

Deux affaires d'otages

- PAYS-BAS : UN TRAIN ARRASONNÉ AVEC SOIXANTE-QUINZE PASSAGERS.
• PARIS : UNE DIZAINE DE PERSONNES RETENUES DANS UNE BANQUE.

LIRE PAGE 42

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir ; Tunisie, 100 m. ;
Allemagne, 1 DM ; Belgique, 10 bel. ; Suède,
11 kr. ; Canada, 50 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ;
Espagne, 22 pes. ; Grèce-Portugal, 10 p. ; Irlande,
16 sh. ; Italie, 200 li. ; Liban, 125 p. ;
Luxembourg, 11 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas,
0,30 fl. ; Portugal, 12,50 esc. ; Suisse, 2,25 fr. ;
Tchécoslovaquie, 100 cs. ; Royaume-Uni, 10 p. ;
Tél. des abonnements page 38

5, RUE DES ITALIENS
75137 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-32 Paris
Tél. Paris n° 63872
Tél. : 770-91-29

L'accord de Rome

Le dernier obstacle à la tenue de la conférence Nord-Sud est levé

Le progrès par la crise

La Communauté européenne a le secret du bon usage des crises. Ce sont presque toujours les tensions internes ou externes qui la font progresser.

En tout cas, grâce aux excès de M. Wilson, la politique énergétique européenne a fait en quelques heures plus de progrès que depuis la naissance de la Communauté.

Ainsi, voit-on se dessiner une politique énergétique qui s'inspire des principes de la politique agricole commune.

Malgré les équivoques qui subsistent (notamment sur le prix minimum du pétrole), le compromis de Rome est aussi un succès pour M. Giscard d'Estaing.

Enfin, une décision peut rassurer ceux qui s'inquiétaient depuis longtemps de la dérive technocratique de la Communauté : l'élection au suffrage universel direct du Parlement de Strasbourg dès 1978 dans sept sur neuf des États de la C.E.E., la Grande-Bretagne et le Danemark n'acceptant pas cette date.

Bilan que M. Wilson ait déclaré ce mercredi 3 décembre, à la B.B.C., qu'il avait obtenu ce qu'il réclamait du Conseil européen à savoir « le droit d'avoir une voix — une voix séparée — à la conférence Nord-Sud ».

L'accord de Rome lève en tout cas le dernier obstacle à la tenue de la conférence Nord-Sud, qui s'ouvrira à Paris le 16 juillet.

De nos envoyés spéciaux
Rome. — M. Wilson a finalement fêché. Après une dure journée de discussions consacrée par le conseil européen à cette affaire, il a renoncé à réclamer un siège particulier pour le Royaume-Uni à la conférence Nord-Sud, et accepté, par conséquent, d'être représenté par la Communauté.

MAURICE DELARUE et PHILIPPE LEMAITRE. (Lire la suite page 2.)

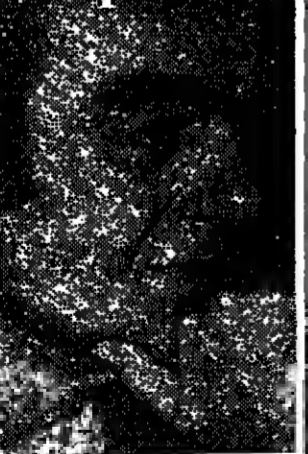
AU JOUR LE JOUR

ISOLEMENT

Décidément, le pétrole monte à la tête. On l'avait vu dans le cas de la Norvège. Il suffit du relâchement des forages pour que la Grande-Bretagne ait retrouvé le splendide isolement de la perle d'Albion.

ROBERT ESCARPIT.

MICHEL DROIT la coupe est pleine



un cri d'alarme... une société qui démissionne.

196 pages 24,50 F Editions France Empire

Les raids israéliens au Liban auraient fait plus de cent morts

La chef de la diplomatie soviétique, M. Gromyko, a rejeté, mardi 2 décembre, la proposition du département d'Etat américain de réunir, sans la participation de l'O.L.P., une conférence « officieuse » pour préparer la conférence de Genève sur la paix au Proche-Orient.

• A WASHINGTON, les dirigeants américains ont laissé entendre que la question d'une éventuelle participation de l'O.L.P. à la conférence de Genève pourrait être examinée au cours de la réunion préparatoire suggérée par le département d'Etat.

• AU LIBAN, les bombardements de l'aviation israélienne de mardi contre des camps de réfugiés palestiniens ont été particulièrement meurtriers. Selon un bilan officieux et provisoire, le nombre des tués serait de cent onze, et celui des blessés de cent quarante.

Un acte préventif ou politique ?

Deux thèses — l'une arabe, l'autre israélienne — ont été avancées pour expliquer ou justifier les attaques de l'aviation israélienne contre les camps palestiniens. L'une et l'autre sont pour le moins sommaires. Est-il possible, comme le soutiennent certains journaux libanais, que ces raids, parmi les plus meurtriers depuis plusieurs années, soient destinés uniquement à assouvir un sentiment de vengeance après la vote de la résolution invitant l'O.L.P. à participer au débat du Conseil de sécurité, le 12 janvier prochain ?

ERIC ROULEAU. (Lire la suite page 6.)

Les poursuites contre des appelés

- Quelques officiers et sous-officiers invitent les cadres à soutenir les soldats incarcérés
• M. François Mitterrand se proposerait d'être l'avocat des militants socialistes qui pourraient être inquiétés

Le mouvement Information pour les droits du soldat (I.D.S.) a rendu public, mardi 2 décembre à Paris, le texte d'un appel qui aurait été rédigé par une douzaine d'officiers et de sous-officiers, et qui invite les cadres à se déclarer solidaires des hommes du rang emprisonnés pour avoir réclamé l'instauration du syndicalisme dans les armées.

D'autre part, devant le groupe socialiste de l'Assemblée nationale, le mercredi 3 décembre, M. François Mitterrand a déclaré, à propos des soldats défilés à la Cour de sûreté de l'Etat : « Si on touchait aux militants socialistes de la gare de l'Est à Paris alors qu'on ne peut leur faire aucun reproche, devant tant d'injustices, cela donnerait envie de reprendre ma robe d'avocat ».

La conjonction des mécontentements

Après l'appel des cent du contingent, lancé l'an dernier, et après les manifestations d'appelés, qui ont culminé avec l'affaire de Besançon, l'appel de quelques officiers ou élèves-officiers de l'armée de terre en faveur d'un syndicalisme dans les armées sonne comme un nouvel avertissement grave au pouvoir.

LE PRÉSIDENT OULD DADDAH A PARIS
Les rapports entre les deux pays sont « bien meilleurs » nous déclare le chef de l'Etat mauritanien

M. Moktar Ould Daddah, président de la République islamique de Mauritanie, était attendu, mercredi 3 décembre, à 17 heures à Orly, où il devait être accueilli par M. Chirac, dont il sera l'hôte à dîner au Quai d'Orsay.

Le visite de M. Ould Daddah, qui s'achèvera vendredi matin par une conférence de presse, devrait permettre une relance de la coopération entre Paris et Nouakchott, qui avait été affectée par la décision unilatérale des autorités mauritaniennes, en 1973, de réviser les accords avec la France.

Dans une interview accordée, à Nouakchott, à André Fontaine, le chef de l'Etat mauritanien affirme que les rapports entre les deux pays sont « bien meilleurs ». (Lire page 8.)

LE TEMPS DES AMBITIONS

Les sénateurs ont adopté, mardi après-midi 2 décembre, en première lecture, les crédits de l'industrie et de la recherche.

Au cours du débat, la fusion projetée d'Honeywell-Bull avec la C.I.I. et, de façon plus générale, la politique menée par le gouvernement ont fait l'objet de vives critiques de la part du P.S. et de P.C.

C'est dans les secteurs de pointe que sont l'informatique, le nucléaire, la téléphonie ou les applications spatiales que la politique industrielle française progresse avec le plus d'éclat : les commentaires qui accompagnent cette dimension nouvelle de nos capacités industrielles sont souvent favorables, parfois accusateurs, toujours passionnés.

A l'expérience des décisions qui viennent d'être prises dans l'industrie informatique ou électromécanique, il ne paraît utile de rappeler les principes fondamentaux d'une démarche qui est à la fois logique et simple et de demander que l'on juge les capacités de la France à leur valeur. Au départ, une constatation d'évidence : la France, puissance industrielle mondiale, doit être présente et active dans ces industries de pointe. Le développement de secteurs à forte valeur ajoutée et à haute technologie répond aux objectifs et aux nécessités d'un redéploiement industriel qui sera marqué par une certaine délocalisation, vers les pays du tiers-monde, des activités traditionnelles.

Le régime général de la sécurité sociale « les artistes auteurs d'œuvres littéraires et dramatiques, musicales et chorégraphiques, audiovisuelles et cinématographiques, graphiques et plastiques » a été adopté à l'unanimité par l'Assemblée nationale (« le Monde » du 27 novembre) est un signe particulièrement évident de l'urgence qu'il y a de mettre fin à un système de protection sociale des artistes, compliqué, morcelé, inefficace et réduit. De leur reconnaître les droits sociaux auxquels peuvent prétendre la majorité des Français. L'artiste, on s'est accordé pour le dire à l'Assemblée, n'est plus, n'en déplaît aux derniers romantiques, cet être à part pour qui « il est nécessaire de vivre mal pour bien créer », pour reprendre M. Simon Lottère (U.D.R.), rappor-

AUTOUR D'UN PROJET DE LOI

Le statut social des artistes

Qu'un projet de loi offrit au régime général de la sécurité sociale « les artistes auteurs d'œuvres littéraires et dramatiques, musicales et chorégraphiques, audiovisuelles et cinématographiques, graphiques et plastiques » a été adopté à l'unanimité par l'Assemblée nationale (« le Monde » du 27 novembre) est un signe particulièrement évident de l'urgence qu'il y a de mettre fin à un système de protection sociale des artistes, compliqué, morcelé, inefficace et réduit. De leur reconnaître les droits sociaux auxquels peuvent prétendre la majorité des Français. L'artiste, on s'est accordé pour le dire à l'Assemblée, n'est plus, n'en déplaît aux derniers romantiques, cet être à part pour qui « il est nécessaire de vivre mal pour bien créer », pour reprendre M. Simon Lottère (U.D.R.), rappor-



# EUROPE

## ACCORD AU « SOMMET » DES NEUF A ROME

### Le dernier obstacle à la tenue de la conférence Nord-Sud est levé

(Suite de la première page.) Cette conférence est prévue pour dialoguer avec les dix-neuf pays désignés par le tiers-monde (1). La conférence ministérielle pourra se tenir comme prévu à Paris le 19 décembre.

Mais la satisfaction manifestée par les Neuf mardi soir s'expliquait davantage encore par le sentiment d'avoir écarté le risque d'une crise grave pour la Communauté elle-même. « Ce qui, fondamentalement, était en jeu, ce n'était pas tellement la conférence, c'était la Communauté », constatent par exemple M. Davignon, le directeur des affaires étrangères du ministère des affaires étrangères de Belgique, qui accompagnait le premier ministre l'indemans.

C'est effectivement au nom de la Communauté et de sa survie que les huit porteurs du Royaume-Uni, irés souvent conduits dans ce combat par le chancelier Schmidt, ont exercé toute la journée de mardi une pression très vive sur M. Wilson pour qu'il mette fin à sa rébellion. L'affaire n'a pas été sans quelques passes d'armes entre M. Wilson, d'une part, M. Schmidt et M. Giscard d'Estaing, d'autre part. Aux variations traditionnelles de la diplomatie britannique et de l'étonnante richesse de son capital pétrolier, le chancelier fédéral a été amené à répliquer

que, dans l'immédiat et pour quelques années encore, la Communauté serait davantage nécessaire au Royaume-Uni que l'inverse. Il s'agit du compte. Les huit ont eu gain de cause. Le résultat de leur action conjuguée et déterminée est d'autant plus remarquable que les concessions faites à M. Wilson pour arracher son accord apparaissent à première vue plutôt modestes.

Sur le plan de la procédure, elles sont insignifiantes. La règle fondamentale est que la Communauté sera représentée à la conférence Nord-Sud par une délégation unique, et qu'aucun Etat membre n'aura le droit de faire valoir un point de vue s'écartant de la position commune. La délégation de la C.E.E. sera conduite par le président du conseil des Neuf — actuellement M. Rumor, ministre italien des affaires étrangères — et par le président de la Commission, M. Ortoli. Il a été entendu que le porte-parole de la Communauté pourrait inviter les représentants de deux Etats membres — le Royaume-Uni et le Luxembourg — à présenter des commentaires appropriés, et à la lumière de leur expérience, et en accord avec le mandat adopté par la C.E.E. ; ce dernier membre de phrase indique la portée très formelle du geste ainsi consenti en faveur des anglais.

Au sein des quatre commissions qui seront créées par la conférence, la procédure retenue sera exactement la même que celle qui a été appliquée dans les deux réunions préparatoires de la semaine dernière. Les deux porte-parole de la Communauté — le représentant du pays exerçant la présidence et celui de la commission — seront

assistés d'un comité de coordination où siègeront des représentants de chacun des Etats membres. Dans le cadre de cette coordination, il a été entendu que la présidence pourrait donner la parole au délégué d'un pays membre afin qu'il présente des observations sur une question spécifique, mais à la condition, encore une fois, que ces commentaires n'aillent pas à l'encontre du mandat communautaire. Celui-ci, est-il précisé, sera élaboré plus avant par les Neuf au fur et à mesure que se déroulera le dialogue. La règle d'or qu'il sera interdit de transgresser demeure donc celle d'un porte-parole unique exprimant une position unique.

Les promesses qu'il a obtenues quant au fond de l'affaire, autrement dit à propos de la manière dont s'exercera la solidarité entre les Neuf, sont également limitées. Le document approuvé par les chefs de gouvernement indique que « la Commission européenne procèdera et le conseil décidera, dans les meilleurs délais, de la mise en place de mécanismes appropriés pour protéger les sources d'approvisionnement énergétiques existantes et assurer le développement de ressources énergétiques alternatives dans la Communauté à des conditions économiques raisonnables ».

Qu'est-ce à dire ? Les Anglais, pour rassurer les sociétés pétrolières tentées d'investir pour exploiter les gisements du nord, souhaitent que la Communauté indique clairement son intention de fixer un prix-plancher du pétrole. En cas de chute des prix, le marché mondial ou international que le prix de vente dans la Communauté descend au-dessous d'un certain seuil. Ou bien encore, si l'on choisissait de limiter, car il paraît raisonnable d'exclure, le prix de marché du pétrole par des aides financières aux industriels. Les autres Etats membres, surtout la France, s'étaient opposés jusqu'à cette exigence anglaise, essentiellement pour ne pas indisposer les pays du tiers-monde. Les propositions que va présenter la Commission les jours à venir, et que les ministres des affaires étrangères de la C.E.E. examineront le 9 décembre, comprendront très vraisemblablement la fixation des prix minimum à un niveau qui devrait être proche de celui actuellement envisagé au sein de l'Agence internationale de l'énergie, soit entre 6 et 6 dollars par baril.

Sur le plan économique, la signification concrète d'une telle mesure est des plus limitées, car il paraît raisonnable d'exclure que le prix de marché du pétrole descende dans les années à venir à un niveau aussi bas. Les chefs d'Etat des Neuf, et en particulier M. Giscard d'Estaing, ont sans doute considéré que les pays du tiers-monde seraient la sagesse de ne pas voir la moindre volonté de confrontation d'avec l'orientation ainsi prise par la Communauté, avec cette fois l'accord de la France.

Le texte approuvé parle d'ailleurs de « moyens appropriés » et non pas de prix minimum. Cela signifie que la Commission proposera aussi d'autres moyens pour contribuer à favoriser le développement de ressources énergétiques alternatives dans la Communauté.

Un programme de sécurité Les Neuf ont, d'autre part, manifesté l'intention de mettre en place dans la Communauté un programme de répartition du pétrole disponible en cas de crise. Il est bien évident que ce programme de sécurité devra s'articuler avec celui déjà adopté par l'Agence internationale de l'énergie, à laquelle la France, contrairement à ses huit partenaires, n'a pas adhéré. On observe donc qu'en se ralliant à l'idée d'un tel programme, de même qu'en acceptant la perspective de voir fixer un prix minimum du pétrole, le gouvernement français rapproche sa position de celle défendue au sein de l'Agence.

Quelle est la signification politique de ce début d'accord ? Jusqu'à plus ample informé, la



(Dessin de CHENEZ.)

France demeure en dehors de l'Agence. On peut aussi observer que le rôle de celle-ci, et par conséquent les réactions d'hostilité qu'elle suscite dans le tiers-monde, ont considérablement diminué depuis le moment où elle a été créée. Dans ces conditions, on a pu considérer à Paris que faire appel, dans le cadre communautaire, à des instruments utilisés par l'Agence, ne comportait pas de danger sérieux et surtout ne risquait plus d'être mal interprété dans les capitales amies du tiers-monde.

MAURICE DELARUE et PHILIPPE LEMAÎTRE.

### LONDRES : la presse dénonce la « capitulation » de M. Wilson

Londres (A.F.P.) — La décision prise à Rome de ne pas accorder de siège séparé à la Grande-Bretagne à la conférence sur l'énergie a provoqué le mécontentement de députés de toute tendance et l'amertume de la plus grande partie de la presse britannique.

A Westminster, où les parlementaires viennent d'adopter en seconde lecture le principe de la nationalisation des industries de constructions aéronautiques et navales, on condamne avec force ce que certains appellent une « liquidation honteuse ». Chez les députés travaillistes, on parle d'« abandon » ou d'« amener désespérément ». Ceux qui avaient fait campagne il y a six mois contre le maintien de la Grande-Bretagne dans le Marché commun soulignent que la décision de Rome confirme leur crainte de voir le pétrole de la mer du Nord devenir européen.

Sur un ton plus modéré, la plus grande partie de la presse manifeste sa déception. Le Daily Mail (conservateur) et le Morning Star (communiste) sont les plus catégoriques : « Wilson perd sa guerre du pétrole », titre le premier. Le second affirme : « Wilson a capitulé au « sommet » communautaire ».

Le Daily Telegraph (conservateur) et le Financial Times (journal des milieux d'affaires) tirent le rôle et l'attitude d'« abandon » de M. Wilson. Le second titre sa « capitulation » et le Daily Express (nationaliste) ironise en page intérieure : « Le « blitz » frappe le « chetiv Wilson » ». Il s'agit d'un « blitz » de l'énergie allemande. C'est aussi le terme « effondrement » qu'emploie le Guardian (libéral) dans son titre de première page. Le Times (indépendant), qui a

toujours été pro-Européen, souligne dans son article de la « une » qu'il s'agit en fait d'un compromis et que la Grande-Bretagne pourra malgré tout faire entendre sa voix à Paris sous certaines conditions.

### « LA LETTRE DE LA NATION » : le Parlement européen ne serait-il pas saisi par la tentation supranationale ?

La Lettre de la nation, organe de l'U.D.R., écrit dans son numéro du mercredi 3 décembre : « Les membres U.D.R. du Parlement européen actuel s'étaient il y a déjà longtemps prononcés pour le principe de cette élection [directe]. »

« Dans son discours aux assemblées de Nice qui précède l'Enlèvement Jacques Chirac avait dit : « Pour prendre une part plus active à la construction de l'Europe, l'U.D.R. doit prendre l'initiative d'une large confrontation avec les autres partis politiques de l'Europe des Neuf. Ainsi pourront être examinés en commun les problèmes et les difficultés ».

### LA COOPÉRATION POUR LA STANDARDISATION DES ARMEMENTS

## La France accepte de participer à « une instance indépendante » de l'OTAN et de l'Eurogroupe

Il se confirme que le gouvernement français a adressé, au cours du week-end, une réponse favorable à l'Eurogroupe, qui lui avait proposé, le 7 novembre dernier, lors de sa réunion de La Haye, de décider de la coopération européenne en matière d'armements au sein d'une instance indépendante. Cette réponse met non seulement l'accent sur l'indépendance de cette « instance » à l'égard de l'OTAN, mais encore sur le caractère intergouvernemental d'une coopération qui doit s'organiser « autour, selon la France, entre les Neuf des pays de l'industrie d'armements ».

La France refuserait, en revanche, de participer à « un secrétariat européen pour les achats de matériel de défense », que l'Eurogroupe avait également proposé lors de sa réunion de La Haye et dont Paris craint qu'il ne soit trop lié à l'OTAN.

La réponse française est ainsi de nature à rassurer tous ceux qui redoutent « un ralliement déguisé » à l'OTAN, par le biais d'une participation à l'Eurogroupe. On apprend d'ailleurs que le gouvernement s'apprête à démanteler systématiquement, dans les prochains jours, l'essentiel d'une telle participation, comme le lui a demandé M. Michel Debré.

Il n'est pas sûr, en outre, que la réponse française satisfasse pleinement l'Eurogroupe, qui se réunit lundi prochain, 8 décembre, à Bruxelles avant la session des ministres de la défense et des affaires étrangères de l'Alliance atlantique, les 11 et 12. Les ministres doivent eux-mêmes parler, au cours de cette session du conseil de l'OTAN, de la production des armements et créer, éventuellement, une commission ad hoc chargée de définir, dans les six mois, les principes d'une coopération dans ce domaine. La France vient de donner son accord à la création de cette commission.

Toutes ces précisions ne sont pas de nature à apaiser les craintes d'un grand nombre de membres de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale qui poursuit actuellement, à Paris, sa vingt et unième session, sous la présidence d'un député (U.D.R.) français, M. Nessler. Il leur paraît, en effet, que la France abandonne définitivement l'U.E.O.

Il est vrai que la plupart de ces parlementaires sont déchirés par la contradiction qui existe entre leurs convictions foncièrement atlantiques, à qui les amènera à voter massivement jeudi

le rapport du député chrétien-démocrate allemand, M. Lemmrich, et leur désir de sauvegarder les structures et la vocation de l'U.E.O., qui leur permet de se prononcer et d'échanger leurs vues sur les problèmes de la défense européenne.

Cette dernière préoccupation les a amenés à adopter mardi, par 37 voix contre 15 et 10 abstentions, le rapport de M. Hubert Leynen qui, tout en considérant que l'Alliance atlantique « demeure la garantie indispensable de la sécurité européenne », recommande au conseil des ministres de l'organisation :

« D'explorer et de mettre en œuvre dès maintenant les possibilités offertes par le traité de Bruxelles modifié, notamment dans le domaine de la politique d'armements ».

### LE PROJET DE CONFÉRENCE BALKANIQUE

## La visite de M. Demirel illustre les bonnes relations entre Sofia et Ankara

De notre correspondant

Vienne. — M. Süleiman Demirel fait depuis le lundi 1<sup>er</sup> décembre une visite à Sofia. Le premier ministre turc est accompagné de son ministre des affaires étrangères, M. Caglayangil.

Ce voyage illustre les bonnes relations qui se développent actuellement entre Sofia et Ankara après une pause de cinq ans. C'est le troisième fois en moins de dix mois que le chef du gouvernement turc et le numéro un bulgare, M. Jivkov, ont des conversations : déjà au mois de juillet, M. Jivkov avait rencontré M. Demirel de façon inopinée à Edirne, ville située en territoire turc, non loin de la frontière ; les deux hommes s'étaient revus ensuite à Helsinki.

La nouvelle entrevue a été précédée par une série de contacts entre hommes politiques turcs et bulgares, et surtout par la visite à Ankara, en septembre dernier, de M. Mladenov, ministre bulgare des affaires étrangères.

La Bulgarie, de même que la Yougoslavie et la Roumanie, a donné son accord de principe au projet de conférence balkanique soumise officiellement au mois d'août dernier par le Grèce à tous les Etats de la région. Cette idée paraît toutefois avoir quelque mal à se réaliser en raison des objections formelles présentées par la Turquie. Le gouvernement d'Ankara souhaite avant de s'engager définitivement que le

« Examiner, dès à présent, les moyens de confier à des organes proprement européens l'administration d'une politique de défense mettant en œuvre les forces dont disposent les Etats membres ».

« D'inviter le Conseil européen, en tant qu'organe de la C.E.E., à recueillir l'avis de l'Assemblée de l'U.E.O. sur les projets qu'il pourrait élaborer concernant la défense de l'Europe ».

Les quinze opposants au rapport de M. Leynen et les dix abstentionnistes sont, pour la plupart, des socialistes, et notamment les socialistes hollandais, dont les motivations sont paradoxales à la fois pacifistes et pro-atlantiques.

JEAN SCHWGBEL.

### Le prix-plancher du pétrole : une initiative américaine

C'est à l'automne 1974 que les dirigeants américains — en l'occurrence M. Thomas Sanders, adjoint au secrétaire d'Etat pour les affaires économiques — ont lancé publiquement l'idée d'un « prix-plancher » du pétrole. Quelques semaines plus tard, les Etats-Unis la reprenant dans le cadre du programme de travail de l'Agence internationale pour l'énergie (A.I.E.), organisme qui regroupe les principaux pays consommateurs de pétrole à l'exception de la France.

Le 3 février dernier, M. Henry Kissinger explicitait la proposition américaine. Il souhaitait que les membres de l'A.I.E. établissent un prix-plancher commun inférieur au prix actuel, mais assez élevé pour encourager le développement de nouvelles sources d'énergie. Le secrétaire d'Etat l'assombrissait de deux modalités alternatives : chaque pays consommateur appliquerait des droits de douane ou des quotas sur ses importations de pétrole, ou bien les membres de l'organisation s'entendraient sur un tarif commun affectant les importations.

Le 5 février, le plan américain était discuté par le comité directeur de l'A.I.E. Deux pays, l'Italie et le Japon, manifestaient quelque réticence (ils n'ont pas d'importantes ressources nationales énergétiques à développer), mais un certain consensus se dégageait sur le principe même du prix-plancher. Toutefois aucune décision n'était prise, les participants butant sur le montant de ce minimum. Officiellement, on parlait de 7 dollars le baril, M. Davignon, président de l'A.I.E., proposait sensiblement moins : 4,5 dollars. Au cours des mois suivants, l'idée du prix-plancher faisait son chemin, mais aucune décision formelle n'était prise au sein de l'A.I.E.

Aujourd'hui, les Neuf reprennent à leur compte l'idée américaine pour l'appliquer au pétrole du Nord. La « fourchette » de 6 à 8 dollars mentionnés à Rome est sensiblement inférieure aux prix actuels pratiqués par les pays producteurs de pétrole. Depuis la dernière augmentation décidée à Vienne, le prix du baril de pétrole brut d'Arabie Saoudite, qui sert de référence, est de 11,51 dollars. Pour l'Algérie, il est plus élevé (12,75 dollars) en raison de la qualité particulière de ce « brut » et de ses proximités des grands marchés d'utilisation. — J.-M. G.

**12 carats de bleu océan**  
(Aigue-marine 5.800€)

**H. Stern**  
Joalliers

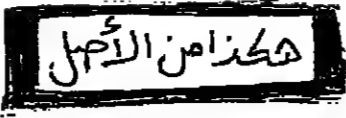
H. Stern. Le numéro un dans le monde pour les pierres de couleur du Brésil.

3, rue de Castiglione, 12, boulevard des Capucines, Hôtel Méridien Pte Maffiot.

مكتبة الأنجلو



EUROPE



Union soviétique

La mauvaise récolte de 1975 conduit les planificateurs à fixer des objectifs modestes pour l'an prochain

De notre correspondant

Moscou. — Les Soviétiques — les Moscovites tout au moins — ont réagi avec philosophie aux mauvaises nouvelles qui leur ont été annoncées, mardi 3 décembre, par M. Balbakov, le président du Gosplan. Mais la plupart ont parfaitement compris la signification des statistiques que leur ont présentées chichement mesurées. « 1975, nous a dit l'un d'entre eux, ne sera pas l'année des consommations ». Pour nous annoncer, a ajouté un autre, que la vente du poisson va augmenter l'an prochain de 25 %, c'est sans doute parce que la viande sera introuvable. »

Il faut sans doute faire la part de l'humour dans ces réflexions. Il n'empêche que les chiffres cités par M. Balbakov sont exceptionnels par leur sévérité. Selon le projet de plan, présenté au Soviet suprême, la production des biens de consommation n'augmentera que de 2,7 % en 1976. Elle était de 7,9 % en 1975 et de 6 % en 1974. Les résultats de l'année qui s'achève ne sont toujours pas connus, mais le plan prévoyait une progression de 6 %. Le recul, on le voit, sera particulièrement important. Il sera d'autant plus sensible que le Soviet suprême, encouragé par les indéniables progrès des dernières années, se comporte de plus en plus en consommateur éclairné avec toutes les frustrations que cette mentalité comporte ici.

M. Balbakov a eu beau évoquer encore les quinze millions de chômeurs occidentaux, il n'a pas pu nier la réalité des sacrifices qui vont être demandés aux Soviétiques. Il a tout au plus expliqué, à la mauvaise récolte de l'année en cours, ainsi qu'au retard de la mise en route de nouvelles capacités industrielles. Le président du Gosplan aurait pu ajouter qu'il en ira ainsi tant que l'ensemble de l'économie soviétique ne sera pas à l'abri d'une mauvaise récolte, force est de constater, en effet, que, cinquante-huit ans après la révolution, l'U.R.S.S. recherche toujours la solution de son problème agricole. Ce secteur, qui immobilise encore 27 % de la main-d'œuvre du pays, engouffre presque le quart des investissements, mais sa production ne contribue que pour un cinquième au revenu national. C'est un accident (et nous en sommes au deuxième pour le quinquennat 1971-1975), et

l'accroissement du revenu national accuse une importante diminution : il ne sera que de 4 % en 1976, alors que le plan le situait à 6,5 %.

Les mêmes goûts d'étranglement

Le président du Gosplan en revanche a fait état de résultats positifs dans le secteur industriel. Le taux de progression sera pour l'année qui s'achève de 7,5 %, alors que le plan ne prévoyait qu'une augmentation de 7 %. L'amélioration de la productivité du travail dans l'industrie est évaluée, toujours pour 1975, à 5,9 %. En l'absence de tout autre détail, il est cependant difficile de porter un jugement sur le bon ou le mauvais de ces chiffres. Pour autant qu'on puisse en juger par le discours de M. Balbakov, l'économie soviétique ne souffre toujours des mêmes maux d'étranglement :

— Difficulté de diminuer les coûts de production en raison des obstacles qui restent à l'intro- duction de nouvelles technologies dans l'industrie et de la tendance des entreprises à accumuler des stocks de matières premières et d'équipements inutilisés ; — Difficulté pour accroître la productivité, qui reste pourtant la « réserve » essentielle de l'économie. La discipline au travail est toujours insuffisante et l'absence de rendement ; — Augmentation constante du coût de l'énergie. Les nouvelles sources d'énergie réparties sont situées pour les trois quarts dans le nord, alors que les quatre cinquièmes de l'énergie produite sont actuellement consommées dans la partie occidentale de l'industrie lourde ; — Le plan industriel pour 1976 est frappé du sceau de la modestie et du réalisme. Si la progression des biens de consommation doit être considérablement freinée, celle de l'industrie lourde restera modeste : 4,9 %, alors qu'il avait enregistré une progression de 7,1 % en 1975, de 6,6 % en 1974 et de 6,3 % en 1973. L'accent, d'autre part, est mis sur la qualité et non plus sur la quantité à l'importance que souffre la main-d'œuvre soviétique. M. Balbakov a notamment critiqué plusieurs ministères qui ont pourtant rempli le plan en 1975 et qui ont des stocks de produits finis qui sont pas entièrement exploités ; — Le projet de fabrication de plusieurs types d'articles très importants et dont l'économie a un besoin extrême ; — Fluctuation de l'ouvrir de nouveaux chantiers industriels, la consigne pour 1976 sera de remplir les engagements déjà pris et de tenir les rythmes de construction. Les établissements financiers soviétiques sont appelés à renforcer leur contrôle sur ces chantiers, très souvent en retard. Comme tous les ans, le secteur du bâtiment — qu'il s'agisse des constructions industrielles ou de la construction de logements — fait l'objet de vives critiques. Bien que onze millions de Soviétiques aient emménagé en 1975 dans un nouvel appartement ou dans un nouveau logement, M. Balbakov a dénoncé la persistance de « gros défauts » dans la qualité de la construction. Selon le président du Gosplan, selon l'Ukraine et la Biélorussie ont respecté les critères qualitatifs de l'année précédente. M. Garbousov, ministre des finances, a exposé le projet de budget pour 1976. Ce document, comme celui de l'année précédente, fixe à 17,4 milliards de roubles les dépenses militaires officiellement inscrites. Le volume du budget ayant augmenté, ces dépenses ne représentent que 7,8 % du total du budget, alors qu'elles ont représenté, en 1975, 8,4 %.

MANUEL LUCBERT.

Espagne

Malgré la nomination de M. Fernandez Miranda à la présidence des Cortès Les ultras n'ont pas renoncé à combattre la libéralisation

De notre envoyé spécial

Madrid. — La droite franquiste a perdu une bataille. Mais elle espère encore gagner la seconde en obtenant un maintien, même Cortès est un échec pour les partisans de M. Carlos Arias Navarro à la tête du gouvernement. La nomination, le mardi 3 décembre, de M. Torcuato Fernandez Miranda comme président des Cortès est un échec pour les hommes du « Bunker » comme l'un désigne à Madrid les ultras du franquisme. Ceux-ci ont en effet vainement tenté de barrer la route au candidat du roi Juan Carlos à la succession de M. Rodriguez Arias. La dernière décision politique de Juan Carlos est, en revanche, bien accueillie par les franquistes modérés, partisans d'une libéralisation rapide du régime.

L'homme le mieux placé pour succéder à M. Arias Navarro était, mardi encore, M. José María de Arellano, comte de Motrico, ancien ambassadeur à Washington et à Paris, un partisan résolu d'une « troisième voie » permettant d'envisager une authentique démocratisation de l'Espagne dans un délai de deux ans. De très bons sources ont confirmé, ce mercredi 4 décembre, que le comte de Motrico avait, dès dimanche dernier, l'accord de la Zarzuela. Mais face à la très vive résistance de M. Sanchez Montoro pour une nomination du comte de Motrico, comme président du gouvernement, Juan Carlos aurait semblé-t-il, décidé de temporiser, malgré les avis de ceux qui l'incitent à aller de l'avant aussi vite que possible.

M. Torcuato Fernandez Miranda n'avait pas été informé que le roi n'est pas, à proprement parler, un homme nouveau. Il a été vice-président du gouvernement Carrero Blanco, et, après la mort violente de l'ancien, le 20 décembre 1973, il avait assuré la présidence du gouvernement, s'opposant alors, dit-on, à des mesures radicales souhaitées par les ultras. Ancien vintain dans les rangs franquistes pendant la guerre civile, ayant grandi dans le sérail, M. Fernandez Miranda est donc assez proche du régime qu'il prétend à présent vouloir réformer, malgré les avis de ceux qui l'incitent à aller de l'avant aussi vite que possible.

Portrait

Universitaire froid et politicien habile

De notre correspondant

Le visage glabre, un rictus amer, les paupières tombantes, M. Torcuato Fernandez Miranda, universitaire froid et politicien habile, ne s'y a soixante ans dans les Asturies, se caractérisent par sa froideur et une ostentation de détails qui amènent à l'oubli de la politique et qui le rendent, en tout cas, peu populaire.

M. Torcuato Fernandez Miranda a commencé sa carrière à l'université d'Oviedo, capitale de sa province natale. D'abord comme professeur de droit politique (1945), puis comme recteur (1951). Ce professeur de politique et qui le rendent, en tout cas, peu populaire.

En 1960-1961, l'ancien recteur d'Oviedo a fait partie de l'équipe de professeurs qui, désignés par le comte de Barcelona, et le général Franco, ont donné au prince Juan Carlos de Bourbon, une fois terminés ses études militaires, une formation universitaire. Il a gardé de cette période la confiance du roi Juan Carlos I<sup>er</sup>.

Le 30 octobre 1969, M. Fernandez Miranda fut nommé ministre-secrétaire général du Mouvement. Gardant ce même portefeuille, il fut promu, en juin 1970, directeur du conseil des ministres. Au secrétariat général du Mouvement, il scandalisa les phalangistes les plus purs en faisant remplacer les chemises bleues de la Phalange, que portaient jusqu'alors les ministres de ce gouvernement, par une chemise blanche, s'alignant ainsi sur les autres ministères.

En tant que ministre-secrétaire général du Mouvement, JOSÉ-ANTONIO NOVALS.

à été le professeur. Dans cette période délicate de l'après-Franco, le passé des hommes politiques comptera moins que leur volonté d'action. Le nouveau président des Cortès est un inconnu d'abord la politique que le nouveau roi pourra ou voudra espérer.

D'autre part, la libéralisation, décidée au plus haut niveau, de M. Simon Sanchez Montoro, dirigeant du parti communiste espagnol, est évidemment, fait la meilleure impression dans les milieux de la gauche démocratique. Six autres personnalités, dirigeantes ou alliés du parti communiste, ont été libérées en même temps que M. Simon Sanchez Montoro.

Leur libération inattendue a fait l'effet d'une bombe dans les milieux politiques de Madrid où l'on estime qu'il s'agit « de la décision la plus importante et la plus significative » depuis la proclamation de l'indulto royal. C'est pratiquement l'état-major clandestin du P.C.E. qui est libéré. Parmi les sept dirigeants, certaines de la droite libérale comme M. Fernandez Ordonez, ancien président de l'INI (Institut national de l'Industrie), avaient demandé au chef du gouvernement et à la Zarzuela pour demander la mise en liberté de haut niveau à été faite auprès de l'adversaire des ultras, M. Sanchez Montoro, qui a estimé que la non-application du décret-loi anti-terroriste au parti communiste espagnol est un facteur de paix possible.

parlé dans son discours devant les Cortès. Seule une amnistie permettra de clore vraiment ce chapitre. » Il semble bien, enfin, que les ministères se livrent maintenant à une surenchère pour appliquer l'indulto royal dans un sens libéral, ignorant la lettre restrictive du décret-loi. Celui de l'Éducation a fait savoir, le 2 décembre, que le conseil des recteurs des universités espagnoles avait décidé d'appliquer l'indulto aux étudiants sanctionnés en vertu des règlements académiques pour des « délits » commis avant le 23 novembre 1975. Cette annonce n'a pas permis, cependant, d'interférer que se développe dans certaines facultés de Madrid.

MARCEL NIEDERGANG.

Sept dirigeants du parti communiste sont libérés

De notre envoyé spécial

Madrid. — M. Simon Sanchez Montoro, membre du bureau politique du parti communiste d'Espagne, et six autres personnes ont été libérées mardi matin 3 décembre de la prison madrilène de Carabanchel. M. Sanchez Montoro, ancien directeur du P.C.E. et de l'Intérieur et ses six compagnons avaient été appréhendés le 15 novembre dernier. Vingt-six personnalités dont certaines de la droite libérale, avaient adressé la semaine dernière un pétition au gouvernement pour demander la libération des sept prisonniers. Mais personne à Madrid ne s'attendait à une décision aussi rapide. Les avocats de M. Sanchez Montoro et de ses compagnons, en particulier M. Joachim Ruiz Gimenez, n'avaient pas été informés que leur libération était décidée.

Mardi matin, M. Georges Séguy, dirigeant de la C.G.T., a fait parvenir une lettre personnelle. D'autre part, il se confirme que de très vives controverses ont opposé, lundi soir, les conseillers du royaume, réunis à huis clos pour mettre au point la terna (liste de trois candidats), qui doit permettre à Juan Carlos de désigner un nouveau président des Cortès. Les ultras, emmenés par M. José Antonio Giron et le groupe des conseillers d'extrême droite, se sont battus pendant plus de six heures pour tenter de s'opposer à la désignation de M. Torcuato Fernandez Miranda, considéré comme la personnalité ayant le plus de chances d'avoir l'agrément du roi. M. Fernandez Miranda figure avec M. Leñero de la Fuente, ancien ministre du travail, et une personnalité phalangiste du Pays basque peu connue sur la terna, qui devrait être maintenant transmise à Juan Carlos.

Dans le climat actuel, la nomination, considérée maintenant comme probable, de M. Fernandez Miranda au poste de président des Cortès, a un sens particulier. Homme du régime sans aucun doute, l'ancien vice-président du gouvernement Carrero Blanco, est d'abord au premier plan de la terna. M. Arias Navarro au gouvernement, M. Miranda est accueilli avec espoir par les franquistes « modérés », partisans d'une réforme réelle de toute l'Espagne et de l'étranger.

« Notre libération annonce des jours plus heureux pour l'Espagne » déclare M. Simon Sanchez Montoro

De notre correspondant

L'Humanité publie dans son numéro du 3 décembre une interview de M. Simon Sanchez Montoro, l'un des responsables communistes récemment libérés. Il déclare notamment : « Notre libération est un événement important, qui a une signification politique évidente. Nous étions, en effet, détenus comme des sortes d'otages. En outre, la police tenait, en nous arrêtant, de casser le processus d'union de l'opposition. Son idée était d'isoler le parti communiste d'Espagne, de le désigner comme un parti non démocratique, terroriste. Mais on dit en Espagne « Si tiero le a salido por la culeta » (le coup de feu est ressorti par la culasse). Ils ont été victimes de leur propre opération, car les autres forces politiques de l'opposition ont eu une réaction de solidarité complète avec nous. » Nous croyons tous que la libération dont nous venons de bénéficier est le résultat des réactions qui ont eu lieu dans le

peuple pour exiger l'amnistie réelle et totale. Elle est le résultat de manifestations qui se sont déroulées jusque devant la prison de Carabanchel, le jour même où avait lieu l'indulto de Juan Carlos I<sup>er</sup>. Cela signifie que notre libération annonce des jours plus heureux pour le peuple d'Espagne. Cela démontre que la marche de la démocratie en Espagne est irrésistible. » Les événements qui ont suivi l'arrivée au pouvoir de Juan Carlos montrent que, pour l'Espagne d'aujourd'hui, il n'y a pas d'autre issue que celle de la démocratie. Le peuple n'accepte pas une politique de continuité du régime franquiste. Il veut la libération. » L'unique façon de la conquérir consiste à mener l'action de masse et à réaliser l'unité de toutes les forces d'opposition autour d'un programme démocratique, ayant pour objectif d'établir un régime de liberté politique sans restriction. »

Prospectus Critiques premier titre : roland jaccard l'exil intérieur schizoidie et civilisation 160 pages 29 F



Et si c'était un film ? **EF**  
Colorado Saga  
serait un "western total".

**HOTEL DE SULLY  
HOTEL DE MAYENNE  
HOTEL DE CARNAVALET  
HOTEL DE LAMOIGNON**

**VOICI VOS VOISINS**  
du 2 pièces au 6 pièces duplex  
immeuble neuf  
pierre de taille massive  
toit à la Mansard  
jardins privatifs.

**VOICI VOTRE IMMEUBLE**  
Vous aimez profondément le vieux Marais,  
son passé prestigieux,  
le charme de ses vieilles pierres  
à 300 m de la Place des Vosges

**SEVICNE JARENTE**  
8, rue Jarente, Paris 4<sup>e</sup>  
**278 46 43**  
Bureau de vente sur place  
ouvert tous les jours de 14 h à 18 h 30  
(sauf le dimanche)

**Zenith vous propose  
des vacances enchantées  
aux Bahamas**

Les Bahamas? 700 îles pour vos vacances!  
Pour 2.200 F vous pouvez vous offrir une semaine à New Providence,  
baignée par une eau toujours bleue sous un soleil toujours caressant.

Demandez la brochure Zenith "Bahamas 75/76"  
à votre agent de voyages ou Zenith 14, rue Thérèse 75001 Paris  
tél. 742.65.80 - 266.44.77 (lic. 702 A)

**Cette année, les Bahamas!**

**REUNIS AU PRINTEMPS CRETEIL,  
LES CADEAUX LES PLUS INSOLITES DE PARIS.**



Quelques-uns sont photographiés...  
Venez au Printemps Créteil...  
Printemps Créteil...  
Vous y trouverez...  
Et vous pourrez choisir tranquillement...  
Le goût n'est plus une question d'argent.

**LE PRINTEMPS CRETEIL.**

# EUROPE

## LE RÊVE ÉVEILLÉ DE L'ÉCONOMIE PORTUGAISE

### II. — Choisir entre deux lignes

Absorbé par les querelles politiques, le Portugal a prêté jusqu'ici peu d'attention à quelques exceptions près — à la crise économique qui se développe. La consommation dépasse de 30 % la production, en recul de 10 % en 1975, l'inflation (25 % environ) serait dramatique sans l'énorme thésaurisation de billets, qui peut prendre fin si le public prend peur devant la montée des prix : les réserves de devises étrangères sont tombées à 6 milliards d'escudos, alors que le déficit annuel des paiements est de 30 milliards. Devant la détérioration de la situation, deux camps proposent leurs solutions. (Le Monde - dn 3 décembre.)

Liabonna. — Quel que soit le niveau du soutien extérieur apporté au Portugal, la crise économique sera, dans les deux mois qui viennent, et pour la première fois, perçue par la consommation : l'approvisionnement rendu plus difficile par les difficultés de paiement des importations, hausse plus rapide des prix. De la base au sommet, les Portugais, s'ennuyant de débats politiques, n'ont pas vu ou pas voulu prendre les mesures qui auraient permis de l'enrayer. Il serait faux de croire, cependant, que le débat politique mené depuis deux ans se soit réduit à une inopéable ennuie. Il fallait que la crise s'approfondisse pour que le débat soit mené à son terme. Nous y sommes aujourd'hui, et la crise conduit à opposer toujours plus nettement les tenants de deux lignes apparemment inconciliables.

Les premiers pensent à un capitalisme d'Etat, de modèle soviétique. L'image économique que le P.C.P. a donnée au pays, celle pour laquelle il a lutté, pour laquelle il lutte toujours, avec l'appui de certains groupes d'extrême gauche, a les contours un peu passés de l'U.R.S.S. en 1930. Pour les tenants de cette ligne, la crise est sans doute le moyen le plus sûr de rendre indispensable le recours au système qu'ils préconisent.

Cette ligne a inspiré largement les organes dirigeants après le 26 septembre 1974, et surtout l'équipe qui a gouverné le pays du 11 mars au 12 septembre derniers. Faisant à la nationalisation des grands groupes capitalistes — mesure éminemment nécessaire pour transformer la société portugaise — elle est descendue toujours plus profondément dans la structure industrielle du pays, pour remettre à l'Etat des entreprises de plus en plus petites. Si

et politique du pays. Depuis le 25 avril 1974, le parti communiste a fait porter tous ses efforts sur les ouvriers agricoles des grands domaines du Sud. C'étaient inconsciemment les plus défavorisés des travailleurs des campagnes dont il a représenté un peu moins de la moitié. A leurs côtés se trouve, même en Alentejo, un nombre très important de petits paysans, fermiers ou non, travailleurs directs de l'agriculture, auxquels leurs 2 à 3 hectares de terre n'assurent assurément pas l'opulence. Ces petits paysans assurent, du nord au sud du Portugal, une part de l'alimentation du pays plus importante que celle qui est fournie par les ouvriers des grands domaines.

A partir de juillet dernier, les occupations de terre se sont précipitées. Quand le sixième gouvernement est entré en fonctions, il a trouvé plus de 200 000 hectares occupés en 112 zones syndicales fidèles à la ligne du P.C.P. Les ouvriers avaient le plus souvent décidé d'établir sur ces terres de grandes unités collectives. Parfois aussi, les ouvriers d'un domaine ont occupé non seulement la partie qu'ils travaillaient mais aussi celle qui avait été concédée à de petits fermiers.

**Le compromis avec l'Occident**

Le battage forcé de la presse du matin de Lisbonne, de la radio, de la télévision (1) accentuant le caractère révolutionnaire des occupations, a suscité des réactions de plus en plus négatives, de la part des petits paysans qui ont mal accepté de devenir les salariés d'une grande exploitation. L'activisme des moyens d'information n'aura pas peu contribué à rétablir au Nord la toute-puissance des caïques, et en tout cas à susciter un anticommunisme de plus en plus violent, dont les lendemains du 25 avril 1974 étaient dépourvus. Même dans l'Alentejo, les réactions ne tardèrent pas : des accrochages eurent lieu à Portalegre ; en octobre, à Béja, les petits paysans attaquent le siège de la ligne des petits et moyens agriculteurs.

L'encouragement passionné à la « collectivisation », à la « nationalisation », s'est accompagné dans le pays de contraintes jugées de moins en moins supportables par une population qui venait de se libérer du fascisme. Dès lors s'est constituée dans le pays une sorte de front, hétérogène sans doute, mais suffisamment fort pour renverser, au début de septembre, le cinquième gouvernement, désavouant du même coup la ligne du capitalisme d'Etat et surtout l'encadrement qu'il suppose.

Le sixième gouvernement repré-

sent une deuxième ligne d'action contre la crise : celle qui pense que, pour sauver le pays et la révolution — c'est-à-dire changer les conditions de travail des ouvriers et paysans — il faut passer par un compromis avec le monde occidental, seul capable de garantir l'approvisionnement du pays, l'arrivée de devises, et l'octroi de crédits à très court terme pour éviter la banqueroute. Pour ce faire, le sixième gouvernement rencontre l'appui de la gauche réformiste et peut-être des plus intelligents des capitalistes restant dans le pays ; mais il comporte, aux postes économiques, des socialistes authentiquement révolutionnaires, et il rencontre

**L'« ardoise » trouvée par le sixième gouvernement**

Dans les autres ministères économiques, la situation trouvée à son arrivée par le sixième gouvernement était si grave que les responsables ne pouvaient que s'efforcer de résoudre les problèmes au jour le jour : « Nous avons centré nos efforts sur une action de « conservation » pour éviter une détérioration plus rapide. C'est tout ce que nous avons le temps et les moyens de faire », explique-t-on au ministère des finances. Un plan de relance court terme est en cours d'achèvement et ne vise, lui aussi, qu'à parer au plus pressé, à l'exception peut-être du secteur bancaire, où les nécessités de réorganisation sont particulièrement urgentes.

L'instabilité et surtout la pression politique étaient telles dès le départ que l'action à long terme devenait illusoire : le secrétaire d'Etat au budget et aux prix, M. Mario Baptista, constate que tout le monde — « y compris dit-il, mes prédécesseurs les plus directs... » — le presse, avec violence, de résoudre au plus vite des problèmes auxquels les gouvernements précédents ne se sont pas attaqués. Il est d'autant plus amer que l'établissement de certains réseaux de distribution, à son tour, laisse intacts les problèmes existants avant le 25 avril : « Ces circuits fonctionnent comme par le passé, dit-il, avec des gens d'une autre couleur politique, mais la mentalité de travail est exactement la même que celle que nous avons connue avant le 25 avril. Les gens ont changé, le langage politique est différent, les méthodes sont les mêmes. »

« Il se fait », explique-t-il encore, réorienter la consommation : le Portugal consomme un « nouveau riche ». Le déficit du Fonds d'approvisionnement, qui compense la différence entre les prix des produits importés et les prix à la consommation, est considérable. Il est vrai que le « surplus », que l'on trouve partout au Portugal en provenance du monde entier, ne représente que 8 % environ de la valeur totale de nos importations. Il est cependant possible de réorienter la consommation vers des produits moins coûteux, non par le rationnement, mais en temps de paix, mais par une différenciation des prix, en fonction d'un nouveau « modèle de consommation ».

Quelles que soient les « turbulences » rencontrées par le gouvernement, celui-ci semble disposer aujourd'hui d'un large appui dans le pays (qui, pour le moment, assiste à la nationalisation, non à la révolution). L'avis de M. Vasco Vieira d'Almeida, qui

fut ministre de la coordination économique du premier gouvernement et qui participe aujourd'hui, pour le Portugal, aux négociations de l'Union de la C.E.E., rejoint celui des hommes accablés au pouvoir, bien qu'il en soit totalement indépendant.

« On a essayé dit-il, de faire entrer le peuple portugais dans un modèle préétabli. On refuse de voir certains faits évidents comme le rôle de l'émigration (un million et demi d'émigrés depuis 1950) qui a profondément transformé les populations rurales, la structure de relations et de mentalités des gens dans la province qui présente aujourd'hui des caractéristiques de « classes moyennes avec lesquelles il faut compter. On a tort aussi d'oublier que c'est seulement dans les dix dernières années que s'est véritablement développé un prolétariat urbain, dont certains secteurs ont d'ailleurs connu des améliorations sensibles de leur niveau de vie ».

Pour M. Vieira d'Almeida, il ne reste plus beaucoup de temps pour sauver la révolution portugaise : « A très court terme, et pour la première fois, des difficultés vont être ressenties au niveau du consommateur. Au moment où les femmes, qui jusqu'ici n'ont pas eu de problèmes, n'auront plus de pain, plus de viande, plus d'œufs, à ce moment-là nous serons dépassés, surpris par le type de réactions qu'aura la société portugaise. Avec la détérioration économique, inévitable maintenant et nous continuons à ne pouvoir appliquer de solutions pratiques, je pense que le moment venu nous pourrions avoir la surprise terrible de voir un peuple réclamer vraiment quelque leader, quelque « chef » qui puisse résoudre tout de suite ses problèmes immédiats. »

Les tenants du modèle socialiste bureaucratique pensent peut-être que leur solidarité apparaîtra alors comme le seul recours, et que le peuple portugais acceptera, le moment venu, les contraintes idéologiques, politiques et sociales qu'il a refusées l'été dernier. Il semble au moins aussi probable que les travailleurs portugais reviendront, avec l'accord au moins tacite du plus grand nombre, aux règles éprouvées et aux contraintes connues du système occidental. L'exemple chilien montre qu'il s'agit là d'un moindre mal.

FIN

(1) Il faudra bien un jour tenter d'expliquer comment de nombreux journalistes sont passés de l'impossibilité de critiquer, avant le 25 avril 1974, à l'incapacité de le faire, après cette date.

Et si c'était de la musique ? **EF**  
Colorado Saga  
serait un "opéra fabuleux".

مكتبة الأمل



EUROPE

Portugal

Pour garantir le « pluralisme démocratique » le gouvernement nationalise les stations de radio

Lisbonne (Reuter). — Le gouvernement portugais a nationalisé le 2 décembre les stations de radio du pays, à l'exception de quelques émetteurs locaux et de Radio-Renascença, qui appartient à l'Église catholique. Le gouvernement n'a pris aucune mesure à son égard en raison, est-il précisé, des liens noués entre le Portugal et le Vatican par le concordat de 1940. Le gouvernement a en même temps annoncé une restructuration des radios et de la télévision d'État, de manière à garantir le pluralisme démocratique. En clair, cela signifie une séparation des éléments pro-communistes et d'extrême gauche dans ce secteur. La mesure concerne principalement Radio-Clube, dont les studios avaient été occupés par les forces loyalistes après la destitution du chef du Copcon (Commandement opérationnel du continent) et la rébellion militaire qui l'a suivi. Depuis le 25 novembre, toutes les émissions de radio et de télévision étaient diffusées, non plus de Lisbonne, mais des studios situés dans le nord du pays. Pendant la dernière crise, des parachutistes d'extrême gauche avaient occupé les studios de Lisbonne et refusé de diffuser les messages du président Costa Gomes. Radio-Renascença, pour sa part, avait été réduite au silence le mois dernier, quand ses émetteurs avaient été dynamités sur ordre du Conseil de la révolution pour interrompre la diffusion de programmes « gauchistes ». Les dégâts sont considérables et l'Église avait vivement protesté. Le gouvernement paraît décidé à permettre à Radio-Renascença de rediffuser, après la réparation de

Les communistes italiens dénoncent certaines « attitudes outrancières » des socialistes portugais

De notre correspondant

Rome. — Fort de l'appui qu'il leur avait apporté ces derniers mois quand ils étaient en butte aux attaques de M. Álvaro Cunhal,

Turquie

Depuis la rentrée

DE NOMBREUX AFFRONTEMENTS SANGLANTS ONT MIS AUX PRISES ÉTUDIANTS DE GAUCHE ET DE DROITE

(De notre correspondant.)

Ankara. — Deux étudiants de gauche de l'université d'Istanbul ont été assassinés lundi 1<sup>er</sup> décembre, en plein centre de la ville, par des inconnus en voiture. Depuis son ouverture au début de novembre, l'année universitaire a été marquée par de nombreux affrontements sanglants entre étudiants appartenant à des courants politiques différents. On dénombre déjà huit morts et une centaine de blessés. La semaine dernière, deux jeunes gens d'extrême droite étaient assassinés par des « inconnus ». Cette semaine c'est la gauche qui a perdu deux de ses siens. Les deux camps s'accusent mutuellement. Pour la gauche, ces assassinats sont l'œuvre d'agents provocateurs professionnels chargés de semer la terreur. Mille cinq cents manifestants de gauche se sont rassemblés mardi 3 décembre à Ankara devant le siège du Parti de la Justice de M. Demirel, qu'ils ont lapidé. La droite, quant à elle, estime que des anarchistes et des communistes manipulent de l'extérieur les responsables des désordres dans les camps.

D'autre part, le vide du pouvoir apparaît une réalité quotidienne en Turquie. L'Assemblée est toujours sans président depuis plus d'un mois, après trente-trois tours infructueux. Les quatre formations de la coalition gouvernementale ne parviennent pas à surmonter leurs divergences. M. Ecevit, chef de l'opposition, estime pour sa part, que les partis du Front nationaliste, pris de panique devant la montée électorale du Parti républicain du peuple, voudraient répéter le scénario du 13 mars 1971. Il dénonce « les aventuriers désireux d'attirer l'armée dans leurs complots obscurs par le jeu de la peur ». Plusieurs membres du gouvernement auraient suggéré, lors de la récente réunion du Conseil national de sécurité, de proclamer l'état de siège. Cependant certains observateurs croient savoir que l'armée turque, qui porte déjà les lourds fardeaux de la question chypriote et du salement, après les restrictions imposées par les Américains, n'y serait pas favorable.

ARTUN UNSAL

Italie

Le compromis sur l'avortement entre le P.C. et les démocrates chrétiens est remis en question

De notre correspondant

Rome. — Le débat sur l'avortement s'accroît et se durcit. A Milan, des féministes ont interrompu, le 29 novembre, une réunion des gynécologues lombards, provoquant une brève rixe. A Rome, le « père du divorce », M. Loris Fortuna, a démissionné de la direction du parti socialiste et renoncé à son mandat de député. Il s'attend protester ainsi contre le compromis intervenu au Parlement entre les communistes et les démocrates-chrétiens. Compromis qui, selon lui, « n'a d'autre but que de modifier au plus vite la législation pour empêcher un référendum ». Une consultation populaire a été réclamée, en effet, par huit cent

Pour diffamation envers Pie XII DEUX CINÉASTES ET UN ÉCRIVAIN SONT CONDAMNÉS À ROME

(De notre correspondant.)

Rome. — « La justice et le droit ne permettent toujours d'apprécier les faits et les gestes », a déclaré l'écrivain américain Robert Katz, auteur du livre *Mort à Rome*, qui vient d'être condamné par un tribunal de la capitale italienne à la peine d'un an et deux mois de réclusion, avec sursis, et 500 000 lires d'amende pour diffamation envers Pie XII. Le producteur Carlo Fonti et le metteur en scène George Fran Costantini, qui avaient tiré de cet ouvrage le film « Représente », ont été condamnés chacun à sept mois d'emprisonnement également avec sursis. Ces peines dont la sévérité est critiquée de divers côtés mettent fin à un procès exceptionnel qui porte sur une vieille interrogation : Pie XII savait-il que, pour se venger de l'attentat de la via Rasella à Rome, commis le 24 mars 1944 par des partisans, les Allemands préparaient le massacre de la fosse Ardeatine où trois cent trente-cinq détenus allaient trouver la mort ? M. Robert Katz y avait répondu par l'affirmative, et les auteurs du film. Représente, interprété par Richard Burton, le suivirent dans cette voie. Mais une nièce du pape défunt, la comtesse Elena Ruffini, le poursuivit pour diffamation. Un témoin essentiel était mort entre-temps dans un accident de la circulation : le Père Pfeiffer, jésuite, auquel le commandement allemand de Rome aurait fait part des instructions reçues de Berlin. Malgré la disparition de ce témoin, la quatrième section pénale du tribunal de la capitale en a conclu, après vingt-deux mois de procès, à la diffamation.

R. E.

ROBERT SOLÉ

Suisse

La coalition gouvernementale renonce à son programme commun de législation

De notre correspondant

Berne. — En raison de divergences en matière économique et financière, les quatre partis de la coalition gouvernementale (radical, socialiste, démocrate-chrétien et Union démocratique du centre) ne sont pas parvenus à se mettre d'accord sur un programme commun de législation pour la période 1976-1978. Après des semaines de laborieuses tractations, leurs représentants ont annoncé mardi 3 décembre que les pourparlers étaient dans l'impasse.

Les négociations ont essentiellement porté sur les propositions de relance économique avancées par les socialistes. Ceux-ci, qui ont obtenu 24,9 % des voix et gagné dix sièges supplémentaires aux élections d'octobre, sont devenus la première formation du pays. Le parti socialiste préconise notamment l'investissement d'un milliard de francs suisses pour relancer l'économie et une participation accrue de l'État à la création de nouveaux emplois. Il souhaite également que l'introduction de la T.V.A. soit accompagnée d'une réforme fiscale.

L'opposition la plus vive est venue des radicaux qui détiennent les portefeuilles de l'économie et des finances. Les démocrates-chrétiens, qui s'étaient d'abord montrés ouverts aux propositions socialistes, ont finalement préféré se ranger aux côtés des autres partis « bourgeois ». L'idée d'un contrat de législature est relativement récente en Suisse. Depuis 1959, les quatre partis de la coalition gouvernementale n'ont eu de programme concret. C'est en 1971 qu'ils avaient rendu public pour la première fois un document fixant les grandes lignes d'une politique commune. Après cet échec, ils en reviennent à leur pragmatisme traditionnel et se sont engagés, pour l'instant du moins, à remettre en



Nouvelle Collection Boutique "les Désirables" des cadeaux originaux et de bon goût. Bague Or et Brillants : 4.900 F. Boutique JACQUES SERRA JOAILLER 40, fg Saint-Honoré - Paris Tél. : 265.0515.

Stock 2 ESSAIS-THÉÂTRE

- STOCK 2/TEMOIGNER Gérard Méral Daniel Bouvet Moï, un médecin L'usine de la peur
STOCK 2/LUTTER Syndicat de la Magistrature Au nom du peuple français Socialisme et Entreprise Les entreprises et la gauche
STOCK 2/VIVRE Les Enfants d'Aquarius Daniel Thibon Le manuel de la vie pauvre Le Crispougne
STOCK 2/DIRE Bruno Bettelheim et Daniel Karlin Un autre regard sur la Folie Claude Marti Homme d'Œc
STOCK 2/LIRE Michèle Sarde Emma Santos Le désir fou La punition d'Arles collections dirigées par Jean-Claude Barreau

Monde ouvert

- Ronald D. Laing Le moi divisé - La politique de la famille Krishnamurti L'éveil de l'intelligence
Paul-Henry Chombart de Lauwe La culture et le pouvoir
Pascal Lainé Jean-Claude Barreau La femme et ses images La prière et la drogue Olivier Clément L'autre soleil

Théâtre ouvert

- Rezvani Capitaine Schelle, capitaine Eçço
Serge Behar J.C. Grumberg Babel 75 Dreyfus
Ariane Mnouchkine et le Théâtre du Soleil 1789 L'âge d'or 1793 collection dirigée par Lucien Attoun
demain : Stock-Collection Laurence Pernoud

Et si c'était une histoire ? EF Colorado Saga serait "la bible"

Maintenant, Roland Eveline

Place du Théâtre Français, Tailleur, Chemisier.

Toujours l'exceptionnelle qualité, sur mesures, flanelle anglaise: 1.650 F.

L'extraordinaire variété du prêt-à-porter, costume 3 pièces, Harris tweed: 965 F.

167, rue St-Honoré - Paris 1<sup>er</sup>. 2604726

Et si c'était un pays ? EF Colorado Saga serait "la terre promise"



# AFRIQUE

## Tunisie

### La réforme de la Constitution renforce le caractère présidentiel du régime

De notre correspondant

Tunis. — « Ordre, liberté, justice » et non plus « Liberté, ordre, justice », telle est désormais la devise de l'Etat tunisien. Cette modification a été votée par l'Assemblée nationale le mardi 2 décembre dans le cadre de la réforme de la Constitution.

Bien que les députés aient désormais la possibilité de déposer une motion de censure en cas de désaccord grave avec l'exécutif, le caractère présidentiel du régime sort renforcé de cette réforme, débattue depuis cinq ans. Le président de la République peut en effet riposter au vote d'une motion de censure par la dissolution de l'Assemblée et l'organisation de nouvelles élections. C'est seulement au cas où la nouvelle Chambre reprendrait à son compte le même texte de défiance que le chef de l'Etat devrait se retirer.

« Notre régime est fondé exclusivement sur la stabilité politique », souligne le premier ministre, M. Nouira, lors de son intervention dans le débat. C'est pour répondre à cet impératif que le président de la République peut voir son mandat renouvelé indéfiniment (1). C'est aussi pour cette raison que le premier ministre, qui, « par la nature de ses fonctions est le plus au courant de tout ce qui touche l'Etat et la vie publique », est le successeur désigné du chef de l'Etat en cas de vacance du pouvoir, jusqu'à la fin du mandat en cours.

En cas d'impossibilité du premier ministre, ce sont, par ordre, le président de l'Assemblée nationale et le ministre de la justice qui assument ces fonctions, mais leur rôle se limite alors à la préparation d'une nouvelle élection présidentielle.

Les conditions de la candidature à la présidence ont suscité des discussions. Jusqu'à présent, on exigeait seulement du candidat qu'il soit tunisien et âgé de plus de 40 ans, mais il devait être élu par une commission de sept membres. Certains députés ont demandé une « garantie supplémentaire » et une limitation du nombre des candidats à par l'ajout d'une troisième condition : l'appartenance « au parti ou à une organisation nationale ». M. Nouira a fait remarquer que le suffrage universel constituait en soi une garantie suffisante. Le débat reste ouvert et a été renvoyé à une commission ad hoc.

Deux articles de la Constitution prévoient désormais le recours au référendum : en cas de décision politique concernant l'avenir et l'existence du pays (art. 2) ; en cas de modification de l'organisation et du fonctionnement des pouvoirs publics (art. 47) ; dans ce dernier cas, l'Assemblée nationale n'a pas à être saisie au préalable du projet.

M. Nouira a aussi répondu aux députés qui avaient soulevé la question de savoir si l'article 2 de la Constitution — qui stipule que la Tunisie « constitue une partie de l'Afrique » — devait être maintenu : « Je le rappelle, a-t-il dit, que, située en Afrique du Nord, la Tunisie fait partie géographique du Grand Maghreb. Je ne vois aucune raison pour que l'article 2 ne soit pas affirmé de cette appartenance ».

MANUELE PEYROL.

## Gabon

### LE GOUVERNEMENT DÉMENT AVOIR L'INTENTION DE FERMER L'HOPITAL SCHWEITZER

Libreville (Reuter). — Le gouvernement gabonais a formellement démenti, mardi 2 décembre, avoir l'intention de fermer l'hôpital Schweitzer de Lambaréne, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1976.

Il affirme que cet établissement, « auquel il a toujours apporté sa contribution financière pour son bon fonctionnement depuis la mort du docteur Schweitzer en 1965, sera pris en charge par les autorités gabonaises ».

(« Le Monde » du 26 novembre, faisait référence à un communiqué diffusé à Paris par l'Association internationale de l'hôpital Schweitzer à Lambaréne et de son œuvre (A.I.S.L.), avait annoncé la fermeture de l'hôpital de Lambaréne.)

## Comores

### Le président du Conseil exécutif critique violemment la politique française

Dans une allocution prononcée le 28 novembre à Moroni, et dont le texte a été connu à Paris avec retard, M. Saïd Mohamed Jaffar, président du Conseil exé-

cutif national des Comores, a critiqué l'attitude de la France en ces termes : « Les autorités françaises, qui s'étaient engagées à assurer l'unité de l'archipel, n'ont pas tenu leur promesse. Nous avons espéré jusqu'au bout qu'un compromis serait trouvé, mais nous devons, aujourd'hui, nous rendre à l'évidence. Nous croyons que nous avons une détermination brutale et bornée de briser l'unité de notre pays, et nous constatons que ces autorités françaises, qui n'ont pas réussi à nous faire céder sur ces points, vont tenter maintenant de briser notre économie, notre administration, en coupant brutalement l'assistance technique et en nous retirant brusquement toutes ressources financières. »

« Nous ne céderons pas, je le répète, nous ne céderons pas, et nous ne devons pas céder. Ces autorités peuvent tenter, par dépit, par vengeance, de nous briser, mais nous porteront seules la responsabilité ».

Evocant le séparatisme mahorais, M. Saïd Mohamed Jaffar a dit : « Vis-à-vis de Mayotte, ces autorités françaises commettent une lourde erreur. Alors que les Etats-Unis même se sont retirés du Vietnam réuni, le gouvernement français nous fait dans une aventure coloniale anachronique qui est vouée à l'échec. »

« De cette impasse on ne sortira que par la violence, je le déplore sincèrement. Bien sûr, nous espérons que Mayotte les jeunes Comoriens feront, hélas ! l'apprentissage de la violence. C'est Mayotte même qui organisera sa résistance contre l'occupant... et si cette résistance est brutale et cruelle, c'est le gouvernement français qui en portera la responsabilité et la honte... »

## Le conflit angolais

### LE REPRÉSENTANT DES ETATS-UNIS A L'ONU ACCUSE L'U.R.S.S. DE VOULOIR « COLONISER L'AFRIQUE »

M. Moynihan, représentant permanent des Etats-Unis aux Nations unies, a accusé mardi 2 décembre l'Union soviétique de vouloir « coloniser l'Afrique ».

« En ce moment, par exemple, a-t-il dit devant un colloque sur la politique internationale organisé par une fondation privée, les Soviétiques débarquent des soldats non seulement cubains, mais également soviétiques, sur la côte sud-ouest de l'Afrique, et cela, alors même qu'ils considèrent leurs points d'appui militaires sur la côte nord-est de ce continent ».

Faisant des rapports Est-Ouest, et répondant sans doute à l'article publié par les « Investia », dans lequel le quotidien soviétique rapportait que la détérioration de la situation de la lutte anti-impérialiste (« Le Monde » du 3 décembre), M. Moynihan a fait observer que « les dirigeants soviétiques ont sans cesse affirmé que la détente ne signifiait pas la fin de la compétition idéologique. Peut-être n'ont-ils pas assez souligné qu'elle signifiait son intensification. C'est à nous de nous en apercevoir, pas à eux de le proclamer ». M. Moynihan a pris pour exemple la résolution de l'ONU assurant le dialogue diplomatique à une forme de racisme.

« L'U.R.S.S., a-t-il dit, était derrière cette initiative ». L'ancien artisan de la politique d'engagement (« containment »), a déclaré qu'à son avis l'Angola, le Proche-Orient et la Corée constituaient aujourd'hui trois « tests sévères » pour les relations entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S.

M. Kenneth Kaunda, chef de l'Etat zambien, a procédé lundi 2 décembre à un remaniement ministériel. Le portefeuille des finances a été confié à M. Luke Mwanashiku, ancien secrétaire général de ce ministère. Il remplace M. Alexandre Chikwanda, qui devient ministre du logement. — (Reuter.)

Et si c'était un cirque ?  
Colorado Saga  
serait « Barnum »

# PROCHE-ORIENT

## LES RAIDS CONTRE DES CAMPS PALESTINIENS AU LIBAN

### Un acte préventif ou politique ?

(Suite de la première page.)

En d'autres termes P.O.L.P., si cette organisation devait franchir le pas décisif de la négociation, M. Yari Allon, ministre des affaires étrangères, ne serait pas très éloigné de cette position conciliante.

La presse de ce mercredi 3 décembre évoque de la réalité du conflit. Le quotidien gouvernemental *Davar* annonce en manchette « Rabin et Peres contre tout changement d'attitude à l'égard du problème palestinien ; confrontation possible entre le premier ministre et le ministre des affaires étrangères ».

La démonstration de force contre les camps palestiniens au Liban traduit sans doute la détermination de M. Rabin et de son ministre de la défense de ne pas céder aux « capitulations » et aussi le souci d'apaiser une opinion publique désorientée, voire désemparée, par des revers diplomatiques successifs.

Elles apparaissent être aussi une manière d'adresser une mise en garde à l'O.L.P. aux Etats-Unis et à tous ceux qui s'efforceraient à imposer à Israël un dialogue, même indirect, avec la centrale des fedajin. Les effets possibles des raids de mardi seraient suffisamment politiques de M. Rabin pour apporter quelque justification à son calcul.

1) Le fait qu'une centaine de personnes, dont des femmes et des enfants, aient été tuées risque d'exacerber les passions chez les Palestiniens. Leurs dirigeants pourraient être contraints à

### Les Israéliens auraient utilisé des bombes à retardement et des engins sophistiqués

Les bombardements aériens du mardi 2 décembre sur diverses régions du Liban ont été les plus meurtriers de ces dernières années. Selon les indications de diverses sources en provenance du Nord-Liban et de la région de Nabatieh (Sud-Liban), le bilan pourrait s'élever à plus d'une centaine de morts libanais et palestiniens. Le journal *l'Orient le Jour* cite ce mercredi matin le chiffre de cent onze tués et de cent quarante blessés. Les bombardements effectués dans le secteur des camps palestiniens de Nahr-El-Bared et de Badraïl après de Tripoli ont causé fait soixante-seize morts. Au sud-Liban, le nombre des morts s'élevait à une vingtaine. Selon l'agence palestinienne *Wafa*, deux enfants et dix-huit femmes se trouveraient parmi les morts, et quinze enfants et trente-sept femmes parmi les blessés. Le journal *Al Hayat* estime pour sa part que les « deux tiers des morts et des blessés sont des femmes et des enfants ».

Selon des informations recueillies dans la région de Tripoli, le nombre élevé des victimes serait dû au manque de précision des bombardements en raison de l'insécurité de la défense aérienne libanaise et palestinienne. Les bombes ont dû être lâchées à haute altitude. Les pilotes ne voulant pas se risquer à proximité des objectifs. D'autre part, on affirme de source libanaise compétente que des « bombes à retardement » ont été lancées par les appareils, et des engins sophistiqués tels que les bombes américaines Smart ont

été utilisés. Le commandement de l'armée a publié un communiqué mettant la population en garde contre les bombes à retardement et invitant les citoyens signaler tout objet suspect ; poste de gendarmerie le pli proché.

À TEL-AVIV, le ministre israélien de la défense, M. Shimon Peres, a déclaré ce mercredi matin, en réponse à une question de *Maariv*, que le bombardement de « bases de fedajin » mardi 2 décembre n'était qu'une opération préventive et non de représailles. « L'armée israélienne, a-t-il dit, agit fonction de renseignements obtenus et minutieusement contrôlés. Ces renseignements indiquent une concentration d'importantes effectifs de combattants dans les opérations contre Israël ». Les correspondants militaires israéliens ont écrit pour leur part que « l'organisation de commandement de l'organisation Al Saïqa, à Sud-Liban, a été détruite par les bombes israéliennes ». L'O.L.P. et un parc de véhicules, l'Organisation qui a été soigneusement atteinte, se trouvaient à Nabatieh, ajoutent les correspondants.

Dans la soirée de mardi, de tirs de roquettes à partir du territoire libanais ont été signalés contre les localités israéliennes frontalières de Kiryat-Shmonie Nahariya, Safed et Metoull. Selon un porte-parole palestinien, il s'agirait d'opérations de rétorsion motivées par les tirs israéliens de la matinée.

ERIC ROULEAU.

## A TRAVERS LE MONDE

### Argentine

UNE RECRUESCENCE DU TERRORISME EN ARGENTINE. DROITS EN ARGENTINE a provoqué la mort d'au moins vingt-quatre personnes, entre le 27 novembre et le 3 décembre, dans le village de Tucuman, dans le nord du pays, onze assassinats ont été perpétrés en deux jours. Une organisation, qui faisait appel à Dieu, la patelle (la mort), a revendiqué un attentat au cours duquel sept personnes ont trouvé la mort. Près de sept cents personnes ont péri de mort violente pour des raisons politiques depuis le début de 1975 en Argentine. — (A.F.P., A.P.)

### Republique Sud-Africaine

CINQ ETUDIANTS ont été arrêtés mardi 2 décembre à Johannesburg, et incarcérés en vertu de la loi sur la répression du communisme, qui autorise la détention d'un suspect pendant cent quatre-vingt jours sans jugement. L'une des personnes arrêtées est Clon Moss, ancien président du conseil des représentants des étudiants de l'université Witwatersrand de Johannesburg. — (U.P.F.)



(Dessin de KONK.)

### Canada

APRES QUARANTE-TROIS JOURS DE GRÈVE, les trois syndicats ont repris le travail le mardi 2 décembre. Le mot d'ordre de grève a été levé après ratification à une majorité de 60 p. 100 de la convention de travail. Les accords conclus samedi entre le syndicat des postes canadiens et l'administration des postes canadiennes. Ces accords prévoient une augmentation de 1,70 dollar du salaire horaire pour les trente mois à venir. Jusqu'à nouvel ordre, les Canadiens ne pourront pas envoyer de courrier vers l'étranger, indique-t-on au ministère des postes. — (A.F.P., Reuter.)

### Corée du Sud

SEPT ETUDIANTS SUCCOURENTS ONT ÉTÉ CONDAMNÉS mardi 2 décembre à des peines allant de quatre à dix ans de prison par un tribunal sud-coréen. Inculpés, comme leurs camarades, d'avoir violé un décret interdisant les activités anti-gouvernementales, treize autres étudiants ont été condamnés à des peines allant d'un an et demi à huit ans de prison. Il s'agit de catholiques accusés d'avoir créé un comité d'étudiants dans le cadre d'un « complot » visant à organiser des manifestations hostiles au régime. — (A.P.)

### Grande-Bretagne

LES DEPUTES NATIONALISTES GALLOIS à la Chambre des communes ont le mardi 2 décembre, un appel en faveur de la libération de M. Sean Pender, arrêté au cours des opérations de police lancées en octobre dernier contre les mouvements autonomistes bretons (*le Monde* du 23 octobre). Ils se déplacent la politique d'oppression du gouvernement français en Bretagne, et en particulier l'arrestation de ce dernier dirigeant modéré et respecté.

### Japon

TOKYO LAISSERA LES ETATS-UNIS UTILISER LEURS BASES AU JAPON comme ils l'entendent, dans l'éventualité d'un développement de la situation coréenne rendant nécessaire une intervention américaine, a déclaré mardi 2 décembre M. Meïtza Sakata, ministre d'Etat, directeur du bureau japonais de défense. « Je n'ai ajouté qu'il y aurait un pacte Corée-Japon que Washington y maintien-

### M. Gromyko rejette la proposition américaine d'une pré-conférence de Genève, sans l'O.L.P.

Le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Gromyko, a rejeté mardi 2 décembre, la proposition américaine de réunir, sans la participation de l'O.L.P. une conférence non officielle pour préparer la conférence de Genève sur la paix au Proche-Orient. Prenant la parole, au cours d'un dîner qu'il offrait à son homologue koweïtien, M. Sabah El Ahmed El Sabah, en visite officielle, M. Gromyko a critiqué ceux qui, « après que l'U.R.S.S. ait proposé la reprise de la conférence de Genève sur la paix au Proche-Orient, ont suggéré l'idée d'une réunion non officielle ». Selon ces personnes, a poursuivi M. Gromyko, une telle réunion équivaudrait que l'O.L.P. participe à la conférence elle-même.

« La seule façon correcte d'examiner le problème du Proche-Orient, a poursuivi M. Gromyko, est de convoquer la conférence de

Genève, à laquelle les représentants de l'Organisation de libération de la Palestine ont le droit d'assister à part entière ».

À JERUSALEM, le Parlement israélien s'est repoussé par 57 voix contre 31 une motion de défiance présentée par l'opposition nationaliste contre la décision du Conseil de sécurité de l'ONU de renouveler le mandat de l'ONU constituant une « très grave défaite politique pour Israël ». Au cours du débat, M. Rabin a accusé la Syrie, l'U.R.S.S. et l'O.L.P. de tenter de faire obstruction à toute initiative positive au Proche-Orient. « Au lieu de favoriser des négociations entre Israël et ses voisins, a-t-il dit, elles cherchent à entamer le problème palestinien, comme si ce problème était la cause fondamentale du conflit israélo-arabe ».

De notre correspondant

Washington. — En décidant d'accepter le compromis, approuvé ultérieurement par le Conseil de sécurité, sur la participation de l'O.L.P. au débat de janvier prochain sur le problème du Proche-Orient, et y compris la question palestinienne », M. Kissinger a pris un risque calculé. C'est en effet sur ses instructions que la délégation américaine aux Nations unies a renoncé à s'opposer à la déclaration de M. Malik, président du Conseil de sécurité, et à interpréter le vote de la majorité d'inclure les représentants de l'O.L.P. à participer à la discussion. Certes, le secrétaire d'Etat devra s'acquiescer le nombre de ses adversaires, notamment dans la Communauté juive de New York, mais les réactions dans la presse américaine et au Congrès semblent justifier son calcul. Des journaux comme le *Washington Post* ou le *New York Times*, par suspects de favoriser les Arabes, mettent en garde Israël contre une attitude trop négative. Justifiant le « risque prudent » pris par M. Kissinger, le *Washington Post* écrit que « rien ne pourrait être davantage O.L.P. qu'une attitude rigide ».

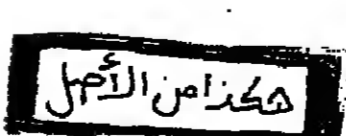
« Je ne suis pas sûr que M. Kissinger, qui perdrait une partie de ses appuis aux Etats-Unis... Même son de cloche dans le *New York Times*, qui souligne que le refus des Israéliens de participer aux dé-

bat de l'ONU est une « décision à court terme, contraire aux intérêts d'Israël ».

A dire vrai, une comparaison entre les editoriaux des journaux d'il y a un an avec ceux d'aujourd'hui fait ressortir à quel point l'opinion américaine a évolué au sujet des Palestiniens. A cet égard, les efforts de la propagande arabe, l'insistance manifestée par le président Sadate lors de sa récente visite aux Etats-Unis, n'ont pas été vaines.

De son côté, le département d'Etat a continué d'affirmer mardi que la décision de voter pour le compromis au Conseil de sécurité ne contredisait pas les engagements pris envers Israël, avec qui, dit-on, le gouvernement américain a été en contact étroit pendant toutes les négociations avec les autres membres de l'Instance internationale. La prolongation du mandat des forces des Nations unies dans le Golan, considérée comme « vaine » pour les perspectives de paix au Proche-Orient, impliquait de renoncer au veto. On rappelle que le Congrès américain a voté en faveur de la participation à la conférence de Genève, la note précise que, pour arriver à une paix durable, il faudra résoudre le problème palestinien, mais que seuls les participants à la Conférence de Genève peuvent inviter d'autres parties à la négociation. La conférence « préparatoire », dans l'optique américaine, se tiendrait sans l'O.L.P., mais « la question de sa participation à la conférence plénière qui suivra pourrait être abordée au cours de la réunion préparatoire ».

HENRI PIERRE.





PROCHE-ORIENT

Arabes et Israéliens deux ans après la guerre d'octobre

III. - La démilitarisation ou l'escalade

De notre envoyé spécial MICHEL TATU

Après avoir décrit la situation sur les fronts du Golan et du Sinaï, Michel Tatu a évoqué les conditions d'un règlement global du conflit (Le Monde, des 2 et 3 décembre). Le seul moyen pour Israël d'obtenir la paix est de s'engager à évacuer les territoires conquis en 1967.

Jérusalem-Le Caire. — Un moyen important qu'a Israël d'assurer sa sécurité, après la conclusion d'un traité de paix, est de demander la démilitarisation plus ou moins complète des territoires restitués. Or c'est là un des sujets qui sont le moins discutés en Israël : officiellement, parce que l'on « n'y croit pas » et que, par exemple, les petites zones démilitarisées prévues par les accords d'armistice de 1949, et la frontière avec la Syrie, ont toujours été violées par les uns et par les autres. Pourtant, ce scepticisme contredit l'insistance mise par les militaires israéliens à conserver le maximum de points d'observation avancés sur le Golan, des stations d'alerte autour des cols du Sinaï, etc. Et malgré les moyens modernes de détection tout le monde pourrait tricher impunément, à quoi bon chercher à voir ce qui se passe ?

Il est vrai que le manque d'intérêt pour la démilitarisation ne date pas d'hier. Dans une des rares études publiées sur le sujet, M. Tair Evron rappelle qu'en 1967, au moment de la première évacuation du Sinaï, le gouvernement israélien n'avait pas demandé la démilitarisation du territoire, ni annoncé que l'armée en masse de l'armée égyptienne le long des frontières du Néguev constituerait un *casus belli* ; seuls étaient considérés comme tels le blocus

du détroit de Tiran — ce qui se produisit en 1967 — et l'entrée d'armées arabes en Jordanie. Pourtant le Sinaï a bien été démilitarisé de facto par l'Égypte pendant près de dix ans, de 1967 à 1967. Avant d'y envoyer le gros de son armée un peu avant la fin de la guerre, elle avait permis à Israël de s'immobiliser et quelques dizaines de chars.

Il n'est pas difficile d'imaginer qu'une démilitarisation formelle du Sinaï sera obligatoirement partie d'un règlement de paix. Ce désert est essentiellement une zone tampon entre l'Égypte et son voisin de l'Est, quel qu'il soit, et l'on ne voit pas pourquoi il serait nécessaire d'y concentrer des troupes, sinon dans une intention agressive. Le président Sadate, dit-on au Caire, est prêt à accepter le moment venu, une démilitarisation au moins partielle de la zone, et d'ailleurs le dernier accord intermédiaire israélo-égyptien a été un pas dans cette direction : les forces égyptiennes à l'est du canal sont limitées, et le système d'inspection mis en place dans la région des cols pourrait préfigurer le contrôle futur de l'ensemble : à la fois inerte (avec les « senseurs » électroniques) et mobile, international — car les Américains présents pourront être complétés ou remplacés par d'autres contingents fournis par l'ONU — et national, les Israéliens demandant en tout état de cause à conserver un ou plusieurs postes d'observation, tel celui d'Oum-Khashiba.

Ao Caire, certains préféraient que ces stations nationales soient

remplacées par des patrouilles mixtes israélo-égyptiennes ; mais l'on semble admettre que la présence d'inspecteurs israéliens serait compatible avec la souveraineté égyptienne, surtout si elle va de pair avec une présence au moins symbolique d'inspecteurs égyptiens dans le Néguev.

Une expérience d'armements limités tentée précédemment entre l'Égypte et Israël n'a pas été heureuse. Il est vrai : l'avance vers le canal au cours de l'été 1970 des batteries de missiles Sam, en violation de l'entente intervenue sous l'égide de M. Rogers, et qui mit fin à la guerre d'usure, offrit aux troupes égyptiennes la couverture aérienne qu'il leur permit de traverser le canal trois ans plus tard. Mais il serait plus facile de contrôler une démilitarisation du désert, à l'est des cols du Sinaï par exemple, surtout si cette démilitarisation est quasi totale et interdit la construction de grands aérodromes, dépôts et autres ouvrages permettant le déploiement d'une armée. En cas de violation, Israël disposerait d'un temps suffisant

pour mobiliser et n'aurait pas de peine, militairement, à récupérer au moins la partie du Sinaï proche de ses frontières.

Les mêmes principes devraient s'appliquer au Golan, mais de manière encore plus rigoureuse, puisque la zone manque d'épaisseur. L'interdiction de toute construction militaire pourrait aller de pair avec le maintien d'ouvrages défensifs intervenant ou freinant toute pénétration hostile, tels que les fossés antichars déjà creusés par les Israéliens. Ces derniers seraient en droit, à aussi, d'exiger le maintien de postes d'observation, parallèlement à une inspection internationale formelle plus étroite. Sans doute le président Assad ne paraît-il pas prêt à accepter toutes ces conditions (il n'accepte pour le moment d'envisager une démilitarisation que si une zone égale est démilitarisée du côté israélien), mais il lui sera plus difficile de refuser les concessions le jour où il aura en face de lui un gouvernement prêt à restituer le Golan, et non pas à multiplier les colonies juives.

Pas d'armées arabes en Cisjordanie

La question du statut militaire de l'entité État palestinien créée en Cisjordanie et à Gaza ne peut être abordée dans les mêmes termes car, à moins que cet État ne soit intégré à la Jordanie — solution qui à la préférence de M. Rabin, il voudrait tout naturellement avoir ses forces armées sous peine d'être condamné à la condition d'État-croquis. Toutefois, le million d'Arabes qui vivent dans ces deux zones ne peuvent représenter une menace militaire pour les trois millions d'Israéliens, malgré l'implantation des frontières. Ainsi les « colonnes » israéliennes, tel l'ancien général Peled, préconisent-elles une solution intermédiaire : les forces de l'État palestinien ne seraient pas limitées, mais celui-ci s'interdit de recevoir sur son sol les armées d'autres États arabes. En cas de violations — alement détectables, par exemple, par des postes d'observation nationaux ou internationaux près des ponts du Jourdain — Israël ferait savoir qu'il y verrait un *casus belli* et n'aurait sans doute pas de peine à reprendre le contrôle du territoire jusqu'au Jourdain.

Rien n'indique encore que les Arabes soient « prêts » pour

accepter toutes ces conditions, qui impliquent notamment une évolution radicale de la philosophie de l'O.L.P. Mais les mêmes arguments d'ordre théorique en raison du refus des dirigeants israéliens de promettre la restitution des territoires occupés, même de préciser quelles frontières ils entendent conserver. Pourquoi ce refus ? Il n'est pas prouvé, comme on l'indique parfois, que l'opinion israélienne « n'est pas prête à accepter les concessions que par petits paquets ». Les sondages prouvent qu'une bonne partie de la population est prête à renoncer aux territoires en échange de la paix, et d'ailleurs la prudence derrière laquelle se réfugie le gouvernement connaît moins aux concessions qu'aux surenchères des « ultras ».

Un autre argument selon lequel une déclaration de non-acceptation serait contraire au principe traditionnel des négociations sans condition et conduirait les Arabes à demander toujours plus, n'est pas convaincant non plus : rien n'empêche Israël de monnayer durement les gages qu'il détient. Encore faut-il qu'il accepte l'idée de s'en dessaisir.

Vers les armements nucléaires ?

Enfin, l'autre branche de l'alternative ne peut être, une fois passés les effets bénéfiques et provisoires du dernier accord israélo-égyptien, que la poursuite de l'état de non-guerre ni paix que l'on a connu entre 1967 et 1973, et par conséquent, un nouveau recours des Arabes à la guerre.

Sans doute une telle perspective est-elle excitante avant les élections américaines et plus probablement avant les élections israéliennes en raison de l'attitude modérée du président Sadate et des insuffisances de l'Égypte en armements. Sans doute aussi la Syrie ne peut-elle faire la guerre toute seule ; son armement n'est d'ailleurs, quoi qu'on en dise, qu'à peine supérieur en quantité à celui qu'elle avait en 1973 ou 1974, et que celui d'Israël s'est considérablement accru. Mais tout indique qu'un nouveau conflit serait plus dangereux sur le plan international et plus meurtrier pour les

populations civiles. Celles-ci ont été relativement épargnées il y a deux ans, mais la Syrie n'en avait pas moins tiré quelques missiles sol-sol sur des kibboutzim israéliens, ce qui avait conduit Israël à exercer de sévères représailles contre l'économie syrienne et sur Damas. Depuis lors, la Syrie a reçu des missiles soviétiques Scud à plus longue portée (elle en détient de neuf à douze, selon les experts de Jérusalem) et Israël voit se dresser de plus en plus inquiétamment dans le vaste complexe — sévèrement gardé — près de Dimona, sur la route de la mer Morte, est devenu un secret de Polichinelle, éventé même par M. Colby, ancien

directeur de la C.I.A. On en parle aussi dans les milieux gouvernementaux de Jérusalem, puisque, selon une déclaration de M. Sablin faite à la conférence sur la guerre d'octobre, on assiste à « un effort non déclaré des pays arabes pour fabriquer ou obtenir des armes nucléaires ».

Le chef du gouvernement israélien s'empresse d'ajouter que « les

forces principales en présence dans le conflit resteront classées au cours des cinq ou six prochaines années » ; mais, précisément, quelles sont les forces « non principales », et qu'en sera-t-il après ce délai ? Or le passage à l'arme nucléaire ne sera que le début d'une longue escalade. Il faudrait à Israël beaucoup plus d'armes et de vecteurs que tous ses voisins réunis pour les dissuader de se lancer dans une aventure, alors que la témérité d'un seul d'entre eux suffirait à menacer l'État juif.

La seconde chance d'Israël

Faute d'un règlement d'ensemble, les perspectives à long terme sont donc fort sombres, mais celles du court terme ne le sont guère moins. L'État juif dépense aujourd'hui 22 milliards de livres israéliennes pour sa défense, soit, en monnaie constante, près de vingt fois plus qu'en 1966 et quatre fois plus qu'en 1972. La part du budget militaire dans le produit national brut est passée, en dix ans, de 10,8 % à 26,3 % cette année. Surtout, l'aide américaine finance 42 % de ce même budget, le montant des achats d'armes aux États-Unis ayant triplé au cours des trois dernières années.

Pendant combien de temps les États-Unis continueront-ils, comme l'écrivait récemment James Reston à « payer 2 milliards de dollars par an pour empêcher une impasse », en achetant les combattants avec les fonds d'un Trésor américain en difficulté ? Conscients qu'un nouveau conflit pousserait l'escalade un peu plus haut, et un jour jusqu'à un conflit nucléaire, rétorquent les Soviétiques dans la région et même en Égypte, provoqueraient un nouvel embargo pétrolier et de biens culturels avec les alliés européens, Washington ne va-t-il pas demander à son protégé de réduire ses prétentions ? C'est bien ce qui s'est passé avec les accords de désengagement négociés par M. Kissinger, qui tous ont entraîné des concessions israéliennes, mais, jusqu'à présent, les États-Unis n'ont pas demandé à Israël d'abandonner ses cartes à propos des frontières. Or ils sont en droit de savoir où l'État juif entend les mener, et l'on entend le dire, à mi-voix il est vrai, dans les couloirs de la conférence de Jérusalem.

La politique des petits pas aura, en tout cas, bientôt fait son temps, puisque les dirigeants actuels de Jérusalem n'envisagent pas de retrait, autre que symbolique, des hauteurs du Golan. Or il n'y aura pas de règlement d'ensemble sans règlement de la question des territoires occupés : autant la guerre de six jours a montré aux Arabes les dangers qu'entraînait une « danse du scalp » menée de manière irresponsable autour de l'État juif, autant celle de 1973 aurait dû convaincre Israël qu'il n'y aura pas de paix sans un retour aux frontières de 1967.

En même temps, cette guerre a rétabli l'équilibre militaire et psychologique entre les belligérants, et offert des conditions favorables à un règlement, qui ne se retrouveront pas de si tôt dans la région. En 1947, comme le note Nahum Goldmann (1), Israël a eu la chance de naître à la dernière minute, alors que la période coloniale se terminait à sa fin : quinze ans plus tard, on n'aurait jamais trouvé une majorité à l'ONU pour décider du partage de la Palestine occupée, volent unanime des Arabes. Aujourd'hui, l'État juif a enfin une chance sérieuse de se faire admettre par ses voisins, profitant d'une conjonction de dirigeants arabes modérés, d'une bonne situation militaire, de la protection américaine et de ce qui subsiste de détente Est-Ouest. Saura-t-il saisir cette seconde chance et se résoudre aux sacrifices nécessaires ?

FIN

(1) Dans son livre : *Où va Israël ?* (Calmann-Lévy).

baléares tunisie canaries sud marocain Afrique du sud usa mexique égypte bangkok
le tourisme français croît à la qualité de la vie en vacances
Des circuits, séjours ou circuits-séjours, tous frais compris, dans le monde entier.
Des avions réguliers, des hôtels sélectionnés, des petits groupes francophones.
Des détails dans les prestations et les services qui font la qualité de la vie.
Nous y croyons. Jugez-en grâce à nos 2 brochures hiver 75/76. Elles sont gratuites sur simple demande.
le tourisme français uc.77
96, rue de la Victoire 75429 Paris Tél. 285.38.38
32, avenue Félix-Faure 75015 Paris Tél. 285.38.38 poste 244
122, avenue Gabriel-Péri 93400 Saint-Ouen Tél. 285.38.38 poste 280
Succursales : CAEN, EVREUX, LE HAVRE, LILLE, ROUBAIX, ROUEN, BRUXELLES

Actuellement, l'un des meilleurs placements : les lithographies et gravures rares
Les véritables lithographies et les gravures en taille-douce constituent d'appréciables objets de collection : on en trouve tout partout et on peut se constituer un véritable capital à l'aide de dépensations modestes.
Arnaud de Vergre édite à tirage limité des gravures et des lithographies selon les méthodes artisanales traditionnelles. Grâce à la vente directe de l'éditeur à l'amateur d'art, il est possible d'acquiescer ces œuvres d'art des conditions extrêmement raisonnables (et même par mensualités de quelques dizaines de francs par mois). Ce n'est que lorsqu'elles sont de cette qualité que les lithographies et gravures peuvent prendre de la valeur avec les années. Vous pouvez obtenir une documentation complète avec reproductions en couleurs en renvoyant tout de suite le coupon ci-dessous.
GRATUIT Bon pour une documentation gratuite à renvoyer à : Arnaud de Vergre, 58, rue Poincaré, 92200 Neuilly-sur-Seine. Veuillez m'adresser une documentation gratuite en couleurs sur les lithographies et gravures à tirage limité. Lit. n. MD 12
NOM : \_\_\_\_\_
ADRESSE : \_\_\_\_\_
Code postal : \_\_\_\_\_
VILLE (en majuscules) : \_\_\_\_\_

Il y a une seule façon d'apporter de la paix et du silence dans nos villes, rendre de nouveau l'air respirable.
C'est que tous les moteurs deviennent électriques.
Beaucoup de gens conscients du problème de pollution, pensent que les transports en commun urbains faisant appel à des batteries d'accumulateurs sont un rêve impossible.
Mais ils ont tort.
La plus grande partie des autobus opérant au cœur des villes, les tourgonnettes de livraison et des taxis pourraient rouler sur batteries aujourd'hui.
Nous avons déjà mis en service à Manchester, Angleterre un bus de cinquante places, assurant un service journalier. Ainsi que cinquante fourgonnettes FT1 au cœur de Londres.
La technique qui peut faire de Paris la ville la plus propre et la plus calme d'Europe existe aujourd'hui.
Êtes-vous prêt à le faire ?
Appelez Chloride France, 88 Rue des Blancs Murs, B.P. No. 86, 94400 Vitry sur Seine, Tél. 677 26 37.
CHLORIDE

"Un western total", "Un opéra fabuleux", "la bible", "la terre promise", "Barmum"
JAMAIS LA CRITIQUE N'AVAIT ÊTE AUSSI IMAGINATIVE POUR PARLER D'UN ROMAN.
Colorado Saga, Un livre qui dépasse l'événement littéraire.
FLAMMARION



# DIPLOMATIE

## LA VISITE OFFICIELLE EN FRANCE DU CHEF

### « Le président Giscard d'Estaing nous paraît avoir l'esprit beaucoup plus décolonisé que ses prédécesseurs » nous déclare M. Ould Daddah

Nouakchott. — Souriant et calme comme toujours, le cheveu dru et la courte barbe un peu plus blancs, peut-être, le président Moktar Ould Daddah a bien voulu, à l'occasion des fêtes du quinzième anniversaire de l'indépendance de la Mauritanie, recevoir l'envoyé du « Monde ». En janvier 1973, c'est par une interview à notre journal qu'il avait annoncé sa décision de rompre les négociations sur la révision des accords de coopération avec la France. A la veille de sa visite à Paris, dont la préparation avait pourtant été marquée de quelques malentendus d'ordre protocolaire, il nous a confirmé que les rapports des deux pays s'étaient considérablement améliorés. C'est dans une autre direction, celle du Sahara occidental, que se tournent désormais les regards des Mauritanais.

« M. le président, il y a deux ans et demi, vous aviez donné un entretien au Monde à un moment difficile des relations franco-mauritanaises. Peut-on dire que votre visite à Paris consacre leur amélioration ?

— Les rapports de nos deux pays sont effectivement bien meilleurs. Le président Giscard d'Estaing nous paraît avoir l'esprit beaucoup plus décolonisé que ses prédécesseurs. Nous l'avons constaté au ton de ses remarques après la remise des lettres de créance de notre nou-

vel ambassadeur. Aussi avons-nous reçu très cordialement M. Daddah, lorsqu'il est venu ici. « Nous n'avons plus l'esprit décolonisé, lui avons-nous dit, et vous avez beaucoup plus l'esprit décolonisé. » Je crois que nous avons vraiment parlé sans arrière-pensée.

— Peut-on dire qu'il n'y a plus de tout de contentieux entre nos deux pays ? Les problèmes posés par la nationalisation de la Miferna, par exemple, sont-ils tous réglés ?

— Tout n'est pas réglé. Mais il ne s'agit pas d'un contentieux. Nous discutons avec les anciens actionnaires les questions d'indemnisation. Ils demandent bien sûr beaucoup plus que ce que nous pouvons payer. Mais nous finirons par trouver une solution. En attendant, nous considérons comme un fait très positif que la stabilité du personnel français soit demeurée à son poste. Il est vrai que nous avons intégralement maintenu les avantages dont il bénéficie.

— Le personnel mauritanien n'a-t-il pas protesté ?

— Nous avons eu des discussions au sein des organisations syndicales. Nous lui avons expliqué la situation.

— Les avantages que vous escomptez de la nationalisation de la Miferna ne se sont-ils pas trouvés affectés par le ralentissement de la demande mondiale de minerai de fer ?

— Pour le moment, la diminution des quantités livrées a été compensée par la majoration du prix. Mais elle est importante puisque l'extraction ne dépassera pas, cette année, 9 millions de tonnes contre 12 millions en 1974. Si la conjoncture économique internationale continue de se détériorer, cela nous posera des problèmes dans l'avenir. Mais pas pour 1975 ni 1976.

— Ne trouvez-vous pas finalement un avantage à la diminution de l'extraction dans la mesure où le gisement en exploitation doit être épuisé dans un avenir relativement prochain ? N'a-t-on pas dit que la Miferna avait mis les bouchées doubles, dans la perspective de la venue à expiration de sa concession ?

— Au rythme actuel, nous avons onze ans d'exploitation devant nous. Mais ensuite nous exploiterons d'autres gisements.

— On a découvert un procédé d'enrichissement à sec à un prix beaucoup plus raisonnable que ce que l'on avait redouté.

— Mais qui implique d'énormes investissements ?

— Oui, mais nous pensons que d'ici à la fin des études nous aurons trouvé les moyens de financement nécessaires, qui sont de l'ordre de 400 à 500 millions de dollars. De toute façon nous avons, comme je vous l'ai dit, dix années au moins devant nous.

— En dehors du fer, quelle est la principale source de revenus de la Mauritanie ?

— La pêche ; il existe sur nos côtes des possibilités considérables et nous étudions les moyens de les préserver. Vous savez qu'opèrent tout près d'ici des bâtiments dont je ne préciserai pas davantage la nationalité. Ils ont des radars qui repèrent nos vedettes de surveillance des quilles quittent le port et ils prennent aussitôt le large.

— En dehors de ce conflit, celui de l'Angola, Comptes-vous reconnaître le M.P.L.A. ?

— Compte tenu de notre idéologie, une telle reconnaissance pourrait paraître logique, mais nous ne voulons pas être systématiquement ; nous attendrons pour prendre une décision que la situation se clarifie.

— C'est un sujet que je préfère ne pas aborder. En parler ne peut que compliquer les choses.

— Et la présence du Front Polisario dans la région méridionale ne constitue-t-elle pas un obstacle au rattachement ?

— Entre Sahariens authentiques ou s'arrange toujours.

— En dehors du Sahara, il existe en Afrique un autre conflit, celui de l'Angola. Comptes-vous reconnaître le M.P.L.A. ?

— Compte tenu de notre idéologie, une telle reconnaissance pourrait paraître logique, mais nous ne voulons pas être systématiquement ; nous attendrons pour prendre une décision que la situation se clarifie.

— Comptes-vous sur l'O.U.A. pour parvenir à une issue ?

— L'O.U.A. a rendu de grands services. Il est significatif qu'un des étudiants après avoir analysé mon rapport ? ont trouvé des éléments qui leur donnaient satisfaction.

— Pour en venir à la politique intérieure, votre action a souvent été critiquée par des Mauritanais opposés à l'étranger, notamment par des étudiants. Qu'en pensez-vous ?

— Lors du quatrième congrès de notre parti, la quasi-totalité des étudiants après avoir analysé mon rapport ? ont trouvé des éléments qui leur donnaient satisfaction.

— Par exemple ?

— La nationalisation de la Miferna, la sortie de la zone franc.

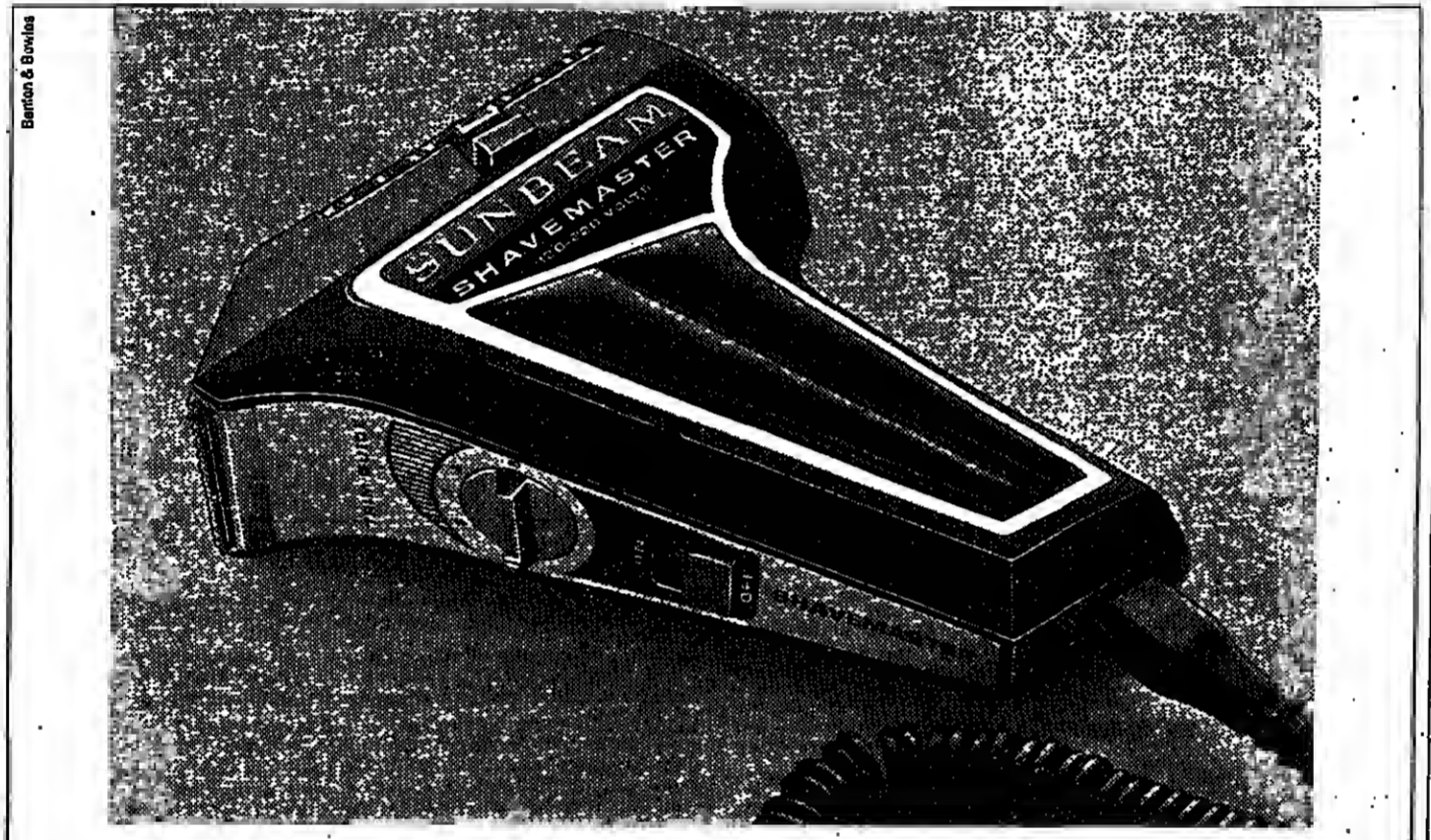
— Vous avez encore cependant des détracteurs.

— Il y a toujours des exceptions qui confirment la règle. L'unanimité, d'ailleurs, je n'y crois pas. Je ne fais pas un malheur de l'attitude des jeunes. En un sens elle est normale.

— Y a-t-il un sujet dont vous auriez aimé parler et sur lequel je ne vous ai pas interrogé ?

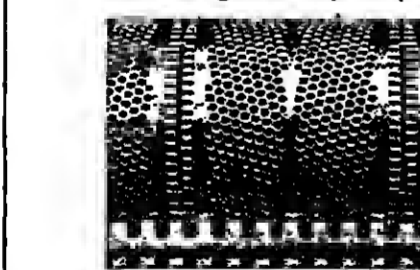
— La collaboration arabo-africaine. Je la crois absolument indispensable. Et nous sommes à la meilleure place pour le comprendre.

Propos recueillis par ANDRÉ FOUNTAINE.



### VOICI LE PLUS PERFECTIONNE DES PRODUITS DE BEAUTE POUR HOMME.

Etre bien rasé, se sentir bien rasé, c'est une espèce d'état de grâce. Un état où on se sent propre, frais, léger, bondissant. C'est ce que vous apportera, à chaque rasage, le dernier rasoir de Sunbeam. Parce que tout y a été conçu pour que le rasage soit parfait. Chaque rasage. Regardez-le un peu de près.



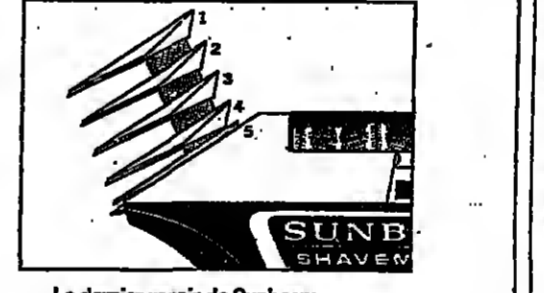
La grille : fine, solide et bien dessinée. Une grille fine, c'est bien ; c'est même indispensable. Tous les rasoirs vantent la finesse de leur grille. Seulement, une grille fine ça casse facilement. Tandis que la grille du rasoir Sunbeam est soutenue par des arceaux d'acier.

Elle est donc à la fois solide et très fine même (50 microns). Quant au dessin de la grille, il a été étudié pour ne laisser aucune chance à vos poils, qu'ils soient courts ou plus longs. C'est pour cela que vous voyez des alvéoles, pour les poils courts, et des fentes, pour les poils plus longs.

Un moteur qui tourne à 9.700 tours/minute. C'est très simple, plus un moteur tourne vite, plus le poil est tranché net. Et 9.700 tours/minute, c'est beaucoup plus vite que les autres rasoirs.

Une nouvelle tondeuse qui s'adapte à tout. Pour la première fois, un rasoir électrique est équipé d'un guide de tondeuse réglable sur 5 positions. Vous réglez ce guide suivant la longueur souhaitée, et vous taillez vos moustaches, barbe et autres favoris, impeccablement. C'est une exclusivité Sunbeam. Quand vous aurez le dernier rasoir de Sunbeam en main, vous aimerez aussi sa forme, car votre main le tient

tout naturellement, sans effort. Et vous verrez que tous ces perfectionnements ne sont pas des gadgets. Que votre confort tient à tout cela.



Le dernier rasoir de Sunbeam coûte 359 F. Votre bien-être ne le vaut-il pas ? Le dernier rasoir de Sunbeam s'appelle le SM 9.



Voici la liste des spécialistes chez qui vous trouverez déjà le SM 9.

11. Carrefour « Electro-Ménage »	20. M. J. Duval	29. M. J. Duval	38. M. J. Duval
12. M. J. Duval	21. M. J. Duval	30. M. J. Duval	39. M. J. Duval
13. M. J. Duval	22. M. J. Duval	31. M. J. Duval	40. M. J. Duval
14. M. J. Duval	23. M. J. Duval	32. M. J. Duval	41. M. J. Duval
15. M. J. Duval	24. M. J. Duval	33. M. J. Duval	42. M. J. Duval
16. M. J. Duval	25. M. J. Duval	34. M. J. Duval	43. M. J. Duval
17. M. J. Duval	26. M. J. Duval	35. M. J. Duval	44. M. J. Duval
18. M. J. Duval	27. M. J. Duval	36. M. J. Duval	45. M. J. Duval
19. M. J. Duval	28. M. J. Duval	37. M. J. Duval	46. M. J. Duval

### Le Sahara occidental : « Une grande cause nationale »

— En politique étrangère, votre problème principal est bien entendu celui du Sahara occidental.

— Je l'ai mis en tête de mon message à la nation, à la place habituellement réservée à la politique intérieure. Le retour du Sahara occidental à la Mauritanie est devenu une grande cause nationale, comme vous avez pu le constater ici.

— Lors de votre voyage de retour à la Mauritanie, vous n'oubliez pas la totalité du territoire du Sahara occidental ?

— Non, nous avons conclu, comme vous le savez, un accord avec le Maroc, qui définit des zones d'influence. Elles dessinent le futur partage.

— L'accord que vous avez conclu avec Rabat et Madrid ne va-t-il pas à l'encontre de la résolution des Nations unies concernant l'autodétermination des Saharais ?

— Je suis étonné qu'à l'extérieur un éminent spécialiste des positions exprimées par les vrais Saharais. Celle du Front Polisario est souvent exposée par les médias, mais au sud du Sahara la population entière a manifesté le désir de se faire rattaché à la Mauritanie. Des notabilités passent la frontière. La dernière personnalité du Sahara, le vice-président de la Jamaa, est venue ici pour exprimer son accord avec nous, tandis que la première allié au Maroc. Chaque jour, de nouveaux Saharais rejoignent le Front pour le rattachement à la Mauritanie.

— Croyez-vous que l'Algérie, qui s'est beaucoup engagée dans cette affaire, puisse assister sans réagir à la mise en application d'une solution à laquelle elle n'aurait eu aucune part ?

### M. HENRI RAHARIJAONA EST NOMMÉ AMBASSADEUR DE LA RÉPUBLIQUE MALGACHE EN FRANCE

M. Henri Raharijaona, précédemment ambassadeur de la République malgache aux Etats-Unis, a été nommé ambassadeur en France le mardi 4 décembre. Il succède à M. Arnold Rajonmarivo, qui avait été nommé à ce poste en novembre 1973.

En le 13 octobre 1932, M. Henri Raharijaona a été, de 1960 à 1963, directeur du cabinet du garde des sceaux. De 1963 à 1971, il a exercé les fonctions de magistrat et est ancien premier président de la cour d'appel de Tananarive. En 1971, il a été nommé secrétaire d'Etat aux affaires étrangères avant d'exercer, depuis 1972, les fonctions d'ambassadeur à Washington.

### LES PIÈGES DU REVEILLON

De fausses truffes noires, du foie gras (presque) sans foie gras, du saumon rose, des chocolats « déguisés », Gault et Millau démontent les pièges de tous les produits du Réveillon et vous donnent aussi leurs meilleures adresses dans la France entière. Le Nouveau Guide Gault-Millau, numéro de décembre.

un document historique fondamental

Pour la première fois traduit du chinois dans leur intégralité

TOUS LES TEXTES DISPONIBLES SUR LES 10 PREMIERES ANNEES DE LA REPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

**MAO TSE-TOUNG**  
Edition intégrale 1949-1958

avec introductions et notes

**CERF** aux Communes populaires de la réforme agraire

512 pages 85F

مكتبة الناصر



# DIPLOMATIE

## DE L'ÉTAT MAURITANIEN

### PORTRAIT

### L'obsession de l'indépendance nationale

Ce quinquagénaire aux traits fins, au visage affable éclairé par un sourire un peu mélancolique, porte avec élégance un collier de barbe grisonnante. Le regard est empreint de douceur, et les yeux, très mobiles, se posent sur l'interlocuteur avec un humour teinté d'indulgence. Pourtant, M. Ould Daddah est doué d'une volonté peu commune dont il a donné maintes preuves depuis près de vingt ans qu'il est au pouvoir.

Comme les présidents Senghor (Sénégal), Houphouët-Boigny (Côte-d'Ivoire) et Aïdjo (Cameroun), M. Moktar Ould Daddah appartient à la première génération de leaders politiques issus de la décolonisation en Afrique. Comme ses « grands aînés », il a exercé le pouvoir dès l'époque de la loi-cadre Defferre de juin 1956, et recueilli dans l'héritage colonial.

Né en 1924 dans une famille maraboutique de la région de Boutimilit, dans l'Amirat du Trarza, il est parvenu à concilier la tradition islamique et la culture occidentale, sans jamais renier ni l'une ni l'autre. Musulman convaincu, d'une piété fervente, il connaît particulièrement bien la littérature et la civilisation arabes. Il a suivi avec assiduité les cours de la médina de sa ville natale, puis ceux de l'École des Iles de Châlons de Saint-Louis du Sénégal, où il apprit la langue française, avant de devenir interprète dans l'administration coloniale, puis élève de l'École nationale des langues orientales vivantes.

Comme M. Léopold Senghor, il épousa une française, dont il fit la connaissance sur les bancs de la faculté de droit, quelques années après qu'il eut passé son baccalauréat à Nice. C'est à ses côtés qu'il découvre la littérature classique, les auteurs modernes — au premier rang desquels Saint-Exupéry, dont il apprécie les descriptions du Sahara et des hommes qui l'habitent, — ainsi que la musique européenne. C'est avec elle qu'il fréquente les cercles intellectuels de gauche, dans les temps desquels se trouvent ses plus anciens et plus fidèles amis.

#### Les fruits de l'obstination

Après avoir passé sa licence en droit, il revient en Afrique et entre comme avocat stagiaire à l'étude de M. Bousiers Palun, un des maîtres du barreau dakarais, qui devait ultérieurement faire une carrière de diplomate, d'abord comme ambassadeur du Sénégal, puis comme représentant de l'Ordre souverain de Malte.

En 1967, il entre dans la vie politique en se présentant aux élections à l'Assemblée territoriale mauritanienne. Candidat de l'Adras, région septentrionale, il est élu sans difficulté. Mettant immédiatement en accord ses principes et sa politique, il ne dissimule point l'inquiétude que suscite chez lui l'aggravation du conflit algérien. Nommé vice-président du conseil de gouvernement en mai 1967, il ne cesse jusqu'à la prochaine proclamation de l'indépendance de son pays, trois ans plus tard, de mettre en garde les dirigeants français contre les conséquences du drame algérien sur leurs rapports avec les États sud-sahariens. Cette attitude, dit-on, agaçait quelque peu le général de Gaulle, qui témoignait cependant d'une grande estime pour cet interlocuteur obstiné jusqu'à l'entêtement.

Devenu chef de l'État en novembre 1969, élu président de la République en août 1981, réélu en 1988 et en 1975, il peut être considéré comme le véritable fondateur de la République islamique de Mauritanie, État que les dirigeants des anciennes fédérations d'A.O.F. et d'A.E.F. portèrent sur les bords baptisés, alors que Rabat lui déniait à l'époque tout droit à l'existence, et exigeait son rattachement pur et simple au royaume chérifien.

L'expansionnisme marocain n'est plus qu'un mauvais souvenir, puisque Rabat et Nouakchott sont aujourd'hui d'accord pour se partager le Sahara espagnol. En dépit de sa probité et de son dévouement à l'État, le président Ould Daddah a dû faire face, depuis son accession à la magistrature suprême, à diverses constatactions. Il a triomphé de celle des « vieux turbans », qui lui reprochaient son progressisme et son égalitarisme, dangereux, à leurs yeux, pour la sauvegarde des traditions. En effet, en prenant appui sur les cadres du parti unique, il a mis au pas les émirats et leurs quartiers. En revanche, il n'est pas encore parvenu à réduire au silence, ou à rallier entièrement, les éléments les plus radicaux de la jeunesse, partisans d'un système parlementaire qu'il considère, pour sa part, comme totalement inadéquat aux réalités mauritanienne. C'est avec une certaine amertume qu'il ressent la défiance des jeunes, car il considère que son action politique, dominée par l'obsession de l'indépendance nationale, devrait lui valoir une image de marque incontestée de leader progressiste.

PHILIPPE DECREAENE.

### «Il ne suffit pas de parler, il faut parler juste»

(Il is not enough to speak: but to speak true. Shakespeare - Le Songe d'une nuit d'été)

### ...surtout lorsqu'on fait des citations

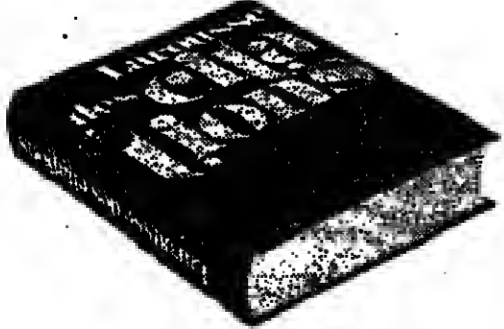
Voici donc, pour les amateurs d'exactitude, un important recueil de plus de 12 000 citations, tirées de l'ensemble des littératures universelles, des textes sacrés, des mots historiques.

- De vraies « citations », c'est-à-dire des textes brefs.
- Des citations authentiques, avec leurs références, et pour chaque citation issue du latin, de l'allemand, l'anglais, l'espagnol, l'italien et le provençal, traduction française et texte original.
- Classement alphabétique des auteurs, et important index des idées mères, donc recherche réduite au minimum.

### LAROUSSE DES CITATIONS

françaises et étrangères

un volume relié (17,5 x 23 cm), 912 pages.  
chez tous les libraires



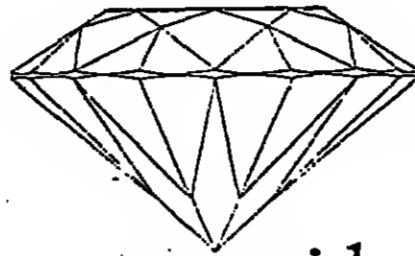
## Sachez offrir

COMPTOIR D'ORLÉANS  
114, av. du Gal.-Leclerc  
Paris 14<sup>e</sup>

LEROY  
4, fg Saint-Honoré  
Paris 8<sup>e</sup>

COMPTOIR DES 4 RUES  
82 bis, rue Gabriel Péri  
93 Saint-Denis

BIJOUTERIE BABYLONE  
2, rue de Babylone  
Paris 7<sup>e</sup>



COMPTOIR DE ST-CLOUD  
2, pl. de la Porte de St-Cloud  
Paris 16<sup>e</sup>



ces bijoutiers vous aident à choisir ce que vous aimerez à deux



## entrez à C&A, C&A vous changera

\* C&A, le nouveau grand magasin de la mode pour femmes, hommes et enfants



Woolmark: la laine vraie.



costume  
pure laine vierge  
veste 2 poches plaquées  
pantalons poches italiennes  
bleu ou brun

520 F

rivoli-châtelet, maine-montparnasse, boulogne, vélizy 2, uis 2, rosny 2, créteil-soliel



# DIPLOMATIE

## LE VOYAGE DE M. FORD A PÉKIN

### La rencontre avec M. Mao Tse-toung n'a pas mis fin à la morosité de la délégation américaine

Le président Ford a eu, mercredi matin 3 décembre à Pékin, un second entretien avec M. Teug Hsiao-ping, premier vice-premier ministre chinois. Il a déclaré aux journalistes que sa rencontre, mardi, avec M. Mao Tse-toung, avait donné lieu à « une conversation importante sur de nombreuses questions intéressant la scène internationale et nos relations bilatérales ».

Pékin. — Le moment le plus important du séjour de M. Ford est passé, puisque le président a conversé, mardi soir 2 décembre, près de deux heures avec le président Mao Tse-toung. Le *Quotidien du peuple* de mercredi publie en première page une grande photographie de l'entrevue. Mais le ton général de cette seconde visite en Chine d'un président américain paraît être d'ores et déjà donné, et l'impression de la plupart des observateurs est qu'il se termine d'un brin de morosité.

Particulièrement caractéristique est la manière dont la délégation américaine a choisi de rendre compte de l'entrevue de MM. Ford et Mao Tse-toung. Commencée vers 18 h. 30, la rencontre s'est achevée vers 18 h. 20, et la foule de journalistes américains, qui accompagnent le président à commencer à assiéger le centre de presse organisé par la Maison Blanche pour obtenir un minimum d'informations. Ne voyant rien venir, tout le monde s'accorda une trêve pour aller voir, avec M. Ford, sa femme et sa fille, le spectacle de ballet révo-

De notre correspondant

lutionnaire offert par les autorités. Et l'attente recommença... Ce ne fut qu'un peu avant 23 heures que le porte-parole de la Maison Blanche, M. Nessen, publia une « déclaration du gouvernement chinois » — en fait une dépêche de l'agence Chine nouvelle — qui donnait, indiquait-il, une « honnête description » de ce qui s'était passé. La dépêche indique que les deux présidents ont eu « des discussions sincères et significatives sur un large éventail de problèmes dans une atmosphère amicale ».

Il fut impossible d'obtenir un mot de plus de M. Nessen, non plus qu'une explication sur ce procédé très étrange et sans précédent qui consiste, pour la Maison Blanche, à laisser à une agence étrangère le soin de rendre compte des activités du président. On sait que les dirigeants chinois exigent toujours de leurs hôtes une grande discrétion dans ce genre de circonstances. Il n'en reste pas moins que la démarche américaine laisse le fâcheux sentiment qu'on préfère se cantonner dans un silence prudent et abandonner aux autorités chinoises la responsabilité de leurs appréciations.

Que le président Mao, comme on devait l'apprendre d'autre part, ait raccompagné ses hôtes jusqu'à la porte, cela fait partie de la politesse chinoise. Mais il y a tout lieu de croire qu'il s'est montré aussi sévère dans ses jugements sur la situation internationale que dans la sombre analyse qu'il en avait donnée en octobre devant M. Kissinger. L'impression que la délégation

américaine se trouve sur la défensive face à ses interlocuteurs chinois est confirmée par les rares indications qui filtrent sur les autres conversations. Les collaborateurs de M. Ford n'ont cessé, en effet, d'affirmer qu'ils veulent bien entendre les thèses chinoises sur la détente, mais, les Etats-Unis ne sont pas prêts pour autant à changer de politique.

Si chacun parle volontiers de « franchises », il n'est pas sûr, dans ces conditions, qu'un véritable dialogue « constructif » parvienne à se mener. Mardi soir déjà, certains commençaient à s'interroger sur l'utilité véritable de ce voyage. M. Kissinger n'avait-il pas déjà entendu il y a quelques semaines les mêmes discours ? Il n'y a guère de doute que l'on trouve davantage du côté chinois à faire la connaissance du chef de l'exécutif américain. Le bruit d'un départ possible de M. Kissinger dans les prochains mois court avec assez d'insistance pour que M. Ford retire de sa visite directe avec le président.

Il est moins sûr, à en croire les observateurs qui l'accompagnent, que M. Ford retire de sa visite tous les avantages qu'il pouvait en espérer sur le plan de la politique intérieure. Des millions de respectueux aux Etats-Unis ont pu le voir prononcer lundi soir un discours jugé d'une grande platitude. D'aucuns déclinent sur son visage des signes de « préoccupation » au fur et à mesure que les conversations avancent. La manière dont il a été rendu compte de son entrevue avec le président Mao n'est pas de nature à corriger cette impression.

ALAIN JACOB.

### Déception à Hanoi à l'issue des discussions avec la délégation française

Hanoi (A.F.P.). — La délégation française, dirigée par M. de Courcel, a quitté Hanoi mardi 2 décembre, à l'issue d'entretiens qui ont déçu les dirigeants vietnamiens.

Selon des renseignements puisés à bonne source, le premier ministre nord-vietnamien, M. Pham Van Dong, dûment mandaté par les autres responsables, avait abordé ces négociations dans un esprit particulièrement ouvert. Vendredi, il avait effectué une démarche insolite en se rendant à l'ambassade de France pour y échanger avec la délégation française. Bouleversant les habitudes d'un protocole très strict en y restant plus longtemps que prévu, il avait donné à l'issue de cette réception

une chaleureuse accolade au responsable de la délégation française.

On pouvait alors penser que l'histoire d'une paix manquée — pour reprendre les termes autrefois utilisés par M. Sainteny — faisait effectivement partie du passé, comme l'ont souhaité et le réclament les responsables de Hanoi. Le 1<sup>er</sup> mai 1973, le premier ministre, apostrophant le correspondant de l'A.F.P. à l'issue d'un meeting populaire, avait demandé : « Alors, que fait la France ? » Or le communiqué commun (*le Monde* du 2 décembre) montre que les discussions n'ont abouti qu'à un règlement d'affaires consulaires auquel il était possible de parvenir sans déplacer des délégations de haut niveau.

Tant du côté vietnamien que parmi certains membres de la délégation française, le lacanisme communiqué a surpris. Les autorités nord-vietnamiennes auraient souhaité un communiqué « plus chaleureux » qui aurait permis d'affirmer que l'on faisait table rase de la guerre d'Indochine, même si le protocole d'accord financier pour l'exercice 1975, qui va être inessamment signé à Hanoi, a toutes les chances, par son volume qui devrait presque doubler, de démontrer que Paris ne se désintéresse pas totalement des affaires du Sud-Est asiatique. Il semblerait, aux yeux des Vietnamiens, qu'un peu moins de rigidité dans la négociation aurait en autant de prix que quelques millions de francs.

## NATIONS UNIES

### Vingt pays présentent un projet de résolution en faveur de l'autodétermination du Sahara occidental

En application de l'accord tripartite signé à Madrid le 14 novembre dernier, divers services militaires du Sahara occidental ont été pris en charge par des militaires et des fonctionnaires marocains et mauritaniens. D'après certains journaux espagnols, le roi Hassan II serait attendu prochainement à El Aïoun. L'évacuation de l'armée espagnole se poursuit et la majorité des effectifs auront quitté le territoire avant la fin du mois. Selon le

quotidien *Informaciones*, il n'y aura plus un seul soldat espagnol au Sahara occidental le 19 janvier. Enfin, deux faits nouveaux illustrent la tension entre Alger et Rabat : les employés de la compagnie Air Algérie ont décidé de boycotter les appareils de Royal Air Maroc, et une émission intitulée « La voix du Sahara libre » a fait son apparition à la radio algérienne. Diffusée en arabe, elle paraît réalisée par des membres du Front Polisario.

Nations unies (New-York). — Vingt pays ont présenté mardi 2 décembre à la commission des

De notre correspondant

territoires sous tutelle, qui discute de la décolonisation du Sahara occidental, un projet de résolution réaffirmant l'attachement des Nations unies au principe de l'autodétermination et soulignant la responsabilité de la puissance administrante, c'est-à-dire l'Espagne, en ce qui concerne la garantie de la libre expression de la volonté des habitants.

Le projet demande à l'Espagne de prendre immédiatement les mesures nécessaires pour que les personnes originaires du territoire puissent exercer librement, sous le contrôle de l'ONU, leur droit à l'autodétermination. En revanche, il ne dit rien sur le récent accord de Madrid entre l'Espagne, le Maroc et la Mauritanie. Selon les rumeurs qui circulent dans les couloirs des Nations unies, l'Algérie aurait souhaité que cet accord soit explicitement condamné. Elle se serait heurtée à l'opposition de certains pays africains, soucieux de ne pas accroître les divisions qui sont fait jour à ce sujet en Afrique. La commission avait en effet été saisie quelques jours plus tôt d'un texte plus favorable au Maroc et à la Mauritanie qui avait comme coauteurs trois pays africains : le Sénégal, la Tunisie et le Zaïre. L'Algérie serait également déçue par le fait qu'un seul pays arabe, la République démocratique et populaire du Yémen, figure parmi les coauteurs du projet favorable à l'autodétermination.

Bien que l'adoption du nouveau projet par la commission ne fasse aucun doute — on estime qu'il devrait recueillir plus de 90 voix, donc une large majorité, — il n'est pas impossible que

### LE GOUVERNEMENT DU FRETILIN « DESIRE » ETRE REPRESENTÉ AU SEIN DE L'ORGANISATION

Le secrétaire général de l'ONU a reçu mardi 2 décembre un télégramme daté du 29 novembre exprimant le « désir » du gouvernement de la République démocratique de Timor oriental d'être admis à l'ONU. Ce télégramme, qui est signé par M. Francis Xavier De Amarel, président du FRETILIN et président de la République, ne demande cependant pas officiellement l'admission du territoire à l'ONU.

De son côté, le gouvernement portugais a demandé à l'ONU d'intervenir pour protéger la vie et les droits du peuple de Timor en même temps que la paix et la sécurité internationales.

Dans une lettre adressée mardi au secrétaire général, le représentant de Lisbonne déclare que le Portugal, en tant que puissance administrante, ne peut pas accepter les revendications d'indépendance ou d'intégration dans des Etats tiers qui ne sont pas conformes aux principes d'autodétermination. Il condamne toute intervention militaire à Timor. Lisbonne demeure prêt à organiser une conférence des partis timorais.

« A DILLI, le FRETILIN s'est tenu à une attitude massive contre la capitale et lance un appel au monde pour que cesse la « criminelle agression » indonésienne. — (A.F.P., Reuters.)

Le Monde des Philatélistes

## Estimez-vous votre entreprise "trop petite" pour un ordinateur IBM?

...Ce distributeur d'accessoires pour outillage qui emploie 30 personnes en utilise un.



SUPRATEC, une entreprise spécialisée dans la distribution d'accessoires pour outillage et machines-outils. Effectif : 30 personnes. M. Jean Jestin, son responsable, est venu à l'informatique, il y a deux ans, pour améliorer

l'exploitation de son entreprise. Il s'est donc progressivement pris en charge l'ensemble de la gestion : prises de commandes, facturation, relances, commissions des représentants, statistiques commerciales, comptabilité « clients » et « fournisseurs », gestion des stocks, comptabilité

générale et paie du personnel.

Pour M. Jestin, l'informatique n'est pas un grand mot, mais une réalité quotidienne qui améliore de façon sensible le rythme de traitement des documents, la qualité du service fourni à ses clients, et favorise une gestion plus rigoureuse et plus globale de l'entreprise.

Ce que l'ordinateur fait chez ce distributeur d'accessoires pour outillage, il peut le faire dans toutes les entreprises de taille comparable. Pourquoi pas dans la vôtre ?

## IBM Pour les petites entreprises comme pour les grandes.

Division des Systèmes de Grande Diffusion - Soc 6002 - 21 rue des Bourdonnais - 75001 Paris

## AMÉRIQUES

### Chili

### LE MIR DÉMENT AVOIR CONDAMNÉ A MORT SES DEUX DIRIGEANTS REFUGIÉS DANS DES AMBASSADES

Le *Mercurio*, principal quotidien de Santiago a récemment publié un communiqué attribué au comité central du MIR, lequel deux des principaux dirigeants de ce Mouvement de la gauche révolutionnaire, MM. Andrés Pascal Allende et Nelson Gutiérrez, ont été condamnés à mort par leur organisation.

Le comité extérieur du MIR, à Paris, a publié le lundi 2 décembre un communiqué qualifiant de « mensonge » et de « provocation » le texte du *Mercurio*.

« Nous nions toute réalité à cette manœuvre par laquelle la fante chilienne pense pouvoir assassiner Andrés Allende, meneur déjà dénoncé par l'ambassadeur de Costa-Rica à Santiago. Nous faisons appel à la vigilance de l'opinion publique et des organisations internationales afin d'éviter de nouveaux assassinats », déclare le MIR. — (A.F.P.)

[Récemment, la fante militaire de Santiago a tenu d'accablantes l'idée que plusieurs dizaines de personnes — dont certaines avaient, auparavant, été vues dans des prisons — ont été exécutées au Chili, et dont les familles étaient depuis sans nouvelles, — étaient mortes en réalité lors de règlements de comptes politiques. Le Comité de coopération pour la paix et l'action président démocrate-chrétien, M. Eduardo Frei, avait, en vain, demandé à la Cour suprême de se pencher sur cette affaire dite des « cent dix-neuf disparus ».

Les auteurs du communiqué annonçant la condamnation à mort des deux dirigeants du MIR ont peut-être estimé que leur texte serait crédible, parce que le Mouvement de la gauche révolutionnaire avait condamné les responsables politiques de la gauche chilienne qui avaient cherché asile dans des ambassades après le coup d'Etat du 11 septembre 1973.]

LE PARTI SOCIALISTE français dénonce « la répression de masse fondée sur la violence », qui s'exerce au Chili, et s'élève notamment contre « les arrestations de Manuel Dinamarca, ancien secrétaire général de la centrale unique des travailleurs, Yvon Naves, ancien dirigeant du syndicat de l'éducation, de Carlos Morat, syndicaliste enseignant, tous les trois membres du parti socialiste chilien, les assassinats de cadres du parti communiste chilien, l'arrestation de religieux et de religieuses, la dissolution du comité de coopération pour la paix et les menaces qui pèsent sur la vie de Pascal Allende et Norman Gutiérrez, dirigeants du MIR ».

مكرام النصلي



DIPLOMATIE

HISTOIRE

CORRESPONDANCE

« Mettre le Quai d'Orsay en mesure d'acquitter une mission d'intérêt national »

M. R. de Saint-Léger, secrétaire général de l'Association professionnelle des agents diplomatiques et consulaires (A.P.A.C.) et M. G. Julien, secrétaire général de l'Association professionnelle des agents d'Orient, d'Extrême-Orient et d'Europe orientale, rejoignant aux articles de Maurice Delarue sur le Quai d'Orsay...

national. A cet égard, nous ne pouvons que regretter avec vous la faiblesse des moyens budgétaires consacrés par la France à sa représentation internationale...

pas une porte d'entrée au Quai pour les « réels de l'ENA », comme la présentation de votre premier article le laisse entendre...

MAURRAS, 1940 et la « divine surprise »

Au cours du débat télévisé sur la déportation des enfants juifs sous l'occupation allemande (1<sup>er</sup> le Monde du 20 novembre), un des participants avait utilisé la formule de Charles Maurras, la « divine surprise », pour qualifier la victoire nazie...

UNE MISE AU POINT DE L'ASSOCIATION « LES AMIS DU GÉNÉRAL DE GAULLE »

Nous avons reçu de M. Albert Zalaïm, secrétaire général de l'Association « Les amis du général de Gaulle », la lettre suivante : L'Association nationale d'action pour la fidélité au général de Gaulle a fait paraître dans le numéro du Monde daté du 7 novembre...

La perfection est la moindre des choses

La pratique de la perfection a élevé Jansen au rang de premier décorateur mondial. Or, jugeant bon de mettre à profit son expérience de l'exécution de pièces uniques, Jansen a décidé de réaliser du mobilier en séries artisanales limitées...

Respecter la bible Il n'est pas surprenant que les termes de l'art de l'ébénisterie n'aient pas toujours la rigosité du bois. Evidemment, il faut bien dégauchir et raboter le bois, mais on parle aussi chez Jansen-Collections de modèle, de calibre et de plan...

Le prix de la valeur Il faut évidemment un peu d'andouille pour s'approprier de tels objets. Le temps et les soins qui entourent leur naissance les rendent précieux. La chaise Princesse, représentée ci-dessous, est vendue 3.500 francs (plus 1,10 mètre de tissu)...

JANSEN Collections Nous n'abandonons pas de notre nom. Images of furniture and text describing the brand's commitment to quality and craftsmanship.

LA PUBLICATION DE L'ACTE D'HELSINKI

A la suite de la lettre de M. Crémieux-Brilhac, directeur de la Documentation Française (le Monde daté 30 novembre-1<sup>er</sup> décembre), M. Lucien Sère, directeur des Editions sociales, nous écrit que la diffusion de l'acte final de la conférence d'Helsinki a été assurée par le gouvernement français sous forme d'un numéro de Documents d'actualité internationale...

EPEDA multispire présente toutes ses literies chez CAPELOU. DISTRIBUTEUR. LIVRAISON TRÈS RAPIDE. EXPOSITION ET CENTRE D'ESSAI. 37, AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE PARIS XI<sup>e</sup> Métro Parmentier. Tél. 357.46.35

HUITRES 20 TESTS INQUIÉTANTS. Dans 20 points de vente de Paris (grands centres, supermarchés et marchés), Gault et Millau ont acheté des huitres qu'ils ont fait analyser dans un laboratoire officiel...

DEJA DU TEMPS DE NOS GRANDS-PARENTS la Rue de Provence ETAIT COMME AUJOURD'HUI LA RUE DE L'ARGENTERIE et de BIJOUX D'OCCASION. 2 Spécialistes réputés vendent et achètent : AU GUY BLANC n° 36, rue de Valenciennes, 105. HERMANN n° 46, rue de Valenciennes, 105. IDÉES DE CADEAUX

PRIX DE GROS C.C.A. pour les particuliers pour le personnel et les CADEAUX D'ENTREPRISES. EXTRAIT DE NOTRE TARIF: Champagne (vente par 6 lt. chaque sorte) Chateau (perrier) 18,80 par 12 18,50 F. Heidsieck (perrier) 18,80 par 12 18,50 F. Lanson Blanc 18,80 par 12 18,50 F. Pilsener (perrier) 18,80 par 12 18,50 F. ...



(Publicité)

# Lettre au Président de la République.

"extraits"

...Partout l'entreprise est contestée, vilipendée. Occupations, séquestrations, arrestations arbitraires, diffamations, violences déferlent sur les responsables d'entreprise qui ne peuvent accepter plus longtemps ce nouveau racisme intolérable.

Ils ont conscience de faire plus pour le progrès social et humain que tous leurs détracteurs réunis. Ils en ont assez d'être accusés et insultés, alors que leur métier représente la fonction économique la plus indispensable et une des activités les plus utiles et les plus contraignantes de toute société tournée vers l'avenir.

...Qu'on s'explique une bonne fois et au grand jour. On ne peut plus continuer à travailler dans cette atmosphère de suspicion et d'hostilité perpétuelle. Il faut qu'enfin on ait le courage de proclamer ce qu'on sait être vrai:

- l'entreprise compétitive est la source de tout progrès. Sans elle, discours et promesses ne sont que du vent.
- une économie sans profit et sans mobilité professionnelle est une économie inhumaine de régression du niveau de vie et de la qualité de vie. Sans rentabilité et sans liberté, pas de progrès social.
- l'amélioration du sort des travailleurs ne passe pas par l'agitation, les violences et le harcèlement continu. Elle passe exclusivement par la réussite économique de l'entreprise.

...Si on veut plus de mieux-être, il faut des entreprises plus prospères. Lorsqu'on a besoin de plus de lait, on s'interroge sur la manière de rendre la vache plus productrice plutôt que de chercher à la réformer, en la badigeonnant en rose ou en rouge, ou en bleu-blanc-rouge, et à armer de triques plus meurtrières ceux qui font profession de lui taper dessus...

...Parlez avec des OS, des contremaîtres, des ingénieurs en dehors de tout cadre officiel, vous serez surpris de l'abîme qui sépare ce que vous entendrez de ce que racontent les managers de l'insatisfaction...

...Faire cogérer, ou cosurveiller l'entreprise par les syndicats serait aussi démocratique que vouloir cogérer ou cosurveiller l'action du Président de la République par les représentants du personnel de l'Élysée. Dans un cas comme dans l'autre, la finalité première est hors les murs...

...A force de "s'avancer" vers ceux qui veulent détruire notre société, n'est-on pas en train simplement de leur faciliter la tâche sans entamer en rien leur fanatisme, tout en écoeurant ceux qui veulent sincèrement l'améliorer...

...Il est dans la vocation naturelle des entreprises que la recherche de leur efficacité coïncide toujours plus avec la recherche du bonheur des hommes et de leur qualité de vie. Les responsables d'entreprise sont bien décidés à être les moteurs de cette évolution. Encore faut-il que la conjuration des professionnels du désespoir ne barre pas la route du progrès...

*L. GINGEMBRE*  
Léon GINGEMBRE

Si vous partagez ces idées, si vous voulez recevoir cette lettre et connaître notre action, écrivez ou envoyez votre carte à l'Union des Chefs et Responsables d'Entreprise qui regroupe tous ceux qui veulent s'opposer à la démolition de l'entreprise, seule chance d'une société de progrès dans la liberté.  
Adresse temporaire: 1, av. Charles-de-Gaulle - 92800 Puteaux.

## POLITIQUE

Deux opinions du CERES

**M. MOTCHANE:** nous ne nous démarquons pas de l'ensemble du parti socialiste.

Dans un entretien accordé au quotidien *Libération*, M. Didier Motchane, membre du bureau exécutif du P.S. et animateur du Centre d'études de recherches et d'éducation socialistes (CERES), a notamment déclaré:

« Chacun tente d'opérer un amalgame sur le fond entre les positions du P.S. et celles de l'extrême gauche. En même temps, il essaie à tout hasard de jouer sur d'éventuelles divisions de notre parti. »

« Le CERES n'a aucune raison, bien au contraire, de se démarquer sur ce point de l'ensemble du parti. Il contribuera, comme il l'a fait jusqu'à présent, à développer chez les socialistes la réflexion sur les problèmes du service militaire, de la défense nationale et du rôle de l'armée dans la nation. En attaquant la fédéralisation de Paris du P.S. et les conventions d'appelés, c'est, jusqu'à le dire, l'ensemble de notre parti que Chirac vient d'attaquer, en même temps que tous ceux qui croient qu'en démocratie la seule armée qui tienne, est une armée démocratique. »

« **REPÈRES** »: M. Mitterrand adhère discrètement à la dictature du prolétariat.

La revue du CERES, *Repères* (1), publiée dans son numéro de novembre, un commentaire des propos de M. Mitterrand exprimant que l'héritage du P.S. se trouve « tout entier contenu dans le discours prononcé à Tours par Léon Blum » lors du congrès de décision entre communistes et socialistes (le Monde du 31 octobre). Les minoritaires du P.S. estiment que le premier secrétaire « abandonne un peu trop vite l'héritage de Léon ou des socialistes ». Mais surtout ils rappellent que dans ce discours de 1930 Léon Blum se prononçait « en faveur de la dictature du prolétariat et de son parti à la seule condition qu'elle ne soit pas en réalité celle d'un petit groupe et que la conquête du pouvoir ne soit pas poursuivie comme un but en soi, indépendamment de la transformation révolutionnaire elle-même ».

Le CERES se réjouit en conséquence de voir M. Mitterrand apporter son « adhésion théorique » à cette thèse, qu'il oppose à celle de la « gestion ordonnée du capitalisme » qui est, selon lui, celle de M. Michel Rocard.

« Les possibilités de l'agriculture. — Pour assurer les débouchés des productions locales, il est nécessaire d'assurer une intégration complète des départements d'outre-mer à la Communauté économique européenne. »

« Le développement industriel. — On a insisté sur des avantages encore méconnus: main-d'œuvre abondante, potentialité de développement des industries agro-alimentaires, grandes possibilités de développement de la pêche et surtout avantages fiscaux et financiers destinés à inciter les investissements (loi du 24 décembre 1971). »

A Marseille

## Trois jours pour faire connaître les DOM à la métropole

De notre correspondant

Marseille. — Renouant avec un passé séculaire, Marseille s'est remise pour trois jours à l'écoute de l'outre-mer. C'est à l'initiative de la chambre de commerce et d'industrie de Marseille, et avec l'accord et le soutien des chambres de commerce de la Guyane, de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Réunion que se sont tenues, du 1<sup>er</sup> au 3 décembre, les Journées nationales des départements d'outre-mer, première manifestation ayant permis la rencontre effective de représentants des activités économiques des départements métropolitains.

A ces journées ont effectivement participé M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, et M. Vincent Anquet, ministre du commerce et de l'artisanat, qui se sont adressés à plusieurs centaines de délégués des départements d'outre-mer et des régions métropolitaines, fonctionnaires du gouvernement et chefs d'entreprises, venus à Marseille amorcer un dialogue qui devrait à présent être suivi de décisions pratiques. M. Stirn a affirmé le vœu du gouvernement « de faire au cours des prochaines années un effort particulier pour donner aux quatre départements d'outre-mer une véritable majorité économique, et de réduire les inégalités les plus criantes ainsi que de compléter la départementalisation, qui se fait peu à peu sur le plan social par une départementalisation économique (...) étant entendu que le statut de département est évidemment meilleur possible, puisqu'il permet l'égalité entre habitants de la métropole et des DOM et qu'il autorise une large décentralisation ».

Des « carrefours » rassemblant en commissions les quelque trois cents délégués participant aux journées, se sont tenus deux jours durant. C'est ainsi qu'ont été examinés tour à tour:

« Les possibilités de l'agriculture. — Pour assurer les débouchés des productions locales, il est nécessaire d'assurer une intégration complète des départements d'outre-mer à la Communauté économique européenne. »

« Le développement industriel. — On a insisté sur des avantages encore méconnus: main-d'œuvre abondante, potentialité de développement des industries agro-alimentaires, grandes possibilités de développement de la pêche et surtout avantages fiscaux et financiers destinés à inciter les investissements (loi du 24 décembre 1971). »

« Le développement du tourisme. — Il a été recommandé de promouvoir notamment d'autres formes de tourisme que le tourisme de luxe en favorisant l'implantation d'une moyenne hôtellerie, de clubs de vacances, de gîtes, et en favorisant le tourisme de groupe. »

« Le développement des communications. — En matière de politique tarifaire des transports maritimes, les débats ont fait ressortir la nécessité d'une modulation effective des tarifs qui pourrait résulter d'une concertation étendue des instances politiques et économiques des DOM avec les armements maritimes concernés et l'administration. »

« La formation des hommes. — Elle portera avant tout sur l'extension du nombre de classes maternelles et des divers enseignements techniques, sur l'augmentation du nombre de postes budgétaires afin de multiplier les enseignements, sur l'amélioration de la formation pédagogique et sur l'adaptation de programmes aux spécificités locales. »

J.-L. C.

« Au cabinet de M. Pierre Abelin. — Nous avons annoncé la nomination de M. Jean-Paul Benoit au poste de directeur du cabinet de M. Pierre Abelin, ministre de la coopération et du remplacement de M. Robert Toulemon (le Monde du 23 novembre, page 12) qui occupait ces fonctions depuis juillet 1974. Nous avons omis d'indiquer que M. Robert Toulemon, inspecteur des finances, précédemment directeur général à la commission des Communautés européennes, demeurait auprès de M. Abelin comme chargé de mission auprès du ministre. »

## RÉUNIONS ET DÉBATS

« Les carrefours du temps présent, créés à l'initiative du Centre Démocratie et Progrès, organisent le mercredi 3 décembre, de 18 heures à 21 heures à la salle des Horticulteurs (84, rue de Grenelle, Paris-7<sup>e</sup>), un débat sur le thème « Pour ou contre l'introduction de la proportionnelle dans les scrutins municipaux et législatifs », avec la participation de M. Maurice Duverger. »

## CONNAISSEZ-VOUS REIMS ?

MOI OUI.



Max ROUSSEAU  
Président-directeur Général de PUM  
(Produits d'Usine Métallurgiques)

Quand je suis arrivé à Reims, quelques années après la guerre, la P.U.M. était encore une petite entreprise régionale. C'est à Reims qu'elle a prospéré. Pour nos extensions successives, Reims a mis à notre disposition des zones industrielles parfaitement équipées. Je dois dire également que pour une entreprise comme la nôtre, les moyens de communication dont dispose Reims, ont constitué un atout considérable. Outre l'infrastructure routière, à laquelle viendra prochainement s'ajouter les autoroutes Paris-Strasbourg et Calais-Dijon, nous utilisons également le canal et, bien entendu, le réseau ferroviaire. Nous avons choisi Reims, nous avons eu raison.

REIMS, UNE AUTRE FAÇON DE VIVRE ET DE TRAVAILLER.

Groupement Régional du Filur

مكتبة الأمل



POLITIQUE

Tout en adoptant le budget de l'industrie et de la recherche

Le Sénat a vivement critiqué la politique de l'informatique du gouvernement

Le Sénat a voté, mardi 2 décembre, les crédits du ministère de l'Industrie et de la recherche. La politique gouvernementale de l'informatique a été vivement critiquée à gauche et le rapporteur de la commission des affaires économiques a été lui-même très sévère pour l'union conclue entre la C.I.L. et la société américaine Honeywell-Bull.

C.I.L. La politique gouvernementale, estime-t-il, a conduit à un gaspillage financier énorme et, pour l'avenir, « l'union d'un grand malade et d'un convalescent ne constitue pas une équipe capable de manœuvrer avec puissance ».

M. FLEURY (U.D.R.) exprime l'inquiétude de la commission des affaires culturelles devant l'effort financier insuffisant qui est consenti pour la recherche scientifique.

M. MICHEL D'ORNANO, ministre de l'Industrie et de la recherche, affirme que les accords qui viennent d'être conclus entre les pouvoirs publics, la C.I.L. et Honeywell-Bull, mettent la France au niveau mondial.

« Nous créons ainsi, dit-il, le deuxième groupe mondial de l'informatique ».

A propos des ressources énergétiques, le ministre déclare notamment :

« L'énergie hydroélectrique a un potentiel totalement limité mais qui n'est pas encore complètement exploité compte tenu des nouvelles conditions économiques qui sont apparues ».

« Une réévaluation des conditions de réalisation des grands barrages avec les techniques les plus modernes doit faire apparaître un certain nombre de projets compétitifs ».

Le pacte C.N.R.S. - Rhône-Poulenc

M. COGNIOU (P.C.) affirme que ce budget « ne prépare pas de futurs prix Nobel » ni l'amélioration de la balance des brevets. On assiste tout au plus « à un sous-briquet dans une politique de déclin ».

Le sénateur de Paris dénonce l'accord conclu entre le C.N.R.S. et Rhône-Poulenc : « Un pacte scélérat, dit-il, qui interdit les chercheurs au secret en même temps qu'il s'engage à communiquer le fruit de leur travail à cette firme privée ».

M. VERILLON (P.S.) évoque le cas du Centre national d'études spatiales (C.N.E.S.) et regrette l'abandon de Diamant P4 et du programme Eole-Venus, repris par l'U.R.S.S. M. BOEL (Un. centr.) plaide en faveur des Houillères de Lorraine et M. RAUBINAT (Un. centr.) pour la réouverture des mines de l'Armanche.

M. SCHEMAUS (P.C.) réclame la nationalisation de l'informatique. De même, M. MERIC (P.S.) condamne l'union de C.I.L. avec un groupe américain. « En matière militaire, proclame-t-il, notre

L'équipement des petites entreprises par des producteurs industriels présente un intérêt pour la collectivité tout entière et doit donc être plus favorisé par les pouvoirs publics qu'il n'a pu l'être dans le passé ».

« Il y a donc encore en France, conclut M. d'Ornano, quelques possibilités de développement de l'hydroélectricité. Je m'attacherais à ce que ces potentialités soient rapidement mises en valeur, et dès maintenant 50 millions de francs ont été réservés au P.D.E.S. pour ces opérations ».

M. ELIN (Sn. centr.) demande au ministre de l'Industrie de veiller à ce que la réévaluation des bilans, spécialement étudiée au ministère des finances, ne soit pas assortie de conditions trop restrictives.

M. PINTAT (Ind.) estime que l'actualité mondiale est une des plus sévères que l'on ait connues. « Quel qu'on dise, affirme-t-il, les compagnies pétrolières françaises sont les grandes perdantes de la guerre du Kippour et il convient de leur aider financièrement dans leur activité de recherche ».

Si l'hydroélectricité ne doit pas être négligée, il apparaît que la voie nucléaire est irréversible. « La France, déclare l'orateur, doit continuer à conquies dans la technique des surpénétrateurs ».

la metait en péril, nous rachèterions les parts américaines. Vous voyez que nous avons le contrôle total de l'entreprise. La C.I.L. conservera la mini-informatique civile, l'informatique militaire et la production, donc l'usine de Toulouse. Cela occupera vraisemblablement plus de personnel que maintenant ».

Après le vote des crédits de l'industrie et de la recherche, le Sénat examinera les dispositions budgétaires concernant le commerce extérieur. Ces crédits, qui figurent dans les services financiers du ministère de l'économie et des finances, ont pour rapporteur M. AMIC (P.S.) et FRANCOU (Un. centr.), qui se félicitent du redressement de notre balance commerciale, tout en en soulignant la précarité.

M. SÉGARD, ministre du commerce extérieur, insiste sur la nécessité de promouvoir les exportations agro-alimentaires.

Le ministre souligne ensuite son intention de développer les exportations des petites et moyennes entreprises et fait part de sa satisfaction devant la volonté d'exporter des P.M.E. « En témoignage, dit-il, j'inscrirai qu'elles ont porté à la procédure des 7 milliards dits « Crédits Ségard ». Trois quarts des contrats soucrits concernent en effet des entreprises de moins de 100 millions de chiffre d'affaires. C'est pourquoi, et j'ai le plaisir de vous l'annoncer, M. Fourcade a accepté ma demande d'une commission d'audit des crédits actuels seront épuisés, ce qui est prévu pour la fin de l'année ».

M. EDMOND SAUVAGEOT (Ind.) demande que l'on encourage la création des sociétés de commerce, qui font 80 % du commerce extérieur du Japon et seulement 15 % de celui de la France. Le vote des crédits est ensuite réservé jusqu'à l'examen, samedi prochain, de l'ensemble des « services financiers ». A. G.

LE PARIS PAS COMME IL FAUT. Le Lido, Régine, qui, bien sûr, « Mais il y a à Paris des endroits bien plus connus, plus fréquentés, plus animés, plus vivants que le Lido comme il faut... C'est à un nouveau Paris, de la nuit, surprenant et irrésistible, que Gault et Millau vous initient dans le numéro de décembre du Nouveau Guide Gault-Millau ».

PREPAREZ LE DIPLOME D'ETAT D'EXPERT COMPTABLE. Aucun diplôme exigé. Aucune limite d'âge. Demandez le nouveau guide gratuit numéro 85. ECOLE PREPARATOIRE D'ADMINISTRATION. Ecole privée fondée en 1875 soumise au contrôle pédagogique de l'Etat. 4, rue des Feuilles-Champes 75008 PARIS - CEDEX 02

COLLECTIONNEUR ESPAGNOL ACHETE TABLEAUX ESPAGNOLS XIX et XX siècles. Liste de tableaux et artistes espagnols. HOTEL DE CASTIGLIONE, 40, Fg-Saint-Honoré - Paris (8e) Téléphone 265-07-50 ou 265-77-80

LENTILLES DE CONTACT : des millions d'utilisateurs conquis. Pourquoi pas vous ? Ne dites plus "je n'ose pas" : des millions de personnes dans le monde ont depuis longtemps renoncé à porter des lunettes et adopté les lentilles de contact.

ENCYCLOPÉDIE DE LA SOCIOLOGIE le présent en question. Aucune société du passé ne s'était interrogée sur elle-même autant que la nôtre. La sociologie lui apporte-t-elle vraiment la connaissance des faits sociaux ? Elle offre, du moins, un mode de penser qui élargit désormais toute réflexion sur notre univers social.

LAROUSSE. 536 pages, 62 F. Avant rénovation et pour la première fois par autorisation préfectorale. LIQUIDATION de tout le stock de vêtements de luxe et de chemiserie pour hommes. Jeu. 4 - Ven. 5 - Sam. 6 Décembre. Costumes - Vestes - Blazers - Imperméables - Pardessus - Locens - Chemiserie - Trench-coats - Grand choix de vêtements de peau - Blousons - Mouton retourné et quantité d'autres articles. HIGH LIFE TAILOR Carrefour Richelieu-Drouot 112, rue Richelieu Métro: Richelieu-Drouot Parking gratuit: Bourse

5 REIMS?

pour Classer vite et bien offrez-vous cet élément. CLEN. Opération promotionnelle tiroirs Clen. Je commande 105 Blanc ou Sable. ci-joint Chèque de 99F TTC. Veuillez joindre GRATUITEMENT un Catalogue COLLEURS sur: Bibliothèque, Discocassettes, Classement Diapos, Cassettes, Classement Homodopie, Classement Dossiers, Archives, Bureaux, Retours, Bureaux enfants, Classement Listings, Cartes perforées. Commande et Doc à: CLEN 2157901 la forêt, 37500 CHINON. Tél. Paris: 901-18-97. Expo-information PARIS 8° 35 av. de FRIEDLAND m° étoile.

POUR CONCILIER PETITS BUDGETS ET GRANDS BESOINS ACHETEZ BIEN POUR GAGNER BEAUCOUP. ceci s'adresse à vous: chefs d'entreprises, directeurs des achats, responsables de municipalités, d'organismes publics ou privés, de comités d'entreprises, de maisons de jeunes, qui n'avez pu encore satisfaire les investissements de mobiliers que vous aviez prévus en 1975, dans le cadre d'un regroupement de nos entreprises, nous vous en offrons l'occasion, du 1 au 12 décembre 1975, sur du mobilier d'exposition et des modèles non suivis de collectivité et d'habitation: bureaux, armoires, tables, sièges, accessoires divers. CE MOBILIER SERA IMMEDIATEMENT DISPONIBLE alpha international mobilier et m.p.s. magasin d'exposition et de vente: 2 place des victoires 75001 paris métro: palais-royal, halles-bourse ouvert tous les jours: de 9h à 19h, du 1 au 12 décembre 1975 sauf dimanche 7



# POLITIQUE

## A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

# PARIS : une libération redoutée et contestée

Que Paris ne soit pas une ville comme les autres est une évidence qui aura une nouvelle fois illustré la discussion qui s'est engagée mardi 2 décembre à l'Assemblée nationale sur le projet de loi réformant le régime administratif de la capitale.

Paris par lequel, M. Fanton (U.D.R.), rapporteur, l'a rappelé d'entrée « tous les hommes qui ont gouverné la France n'ont cessé d'être fascinés, tout en ressentant à son endroit méfiance et inquiétude ».

« Paris (enfin) libéré, a souligné M. Poniatowski, de la tutelle soupçonneuse qui lui a été imposée par tous les régimes successifs depuis le Moyen Âge ».

Libéré mais toujours redouté, car il semble difficile à certains députés de la majorité d'oublier ce Paris « parfois rebelle et prompt à s'enflammer », celui d'Etienne Marcel, de la Ligue, de Thérèse, de Brumaire, des révolutions de 1830 et de 1848, de la Commune et du 6 février 1834, sans oublier celui de mai 1968. Celui qui toujours, rappelle M. Bas (U.D.R.), « donne le branle aux révolutions ».

Cette « inquiétude politique », elle fut notamment exprimée par M. Neuwirth (U.D.R.), député provincial réticent à courir le risque que Paris devienne une ville dominatrice soumise aux passions de ses faubourgs.

M. FANTON (U.D.R.), rapporteur de la commission des lois, se félicite de l'initiative prise par le gouvernement. Intermittent le rapporteur, M. NEUWIRTH (U.D.R.) note que le maire de Paris, « qui lui-même a exercé des fonctions sous son contrôle, deviendra le deuxième personnage de l'Etat ». C'est la France entière qui participe aux investissements réalisés dans la capitale, rappelle-t-il avant de demander « s'il est bien sage de chercher à faire accepter aux députés de province de courir le risque que Paris devienne une ville dominatrice soumise aux passions de ses faubourgs ».

Puis M. Fanton poursuit : « On a l'impression qu'après avoir créé un maire vous avez échafaudé un système destiné à empêcher d'exercer ses fonctions. Si l'Assemblée adopte le système que vous lui proposez, ce ne seront ni le maire ni le conseil qui gouverneront Paris mais l'administration. Notre commission estime que le nombre de conseillers soit porté à cent cinquante ».

Pour M. Fanton, « la réforme ne sera bonne que si les Parisiens se sentent concernés ». « Certes, reconnaît-il à partir du moment où il y a un maire de Paris, sa responsabilité s'étend sur l'ensemble de la ville, mais il faut instituer, par arrondissement, des commissions de citoyens dans le projet gouvernemental. Par ailleurs, « il est impératif que le gouvernement aille plus loin dans le sens de la décentralisation en vue des élections municipales de 1977. Il faut, par exemple, que tous les services de la préfecture aient une antenne par arrondissement ».

Abordant la question des personnels, il estime qu'« il n'y a aucune raison pour que des gens à supprimer la commission permanente ».

Après avoir rappelé que les effectifs du Conseil de Paris passent de quatre-vingt-dix à cent membres, M. Poniatowski indique que, « dans le souci de s'écarter le moins possible du droit commun », il se rallie à la proposition du rapporteur de supprimer la commission permanente prévue dans le texte gouvernemental.

Le ministre d'Etat ajoute : « La volonté qui s'affirme dans le texte est de libérer le régime de la capitale en lui opérant le même traitement que les autres villes et départements dans tous les domaines où cela est possible, sans oublier cependant que le siège du gouvernement et du Parlement requiert un agencement particulier des institutions ».

Et le ministre d'Etat ajoute : « La volonté qui s'affirme dans le texte est de libérer le régime de la capitale en lui opérant le même traitement que les autres villes et départements dans tous les domaines où cela est possible, sans oublier cependant que le siège du gouvernement et du Parlement requiert un agencement particulier des institutions ».

Sur les finances, il estime « concevable » l'option différente adoptée par la commission des lois, qui distingue le budget départemental du budget communal. Enfin, il évoque la ventilation du personnel administratif actuel entre la ville, le département et l'Etat. Il annonce à ce sujet qu'il envisage de proposer la constitution d'une commission qui arrêtera les effectifs théoriques nécessaires à l'exercice des attributions, recevra les vœux émis par les fonctionnaires et présidera à l'affectation de ces personnels en tenant compte tout à la fois des désirs des intéressés et des exigences du service public ».

« Une réforme, c'est une réforme », déclare M. FOYER (U.D.R.), président de la commission des lois. Une réforme qui, à son avis, « répond beaucoup plus à une pensée politique qu'à des nécessités techniques ».

« Car les projets, souligne-t-il, auront administré Paris mieux que ne l'a été aucune grande ville de France ». Observant que « la majorité du Conseil de Paris se confond aujourd'hui avec celle de l'Assemblée nationale et que la majorité présidentielle, M. Foyer évoque l'hypothèse « où cette harmonie n'existerait plus et de-

D'autres évoquent, plus que Paris, son futur maire, celui qui, en fin de compte, deviendra le deuxième personnage de l'Etat, ce « nouveau duc de France », pour reprendre l'expression de M. Foyer (U.D.R.), qui fit sans doute maître des frissons en imaginant qu'en mai 1968 « le maire de Paris ait rejoint les contestataires ».

On, « beaucoup de gens ont peur », a reconnu M. Claudius-Petit (R.F.), qui s'est félicité, pour sa part, de voir « Paris rendu à la nation en devenant commune ». Opinion partagée par M. Mesmin (R.F.), pour qui « la réforme se fait dans l'intérêt commun, dans celui de la démocratie locale, et qu'elle profitera aussi aux provinciaux ».

Et puis, « Paris ne donne plus l'exemple à la France », remarque M. Fanton tout en reconnaissant que son maire serait « un personnage considérable » et que l'on pouvait, par conséquent, « tout imaginer ».

Pour l'opposition, au contraire, la réforme doit être ramenée à sa juste expression. Le pouvoir conservateur se donne des allures de libéralisme, mais seulement après avoir vidé partiellement la capitale de ses travailleurs. Les financiers ont fait main basse sur la ville, et Paris semble désormais appartenir à

qui seront Paris avec dévouement, et souvent depuis longtemps, subissent les conséquences de la réforme ». Quant aux statuts, ils devront, à son avis, être négociés par le futur maire, qui devra pouvoir déterminer sa politique du personnel.

Après avoir noté que « si le système actuel est caractérisé par l'irresponsabilité, les futurs élus doivent toujours se souvenir qu'ils sont totalement et exclusivement responsables », M. Fanton évoque l'« inquiétude politique » exprimée notamment par M. Neuwirth. Il rappelle notamment les événements de 1968, « qui ne sont pas à l'honneur de Paris, en tout cas de tous ceux qui, à Paris, se sont occupés de tout les ans », mais souligne que « Paris ne donne plus l'exemple à la France entière », « Certes, reconnaît-il, le maire de Paris sera un personnage considérable et on peut tout imaginer, mais ce n'est pas tout ». C'est une des raisons pour lesquelles la commission a supprimé la limitation du nombre de ses mandats. « Un maire qui assure qu'il ne peut être réélu, explique le rapporteur, risque en effet de chercher avant tout à s'assurer d'autres fonctions et de négliger Paris ».

M. MICHEL PONIATOWSKI, ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur, souligne : « La novation essentielle est que le maire de Paris n'est plus élu par les Parisiens, mais par la collectivité, assumant sans partage avec celui des pouvoirs de police la plénitude des attributions qui définissent le code municipal de maire, ainsi que M. Poniatowski, est élu pour six ans comme tous les autres maires de France, mais il ne peut exercer consécutivement plus de deux mandats ».

Et le ministre d'Etat ajoute : « La volonté qui s'affirme dans le texte est de libérer le régime de la capitale en lui opérant le même traitement que les autres villes et départements dans tous les domaines où cela est possible, sans oublier cependant que le siège du gouvernement et du Parlement requiert un agencement particulier des institutions ».

« C'est toujours Paris qui donne l'exemple à la France », reconnaît M. BAS (U.D.R.), en reconnaissant toutefois que « Paris a changé ». En effet, ajoute-t-il, « les trois quarts des habitants de l'agglomération parisienne vivent hors des murs. Les agriculteurs du faubourg Saint-Marceau ont émigré en proche banlieue. C'est de là que sont venus les cadres de la ville ». Et il conclut : « On reste confondu, ajoute-t-il, de la résistance acharnée que le gouvernement et sa majorité ont opposée à une aspiration aussi élémentaire et aussi légitime ».

« Le problème est-il réglé ? », demande l'orateur, qui répond : « Non, Paris ne va pas être libéré, car reste à démocratiquement voter Paris, l'existence d'un maire élu est loin d'être une condition suffisante ».

Pour M. Fiszbin, c'est surtout dans le refus d'aller vers la mise en place de structures communales au niveau des arrondissements que s'exprime le mieux « la profonde méfiance du gouvernement à l'égard de toute participation réelle de la population ». Relevant le seul élément réellement positif du texte (« le maire du sera plus sensible à la pression populaire qu'un préfet nommé »), il note que « les scandales financiers les plus retentissants ont été le fruit de l'absence de contrôle de participation de la population et non les excès d'une gestion trop démocratique ».

M. ALAIN VIVIEN (P.S., Seine-et-Marne) explique que si l'actuel « pouvoir conservateur » se donne des allures de libéralisme en semblant accepter de rendre à Paris le droit de s'administrer lui-même, c'est après avoir vidé partiellement la capitale de ses travailleurs et de ses humbles. Paris semble désormais appartenir à une élite financière et immobilière. « Le problème n'est pas de rendre à Paris le droit de s'administrer lui-même, car, aujourd'hui encore, le pouvoir central se méfie toujours des Parisiens ». « Ce peuple n'est-il pas encore capable dans un accès de fièvre d'ébranler l'édifice gouvernemental ? », demande-t-il. « Ce n'est pas tout », ajoute-t-il, « car, aujourd'hui encore, le pouvoir central se méfie toujours des Parisiens ». « Ce peuple n'est-il pas encore capable dans un accès de fièvre d'ébranler l'édifice gouvernemental ? », demande-t-il. « Ce n'est pas tout », ajoute-t-il, « car, aujourd'hui encore, le pouvoir central se méfie toujours des Parisiens ».

« Le problème n'est pas de rendre à Paris le droit de s'administrer lui-même, car, aujourd'hui encore, le pouvoir central se méfie toujours des Parisiens ».

« Ce peuple n'est-il pas encore capable dans un accès de fièvre d'ébranler l'édifice gouvernemental ? », demande-t-il. « Ce n'est pas tout », ajoute-t-il, « car, aujourd'hui encore, le pouvoir central se méfie toujours des Parisiens ».

« Ce peuple n'est-il pas encore capable dans un accès de fièvre d'ébranler l'édifice gouvernemental ? », demande-t-il. « Ce n'est pas tout », ajoute-t-il, « car, aujourd'hui encore, le pouvoir central se méfie toujours des Parisiens ».

« Ce peuple n'est-il pas encore capable dans un accès de fièvre d'ébranler l'édifice gouvernemental ? », demande-t-il. « Ce n'est pas tout », ajoute-t-il, « car, aujourd'hui encore, le pouvoir central se méfie toujours des Parisiens ».

« Ce peuple n'est-il pas encore capable dans un accès de fièvre d'ébranler l'édifice gouvernemental ? », demande-t-il. « Ce n'est pas tout », ajoute-t-il, « car, aujourd'hui encore, le pouvoir central se méfie toujours des Parisiens ».

« Ce peuple n'est-il pas encore capable dans un accès de fièvre d'ébranler l'édifice gouvernemental ? », demande-t-il. « Ce n'est pas tout », ajoute-t-il, « car, aujourd'hui encore, le pouvoir central se méfie toujours des Parisiens ».

« Ce peuple n'est-il pas encore capable dans un accès de fièvre d'ébranler l'édifice gouvernemental ? », demande-t-il. « Ce n'est pas tout », ajoute-t-il, « car, aujourd'hui encore, le pouvoir central se méfie toujours des Parisiens ».

« Ce peuple n'est-il pas encore capable dans un accès de fièvre d'ébranler l'édifice gouvernemental ? », demande-t-il. « Ce n'est pas tout », ajoute-t-il, « car, aujourd'hui encore, le pouvoir central se méfie toujours des Parisiens ».

« Ce peuple n'est-il pas encore capable dans un accès de fièvre d'ébranler l'édifice gouvernemental ? », demande-t-il. « Ce n'est pas tout », ajoute-t-il, « car, aujourd'hui encore, le pouvoir central se méfie toujours des Parisiens ».

« Ce peuple n'est-il pas encore capable dans un accès de fièvre d'ébranler l'édifice gouvernemental ? », demande-t-il. « Ce n'est pas tout », ajoute-t-il, « car, aujourd'hui encore, le pouvoir central se méfie toujours des Parisiens ».

« Ce peuple n'est-il pas encore capable dans un accès de fièvre d'ébranler l'édifice gouvernemental ? », demande-t-il. « Ce n'est pas tout », ajoute-t-il, « car, aujourd'hui encore, le pouvoir central se méfie toujours des Parisiens ».

« Ce peuple n'est-il pas encore capable dans un accès de fièvre d'ébranler l'édifice gouvernemental ? », demande-t-il. « Ce n'est pas tout », ajoute-t-il, « car, aujourd'hui encore, le pouvoir central se méfie toujours des Parisiens ».

« Ce peuple n'est-il pas encore capable dans un accès de fièvre d'ébranler l'édifice gouvernemental ? », demande-t-il. « Ce n'est pas tout », ajoute-t-il, « car, aujourd'hui encore, le pouvoir central se méfie toujours des Parisiens ».

« Ce peuple n'est-il pas encore capable dans un accès de fièvre d'ébranler l'édifice gouvernemental ? », demande-t-il. « Ce n'est pas tout », ajoute-t-il, « car, aujourd'hui encore, le pouvoir central se méfie toujours des Parisiens ».

« Ce peuple n'est-il pas encore capable dans un accès de fièvre d'ébranler l'édifice gouvernemental ? », demande-t-il. « Ce n'est pas tout », ajoute-t-il, « car, aujourd'hui encore, le pouvoir central se méfie toujours des Parisiens ».

« Ce peuple n'est-il pas encore capable dans un accès de fièvre d'ébranler l'édifice gouvernemental ? », demande-t-il. « Ce n'est pas tout », ajoute-t-il, « car, aujourd'hui encore, le pouvoir central se méfie toujours des Parisiens ».

« Ce peuple n'est-il pas encore capable dans un accès de fièvre d'ébranler l'édifice gouvernemental ? », demande-t-il. « Ce n'est pas tout », ajoute-t-il, « car, aujourd'hui encore, le pouvoir central se méfie toujours des Parisiens ».

« Ce peuple n'est-il pas encore capable dans un accès de fièvre d'ébranler l'édifice gouvernemental ? », demande-t-il. « Ce n'est pas tout », ajoute-t-il, « car, aujourd'hui encore, le pouvoir central se méfie toujours des Parisiens ».

« Ce peuple n'est-il pas encore capable dans un accès de fièvre d'ébranler l'édifice gouvernemental ? », demande-t-il. « Ce n'est pas tout », ajoute-t-il, « car, aujourd'hui encore, le pouvoir central se méfie toujours des Parisiens ».

« Ce peuple n'est-il pas encore capable dans un accès de fièvre d'ébranler l'édifice gouvernemental ? », demande-t-il. « Ce n'est pas tout », ajoute-t-il, « car, aujourd'hui encore, le pouvoir central se méfie toujours des Parisiens ».

« Ce peuple n'est-il pas encore capable dans un accès de fièvre d'ébranler l'édifice gouvernemental ? », demande-t-il. « Ce n'est pas tout », ajoute-t-il, « car, aujourd'hui encore, le pouvoir central se méfie toujours des Parisiens ».

« Ce peuple n'est-il pas encore capable dans un accès de fièvre d'ébranler l'édifice gouvernemental ? », demande-t-il. « Ce n'est pas tout », ajoute-t-il, « car, aujourd'hui encore, le pouvoir central se méfie toujours des Parisiens ».

« Ce peuple n'est-il pas encore capable dans un accès de fièvre d'ébranler l'édifice gouvernemental ? », demande-t-il. « Ce n'est pas tout », ajoute-t-il, « car, aujourd'hui encore, le pouvoir central se méfie toujours des Parisiens ».

« Ce peuple n'est-il pas encore capable dans un accès de fièvre d'ébranler l'édifice gouvernemental ? », demande-t-il. « Ce n'est pas tout », ajoute-t-il, « car, aujourd'hui encore, le pouvoir central se méfie toujours des Parisiens ».

la majorité. « Ainsi se sont exprimés les orateurs de l'opposition, M. Boulay (P.S.) soulignant de plus que le nouveau pouvoir local constituera un excellent haut émissaire lorsque la crise frappera Paris, tandis que M. Fiszbin (P.C.) relève qu'un tel Paris au régime du droit commun (« un statut rétro ») « après avoir vidé ce régime de toute substance démocratique ».

Reste qu'« un maire élu sera plus sensible qu'un préfet aux pressions populaires », comme l'a reconnu le député communiste. Reste que le paysage administratif et politique de la capitale sera « totalement transformé », ainsi que l'a affirmé M. Fanton, tout en réclamant pour le futur maire, « les pouvoirs que sa fonction mérite ».

Paris libéré. Peut-être. Mais pas par lui-même. Or, chacun l'a reconnu, la réforme ne sera bonne que si les Parisiens se sentent concernés. Elle sera jugée, a déclaré M. Claudius-Petit, sur ce qu'elle apportera de nouveaux à la vie quotidienne des Parisiens. « Il faut d'abord « changer la ville », a reconnu M. Alain Vivien (P.S.).

En conclusion, Paris valait bien un débat. Peut-être méritait-il mieux, cependant, que ce débat trop chargé d'arrière-pensées partitiques.

PATRICK FRANCIS.

« Ce peuple n'est-il pas encore capable dans un accès de fièvre d'ébranler l'édifice gouvernemental ? », demande-t-il. « Ce n'est pas tout », ajoute-t-il, « car, aujourd'hui encore, le pouvoir central se méfie toujours des Parisiens ».

« Ce peuple n'est-il pas encore capable dans un accès de fièvre d'ébranler l'édifice gouvernemental ? », demande-t-il. « Ce n'est pas tout », ajoute-t-il, « car, aujourd'hui encore, le pouvoir central se méfie toujours des Parisiens ».

« Ce peuple n'est-il pas encore capable dans un accès de fièvre d'ébranler l'édifice gouvernemental ? », demande-t-il. « Ce n'est pas tout », ajoute-t-il, « car, aujourd'hui encore, le pouvoir central se méfie toujours des Parisiens ».

« Ce peuple n'est-il pas encore capable dans un accès de fièvre d'ébranler l'édifice gouvernemental ? », demande-t-il. « Ce n'est pas tout », ajoute-t-il, « car, aujourd'hui encore, le pouvoir central se méfie toujours des Parisiens ».

« Ce peuple n'est-il pas encore capable dans un accès de fièvre d'ébranler l'édifice gouvernemental ? », demande-t-il. « Ce n'est pas tout », ajoute-t-il, « car, aujourd'hui encore, le pouvoir central se méfie toujours des Parisiens ».

« Ce peuple n'est-il pas encore capable dans un accès de fièvre d'ébranler l'édifice gouvernemental ? », demande-t-il. « Ce n'est pas tout », ajoute-t-il, « car, aujourd'hui encore, le pouvoir central se méfie toujours des Parisiens ».

« Ce peuple n'est-il pas encore capable dans un accès de fièvre d'ébranler l'édifice gouvernemental ? », demande-t-il. « Ce n'est pas tout », ajoute-t-il, « car, aujourd'hui encore, le pouvoir central se méfie toujours des Parisiens ».

« Ce peuple n'est-il pas encore capable dans un accès de fièvre d'ébranler l'édifice gouvernemental ? », demande-t-il. « Ce n'est pas tout », ajoute-t-il, « car, aujourd'hui encore, le pouvoir central se méfie toujours des Parisiens ».

« Ce peuple n'est-il pas encore capable dans un accès de fièvre d'ébranler l'édifice gouvernemental ? », demande-t-il. « Ce n'est pas tout », ajoute-t-il, « car, aujourd'hui encore, le pouvoir central se méfie toujours des Parisiens ».

« Ce peuple n'est-il pas encore capable dans un accès de fièvre d'ébranler l'édifice gouvernemental ? », demande-t-il. « Ce n'est pas tout », ajoute-t-il, « car, aujourd'hui encore, le pouvoir central se méfie toujours des Parisiens ».

« Ce peuple n'est-il pas encore capable dans un accès de fièvre d'ébranler l'édifice gouvernemental ? », demande-t-il. « Ce n'est pas tout », ajoute-t-il, « car, aujourd'hui encore, le pouvoir central se méfie toujours des Parisiens ».

« Ce peuple n'est-il pas encore capable dans un accès de fièvre d'ébranler l'édifice gouvernemental ? », demande-t-il. « Ce n'est pas tout », ajoute-t-il, « car, aujourd'hui encore, le pouvoir central se méfie toujours des Parisiens ».

« Ce peuple n'est-il pas encore capable dans un accès de fièvre d'ébranler l'édifice gouvernemental ? », demande-t-il. « Ce n'est pas tout », ajoute-t-il, « car, aujourd'hui encore, le pouvoir central se méfie toujours des Parisiens ».

« Ce peuple n'est-il pas encore capable dans un accès de fièvre d'ébranler l'édifice gouvernemental ? », demande-t-il. « Ce n'est pas tout », ajoute-t-il, « car, aujourd'hui encore, le pouvoir central se méfie toujours des Parisiens ».

« Ce peuple n'est-il pas encore capable dans un accès de fièvre d'ébranler l'édifice gouvernemental ? », demande-t-il. « Ce n'est pas tout », ajoute-t-il, « car, aujourd'hui encore, le pouvoir central se méfie toujours des Parisiens ».

« Ce peuple n'est-il pas encore capable dans un accès de fièvre d'ébranler l'édifice gouvernemental ? », demande-t-il. « Ce n'est pas tout », ajoute-t-il, « car, aujourd'hui encore, le pouvoir central se méfie toujours des Parisiens ».

« Ce peuple n'est-il pas encore capable dans un accès de fièvre d'ébranler l'édifice gouvernemental ? », demande-t-il. « Ce n'est pas tout », ajoute-t-il, « car, aujourd'hui encore, le pouvoir central se méfie toujours des Parisiens ».

« Ce peuple n'est-il pas encore capable dans un accès de fièvre d'ébranler l'édifice gouvernemental ? », demande-t-il. « Ce n'est pas tout », ajoute-t-il, « car, aujourd'hui encore, le pouvoir central se méfie toujours des Parisiens ».

« Ce peuple n'est-il pas encore capable dans un accès de fièvre d'ébranler l'édifice gouvernemental ? », demande-t-il. « Ce n'est pas tout », ajoute-t-il, « car, aujourd'hui encore, le pouvoir central se méfie toujours des Parisiens ».

« Ce peuple n'est-il pas encore capable dans un accès de fièvre d'ébranler l'édifice gouvernemental ? », demande-t-il. « Ce n'est pas tout », ajoute-t-il, « car, aujourd'hui encore, le pouvoir central se méfie toujours des Parisiens ».

Le rapport a et

**Prochaines séances**

**LA DURÉE MAXIMALE DU TRAVAIL ET LA RETRAITE DES TRAVAILLEURS MANUELS**

La conférence des présidents, tenue mardi matin 2 décembre, a établi l'ordre du jour des prochaines séances de l'Assemblée nationale, qui sera sans changement pour la fin de cette semaine (note par correspondance, réimpression électorale).  
**MARDI 9 DÉCEMBRE** : projet de loi de finances rectificative pour 1975 ; projet, adopté par le Sénat, sur la fiscalité des investissements en Nouvelle-Calédonie ; suite de l'examen du projet sur l'allocation-chômage des détenus libérés.  
**MERCREDI 10 DÉCEMBRE** : projet sur les conséquences de l'autodétermination des Comores ; convention sur le fonds de soutien de l'O.C.E. ; projet sur la durée maximale du travail.  
**JEUDI 11 DÉCEMBRE** : projet sur la retraite de certains travailleurs manuels.  
**VENDREDI 12 DÉCEMBRE** : questions orales.

**Les propositions du P.S. et de M. Bernard Lafay**

**COMBIEN D'ÉLUS DANS LE FUTUR CONSEIL MUNICIPAL DE PARIS ?**

Le président du conseil de Paris, M. Bernard Lafay, évoquant le lundi 26 décembre, la réforme du statut de Paris, a notamment déclaré : « Le futur maire de Paris doit être élu par les Parisiens de Paris, et non par les Parisiens de France ». « Les erreurs et les fautes en ce domaine devraient être sanctionnées par le suffrage universel ».

**L'allocation présidentielle**

**LE P.S., LE P.C. ET LES RADICAUX DE GAUCHE VEULENT POUVOIR RÉPONDRE A M. GISCARD D'ESTAING.**

M. François Mitterrand, entouré de plusieurs autres responsables du P.S., a reçu, mardi 2 décembre, au siège du parti, les dirigeants du Mouvement des radicaux de gauche, conduits par M. Robert Fabre, président. Après avoir discuté des problèmes militaires et des questions électorales dans la perspective du renouvellement des conseils généraux, les deux délégations ont rappelé leur attachement « à la stratégie de l'union de la gauche fondée sur le programme commun ».

**AÉRONAUTIQUE**

**LE GÉNÉRAL JACQUES MITTERRAND POURRAIT PRENDRE LA PRÉSIDENTIE DE LA SNIAS**

Le général d'armée aérienne Jacques Mitterrand, cadre de réserve, ancien inspecteur général de l'armée de l'air, et frère du premier secrétaire du parti socialiste, a été reçu ce mercredi matin 3 décembre en audience au palais de l'Élysée par M. Valéry Giscard d'Estaing.

**LETTRES**

Le grand prix littéraire pour l'Afrique noire de l'association des écrivains de langue française a été attribué le 1<sup>er</sup> décembre à l'auteur camerounais Etienne Yabou pour son livre *L'Homme-dieu de Bessou*. Le lauréat a obtenu six voix contre trois à Dahoméen Théodore d'Almeida pour son essai *L'Afrique et son médecin*. Les deux livres sont publiés par les éditions Côté de Yaoundé (Cameroun).

**LETTRES**

Le prix littéraire France-Canada, décerné conjointement par l'Association France-Canada, la délégation générale du Québec et le ministère des affaires culturelles du Québec, a été attribué à la romancière canadienne Antoinette Maillet pour *Mariangéles* (Grasset), dont « le Monde des livres » a rendu compte dans son numéro du 21 février 1975, par 5 voix contre 4. Des voix se sont également portées sur la Québécoise Aune Estérel pour son roman *Les Enfants du sabbat* (Le Seuil).

مكتبة الأمل



# EQUIPEMENT ET RÉGIONS

## Corse

### Le rapport sur la situation viticole de l'île a été remis à M. Jacques Chirac

M. Jacques Chirac, premier ministre, a reçu ce mardi 2 décembre le rapport « sur la situation viticole de la Corse », rédigé par M. François Blazot, vice-président du conseil général de la Corse. Ce document avait été demandé par M. Giacari d'Estérel, qui écrivait le 12 septembre dans une lettre adressée à M. Jacques Chirac : « Il faut procéder à une enquête sur la situation viticole de la Corse dans ses aspects fonciers, de production et de commercialisation, afin qu'une large partie des agriculteurs corse puisse participer à cette production et que les circuits de commercialisation

soient placés à l'abri de gestions spéculatives. » (Le Monde daté 14-15 septembre). Dans son rapport, M. Blazot propose d'abord que les banques acceptent toutes les traites remises aux viticulteurs de l'île par le groupe de négociants faillis ou dans de graves difficultés financières. Les vignes (environ 200 hectares en propriété et 650 en bail emphytéotique) et autres biens possédés par ces négociants seraient repris par une société à laquelle participeraient les banques, société qui les louerait ensuite aux agriculteurs corse installés sur de trop petites surfaces.

Selon M. Blazot, les coopératives viticoles, actuellement sans grande influence, devraient prendre la place du négoce défaillant. Elles bénéficieraient de fortes subventions d'équipement. L'Etat aiderait aussi à la mise en place d'installations d'expédition et de vente de vins corse. Des chais d'emballage seraient créés sur le continent. Enfin, pour encourager les viticulteurs à faire du vin de qualité, des primes à l'arrachage des mauvaises vignes pourraient être accordées. Il faut au minimum déplanter 1.800 hectares de terres de bas-fonds.

### Le vin du scandale

De notre envoyé spécial

Bastia. — M. C... refuse tout entretien. M. F... ne reçoit aucun journaliste. M. H... ne vient pas au rendez-vous : « Vous n'avez pas de chance, il y a eu un petit accident de voiture. » M. L... s'étend sur le continent. C'est le temps du silence et de la peur en Corse pour les gros viticulteurs rapatriés d'Alsérie du Nord. Depuis le feuillet d'Alsérie, depuis le chaplet d'explosion du 11 novembre, des dizaines de familles « pieds-noirs », propriétaires de beaux domaines viticoles de la plaine orientale, vivent sur la pointe des pieds. Dans le crainte d'autres attentats qui les contraindraient à un « nouvel » exode. « Le terrorisme ne s'arrête pas là. On convoite nos propriétés, les plus belles d'Europe. » Un petit monde s'écorne. Un secteur agricole brillant, d'une extraordinaire prospérité pendant une décennie. Une viticulture-modèle, hélas ! plus éperante que réelle, parce que bâtie sur le sable. Deux scandales, l'un pour trafic sur le vin, l'autre pour combinaison financière frauduleuse, ont déjà fait effondrer à moitié le château de cartes. Le gouvernement, par l'intermédiaire de la mission Blazot, tente de sauver les meubles... un peu tard.

Entre-temps, les grands domaines des rapatriés ont déjà vu le jour. On décide bien alors de réserver les nouvelles terres aux petits propriétaires, eux Corse, qui n'avaient pas eu le flair, la votonté ou les moyens d'imiter les « pieds-noirs ». Le meilleur du gâteau est déjà accaparé, et il faut dans le plein orientale, une situation politique qui ne cessera d'être explosive.

#### Gros rouge au sucre

La même anarchie existe en matière de techniques viticoles, le fraude est quasi générale. Dès 1960 on fait en Corse du vin « sur mesure ». On fabrique le produit recherché par le négoce du continent : le gros rouge « météorite » de 15 degrés qui remplace la production algérienne dans les coupages faits à partir des petits degrés du Languedoc-Roussillon.

Traffic de grande échelle, il n'y a aucun contrôle. On tire toutes les ficelles. On récolte 150, 200 hectolitres à l'hectare. Les vins pèsent 9, 10 degrés. Allègement on les sucre jusqu'à ce qu'ils atteignent 14, 15, 18 degrés. Ensuite on les rabaisse à 13 degrés par ajout d'eau, ce fait du volume en plus. « Le vigneron honnête allait jusqu'à 3 degrés de sucre, le type é demi honnête jusqu'à 4 degrés » ignore un inspecteur de la viticulture. Les propriétaires les moins scrupuleux font même fermenter les marcs. « Le meilleur vin, c'est le vin de la parcelle que c'est lui qui récolte le moût clair et fabrique », clamait alors les négociants. Fructueuse époque. Produire du gros rouge dans ces conditions était presque aussi avantageux que de faire du champagne. La puissance publique fermait les yeux : c'étaient des rapatriés, c'étaient des Corse, c'était un vignoble en décollage.

En 1972, la doctrine officielle change. Le sucrage des vins est interdit dans l'île. Les viticulteurs du Midi, qui n'y ont pas le droit, protestent trop. Paris veut aussi que le vignoble français, tout le vignoble, ait un comportement irréprochable au moment où, à Bruxelles, nos diplomates réclament une révision de la législation viticole italienne, trop laxiste. Coup dur pour le plein orientale. Ne plus sucrer, cela veut dire abaisser plus de vin qu'on n'en a récolté. Donc gagner beaucoup moins d'argent alors que tout augmente.

En 1973 des viticulteurs passent outre à l'interdiction de sucrer. Cette fois la brigade entraidre velle. Elle prend plusieurs d'entre eux sur le fait. Ecrite le premier scandale des vins corse qui aboutit à douze interdictions (le monde du 1<sup>er</sup> mars 1974). Parmi les personnes atteintes, des négociants rapatriés qu'on retrouve un an plus tard mêlés à la seconde affaire.

A viticulture nouvelle, commerce nouveau. Des affaires de négoce se sont créées pendant les années d'or, souvent sur l'impulsion de vigneronna rapatriés, pressés de refaire les fortunes perdues. La Corse manquait de négociants. Ils ont mis un écriteau devant leur chais et agrandi leurs caves pour loger la récolte des voisins. Pas trop regardants sur les méthodes, ces messieurs ! L'argent coulait en abondance avec le vin. Jusqu'au coup d'arrêt de 1972 qui les voit vite désemparés.

Dés lors, de deux choses l'une, e'lie veulent tenir leur rang : ou continuer à frauder — mais le premier scandale a vite fait de les en dissuader — ou recourir à des longilignes comptables et financières. Ce qu'ils font tant bien que mal car la crise économique et le marasme viticole de 1974-1975 les mettent bientôt en situation difficile.

#### Cavalerie financière ?

Ici commence la seconde affaire, celle qui débouche en août 1975 sur le coup de force de l'action régionale corse (ARC) et le feuillet d'Alsérie, au terme d'un imbroglio politico-financier qu'on ne démêlera jamais en entier.

Au début de 1974, la société de M. Henri Depelle, viticulteur négociant, rapatrié, tombe en déconfiture. Elle doit 6 millions de francs, à quatre autres négociants-viticulteurs

rapatriés : MM. Gabriel Junqua, Jean-Claude Cuz, Yves Siegel et Antoine Infante, eux-mêmes dans une passe financière délicate. Ce petit monde crée alors « une association occulte » par un protocole en date du 10 mai 1974. Pour honorer ses dettes, dit l'accord, M. Depelle vendra à la COVIREP, négociant parisien, 65 000 hectolitres de vin : faillis ou réels ? C'est l'objet de l'instruction judiciaire en cours. Comme les quatre créanciers de M. Depelle n'ont pas le temps d'attendre que le vin soit vendagé, le COVIREP leur donne tout de suite le droit de tirer sur sa caisse, et, suivant un organigramme d'une complexité bizarre, toute une série de traites jusqu'à hauteur de 6 millions dus. Cavalerie financière ? Le procès le dira. Très vite, l'accord capote. Le COVIREP n'honore pas toutes les traites. Le vin ne lui est pas livré.

Une affaire banale, dira-t-on, qui aurait dû se solder par des faillites frauduleuses. Seulement il se trouve que le COVIREP, en novembre 1974, passe un second protocole d'accord avec le maison Mettel, plus vieille société corse qui offre l'autre originalité d'être dirigée par deux hommes peu communs. A la présidence, M. Borghetti, brillant trésorier de la régie Renault. Trente-neuf ans, le physique de Küssinger, toujours tiré à quatre épingles. Ambitieux, expérimenté. Après avoir réussi à sur continuer le vin, il veut réinventer le négoce de vin corse. Au poste de directeur, M. Mannarini, membre fondateur de l'ARC. Un convaincu, escrocheur. La COVIREP charge la société Mettel de son approvisionnement exclusif en vin. Quelques livraisons sont faites pendant l'hiver 1974-1975. En mars, le COVIREP tombe en faillite avec une créance d'environ 10 millions de francs sur Mettel.

#### Baril de poudre

Le nœud financier est en place. Énumérons : COVIREP doit quelque 10 millions à Mettel mais est créancier pour à peu près le même somme sur Cuz, qui doit 3 millions aux viticulteurs mais est créancier de 1,9 million sur Depelle, lequel doit aussi 2,3 millions de francs à Siegel, lequel est débiteur de le même somme auprès des viticulteurs, etc. Autrement dit se retrouvent côte à côte les négociants « pieds-noirs », une société liée indirectement à l'ARC, un homme d'affaires et des vigneronna corse. Soit autant de parties que dix querelles opposent.

Jusqu'en août 1975 les autorités, qui n'ignorent rien de la situation, vont tenter d'éviter l'explosion du baril de poudre. S'y parviennent-elles maladroïtement ? M. Borghetti, qui s'est fait des ennemis jusqu'au gouvernement en tant que trésorier de la puissante régie Renault, est-il victime d'un règlement de comptes politique ? Lui-même e-t-il une attitude assez claire pour ne pas compromettre son adjoint, M. Mannarini, dans ses contacts avec les négociants « pieds-noirs » ? M. Mannarini et les autres dirigeants de l'ARC ont-ils peur que les retombées du scandale éclaboussent leur mouvement ?

Ou bien décident-ils de tirer le plus grand parti politique possible d'une affaire dont ils connaissent chaque détail ? Tout est possible. Il ne faut s'étonner de rien avec cette viticulture soumise à toutes les influences. Surtout, par exemple, que les syndicats agricoles de l'île préférent — et de quel droit ? — une taxe sur toutes les importations de moût de vins italiens ?

Les pouvoirs publics échouent. L'ARC passe à l'action pour faire écarter l'affaire. Le 21 août, ses membres occupent à Alsérie la cave de M. Henri Depelle. C'est le justifié. « Il croyait nous tenir en otage, explique Max Simon, son secrétaire général, petit personnage napoléonien, vif et séduisant. Tout le monde a voulu jouer ou plus malin que nous. Voilà à quel gâchis on aboutit. »

Gâchis, c'est le moins qu'on puisse dire, quelle que soit l'idée qu'on se fasse des responsabilités des uns et des autres. Au bilan, un trou financier qui doit friser les 40 millions

**ODOUL**  
*Garde-meubles*  
208 10-30

**POUR LE BATIMENT,  
UNE POLITIQUE !**

un LIVRE BLANC

édité par des Entreprises régionales  
Pour une communication gratuite, écrire à GBA, 4, rue Ferrand, Orly, 92128 Montrouge, tél. 657-13-31, ou appeler Miné Driesset

Veuillez m'adresser ..... exemplaire(s) du LIVRE BLANC.  
M.....

de francs, un négoce insulaire décapité. La réputation des vins corse atteints pour plusieurs années, un climat de guerre intestine entre agriculteurs rapatriés et indigènes. Une viticulture qui ne sait plus à quel vin se vouer. Bref, tout un secteur économique en débandade.

PIERRE-MARIE DOUTRELANT.

## Tout pour vos études d'implantation régionale

DU 2 AU 6 DECEMBRE  
PORTE DE VERSAILLES  
PARC DES EXPOSITIONS  
PARIS



Semaine nationale de l'implantation industrielle et tertiaire  
GERP - 12, rue Chabanais 75002 Paris Tél. 742 79 00 et 742 58 71



### C'EST DIFFICILE DE GRANDIR SANS RIEN PERDRE DE SON CHARME

- Dijon a su allier développement et qualité de vie :
- 2 500 logements neufs par an ne font pas oublier les "cent clochers", les toits de tuiles polychromes et un environnement de 500 ha d'espaces verts.
- 6 zones industrielles à quelques minutes d'un centre urbain sauvegardé, animé par ses rues piétonnières.
- une activité économique orientée vers des industries de pointe.
- un rayonnement universitaire et une vie culturelle intense.
- Dijon a su se développer sans perdre ni son âme... ni son charme.

**DIJON A SU GRANDIR**  
Mairie de Dijon : Tél. 41.81.30

SIÈGES MEUBLES STYLE ET RUSTIQUE  
**R. BERBIGIER**  
DÉCORATION TAPISSERIE  
22-74 RUS HENRI-BARDUSSE ARGENTEUIL TEL: 96144 97

rustiques  
qu mont st-michel



# EQUIPEMENT ET RÉGIONS

A PROPOS DE...

## LES DIFFICULTÉS D'EUROCONTROL

### Fin de l'Europe de l'air ?

L'avenir d'Eurocontrol, l'agence chargée de promouvoir la coopération aérienne en matière de navigation aérienne, est de plus en plus sérieusement menacé. Les pays qui, bien que membres d'Eurocontrol, ont jusqu'ici refusé de lui confier la surveillance de leur espace aérien, à savoir la France, le Royaume-Uni, l'Irlande et, dans une moindre mesure, les Pays-Bas, n'ont pas

l'intention de changer d'attitude. Dans ces conditions, les autres pays membres — Allemagne, Belgique et Luxembourg — semblent décidés à reprendre leur liberté. C'est ce qui ressort des travaux de la « commission permanente » d'Eurocontrol qui s'est réunie à la fin du mois dernier, à Maastricht, aux Pays-Bas, les ministres des transports des pays membres ou leurs représentants. L'Europe de l'air a, elle aussi, du mal à s'organiser.

La convention créant Eurocontrol, qui a été ratifiée en 1963, visait à expiration en 1983. Elle prévoit que les Etats membres transféreront à Eurocontrol la surveillance de la navigation aérienne au-dessus de leur territoire. Cet objectif n'est aujourd'hui que partiellement atteint. Dès 1965, la France et le Royaume-Uni ont fait savoir que, pour des raisons de force majeure (la coordination de la navigation aérienne militaire et civile), il leur était impossible de transférer à Eurocontrol la surveillance de leur espace aérien. La situation se présente aujourd'hui sous un jour plus favorable en Allemagne et dans les pays du Benelux. Eurocontrol gère actuellement le centre de Maastricht, qui assure le contrôle de la navigation aérienne dans le ciel du nord de l'Allemagne, du Luxembourg et de la Belgique. Les Néerlandais ont retardé la transfert du contrôle de leur espace aérien au centre de Maastricht au prétexte qu'il leur fallait auparavant installer un centre moderne pour la surveillance de leur espace intérieur.

Un second centre Eurocontrol est en cours d'installation à Karlsruhe, en Alsace de Forêt-Noire, avec comme mission prévue la surveillance de l'espace du sud de la République fédé-

rale. Le centre de Karlsruhe deviendra opérationnel à la fin de 1978. Les Allemands, qui, jusqu'ici, ont respecté le calendrier de 1963, se sont aperçus soudain que l'implantation sur leur territoire d'un centre d'Eurocontrol risquait de leur poser de sérieux problèmes sociaux : les aiguilleurs du ciel européens sont mieux payés que leurs collègues dépendant de l'administration nationale. Le gouvernement fédéral aurait pu sans doute prendre son parti de cet obstacle mineur, mais à la condition que la France et le Royaume-Uni indiquent clairement leur intention de transférer leurs responsabilités du contrôle à l'organisation européenne avant 1983. Or, à la réunion de Maastricht, les représentants français et britanniques ont donné des réponses très vagues, indiquant seulement qu'ils ne s'opposent pas à la création d'un centre d'Eurocontrol, mais qu'ils ne souhaitent pas transférer leurs responsabilités de contrôle à l'organisation européenne avant 1983. Or, à la réunion de Maastricht, les représentants français et britanniques ont donné des réponses très vagues, indiquant seulement qu'ils ne s'opposent pas à la création d'un centre d'Eurocontrol, mais qu'ils ne souhaitent pas transférer leurs responsabilités de contrôle à l'organisation européenne avant 1983.

Le démantèlement d'Eurocontrol qui est en train de s'opérer avec le complicité plus ou moins active de la quasi-totalité des administrations nationales responsables est d'autant plus étonnant que l'utilité technique du contrôle unifié et standardisé de l'espace aérien européen ne fait guère de doute et que, d'autre part, les résultats obtenus par l'organisation, en dépit des obstacles dressés depuis son origine par des administrations nationales jalouses de défendre leurs privilèges, peuvent être considérés comme satisfaisants et prometteurs.

PHILIPPE LEMAÎTRE.

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

### Le président de la République veut accroître les responsabilités des collectivités locales

Le président de la République prononcera le 4 décembre, à 20 heures, une allocution radio-télévisée portant sur deux grands thèmes : « L'abaissement de l'âge de la retraite » et « L'organisation des collectivités locales ». Cette dernière question, le chef de l'Etat l'a déjà abordée lors de son discours à Dijon, le 24 novembre dernier. Après avoir donné un coup d'arrêt à l'évolution vers le « pouvoir régional », il a marqué sa volonté de « rapprocher le pouvoir du citoyen, et le citoyen de l'exercice du pouvoir à chaque niveau approprié de la vie collective en commençant par la première, qui est la commune ». Il a, depuis, chargé M. Olivier Guichard, ancien ministre de l'aménagement du territoire, de l'équipement du logement et du tourisme, d'une mission de consultation et de réflexion qui doit

aboutir en juillet 1976 à des propositions concrètes sur une nouvelle organisation des collectivités locales.

Parmi les « orientations » qui ont été données à M. Guichard figurent notamment l'étude d'une large décentralisation des responsabilités locales (avec création d'assemblées et de responsables élus) à deux nouveaux niveaux : celui du quartier dans les villes, celui de l'agglomération en milieu urbain ou du « pays » en milieu rural.

Il est, d'autre part, envisagé de strictement limiter le cumul des mandats : les élus ne pourraient exercer qu'un seul mandat local (maire, président du conseil général ou du conseil régional, par exemple) et un seul mandat national : député ou sénateur.

### M. Mauroy : on tourne le dos à la décentralisation

### M. PLEVEN : financer d'abord.

De notre correspondant

Lille. — « Soixante-cinq pour cent des habitants du Nord et du Pas-de-Calais estiment que le plus grand des problèmes qui se posent à la région seraient mieux résolus qu'ils ne le sont actuellement et l'assemblée régionale était émise en faveur d'un référendum direct et si elle possédait de véritables pouvoirs ». C'est ce qu'a souligné, lundi 1<sup>er</sup> décembre, à Lille, et non sans satisfaction, M. Pierre Mauroy, président socialiste du conseil régional Nord-Pas-de-Calais, en commentant un sondage réalisé par la Sofres dans les deux départements, en vue de la préparation du VII<sup>e</sup> Plan.

M. Mauroy a contesté les propositions de M. Pleven, le 24 novembre, par M. Valéry Giscard d'Estaing. « Lorsque le président de la République parle de renforcer la capacité locale de décider et d'agir, il affirme un principe que nous ne contestons pas. Mais pour-quoi n'en tire-t-il pas les mêmes conclusions que lorsqu'il était candidat à la présidence ? On tourne le dos à la décentralisation dans la préparation du VII<sup>e</sup> Plan. Il en

est de même dans l'aménagement des communes, ce qui consiste à établir directement entre le gouvernement et certains secteurs des collectivités locales. Le démantèlement de l'exercice d'un pouvoir de clientèle et que l'on donne le pas à la sélection sur la répartition... »

M. Mauroy estime que le président de la République fait un procès d'intention injustifié à la région : « Pourquoi l'opposer à la commune et au département, alors que l'on sait qu'elle doit jouer un rôle de concertation sur le plan économique et social et qu'il ne peut être question qu'elle devienne un nouveau centre administratif ? De toute manière, si l'on veut affirmer plus d'autonomie dans les communes et dans les départements, il faudra bien aller dans le sens de ce que nous réclamons, à savoir, tout d'abord, la suppression d'une tutelle trop pesante et une plus juste répartition des crédits entre l'Etat et les collectivités locales. Et dès lors que l'on donnera plus d'autonomie aux communes et aux départements, la région deviendra plus nécessaire encore, ne serait-ce que pour déterminer un plan régional cohérent. »

Pour M. Mauroy, la réalité régionale s'imposera tôt ou tard. « Les mandats des présidents des conseils régionaux réunis à Lille, avaient voté à l'unanimité une motion réclamant notamment « un pouvoir de décision sur les crédits de catégories II et III ». Le président de la République vient de leur donner satisfaction pour les crédits de catégorie III (crédits départementaux). M. Mauroy affirme que cela est insuffisant. Il sera inutile, dit-il, de réunir les présidents des conseils régionaux à Bordeaux, comme cela est prévu, si satisfaction n'est pas donnée à propos des crédits de catégorie II (régionaux). Rappelons que M. Olivier Guichard (U.D.R.), président de la région des pays de Loire, aujourd'hui chargé de diriger la commission sur les collectivités locales, avait, lui aussi, approuvé ce texte.

GEORGES SUEUR.

## TRANSPORTS

● QUATRE MILLIONS DE PAS-SAGERS A CALAIS. — Le lundi 1<sup>er</sup> décembre, le port de Calais accueillait son quatre millionsième passager depuis la 1<sup>re</sup> janvier 1975. Pour la première fois dans l'histoire de Calais, plus de quatre millions de voyageurs auront transité par le port et l'aéroport dans la même année. — (Corresp.)

## CIRCULATION

● UNIFORMISATION DES CASQUES DE SECURITE. — Toutes les ceintures de sécurité sur toutes les voitures françaises (et certaines étrangères) construites depuis le 1<sup>er</sup> novembre dernier sont équipées du même système de verrouillage et de déverrouillage : bouton à bouton-pressoir rouge. Le déverrouillage de la ceinture se fait par simple pression sur le bouton. Le « comité de la sécurité routière », qui donne cette information, ajoute qu'il n'y aura pas de difficultés pour les occupants des véhicules de se détacher eux-mêmes.

● DES CASQUES SUR LES CASQUES. — Les casques de protection des conducteurs et passagers de deux-roues devront désormais comporter extérieurement des pastilles et bandes en matériau réfléchissant blanc et des éléments en matériau fluorescent orange, précise un arrêté paru au Journal officiel du 29 novembre. Cette mesure est immédiatement applicable pour les casques neufs et sera à partir du 1<sup>er</sup> mars 1976 pour tous les casques en service. D'autre part, les normes de fabrication des casques vont être révisées en vue notamment d'un renforcement de la jugulaire et de la résistance à la pénétration d'un objet pointu.

« Au cours de la dernière réunion du conseil général des Côtes-du-Nord, son président, M. René Pleven, a notamment demandé au préfet de « faire connaître au gouvernement l'irritation qu'éprouvent, dans les circonstances que nous traversons, les administrateurs que nous sommes quand, par simple circonscription, les administrations centrales prétendent ajouter au fardeau déjà si lourd que doivent supporter les collectivités locales. »

A propos de la création par le gouvernement d'une commission de décentralisation, il a constaté que les problèmes financiers locaux ne seraient pas résolus. « Alors, comment peut-on parler d'équilibre de la comptabilité des collectivités et des municipalités ? » « La conclusion s'impose donc, a ajouté M. Pleven, chaque année l'équilibre des budgets continuera à être de plus en plus difficile. Et il en sera ainsi tant que la répartition des produits de l'impôt, de tous les impôts entre l'Etat et les collectivités locales, n'aura pas été modifiée. Je regrette de devoir constater qu'on craint de passer à ce problème majeur, ce qui ne peut qu'aboutir à des surcharges fiscales de moins en moins tolérables pour nos concitoyens. »

JEAN VIDEAU.

### LE CELIB : une dérobade politique.

« Nous ne saurions cacher le profond mécontentement que nous éprouvons à l'égard des déclarations et des actes par lesquels, actuellement, le gouvernement et le président de la République paraissent vouloir marquer leur volonté de mettre un frein, sinon un terme, à la politique de décentralisation régionale qu'ils avaient pourtant annoncée », estime le Comité d'étude et de liaison des intérêts bretons (CELIB).

« Evoquant la « dérobade politique » du gouvernement, le CELIB ajoute : « Unis par une commune analyse des maux et des périls, marqués à terme, que le centralisme exacerbé et l'impérialisme parisien entraînent (...), qu'ils soient attachés à la majorité présidentielle, proches de l'opposition ou politiquement indépendants, les membres du CELIB tiennent à mettre solennellement en garde le président de la République et son gouvernement contre les conséquences graves et durables que pourrait entraîner un changement d'intentions et d'actions destinés à assurer la pire des continuités. »

## ENVIRONNEMENT

### LA ZONE POLLUÉE PAR LES EGOUTS DE MARSEILLE S'ÉTEND

La zone maritime polluée par le grand collecteur d'égouts de Marseille s'est étendue très rapidement au cours de ces dernières années. Sa croissance est sans commune mesure avec celle de la population marseillaise. C'est ce que révèle une carte et un commentaire présentés par la station marine de Marseille-Endoume à l'occasion de l'exposition Images de la recherche à Marseille.

La station, qui fait des examens sous-marins réguliers depuis plusieurs années, a remarqué qu'une couche de sédiments noirs et nauséabonds s'est accumulée dans les matières organiques non « épurées » s'étend dangereusement, tout particulièrement en été. Elle gagne à la fois vers l'est (La Crotte) et vers l'ouest (île de Pomègues). Les experts de la station attribuent ce phénomène au développement actif des eaux industrielles dans le grand collecteur qui recueille les eaux domestiques. La destruction naturelle des matières organiques serait ainsi bloquée. M. Gaston Defertre, député socialiste et maire de Marseille, qui visitait lundi 1<sup>er</sup> décembre l'exposition, a déclaré : « On obtient l'inscréation au VII<sup>e</sup> Plan de la construction d'une station d'épuration. »



# KING MUSIQUE®

Le premier réseau de vente européen exclusivement haute fidélité participe avec ses 6 centres de la région parisienne au jubilé Bang & Olufsen

## 3 chaînes B&O à 4450 F.

Trois ensembles stéréo haute fidélité de 2 x 22 watts équipés des nouvelles enceintes Uni-phase B & O.



**Chaîne B & O 1100**  
Ampli 2 x 22 W - tuner FM  
Platine tourne-disques  
Enceintes Uni-phase S 30



**Beocenter 1800**  
Combiné platine-tuner FM  
Ampli 2 x 22 W  
Enceintes Uni-phase S 30



**Chaîne B & O 901**  
Ampli 2 x 22 W - tuner AM-FM  
Platine tourne-disques  
Enceintes Uni-phase S 30

Exposition des chaînes et salons d'écoute à :

<p><b>Paris 9<sup>e</sup></b> 1, place Glichy <b>78 Versailles</b> 26, avenue de Saint-Cloud</p>	<p><b>91 Evry 2</b> Centre Commercial <b>93 Rosny 2</b> Centre Commercial</p>	<p><b>94 Belle-Epine - Thiais</b> Centre Commercial <b>94 Créteil</b> Centre Commercial - Créteil Soleil</p>
--	---	--

مكتبة النور



RÉUNIS DANS LE « COLLECTIF DES LIBERTÉS »

Des mouvements de gauche envisagent une riposte à la décision gouvernementale d'incarcérer des soldats

Le Collectif des libertés — un groupement informel qui réunit des responsables, notamment de la Ligne des droits de l'homme, du P.S., du P.C.F., du P.S.U., de la Jeune République, de la FEN, de la C.G.T., et de la C.F.D.T. — a reçu une demande du mouvement Information pour les droits du soldat (I.D.S.), qui propose

d'organiser une riposte à la décision du gouvernement de déferer à la Cour de sûreté de l'Etat quinze militaires du contingent de Besançon et de Casaux. Le mouvement I.D.S. suggère au Collectif des libertés, qui a été fondé en 1970 au moment de la loi anti-casseurs et qui doit se réunir, en principe, ce mercredi

3 décembre à Paris, de lancer un appel au soutien des soldats incarcérés et de prévoir une manifestation publique.

D'autre part, le même mouvement I.D.S., qui réunit des militants de la C.F.D.T., du P.S., du P.S.U. ou du C.E.R.E.S., a annoncé, mardi 2 dé-

cembre, que des officiers et sous-officiers vus pour être réunis à Paris, le dimanche 30 novembre, pour rédiger puis lancer un appel aux cadres d'active dans lequel ils estiment que le mouvement des hommes du rang pour les libertés démocratiques et syndicales de l'armée est aussi celui des cadres.

Libres opinions

Soutien au mouvement démocratique des soldats

par ALAIN GAMARD (\*)

Le pays en crise, armée en crise. Voilà ce que traduit ce qu'il est convenu d'appeler le « malaise des casernes ». On peut en réduire l'importance, on peut en masquer les causes, mais l'expérience déjà faite par M. Soufflet montre qu'il est vain d'en nier le réel. A leur tour, MM. Bourges et Bigard en font le constat.

Après les propos menaçants du premier ministre Chirac proférés contre le mouvement des soldats à l'Assemblée nationale, les ecclésiastiques n'ont pas tardé à suivre. Sur la demande du ministre de la défense, celui de la justice a chargé la Cour de sûreté de l'Etat d'ouvrir une information contre X. Quant à « X », il s'est aussitôt multiplié par quinze : quinze soldats incarcérés, dont quatorze inculpés pour « participation à une entreprise de démolition de l'armée ».

La Cour de sûreté de l'Etat, créée en 1963 pour juger les criminels de l'O.A.S., serait-elle désormais chargée de veiller au bon moral des armées ? M. Lecanuet se prend sans doute pour le « ministre des soldes », car la ficelle est un peu grosse ! Si l'armée n'a pas le moral, le soldat n'en revient sûrement pas à ceux qui ont le courage de le faire à nu le blessé et réclament des remèdes. Car, au fond, au-delà des quatorze inculpations, c'est tout le mouvement des soldats qui est visé ; un mouvement bien plus large que le général Bigard ne le prétend, un mouvement démocratique dont les causes résident dans le caractère misérable de la condition matérielle des appelés et dans la négation de leurs droits d'hommes et de citoyens.

Mais, dans ce pays au libéralisme de façade, en dépit des appels répétés du président de la République à la « désobéissance », on ne veut entendre personne. Ce pouvoir, ultra-réactionnaire, méprisant et autoritaire, ne supporte pas la moindre expression publique de mécontentement contre sa politique. Ainsi, M. Poniatowski veut mater le traitement contre sa politique. Comment dès lors s'étonner du fait que M. Bourges mette la béliotte aux soldats ? Cette décision est bien sûr la preuve que les problèmes à l'armée sont réels, parce qu'ils créent les yeux, pas plus les menaces que les sanctions ne sauraient entraver la lutte pour les résoudre ; au contraire, elles stimulent cette lutte, elles sont un appel à la renouer et à l'élargir. La tentative de gouvernement d'amalgamer le mouvement des soldats avec les projets irresponsables de groupuscules ultra-militaristes qui veulent détenir l'armée est vouée à l'échec. Ce mouvement, qui s'exprime notamment par la voie de comités de soldats larges et démocratiques, ne s'assigne pas comme objectif la destruction de l'armée, il revendique au contraire une armée moderne, démocratique, liée au peuple et à la nation.

Lorsque le mouvement des soldats fait mûrir l'exigence que l'armée ne soit pas utilisée à des tâches de maintien de l'ordre intérieur, lorsqu'il dénonce le propagande anticommuniste et antisociale diffusée à l'instar de la propagande anticommuniste et antisociale sur la Constitution française, que sous l'uniforme les soldats doivent être des citoyens jouissant de tous les droits que confère ce titre, qui peut sérieusement prétendre qu'il y a insubordination ? Ceux qui mettent en berne les couleurs de la France quand meurt la bourgeoise à l'étranger qui s'est emparé du pouvoir par la force avec des complicités de l'étranger. Ceux qui dégoûtent — quel symbole ! — leur ministre de la défense par suivre la dépuille de Franco.

Le mouvement de la jeunesse communiste de France, dont les milliers d'adhérents sous les drapeaux participent à la lutte des appelés et contribuent à son développement, exige le libérement immédiat des quatorze soldats incarcérés et le levé des quinze inculpations. Il en appelle à la mobilisation de toute la jeunesse pour faire aboutir au plus vite cette exigence.

Le mouvement de la jeunesse communiste, dont la proposition pour un statut démocratique du soldat rencontre un large écho parmi la masse des appelés, entend bien poursuivre et intensifier sa campagne pour que, au lieu de réprimer, le pouvoir affronte les problèmes posés avec plus de réalisme.

Pour nous, le droit des soldats de discuter de leur condition et de faire valoir collectivement leurs revendications est traversé des structures de lutte qu'ils entendent se donner démocratiquement un droit écarté que nul ne saurait contester. Dans le statut démocratique, nous préconisons l'élection de délégués de soldats auprès de chaque commandement d'unité, ainsi que la mise en place du « Club du soldat » qui organise la vie sociale, culturelle et les activités d'information générales dans le caserne.

Plus généralement, nous voulons une armée démocratique qui satisfasse à sa mission de défense du territoire national. C'est-à-dire une armée débarrassée du cercueil étouffant d'une discipline d'un autre âge qui révèle nombre de cadres d'active à un rôle d'exécutants sans responsabilité et les soldats d'active à un rôle de combattants d'armes dépourvues de toute possibilité de faire connaître leur opinion, et donc inefficaces. La discipline, nécessaire à l'armée, a besoin d'être repensée en fonction de ces impératifs démocratiques.

Le temps de l'obéissance aveugle aux injonctions du pouvoir est révolu, aussi bien pour les appelés que pour les cadres. Ce qui est à l'ordre du jour dans notre pays, c'est le changement démocratique que préconise le programme commun de la gauche. Le mouvement des soldats, qui est assuré du soutien total des communistes, est un des aspects de la lutte générale du peuple et de la jeunesse pour vivre mieux et libre. Cette aspiration ne pourra aller qu'en se renforçant.

(\*) Membre du bureau national du Mouvement de la jeunesse communiste de France.

A Besançon La police perquisitionne au siège de la C.F.D.T.

De notre correspondant

Besançon. — A Besançon, où s'est créée une section syndicale du 11<sup>e</sup> régiment du génie, l'union locale C.F.D.T. a décidé de lancer une pétition publique « pour le respect des droits constitutionnels à l'armée et contre la répression ». Toutefois, ce mercredi 3 décembre, la police judiciaire a perquisitionné dans les locaux de la C.F.D.T. et conduit le secrétaire de l'union régionale et locale au commissariat.

« Le pouvoir », écrit notamment M. Gérard Jusseau, secrétaire de l'union locale C.F.D.T., commente

son autoritarisme agressif derrière un discours incohérent. Les quelques éléments isolés » d'U. I. « quinze jours sont devenus les éléments actifs d'un « complot international » dirigé depuis le Portugal. » Ce mercredi 3 décembre, note encore M. Jusseau, les fanatismes habituels de la vieille droite réactionnaire face à tout ce qui est nouveau et progressiste.

Il semble que l'initiative de la C.F.D.T. ait des chances d'aboutir à un moment où certains militants, une fois passée une période de flottements et d'interrogations, ressentent à nouveau le besoin de manifester. La C.F.D.T. de Besançon est décidée à mobiliser l'opinion. Dans cette perspective, elle a provoqué mardi 2 décembre une réunion de mouvements qui s'étaient déjà rencontrés au printemps dernier pour demander qu'une procédure civile soit appliquée aux militaires. Les représentants du 11<sup>e</sup> régiment ont répondu favorablement à cet appel. Dans les casernes bisontines, où le régime des castes et la permission n'a pas été modifiée, selon l'avis militaire, le calme règne. Seuls officiers et sous-officiers s'aventurent à parler de l'affaire.

LE GÉNÉRAL BIGEARD : nous sommes en guerre subversive.

Le général Marcel Bigard, secrétaire d'Etat à la défense, a évoqué, mardi 2 décembre à Eyrieux (Var), le problème des comités de soldats. Selon lui, le premier comité a été créé par un avocat de vingt-cinq ans, qui est lui-même fils de général. « Vous savez, a-t-il, sur le ton de la plaisanterie, le secrétaire d'Etat, on n'est pas aidé... » (1)

Le général Bigard a, d'autre part, déclaré que l'armée devrait rester apolitique, bien que chacun ait droit à ses propres idées. « Il y a des limites à ne pas franchir, a-t-il ajouté. Nous sommes en guerre, une guerre subversive. »

A Marseille, où le général Bigard a donné, le mardi 2 décembre, le départ d'un stage de haute mer, organisé pour la première fois en France pour des soldats du contingent, le secrétaire d'Etat à la défense a déclaré : « Cette armée, beaucoup d'appellent l'armée des bourgeois. Personnellement, je ne vois pas où sont les bourgeois. Il y a un gouvernement qui dirige la politique de défense du pays. Il y a un président qui commande. Je sais bien qu'il a été élu et que son mandat est limité, mais c'est de lui que dépend le destin de tous les Français. »

(1) Selon toute vraisemblance, le général Bigard fait allusion à l'inculpation par la Cour de sûreté de l'Etat de M. Jean-Noël Gagnaux, appelé au 11<sup>e</sup> régiment du génie à Besançon, dont on dit qu'il serait avocat à Dijon et fils d'un officier général du cadre de réserve. (N.D.L.R.)

(2) Lorsque deux équipes arrivent à égalité, à la fin d'un match pour lequel il faut à tout prix désigner un vainqueur, chaque équipe a droit à une série de tirs de pénalités. (N.D.L.R.)

Le commandant de Préval, chargé à Besançon des relations avec la presse pour le compte de la 11<sup>e</sup> division, livre son opinion avec une franchise toute militaire : « Les cadres sont très contents que le gouvernement prenne une position ferme contre ces tribulations, et se regrette que les civils ne soient pas aussi traduits devant la Cour de sûreté de l'Etat. » En fait, une telle perspective n'est pas exclue, mais pour l'instant, l'enquête menée à Besançon est terminée.

CLAUDE FABERT.

SELON LE MOUVEMENT I.D.S. Des cadres d'active auraient lancé un appel pour le droit syndical

Selon le mouvement Information pour les droits du soldat (I.D.S.), une douzaine d'officiers et de sous-officiers, en activité dans l'armée de terre, se sont réunis dans l'après-midi du dimanche 30 novembre, à Paris, pour lancer un appel aux cadres d'active.

Rappelant que des appels du contingent sont incupés devant la Cour de sûreté de l'Etat, les auteurs de cet appel écrivent notamment : « Des soldats du rang ont réclamé les droits démocratiques dans les régiments, dans les corps de troupe, comme ils existent partout dans la société. Ils posent ainsi des questions qui nous concernent : mettre fin au ghetto de l'institution militaire, à la coupure d'avec la vie civile ; poser le problème de la liberté d'expression et d'association, conditions fondamentales pour un accord avec tous les intéressés. Ils nous demandent : redéfinition de l'ensemble de la carrière militaire, mise en accord d'un autre type d'avancement (notamment fondé autrement que sur « la cote d'amour ») ; aménagement d'un règlement intérieur en accord avec tous les intéressés, officiers, sous-officiers et hommes du rang ; suppression de la Sécurité militaire, qui attente aux libertés et à notre vie privée ; droit d'élection de délégués représentant toutes les catégories de personnels militaires ; droit de résiliation de contrat pour les engagés et possibilité de départ pour les officiers et sous-officiers

de carrière, sans parler des conditions de vie. » Dans leur appel — sur l'origine duquel les dirigeants d'IDS ont refusé de donner des détails — les auteurs estiment que « cela conduit naturellement au droit syndical pour tous les militaires, appelés comme engagés. »

Les dirigeants d'IDS, un mouvement à l'origine des événements de Besançon, ont reconnu qu'ils avaient envoyé des délégations dans divers pays d'Europe « où la crise de l'armée existe également, suscitant l'élection de mouvements dans les troupes et parfois, même, dans la hiérarchie. Des délégations, en particulier, ont été envoyées au Portugal, en Suède, en République fédérale d'Allemagne et aux Pays-Bas.

Interrogés sur un groupement national des comités de soldats en France, les responsables d'IDS ont estimé qu'il convenait de « rediscuter très sérieusement de la perspective des états généraux de soldats, aviateurs et marins, car le vague républicain qui déferle dans les casernes n'est pas sans effet et des comités de soldats ont été démantelés ». Devant les journalistes, M. Alain Even, membre du P.C.F., a expliqué sa présence aux côtés des dirigeants d'IDS en ces termes : « Les militants du P.C.F. ont pas beaucoup d'initiatives personnelles, mais le savez bien. Mais j'en ai referé à l'autorité supérieure et je siège, ici, à titre personnel. Je n'ai pas été désigné à ce jour, notez-le. »

LA CONJONCTION DES MÉCONTENTEMENTS

(Suite de la première page.)

Comme dans l'affaire « Carlos », ce terrorisme qui avait le don d'ubiquité, si l'on en croit les services de police de M. Poniatowski, il existerait un ou des « manipulateurs » dans les régiments qui agissent en coulisses, mais sans être suffisamment entraînés pour déorganiser un « corps sain », pour reprendre l'expression du secrétaire d'Etat à la défense, le général Bigard.

Pour l'instant, il faut croire que le ver était dans le fruit, puisque la Cour de sûreté de l'Etat se contente d'inculper des appelés du contingent, et grand regret de nombreux cadres d'active qui estiment que les véritables conseillers ou initiateurs ne sont pas les payeurs.

Il se peut que l'affaire de Besançon en les tracts de Casaux soient la partie émergée d'un iceberg. En d'autres termes, il se peut, comme l'affirme le commandement, que les appels à la révolte, à l'insubordination et la propagande en vue de désagréger l'institution militaire ont eu, ces temps derniers, tendance à se multiplier, et, donc, il se peut que le pouvoir politique ait voulu donner un coup d'arrêt à une telle entreprise. Si le gouvernement avait mis à rénover l'institution militaire la même célérité avec laquelle il a voulu interrompre le processus de désagréger, il est évident qu'il n'en serait pas aujourd'hui à exiger le rôle — en France — des commissions de soldats portuaises pour mieux justifier son attitude présente de sévérité. A vouloir « manœuvrer » à vue avec le seul souci d'une politique partisane, le gouvernement agit comme si l'arbre lui cachait la forêt.

JACQUES ISNARD.

LES DÉPUTÉS COMMUNISTES DEMANDENT UN DÉBAT SUR LA SITUATION DANS L'ARMÉE.

Le groupe communiste de l'Assemblée nationale a demandé, mardi 3 décembre, la décision de traduire des soldats du contingent devant la Cour de sûreté de l'Etat.

Pour les députés communistes, « la loi de résoudre les problèmes de la crise pose à l'armée, la répression accentue le mécontentement ». Après avoir souligné qu'« il est urgent que soit entreprise une réforme démocratique de l'institution militaire », le groupe communiste indique qu'il a proposé qu'une séance de l'Assemblée soit consacrée à « un long débat sur la situation actuelle dans l'armée ». Cette demande, formulée à la conférence des présidents, n'a pas été retenue dans l'ordre du jour des travaux de l'Assemblée nationale.

Les dirigeants du parti socialiste et du mouvement des radicaux de gauche ont, dans la déclaration publiée au terme de leur rencontre, mardi 2 décembre (lire d'autre part), traité en ces termes des problèmes militaires : les deux partis « rappellent que leur souci constant de la défense nationale est d'une discipline nécessaire et parfaitement compatible avec les possibilités offertes aux militaires de tout rang d'exprimer démocratiquement leurs vues sur les problèmes qui se posent dans l'organisation de la vie militaire, comme le prévoient d'ailleurs les règlements en vigueur.

Les socialistes et radicaux de gauche s'indignent des déclarations faites par le premier ministre à l'Assemblée nationale »

Appartement témoin sur place 33, rue Censier. Prix fermes et non révisables. SEFRI-CIME 538 52 52 quand on habite Censier 33 (du studio au 5 pièces) on est bien entouré

bien logé studio B5: 28,90 m2 + balcon 4,83 m2 2 pièces B2: 47,50 m2 + balcon 6 m2 4 pièces: 102,93 m2 + balcon 11,52 m2





le dialogue est communication  
le dialogue est confiance  
le dialogue est confrontation  
le dialogue est connaissance  
le dialogue est présence  
le dialogue est découverte  
le dialogue est initiative  
le dialogue est ouverture  
le dialogue est collaboration  
le dialogue est analyse  
le dialogue est synthèse  
le dialogue est échange  
le dialogue est rapprochement  
le dialogue est simplification  
le dialogue est démonstration  
le dialogue est assurance  
le dialogue est enrichissement  
le dialogue est management

## DANS LE DOMAINE DES SYSTEMES INFORMATIQUES LE DIALOGUE EST OLIVETTI

**A4, A5, A6, A7, TC800: la gamme complète des nouveaux systèmes informatiques Olivetti**

Des miniordinateurs pour la comptabilité et la gestion, des terminaux, des systèmes pour la saisie et la transmission des données.

Ils sont modulaires, extensibles et modifiables dans la configuration la plus adaptée aux nécessités et aux dimensions de votre entreprise: grande, petite ou moyenne. Et ils sont déjà programmés pour comprendre vos questions et vous donner dans votre propre langage les réponses dont vous avez besoin.

Ils sont des systèmes "intelligents": les "systèmes du dialogue". Olivetti a installé dans le monde entier 100.000 télescripteurs, 50.000 terminaux, 450.000 systèmes comptables et microcomputers, des millions de machines à écrire et à calculer.

**A temps incertains, sécurité nouvelle**

**olivetti**

مكتبة الامم المتحدة

11/12/75  
Matako

DESSINS - 7

BONNAE  
KONK.











Au Musée des arts décoratifs

L'architecture Arche de Noë

Les gens de Los Angeles se souviennent de Simon Rodia. Il est une légende et a laissé derrière lui ce qu'on appelle un œuvre. Né à Rome en 1879, émigré à l'âge de douze ans aux Etats-Unis, il est maçon-ardoisier. La vie l'a porté à, en Californie, il ne va passer sans y laisser trace. A partir de quarante-quatre ans et pendant une trentaine d'années, le Facteur Cheval californien construit de ses propres mains, seul et sans moyens, à Watts, 1765 East 107 Street, dans le bas des Anges du Pacifique, des tours sans queue ni tête, en ferraille enduite de ciment incrusté de brins de verre, de ténacité et de coquillage qui brisent au soleil comme les vitraux d'une cathédrale. Ceux qui connaissent Barcelone pensent aux «torilles» mystiques de la Sagrada Família de Gaudí. Et ceux qui ne connaissent que le Texas pensent à des dattiers pétroliers sans pétrole. Peu avant que Simon Rodia n'en ait terminé avec son édifice monumental, en 1948, le maçon Clarence Schmidt entreprenait dans les collines de Woodstock, près de New-York, une construction qui lui a pris plus de

mètres victimes, en groupe, du darwinisme économique, d'une société qui donne plus de diplômes que de « jobs ». Drop-City bâtie près de Trinidad dans le Colorado, avait été rêvée et réalisée par de jeunes artistes et architectes. Ils n'évalent pas la technique de Simon Rodia et de Clarence Schmidt. Ils connaissent les techniques de pointe de l'architecture légère, celle des dômes de Buckminster Fuller qui, en moins de deux et avec un peu de rationalité et quelques tringales de bois, permet de couvrir ces espaces en demi-sphères qu'il ne reste plus qu'à occuper de toit imperméable ou bien de toit découpé en chapeaux dans le cimetière d'automobiles le plus proche. Ironie du sort, Fuller, le prophète de la société affluente, devenait l'inspirateur des contre-architectes de Drop-City, la ville aux dômes géométriques. Une bonne part de la jeunesse américaine y a fait une halte ou un séjour. D'une certaine manière, Drop-City a joué le rôle de « chambre de décompression » de l'Amérique à

Le rapprochement de l'exemple isolé de l'anti-architecture de Watts, de Woodstock, ou d'autres réalisés en mal de civilité, avec le cas plus général de la contre-culture américaine procède de l'amalgame de phénomènes en fait hétérogènes. L'étrange de l'exposition veut qu'un regard anthropologique sur ces cités d'une « autre » civilisation, alternent avec des emblèmes de pages d'un Home Magazine qui déplorait devant nos yeux des modèles d'habitations dignes d'intérêt. Les intérieurs, très simplement aménagés, apportent, en effet, le seul vrai luxe introuvable dans les grands centres urbains, la « gaspillage » d'espace où vit. Des habitats plus excitants que l'immeuble des villes aussi, comme le cité locustre de Sausalito sur le bord de San-Francisco. Et, au beau milieu de ce mini-Hongkong des camps, le monument de la Madonna, maison d'un charpentier défrayant qui a des allures d'arche de Noé pour un ultime sauvetage de fin du monde. Le plus souvent, ce qui sert à l'architecture de la civilisation marginale a fait l'objet d'un détourne-

ment fonctionnel. C'est l'art du déchet. Tout ce que la civilisation culturelle jette est bon pour elle. Système de transfert à sens unique : de la décharge publique à l'architecture. Les bouteilles et boîtes de conserve vides deviennent les « pierres » dont on fait des murs, bien plus décoratives que le triste béton « brut de décoffrage ». Et puis, c'est le retour aux techniques premières, celles du pisé coloré des pueblos mexicains de la terre indienne de la journée des steppes et de la maison au rondin du trappeur qui abat son hectare de forêt pour faire sa cabane. Si à Sausalito on construit sur l'eau, ailleurs on bâtit sur les arbres, parmi les branches comme Robinson Crusoe. Et, partout, on fait sa maison sur roues. Le « néo-nomadisme » américain est un chapitre à part. Celui qui est montré ici n'est pas le nomadisme des travailleurs mobiles en remorques aérodynamiques, mais des « marginaux » de la marge qui constituaient avec pittoresque leur logis sur les quatre roues d'un véhicule, avec toit, cheminée et petites

Une tournée LE TONNERRE DYLAN

Il y a presque deux ans, Bob Dylan avait entrepris avec le Band une tournée qui rassembla, en quarante-deux jours et quarant concerts, sept cent mille jeunes spectateurs. Depuis deux semaines, il a repris la route mais en suivant cette fois le gigantisme, les salles de vingt mille places. Bien entendu, cette rentrée-surprise laisse courir les rumeurs, et on dit déjà que Dylan et ses compagnons de la Rolling Thunder Review viendraient en Europe au printemps prochain. Bob Dylan, même sa tribu musicale sous la bannière appropriée de la Rolling Thunder Review, la « revue du roulement de tonnerre ». Chaque soir ou presque, le mythe incarné chante à nouveau en public. Le secret avait été bien gardé. Après la gigantesque tournée de janvier-février 1974, Bob Dylan avait à nouveau disparu, épuisé, disait-on, par l'hystérie que provoquait son passage. On la disait retiré en

Dylan joue une version rock très syncopée de Airy me babe, puis se succèdent une série de titres anciens ou récents dans une éblouissante variété de styles musicaux, du classique folk-rock-blues jusqu'à des fontaines métriques et même des tremolos italiens. Depuis Pat Garrett, c'est d'ailleurs l'influence « western-mexicain » qui domine dans la musique et souvent dans les paroles. Le soul mexicain lui offre une certaine intimité avec le tragique. Les voix de Joan Baez et de Bob Dylan se mêlent pour chanter The Times They Are a' Changin. C'est un moment extraordinaire. On se retrouve tout d'un coup transporté plus de dix ans en arrière, au temps des cotées bousses, quand deux jeunes beatniks inventaient une mystique et envolaient la seule génération romantique américaine. Lui, avec sa voix impossible et ses chansons, cherchant un air trop rare pour y vivre. Elle, avec sa voix pure

AMERIQUES MARGINALES

vingt années de sa vie, labyrinthe proliférant, sur sept étages bâtis de guingole avec du matériel de récupération : une thébaïde où il vivait seul, en ermite illuminé. « Cafe fere date dans l'histoire », avait-il dit. Le jeu à tout débruit, mais l'histoire de l'architecture, un petit « e » se souvient de la fantaisie zigzaguait aux mille lanâtres du doux Clarence Schmidt. Elle s'en souvient d'autant mieux que, au beau milieu des années 60, une génération de jeunes Américains, en quête d'autres « chefs-d'œuvre » à réaliser, lui a donné raison. Le prophète hippie, Allen Ginsberg, abandonnant la culture des villes, avait pris le route pour chercher, « ailleurs », les lieux d'une contre-culture libérale. Avec lui, toute une jeunesse quittait le cadre de la vie urbaine, y s'en allait dans le ferme, pour le grand et pur nature. Et fondaient une « cité », Drop-City, la bien nommée, pour ceux qui abandonnent le noyau des villes en laillie, pas encore financière, mais incapables d'offrir un lieu qui valise le pain d'être vécu. Ce sont les pre-

mières victimes, en groupe, du darwinisme économique, d'une société qui donne plus de diplômes que de « jobs ». Drop-City bâtie près de Trinidad dans le Colorado, avait été rêvée et réalisée par de jeunes artistes et architectes. Ils n'évalent pas la technique de Simon Rodia et de Clarence Schmidt. Ils connaissent les techniques de pointe de l'architecture légère, celle des dômes de Buckminster Fuller qui, en moins de deux et avec un peu de rationalité et quelques tringales de bois, permet de couvrir ces espaces en demi-sphères qu'il ne reste plus qu'à occuper de toit imperméable ou bien de toit découpé en chapeaux dans le cimetière d'automobiles le plus proche. Ironie du sort, Fuller, le prophète de la société affluente, devenait l'inspirateur des contre-architectes de Drop-City, la ville aux dômes géométriques. Une bonne part de la jeunesse américaine y a fait une halte ou un séjour. D'une certaine manière, Drop-City a joué le rôle de « chambre de décompression » de l'Amérique à

ment fonctionnel. C'est l'art du déchet. Tout ce que la civilisation culturelle jette est bon pour elle. Système de transfert à sens unique : de la décharge publique à l'architecture. Les bouteilles et boîtes de conserve vides deviennent les « pierres » dont on fait des murs, bien plus décoratives que le triste béton « brut de décoffrage ». Et puis, c'est le retour aux techniques premières, celles du pisé coloré des pueblos mexicains de la terre indienne de la journée des steppes et de la maison au rondin du trappeur qui abat son hectare de forêt pour faire sa cabane. Si à Sausalito on construit sur l'eau, ailleurs on bâtit sur les arbres, parmi les branches comme Robinson Crusoe. Et, partout, on fait sa maison sur roues. Le « néo-nomadisme » américain est un chapitre à part. Celui qui est montré ici n'est pas le nomadisme des travailleurs mobiles en remorques aérodynamiques, mais des « marginaux » de la marge qui constituaient avec pittoresque leur logis sur les quatre roues d'un véhicule, avec toit, cheminée et petites

Yona Friedman, des architectes qui ont imaginé des structures urbaines fixes où les usagers pourraient définir, eux-mêmes leurs espaces habitables avec des éléments préfabriqués. Ainal le marché pourrait bien un jour s'adapter à cette quête d'une plus grande adéquation de l'habitat aux besoins de l'usager. Il finira par produire industriellement l'architecture participative de « meilleur des mondes » normalisé et économiquement optimisé dont on pourra acheter les composants, cette fois dans de vrais grands magasins. L'architecture marginale sure donc joué le rôle d'un laboratoire. JACQUES MICHEL. \* Architectures marginales aux Etats-Unis. Exposition réalisée par le Centre de création industrielle. Au catalogue, texte de Jean Debrier et David Rabinovitch. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, jusqu'à la fin-janvier. \* Voir le livre : Maisons de Caractère, édité par le Centre de création industrielle, par Art Boerleke et Barry Shapiro, 100 pages, 11 illustrations couleur. Edition du Club. Nouvelle édition brochée, 28 francs.

California lorsqu'en printemps dernier il apparut à la fois sur le passé de Greenwich-Village et dans les boîtes qu'il habitait il y a quinze ans. On le voyait alors jusqu'à l'aube à l'« Other End » ou au « Folk City » avec des guitares, du vin et beaucoup d'amis, d'anciens de la beat generation, comme Ramblin' Jack Elliot et Allen Ginsberg. Dylan a toujours rêvé du passé, de Mr. Tambourine Man, de sa liberté et des grandes routes, de sa solitude dansant à la surface des rêves sous de l'Amérique. Ce rêve était, il l'a de nouveau réalisé. La Rolling Thunder Review est une fantasia organisée dans les moindres détails : cinquante personnes dont une vingtaine de musiciens, silencieusement en autobus de façon apparemment erratique les routes de la « North Country », de New-York à la frontière canadienne. Ils donnent une représentation dans une ville, puis lèvent le camp, vont plus loin à trois ou quatre cents kilomètres de là. A Springfield, dans le Massachusetts, tout est calme aux abords du « centre civique », où a lieu le concert. On boit à bon marché du vin, qui est un peu aujourd'hui le moyen de transport pour les « voyages ». Dans la salle, une toile peinte proclamant la Rolling Thunder Review en lettres de salon de western sert de rideau de scène. Voici le médecin show du Far-West, le docteur Dylan et sa cure miraculeuse qui vont faire oublier la douleur en musique. La Rolling Thunder rassemble le plus hétéroclite groupe de musiciens que l'on puisse imaginer : le beatnik Jack Elliot, Ronnie Blakeley sorti du country and western ; la violoniste Scarlet Rivera, impassible dans les passages les plus déchirés ; Mick Ronson, qui joue d'habitude avec David Bowie et qui a dû modérer son style ; Roger McGuinn, sans les Byrds ; Allen Ginsberg, venu avec des cymbales et un accordéon. La salle en délire avec l'entrée en scène, presque furtive, de Bob Dylan, qui porte le chapeau cow-boy de « Pat Garrett et Billy le kid », le gilet noir, des bretelles et des bottes. Le visage maquillé de blanc. Dylan se présente comme acteur et musicien. Il a retrouvé le démon de son passé, mais il en a fait un ami. Joan Baez est présente, elle aussi. JEAN-FRANÇOIS VALLEE.

et ses chansons tristes. Les retrouvailles ont lieu dans le Massachusetts, là où tout a commencé, pays trop vert où les poètes rêvent toujours d'ailleurs, pays de fraîcheur où Kerouac mettait en forme ses Mexico City Blues, pays des asiles pour jeunes gens riches, où l'on recite des poèmes d'ocean au fond des parcs. Pour Joan Baez, de son propre aveu, ce sont des retrouvailles nostalgiques. Pour Dylan aussi, qui, nous dit-elle, est beaucoup plus décontracté que par le passé. On le sent venu ici pour boucler la boucle, mettre fin à son propre mythe. Il n'y a pas de séparation entre la scène et le premier rang. Bob Dylan est aussi proche du public que sa solitude le lui permet. Les étudiants qui sont là ont vingt ans. Pour eux, le Dylan d'« I » a dix ans ne représente rien. Dylan est seul maintenant avec sa guitare et son tabouret. Il chante Isis, un long poème visionnaire égal aux meilleures illuminations de Highway 61. Puis une chanson pleine de rage et d'éclats, dédiée au boxeur Hurricane Carter, en prison depuis huit ans pour un crime dont il se dit innocent. Le masque blanc qui porte aujourd'hui Bob Dylan c'est un peu le visage du clown qui habite nombre de ses chansons, de Tambourine Man à « Something is Happening, Mr. Jones ». « Je joue et chante pour vous, semble dire Dylan, mais cela s'arrête là. e Pourtant, personne n'est dupé. Son image est transparente et il donne plus qu'il ne laisse croire. Dylan ne sera jamais libéré de son double. Une nouvelle chanson résume bien ses paradoxes. Elle est dédiée à Sarah, sa femme, et c'est l'un des plus beaux poèmes d'amour que l'on ait écrit. Il s'adresse directement à elle, sans prendre la peine de changer son nom. Il chante dans le même souffle sa nostalgie, sa tendresse, et son besoin absolu de solitude. « Tu voulais pénétrer mon âme, mais tu te battais contre l'impossible. » Chaque soir, Dylan le secret, le réclus, chanté les choses les plus intimes devant des milliers de spectateurs. Parce qu'un jour, comme pour Billie Holiday, Edith Piaf, ce public dont il se protège est le vrai reflet de son seul amour : sa solitude. JEAN-FRANÇOIS VALLEE.

PETIT ODEON 18h30 15 représentations exceptionnelles MONSIEUR TESTE de Paul VALERY du 4 au 21 décembre

MARAIS Tous les soirs à 22 heures SHAKESPEARE WALLAH de James IVORY

ACTION CHRISTINE ROBERT KRAMER MILESTONES JOHN DOUGLAS

Les Concerts de Saint-Claude Editions de la Comédie place Ch.-de-Gaulle Dimanche 7 décembre à 16 h. Quatuor KEDROFF Chœurs VEGELES Russe François POLGAR (orgue) Remerciements : MARIE : 602-70-46 Pl. 30 - 20 - 10 F.

théâtre de gennevilliers — 793.21.63 la foi, l'espérance et la charité de Odón von Horvath. texte français de René Saurel

ELYSEES LINCOLN - DRAGON ST-GERMAIN-VILLAGE-14-JUILLET James Cagney, Orson Welles, Marlene Dietrich, Humphrey Bogart, Ginger Rogers. L'Amérique du temps où l'on chantait pour ne pas pleurer. L'Amérique de la crise.

Il est du tonnerre du diable (J.L. BORY) MICHEL GALABRU JEAN MARBOEUF MONSIEUR BALBOSS

T'AS PAS TOO BALLEES ? BROTHEN CAN YOU SPARE A DIME les plus grands acteurs d'Hollywood enfin réunis dans une éblouissante parade des années 30

le Cinéma RACINE 6, Rue de l'École de Médecine - PARIS 6e - 633.43.71 PRÉSENTE EN HOMMAGE A PASOLINI le film qui a fait l'unanimité des critiques. L'ÉVANGILE SELON SAINT MATTHIEU V. O. S./T. Français



# EN BREF



### Concert

#### CLAUDE HELFFER RELIT LES TROIS « B »

Rangé depuis longtemps sous l'étiquette un peu péjorative de « pianiste d'avant-garde » parce qu'il n'a jamais su se désintéresser de la musique de son temps, Claude Helffer finira peut-être par convaincre le public français (à l'étranger ou le considère comme un interprète absolument « normal ») que le répertoire classique lui est parfaitement familier et qu'il n'est pas nécessaire d'ignorer Boulez, Xenakis ou Stockhausen pour bien jouer Bach, Beethoven ou Brahms.

ces trois « B » dont la réunion suffit à confectionner des programmes sans bousculer les habitudes, ni heurter l'auditoire.

Le génie de Claude Helffer, c'est précisément d'aller bien au-delà de ces considérations mercantiles : la première Partita de Bach, les deux sonates Quasi una fantasia, opus 27 n° 1 et 2 de Beethoven et la Troisième Sonate, opus 5 de Brahms, choisies pour son récital d'automne à la salle Pleyel, forment un tout : une vaste fantaisie à finale dont l'esprit se retrouve dans chacune des parties qui la composent. On n'explique pas cela avec des mots : fausse symétrie chez Bach ? Improvisation fortement architecturée chez Beethoven ? Rigueur dans l'exécution chez Brahms ? Il est des filiations d'autant plus frappantes qu'elles restent mystérieuses.

Seule concession à une attitude historique, Claude Helffer s'impose, dans la Partita, les limites du clavier ou du clavicorde dont il retrouve les sonorités, dédaignant légèrement son jeu pour la 13<sup>e</sup> sonate et celle dite Au clair de lune ; enfin il fait sonner un orchestre invisible dans l'opus 5. Pourtant, d'une œuvre à l'autre, il conserve cette même façon d'interroger la partition : celle d'un homme du vingtième siècle, convaincu que ce qu'il a appris de la musique d'aujourd'hui, tant d'un point de vue technique que spirituel, s'applique aussi bien à l'ancienne.

GERARD CONDÉ.

### Culture

#### UN PROGRAMME MUNICIPAL AU P.S.

L'élaboration du programme culturel municipal du parti socialiste, qui devrait être adopté lors de la prochaine convention nationale du parti, a fait l'objet de deux journées préparatoires, tenues ce week-end à Villiers-le-Bel, en présence de deux cents militants socialistes (élus et non élus). Elles avaient été précédées lors du congrès des élus socialistes et républicains, en décembre dernier.

Dans son rapport de synthèse, M. Dominique Taddel, secrétaire national à l'action culturelle, a insisté sur la nécessité, pour le parti socialiste, de s'engager sur un programme culturel clair, un texte qui servirait de cadre pour toutes les initiatives prises au niveau municipal.

Lors des prochaines élections municipales, le P.S. devra revendiquer les responsabilités culturelles au lieu de les laisser à ses partenaires, car c'est un domaine qui devient prioritaire, a déclaré M. Taddel.

Les choix culturels de la municipalité devront résulter d'un débat démocratique à l'intérieur de la cité, avec tous les partenaires (habitants, créateurs, responsables d'associations). Une planification sera nécessaire pour inscrire le programme dans une réflexion générale, et la rendre cohérente, mais il ne s'agit pas de municipaliser l'action culturelle. Les travaux des commissions ont insisté sur l'importance des associations, avec lesquelles des contrats sur plusieurs années devront être signés, ces associations n'étant pas obligatoirement socialistes.

Les dépenses de fonctionnement devront avoir la priorité sur les dépenses d'équipement, avec la création de postes d'animateurs. On pourra envisager la création d'un équipement lourd au niveau des régions, qui soit mobile et exportable. Le rôle des régions devra être également d'aider les regroupements inter-communaux dans leurs projets culturels.

Après avoir évoqué la nécessité de mobiliser des militants socialistes dans les associations culturelles, M. Taddel a rappelé que l'effort devait être le premier animateur de la commune.

CL. D.

### Jazz

#### LE DIMANCHE D'IKE ET TINA

Les concerts des Turner, c'est des horreurs de musique et un ouvrage de chant, mais c'est, surtout, le tourbillon presque

ininterrompu de danses où une sexualité très franche trouve sa glorification dans la fureur contrôlée des gestes comme dans la beauté même de Tina et des trois ballerines sculpturales dont la fine maîtresse de la peau rehausse encore la fascinante, meurtrière séduction.

Qu'on ne s'étonne pas des longues et lisses chevelures de ces ménages, elles sont (noire, brune, blonde, rousse) à elles seules symbole du « mélange des sangs », comme on dit, mélange évident chez les aimables choristes, ou de la juxtaposition des ethnies, non moins visible au sein de l'orchestre, ou d'une association sans honte de la pop music et de ce qu'on pourrait appeler le pop jazz, du battement strictement binaire des accompagnements, par exemple, et de la souplesse ternaire ou mieux, librement ambiguë des voix qui viennent du blues, du gospel song, du grand courant afro-américain.

On aura mis du temps, de ce côté-ci de l'Atlantique, à se bousculer aux portes des théâtres pour aller en prendre plein les yeux avec Tina et les Beatles — un peu trop plain les oreilles aussi, ce qui est plus regrettable et conséquence de la mode décevrante des décibels. En 1976, le couple de musiciens fêtera le vingtième anniversaire de ce jour où la collégienne, l'adolescente Annie Mae Bullock future Tina, eut l'irrésistible envie d'aller vers le micro de l'orchestre d'Ike et de chanter avec lui. Mais il n'y a que quatre ans seulement que la vieille Europe connaît le spectacle Turner. Heureusement tout arrive.

A la fin de chaque spectacle, et ce fut encore le cas, dimanche, à l'Olympia, Tina papillote du regard sous la lumière stroboscopique. C'est le signe d'un départ, que soulignent à ras de plancher, des fumées surgissantes qui devraient sentir un peu le soufre. La salle refuse cette fin préparée. Elle fait revenir Ike et Tina comme à Athènes, cet été, à cela près que dans le Midi, où le surréalisme fait bien les choses, des éclairs d'orage avaient ajouté aux enfers timides et artificiels de la scène le concours inopiné d'un ciel réel complaisant.

LUCIEN MALSON.

### Livres

#### LES PASSIONS MUSICALES D'ANDRÉ SUARÈS

Ou accordera volontiers à M. Jean Astier qu'André Suarès est aujourd'hui injustement méconnu et délaissé, ce dont témoigne le fait que son excellent livre sur la passion musicale de son héros n'ait pu trouver d'autre diffuseur que lui-même. Mais invoquer « la cabale des historiens, des ignorants et des envieux » est entrer un peu facilement dans la mythologie du génie incompris, où Suarès trouvait quelque consolation à sa position inconfortable.

Il y a chez lui un grand écrivain d'une originalité foncière, mais avec une hypertrophie de la personnalité à laquelle il est normal que beaucoup de lecteurs soient allergiques, même s'ils sont fascinés souvent par la magie du verbe.

Ainsi de ce livre, où M. Jean Astier a minutieusement recollé et monté, avec un enthousiasme qui jamais n'empêche sur une parfaite honnêteté, les textes les plus importants de Suarès sur la musique. Celui-ci en réalité n'écrit pas sur la musique, mais d'après la musique, à travers laquelle il peint ses états d'âme de l'instant avec une sorte d'émotion même. Et certes elle l'empêche, elle est tout pour lui au moment où il en parle, mais ce n'est pas elle qu'on entend, seulement Suarès, l'homme et l'artiste.

D'où une profusion d'opinions plus ou moins stupéfiantes, souvent oratoires, qui l'exposent aux critiques les plus acerbes, mais assez justifiées, de Julien Benda.

Une conception flamboyante, parfois émouvante, mais un peu dépassée, du rapport de l'homme à la musique.

JACQUES LONCHAMP.

\* Ed. Le Livre de Poésie, 1975, 164 p., avec une préface de Y. Marcilhac. En vente chez l'auteur, 1, rue Sadi-Carnot, 67100 Annemoy ; 36 F (France), 46 F (étranger), France de port.

### Lyrique

#### UN CENTRE DE DOCUMENTATION A PARIS

Suscité par le regain d'intérêt du public à l'égard du théâtre chanté, un Centre international de documentation lyrique fonctionne depuis le 15 octobre à Paris, 25, rue de la Galté. Le succès — huit cents adhésions en un mois — rencontré par cette initiative due à l'équipe de la revue Opéra, semble indiquer qu'elle répondait à un besoin réel.

Parmi les services offerts aux amateurs par le centre se trouvent naturellement une discothèque et une bibliothèque, mais aussi la possibilité de consulter d'importantes archives critiques ou photographiques (et d'en obtenir des reproductions), de prendre connaissance des programmes du monde entier, de louer des places pour des spectacles français ou étrangers, ou simplement de se renseigner ; enfin des week-ends sont organisés, en association avec l'agence de voyages Vacances 2000, à l'occasion des événements lyriques ayant lieu cette saison sur les principales scènes internationales.

Régi par la loi de 1901 sur les associations, le centre vit essentiellement des cotisations de ses membres (120 francs pour l'année avec de nombreux avantages) ainsi que de la vente de disques et de livres rares. Mais n'étant pas réservées aux seuls adhérents, ces activités, notamment le cycle de soirées « Aujourd'hui l'Opéra » consacrées à un ouvrage, à un interprète ou à des débats, peuvent contribuer à créer un esprit nouveau dans la vie lyrique française et sclérosée à certains égards malgré, ou à cause du prestige qu'elle conserve.

G. C.

\* Prochaines manifestations : « Autour de Citrouille » le 4 décembre, et « Renaissance de Donizetti » (audition d'Anna Scellena avec Maria Callas et Buzsázi) le 10 décembre. (Téléphone : 326-20-30.)

**GALERIE ARNAUD**  
312, bd St-Germain (7<sup>e</sup>), 548-46-31  
**J.F. KENIG**  
Exposition prolongée jusqu'au samedi 13 décembre 1975

**GALERIE RENCONTRES**  
44, rue Berger, 75001, Métro Louvre 336-34-63  
Décembre-Janvier  
BISHOP, DEGOTTEK, DEZEUZE, FRANCIS, HIGHSTEIN, KIRILL, MARDEN, POZZ, REIGL, TANGER, THIOLAT

**Monique FLECK**  
Peintures - Dessins  
Jusq. 18 décembre 1975  
GALERIE CARACTÈRES  
7, rue de l'Arbalète, Paris-5<sup>e</sup>

**GALERIE DIMPOULOS**  
24, rue du Laos (19<sup>e</sup>) - 306-23-08  
**CHRISTILLE**  
Peintures, Allumettes  
Du 3 au 17 décembre

**GAL. DE L'UNIVERSITE**  
32, rue Boissano (8<sup>e</sup>), 12 à 19 h.  
**JOSÉ CHARLET**  
Peintures - Du 3 au 30 déc.

**GALERIE CHEVREUSE**  
125, bd Montparnasse-6<sup>e</sup>, 328-40-05  
**A. HINKIS**  
Du 3 au 16 décembre

**GALERIE DES GRANDS AUGUSTINS**  
16, rue des Grands-Augustins - 323-33-85 et 328-33-18  
**RITUEL SURRÉALISTE**  
Du 2 décembre au 17 janvier

**PROSCENIUM**  
33, rue de Seine, Paris (6<sup>e</sup>) - 033-02-01  
**LÉONOR FINI**  
Images pour le théâtre

**Galerie Claude JORY**  
222, Faubourg-Saint-Honoré  
**A. HUBERT**  
Peintures cinétiques  
924-24-42

**Galerie Louis-Soulanges**  
20, rue de l'Odéon, 6<sup>e</sup>, 336-25-38  
**Roseline CHARTRAIN**  
du 1<sup>er</sup> au 15 décembre

**GALERIE M. BERNHEIM**  
35, rue de la Boétie, 75008 Paris  
**nisou costa**  
21 NOV. - 4 DEC. 75

**GAL. BLAISE ST-MAURICE**  
56, r. de l'Université-7<sup>e</sup> - 223-15-78  
**BLAISE**  
Du 4 au 18 décembre

**SAGOT - LE GARREC**  
24, rue du Four (6<sup>e</sup>) - 326-43-38  
**HENRI RIVIÈRE**  
1864-1951  
Gravures sur bois en couleurs  
Jusqu'au 15 décembre

**NANE STERN**  
25, av. de Tourville (7<sup>e</sup>)  
**T'ANG**  
Du 2 au 21 décembre  
tous les jours de 15 h. à 20 h. 30  
sauf dimanche et lundi

Bureau de Tourisme et d'Information de Turquie  
105, Champs-Élysées - 75008 PARIS  
**VIEILLES MAISONS D'ISTANBUL ET YALI'S SUR LE BOSPHORE**  
Perihan Balci  
5 décembre 1975 au 16 janvier 1976  
du lundi au vendredi, de 9 h. 30 à 13 h. et de 14 h. 30 à 18 h.

Jusqu'au 22 décembre  
**MARQUET au PONT-NEUF**  
ART YOMUUMI - 5, quai de Conti (6<sup>e</sup>)

**GALERIE TOUR DE NESLES**, 36, rue Mazarine (6<sup>e</sup>) - Tél. 633-67-62  
**TROUBETZKOY**  
3 décembre - 24 janvier

**GALERIE MARCO-POLO**  
210, boulevard Saint-Germain, Paris (7<sup>e</sup>) - 548-82-87  
**MINIATURES INDIENNES**  
18 Novembre - 6 Décembre

**Galerie Vercamer**  
3 bis, r. des Beaux-Arts, 633-18-90  
**POUJON**  
2-21 décembre

**A. VERDET**  
LE CIEL ET SON FANTÔME  
4-27 décembre  
Galerie Verbeke  
7, pl. furstenberg - 6<sup>e</sup>

**GALERIE COARD**, 12, rue Jacques-Callot (6<sup>e</sup>)  
**FRANÇOISE GILOT**  
PEINTURES-ŒUVRES GRAPHIQUES 1944-1975  
à l'occasion de la parution de son livre  
LE REGARD ET SON MASQUE  
CALMAN-LEVY ÉDITEUR  
Du 3 au 31 décembre

CHRISTIE SAINT-LOUIS, 26, avenue de la Bourdonnais, Paris (7<sup>e</sup>)  
**H. BESNARD GIRAUDIAS**  
Du 3 au 21 décembre  
Ouvert du mardi au dimanche inclus

**CENTRE CULTUREL PORTUGAIS**  
**CHLOE MAC MILLAN**  
Demeures portugaises  
31, avenue d'Iéna - Paris

**GALERIE SEINE 38**  
38, rue de Selva (6<sup>e</sup>) - 326-00-65  
EXPOSITION DU 4 AU 20 DÉCEMBRE  
peinture d'eau

**GALERIE CAILLEUX**  
**ÉLOGE DE L'OVALE**  
peintures et pastels du XVIII<sup>e</sup> siècle  
136, Fg St-Honoré - 18 novembre-28 décembre

**GALERIE BENO D'INCELLI**  
43, rue de Miromesnil, 75008 Paris - 225-10-16  
hommage à  
**FRITZ KUHR**  
1899-1975  
huiles et gouaches  
25 novembre-12 décembre

**COLETTE DUBOIS**  
352, rue Saint-Honoré (1<sup>er</sup>) - 260-54-83  
**D. FUCHS COQUILLAY**  
Peintures - Aquarelles  
Sculptures  
Jusqu'au 12 décembre

**ROLAND HAMON**  
présente 50 aquarelles  
RETROSPECTIVE LES HALLES DE PARIS  
BRASSERIE DES TUILERIES  
HOTEL LOUVRE-CONCORDE, place du Palais-Royal, Paris-1<sup>er</sup>  
Jusqu'au 10 janvier

**GALERIE DIÑA VIERNY**  
36, rue Jacob - 75006 Paris - 260-23-18  
**KANDINSKY**  
Rétrospective des dessins de 1886 à 1944

مكتبة الأمل



Musique

MÉLODIES EN TRIO A LA SALLE CAVEAU

Dans le cadre intime et tendrement désuet de la salle Caveau, bonbonnière à mande- que tachée de velours rouge, Gerda Hartman (soprano), et Udo Reinemann (baryton), deux jeunes artistes, chantent en duo des pages oubliées de Schubert, Schumann, Mendels- sohn et Brahms ; complètes de cette escapade, Christian Ivaldi, au piano, leur donne la réplique avec l'aisance et la sensibilité tout intérieure qui font de lui le meilleur accompa- gneur de sa génération.

Resuscitées l'espace d'une soirée, ces œuvres véritablement petits chefs-d'œuvre le plus souvent, — que les efforts conjugués de tant d'interprètes et d'éditeurs de disques, pour ne pas trop éloigner des sentiers battus, semblaient avoir démi- nivement mises à l'écart, s'im- posent ainsi avec l'évidence de ce qu'on croit connaître par cœur depuis toujours.

Gerda Hartman possède une voix claire, sans la moindre dureté, parfaitement maîtrisée, capable des accents dramati- ques les plus pénétrants comme des intonations légères de style décoratif.

Assez différente, d'un grain un peu plus épais et avec une émission moins franche, mais d'une belle qualité également, le voix d'Udo Reinemann ne forme pas avec celle de sa part-enaire une de ces unions mi- raculeuses qui font la joie des puristes et finissent toujours par laisser ceux dont les concep- tions esthétiques sont moins catégoriques.

Outre une musicalité fondée sur une compréhension musi- cale et poétique peu courante, la parfaite homogénéité de ce duo (ou plutôt de ce trio, car le piano ne se laisse pas ou- blier) réside précisément dans cette entente de tous les in- stants entre des personnalités différentes qui savent le rester pour s'unir plus et plus profondément.

G. C.

LE PREMIER « REIMS JAZZ FESTIVAL »

« Vraiment, du fond de l'âme... »

PAISSIBLES paysages champenois baignés d'une lumière d'or errante : l'arrivée à Reims, Silences, d'abord, à la surface percée par une cathédrale soignée. Et pesante. Ensuite, cris : le « Reims Jazz Festival », qui s'est tenu du 17 au 23 novembre, a injecté ses doses de rage, de blues (broyer du noir), de fraternité, de sérénité méditative, d'émotions, de guerres. Le premier concert payeur son écot à la religiosité : à la basilique Saint-Remi, l'un des maîtres de la musique répé- tive, Terry Riley, derviche tourneur immobile, distilla entre ses « bou- des » sa musique circulaire. Le chroniqueur de l'Union, le quotidien régional, s'interrogea, fasciné : « On pourrait se demander, à entendre ces vibrations sonores, ce qu'elles ont à faire avec la jazz. Elles sont nées sans doute dans les mêmes conditions... au fond de l'homme... Mais il y a autre chose, quelques choses qui lient à la fois Bach, Berlioz, Stockhausen et Riley à leur public : c'est un désir d'émotion quasi religieux, presque sacré. Est-ce à dire qu'à travers de la musique, compositeurs, interprètes et

publics cherchent une religion ? Les Rémois, souvent, écriant l'étranger égaré à partir de Notre-Dame. C'est aussi à partir de l'imposante cathédrale que « Musique Action Reims », organisateur du festival, s'est fait connaître en France : le groupe « Tangerina Dream » et Nico, convoqués par le MAR, ont donné dans le vaisseau gothique un peu livra un concert triomphal (cinq mille deux cents personnes) et la suite duquel les Silencieux de l'Église voulurent mettre en place des pou- pes d'intervention pour s'opposer à la « profanation » des édifices du culte (le Monde du 20 décembre 1974).

Les scènes des manifestations jazzées seront moins hébergées : le centre Saint-Euphrasy et la maison de la culture André Malraux, les deux autres structures coproduites du festival, sont la lieu d'autres rites. Dans le hall froid, polca, et bien- gerdé de la maison de la culture, un dessin d'enfant, et, au mur, ce désir : « Quand un enfant veut peindre le rêve qui chante en lui, laissez-le faire sa musique tout seul, il s'y connaît mieux que personne. »

Quelque chose qui jaillit

Il y aura le Chicago blues festi- val 75, formé de Luther Johnson, Hubert Sumlin, Lonnie Brooks, Dave Myers et Fred Below, et la salle de mille places pleins, et quel- ques centaines de malheureux de- hors, et cette citation d'un ébéné- de marque, Muddy Waters : « Quand je chante le blues — le vrai blues — cela vient du cœur. Vraiment, du fond de l'âme ; et quand on chante ce qu'on ressent véritablement, c'est quelque chose qui jaillit au dehors. Ce n'est pas simplement les mots qu'on prononce, mais une sorte de lit qui s'apâche... une sueur qui coule le long du visage. »

Vendront ensuite les « souf- fleurs », d'abord hollandaise, avec le Rein de Graeff-Dick Venink quartet, puis américains, les saxophones ténors Johnny Griffin et Dexter Gordon, ensemble, et leur éblouissant Night in Tunisia. Soitaines les pie-

nistes François Cohen et Irène Schweizer, et le duo Joachim Kühn- Martial Solet, les trois derniers déjà éprelés au récent Festival de Massy (le Monde du 30 octobre). On entendra de curieux cocktails avec le Cozzilli-Singel's band, très particulier et peu cohérent. L'Angéla Loi Cozzilli reviendra seul, gros homme cheuve en pantalon et gilet de flanelle bleue rayé, un saxo- phone-soprano ou son splendide, nostalgique, ironique, tragique, procédant par association d'idées, par- fois emporté par sa virtuosité, comme si quelques choses de mys- térieuses et de très important en dé- pendait. Yochiko, ex-Jeff, Sefter, dé- taient un 'arsenal d'instruments à anches, se risquant en solo pour la première fois, en proie à une envie d'improviser plus forte que son inspiration, courant dans tous les sens sans trouver de pièce de

repos, occupé à torturer les sonori- tés de ses instruments inventés (la « malabar », le « kamoué »), et des autres, et un piano, et sa voix, hore de lui, plus anxieux de struc- tures que d'harmonie — à la longue, lassant. Composition Orchestra Symétric Melody Order : COSMO, c'est le nom de la musique du sextette d'Or- nette Coleman, maintenant totale- ment électrifée). Une « balance » déférente et un médiocre matériel de sonorisation d'emprunt gâcherent en partie cette musique tendue au maximum, en relation directe avec la musique du Gleebe Unity Orchestra dont l'explosion viendra le lende- main, des œuvres pleines de striden- ces qui semblent ne jamais s'in-

terrompre — se rompre. Coleman à la fois saxophone-alto, violon Fen- der, et trompette, l'un des compo- siteurs-instrumentistes les plus per- sonnels de l'histoire du jazz, cir- cule dans un univers absolument singulier. On lui attribue la paterni- té du free-jazz. C'est plus que cela : il est surtout le premier à apparaître à la fin des années 50 comme un musicien scandaleux, libre dans son discours de l'ancien ordre jazzistique. Un cas à part. A présent, il a à ses côtés un gu- tariste, Charley Elbert, qui parle avec admiration de Led Zeppelin, de Spooky Tooth : Free-jazz-hard- rock... Ornette Indigne toujours : des spectateurs, oreilles bouchées, s'antiront en hurlant, dératés.

Une guerre sans merci

Délicatesse, sensibilité, balancé- ment paisible ou énergique : « Rubias Petrol » où tout le monde s'embrut et se comprend à demi- note. Une merveilleuse formation de la côte californienne composée d'Art Lande, piano, Bill Douglas, basse et flûte, Mark Laham, trompette, Glenn Cronkhite, batterie et percussions. Un quartette à la riche mémoire, éberdant sans complexes des ritages souvent connus et les éclairant pourtant, pour nous, d'une lumière chaude et tendre. Ils passent tout, ils se passent tout, et, de leur plaisir, le nôtre. Une découverte.

Et soudain, Globe Unity Orchestra, pour la première fois en France l'orchestre de saisi musicien formé en 1989 par l'Allemand Alexander Von Schlippenbach, Seudein, donc, un déferlement terrible de cuivres. Du swing ? Des swings : une rafale de coups de pelag dans le figure. Anthony Saxton (qui donnera plus tard l'un de ses meilleurs concerts en solo), Evan Parker, Albert Man- gelsdorf, Baschi Mielberg, Peter Kowald, Paul Lovans : quelques-uns des soldats de cette armée de Huns — des « monstres », des « vikings » s'exclamaient, admiratif, Ignacio Mañá, le percussionniste chilien de Cole- man. Peter Brotzmann, surtout, saxo- phone basse immense, instrument surhumain au registre profond — les entrailles des notes — émanèrent

Après le concert de Paris, au studio 104 (l'un des plus beaux et des plus tragiques sons du saxo- phone ténor contemporain en un surréaliste collage sur la phrase immense du grand orgue), Pharaoh Sanders, perasseur démagogue à Reims, d'ont, peut-être vint qu'on lui ait refusé de se produire dans l'église épiscopale, à seule fin de renouveler cet épisode unique, à notre connaissance, de l'histoire du jazz : un quartette comprenant un grand orgue d'église, Danny Mixon, invraisemblable pianiste du groupe, jou de Dvorak et de Stravinski, s'était aperçu à Radio-France, le 17 novembre, des claviers-cathédrales Danny Mixon et le profil surprenant d'un Trane adolescent. « Love is everywhere III » hurle l'héritier San- ders. « Crapeud mystique ! » répondit quel'un.

YVES BOURDE.

UNE COMÉDIENNE MULTICOLORE

Angoisses et certitudes

de Michèle Moretti

MICHELE MORETTI joue, au Petit Théâtre d'Orsay, « l'Ombre de Verdi sous les armes de ses mères », un titre insolite pour une variété linguistique, conçue et réalisée par Marc'O autour des frontières de la folie. Bientôt elle sera salle Gémier, dans un autre spectacle de Marc'O, burlesque cette fois : « Le triangle frappé encore. » Quand on dit de Michèle Moretti qu'elle est insolite et burlesque, on dit vrai, mais on ne dit pas tout. A la scène comme à la ville, elle est en an- gles rigus, pose sans transition de l'immobilité catatonique à la gestulation désarticulée. Ses lèvres font des grimaces clownes- ques dans un visage grave, crispé ; elle se lance à fond dans une direction, freine à mort, prend des virages à 90 degrés. Elle profane la conduite nerveuse. Elle est composée de multiples couleurs contrastées qui ne se mélangent pas : du flem- boyant pour les cheveux, du pôle pour le peau, de l'acide pour l'humour, du voile pour la voix, de la brusquerie pour le diction, et cette façade polychrome contient mal une haute sauvagerie, des flux et reflux d'angoisses et de certitudes.

Les certitudes, elle les trouve dans un professionnalisme à l'américaine, celui qui s'apprend « In » et « off » Broadway ; précision, maîtrise du métier. Elle s'expose, s'indigne du le- liser-aller qui règne sur les scènes françaises : « On se contente de peu, de n'importe quoi, de sorte qu'en obéisse les comédiens. » Pour son compte personnel, elle part en guerre contre le manque d'exigences. A partir de là, on pourrait imaginer Michèle Moretti en comédienne sophistiquée, bien ordonnée, établissant minu- tieusement ses rôles et sa carrière. On se tromperait. Elle est sans calcul, et les ordonnances harmonieuses ne sont pas de son domaine. La difficulté, juste- ment, c'est la précision dans le désordre, la maîtrise de la spontanéité.

Tout ce que depuis des années elle cherche et, en particulier, avec Marc'O, en même temps que Bulle Ogier, Pierre Clémenti, Jean-Pierre Kalfon, Philippe Bru- neau (et d'autres), elle a fait partie, avant 1968, de cette « bande à Marc'O » plutôt tur- bulente, insolente, provocante, l'une des premières à travailler sur les ressources de l'inconscient individuel et collectif, sur les schémas de la comédie musicale et de la bande dessinée, sur le détournement des genres, pour dénoncer les faux dieux de la société de consommation (« les Bergasses », « les Idoles »). Leur vrai dieu était alors le Living Theatre, celui des « Mys- tères », d'« Antigone », de « Frankenstein ».

Mais Michèle Moretti ne sou- pire pas après le passé. Hier est mort. Elle regarde aujourd'hui avec toute l'acuité que provoque l'angoisse de l'avenir, l'instabilité des désirs et des convictions, avec l'intransigeance de quel- qu'un qui ne peut pas se per- mettre de mentir (se servir de ce que pour jouer), sinon, le choréaste qui tient ensemble les éléments disparates et antagonistes de sa personnalité s'écroule, et tout se détruit.

COLETTE GODARD. \* Au Petit Orsay, 22 h. 15.

J.-M. PATIER. FICTION - ÉROTIQUE du 3 au 18 décembre Galerie Poise-Miroille 36, rue Le Doyenné, VIEUX LYON.

Un miracle... Telle fut la réaction d'un préposé du Musée de Tolède en apprenant que Damjanakis était comme « leur » Greco. Crétois et... peintre. Quel accueil ! Quel souvenir ! Mais plus merveilleux encore est le miracle pour l'œuvre de Damjanakis de pouvoir, sans le moindre doute, assumer la com- paraison comme vous pouvez d'ailleurs en juger par vous- même (1). Personnellement, nous pré- voyons un succès sans précé- dent. R. P.E. (1) Galerie M.-L. R. Génois 46, rue Vieille-du-Temple, Tél. 1.378-17.43 26 novembre-22 décembre

bram van velde peintures récentes à partir du 20 novembre 1975 galerie maeght 13 rue de Valenciennes 75005 Paris

bram van velde par C. Juliet et J. Putman un volume relié de 200 p. 180 F. maeght éditeur 13 rue de Valenciennes 75005 Paris

L.I.O., dans ses aquarelles, excelle à rogner les images et les lumières qui traversent notre conscience, sans que le réel perde de son actualité et de son poids. Le foisonnement de ses peintures bibliques surgit dans l'espace sous la forme d'une ronde essentielle et ultime. A mesure que l'on s'enfonce dans la contempla- tion de ses peintures sur toile ou de ses aquarelles, notre sens des nuances s'affine en contact d'une technique délicate. Une joie poétique et musicale, une joie inspirée, vivée par les couleurs et les thèmes de la tradition mystique, une joie totale s'élève et tourbillonne à travers tous ses tableaux. (Galerie Hélène Appel, 23, rue Miro- mensil, Paris-8e, jusqu'au 16 décem- bre.) ETIENNE LAMBERKIE.

Centre d'Art International 99, boulevard Raspail - 48-98-42 ARTS DÉCORATIFS SOVIÉTIQUES Ts ts ts, et, sam. et dim.

LA GALERIE DU GÉNIE présente une exposition rétrospective qui est une découverte : Jean-Henri CHOUPE Né à Orléans en 1910, il fut l'élève de Piet Mondrian et grand ami de Curot. Peintre impressionniste devant le lettré, en situation de fortune lui permit de se consacrer exclusivement à l'aquarelle et au dessin.

La Galerie du Génie 50, bd. Saint-Antoine, Paris-12e Tous les jours de 10 h. à 19 h. 30 sans interruption, sauf dimanches et lundi matin.

LA GALERIE DU GÉNIE 50, bd. Saint-Antoine, Paris-12e

GALERIE PÉTRIDES 53, rue La Boétie - 75008 PARIS - 225-35-51 RASKY 5 au 28 décembre

MAIAKOVSKI 20 ans de travail tous les jours de 12 h. à 19 h. sauf mardi jusqu'au 5 janvier 1976 au CNAC 11 rue Berryer Paris 8e CENTRE NATIONAL D'ART ET DE CULTURE GEORGES POMPIDOU

ARTCURIAL 8, avenue Maitland Paris 8e NICOLAS SCHÖFFER 14 NOVEMBRE - 17 JANVIER et en permanence éditions originales d'artistes contemporains

GALERIE DE LA TOURNELLE 3, rue du Haut-Pavé - PARIS (9e) - 033-66-37 P. HUMFELD du 3 au 24 décembre

FERMETURE DÉFINITIVE LE LUNDI 15 DÉCEMBRE, AU SOIR DE L'EXPOSITION JACQUES VILLON GRAND PALAIS Tous les jours, sauf le mardi, de 10 h. à 20 h. le mercredi jusqu'à 23 h.

L'ART JUIF Arts et Métiers Graphiques Une exclusivité Flammarion

galerie attali VISEUX SCULPTURES DESSINS 13 Novembre au 6 Décembre 139 Bd. St-Germain 75006 Paris Tel. 548.58.92 / 37.80



# Une sélection

## Cinéma

### CHRONIQUE DES ANNÉES DE BRAISE

de Lakhdar-Hamini

L'Algérie de 1939 à 1954 : une vaste et longue fresque, qui s'arrête le jour même où la révolte du peuple devient révolution. La description de l'éveil d'une conscience populaire est décomposée en chapitres, articulés autour d'événements significatifs. Une démonstration teintée d'esthétisme.

### SAO BERNARDO

de Léon Hirszman

Les années 30 : L'ascension sociale d'un ancien manoeuvre brésilien à laquelle ré-

pond, en écho, l'échec de son mariage. Une fiction racontée à la première personne, dialectisée par un traitement presque documentaire des événements. L'amorce d'un authentique cinéma populaire ?

### LE LIBAN DANS LA TOURMENTE

de Josselyn Saab et Jorg Stocklin

Une Libanaise de Paris et un Parisien au Liban font le portrait précis et complet d'une situation politique aux aspects multiples et contradictoires. Du cinéma d'information pour pallier les insuffisances de l'information télévisée.

### NASHVILLE

de Robert Altman

Robert Altman (Mash, le Privé) poursuit, avec des comédiens peu connus, la « rédaction » de sa saga de l'Amérique, Ici, dans la capitale de la country-music, l'ombre de Dallas pèse sur l'imagination de la majorité silencieuse. Un fabuleux « documentaire » où tout est faux, au sens littéral, au sens où l'entend Orson Welles.

### LES TROIS JOURS DU CONDOR

de Sydney Pollack

Un modeste employé de la C.I.A. devient pour ses employeurs l'homme à abattre... A travers ce récit d'aventures, Sydney Pollack exprime le désarroi du citoyen

américain, manipulé par des forces occultes et cerné par le mensonge.

### LE SAUVAGE

de Jean-Paul Rappencourt

Un pur divertissement où Yves Montand et Catherine Deneuve courent après le bonheur autour d'une île déserte.

— ET AUSSI : La Flûte enchantée, d'Ingmar Bergman (le plaisir d'aimer Mozart) ; le Voyage des comédiens, de Théo Angelopoulos (une fresque « brechtienne » sur la Grèce de 1939 à 1952) ; la Bataille du Chât, de Patricio Guzman (les six derniers mois du gouvernement Allende) ; Milestones, de Robert Kramer et John Douglas. (Un constat sociologique en forme de poème-roman).

## Théâtre

### PARTAGE DE MIDI

au Théâtre Marigny (Comédie-Française)

Œuvre d'une exceptionnelle dimension, qui porte une vision claire des réalités politiques, une gaieté d'imagination énorme, une approche laurymachique et désabusée de la passion. Le travail janséniste d'Antoine Vitez fait sourdre dans le texte de Claudel, une multitude d'intentions, de postures distillées, tout un déchaînement pudique de désarroi trop humains.

### LES MAUVAIS BERGERS

aux Deux Portes

Mélo-drame social d'Octave Mirbeau, caricature impitoyable du grand patronat, exaltation de la passion ouvrière, dont les

Athevains sauvegardent la violence polémique. Un spectacle intense.

### LA FOI, L'ESPERANCE ET LA CHARITÉ

au Théâtre de Gennevilliers

Des tableaux brefs, aigus, comme des eaux-fortes, pour montrer comment l'égoïsme de classe conduit une jeune femme au suicide. Emploi inconnu d'un « conique de prise de conscience ». La traduction de René Sauré, la mise en scène d'Yvon Desot, le jeu des acteurs de Gennevilliers, sont parfaits.

### AH KIOU

à la Cartoucherie de l'Aquarium

Un grand moment de théâtre. Adaptant

un roman du grand écrivain Lou Sin qui raconte les aventures d'un pauvre diable de garçon de ferme, aussi peu dégoûté que débile, Jean Jourdeuil et Bernard Chartreux ont écrit une grande tragédie de la condition humaine, œuvre brisante de vie, secrète, bouleversante. Admirable mise en scène de Jacques Nichet, interprétation parfaite des comédiens de l'Aquarium.

— ET AUSSI : L'Age d'or, à la Cartoucherie (les quatre vallées de l'espoir) par le Théâtre du Soleil ; Hamlet, de Denis Florna au Théâtre de la Plaine (être ou ne pas être fou) ; Elle, Elle, Elle, à la Cour des Miracles (trois femmes parlent) ; Rushomon, à la Cité internationale (économie du quotidien) ; Des journées entières dans les arbres et C'est beau, au Théâtre

d'Orsay (les femmes triomphent) ; Copain de cou, d'O'Casey, Fragments pour Guenarra au T.E.P. (une farce irlandaise pour un pamphlet politique, un révolutionnaire devenu légende pour la poésie).

## Festival d'automne

### L'ŒIL DE LA TÊTE

au Récamier

L'Atelier Philippe-Adrien construit un échafaudage de bois, de mots, de chants, autour d'une fosse, autour du tombeau caché de Sade, autour de sa légende, de sa réalité, autour de ses ambiguïtés, construit un spectacle d'une noblesse sadienne. Sade selon Sade.

## Musique

### FESTIVAL MONDIAL DU PIANO

à Chaillot

On voit mal ce qu'a de « mondial » ce Festival de piano qu'organise du 3 au 7 décembre le Théâtre national de Chaillot sous la direction artistique de Jack Dieval, sinon la présence de quelques artistes étrangers tels que D. Wayenberg, W. Malcuzyński ou le Libanais A.R. Elbacho, révélation du dernier concours Marguerite-Long. Mais ces manifestations ne sont pas sans intérêt en matière de jeunes artistes français à des pianistes réputés. Il n'y manquera même pas le jazz (vendredi 5), ni le ballet, avec quatre créations sur des musiques de Damase, Debussy, Sancha et Dieval (le 6), ni des concertos de Rachmaninov, Gershwin et Ch. Chaynes (le 7). Un tournoi tout de même bien hybride, accompagné par une exposition : « Spot piano ». (Tous les soirs, à 20 h. 30.)

### MUSIQUE CONTEMPORAINE à l'ARC

Semaine intéressante à l'ARC (Animation - recherche - confrontation) du Musée d'art moderne de la Ville de Paris : soirée consacrée au jeune compositeur du Groupe de recherches musicales Michel Chion, un humoriste sérieux (le 3), une conférence de Jean-Jacques Nattiez sur Musique, linguistique et sémiologie, sujet actuel s'il en est (le 8) et Pourquoi ? Comment ? La musique acoustique, par le G.R.M. (F. Bayle, B. Burr et F. Delalande le 10).

### DIMANCHE MATIN

au Théâtre d'Orsay

Impossible désormais de dormir le dimanche matin pour le mélomane consciencieux. Le Théâtre d'Orsay et la Société générale ont découvert une tranche horaire vierge pour donner des concerts de musique de chambre fort intéressants, avec, le 7 décembre, E. Ertvin, F. Lodon et J.-Cl. Pennerier (Mendelssohn, Ravel). Gageons qu'ils auront des imitateurs.

— ET AUSSI : E. Guilleis (Champs-Élysées, le 3) ; Don Giovanni à l'Opéra (les 3 et 6) ; Maïss et Aaran de Schoenberg, film de J.M. Straub (Lille, le 3) ; Mozart par A. Gramaux et l'Orchestre de chambre de Toulouse (Pleyel, le 4) ; les Contes d'Hoffmann, à l'Opéra (le 5 et le 8) ; la Damnation de Faust (Nantes, les 5 et 7) ; Salomé de Strauss (Strasbourg, les 5 et 8) ; Cost Jan tulle (Bordeaux, les 5, 7 et 9) ; la Symphonie Réurrection de Mahler, par l'Orchestre national, dir. L. Maazel (Champs-Élysées, le 6, à 17 h) ; Orchestre Oubradous, dir. P. Sancha, avec O. Gaxton et F. Tubband (Gavani, le 7, à 17 h. 45) ; Orchestre Lamoureux, dir. J.-P. Jacquillat, avec J.-P. Rampal et M. Portal (Pleyel, le 7, à 17 h. 45) ; Orchestre de chambre de Vienne, dir. P. Entremont (Châtelet, le 7, à 18 h) ; Leontyne Price et l'Orchestre radio-lyrique (Champs-Élysées, le 8, à 20 h. 30) ; musique de chambre ; Britten, Lesur, Tansman, Dvorak (Maison de Radio-France, le 8) ; Musique Plus ; Vartoc, Maché, Aperghis, Webern, Jolas (salle Wagram, le 8).

## Danse

### LOUIS FALCO

à la Maison des arts de Créteil

Comment se comprendre ? Si ce n'est en jouant ! Par sa déconstruction, son humour et sa gaieté un peu féroce, Louis Falco, produit d'une nouvelle génération de la modernité américaine, est sans doute parmi tous les danseurs actuels, celui en qui les jeunes peuvent le mieux se reconnaître (du 9 au 13 décembre).

## Jazz

### ORNETTE COLEMAN

SEXTET

Après l'exécution, unique en Europe, de « Skies of America » avec l'Orchestre de l'Association des concerts Colonne au Festival de Massy, après le Festival de Reims, l'un des plus grands musiciens de jazz vivants, accompagné de sa nouvelle formation « électrifiée » : Ornette Coleman, saxophone alto, trompette, violon, Charley Elberbe et Bern Nix, guitare, Rudy McDaniel, basse, Ronald Jackson, « cymbaliste », Ignacio Fernandez Mend. percussion. (Salle Wagram, 20 h. 30 et 24 h., le 5 décembre ; grand amphithéâtre de mathématiques de la faculté d'Orsay, à 21 h., le 6 décembre.)

## Rock

### HELDON, LARD FREE, EXMAGMA

tournent en France

La première tournée en France des

groupes français Heldon, Lard Free et du groupe Exmagma (qui a comme support Andy Goldner et Thomas Baluff, anciens membres de Wopwop et Magnum). Trois groupes recherchent une musique populaire contemporaine à travers le rock, le jazz et les sonorités électroniques. (Bordeaux le 8 décembre, Toulouse le 9, Marseille le 10, Montpellier le 11, Grenoble le 12, Aix le 15 décembre.)

## Variétés

### MIKIS THÉODORAKIS

au Pavillon de Paris

Retour pour un soir (le 12 décembre à 20 heures) de Mikis Théodorakis, de son groupe et de sa musique « travaillée par les Grecs » et de son chant de patience et d'impatience.

### COLUCHE

à Bobino

Le personnage en salopette rayée qu'a créé Coluche respire l'air de la ville moderne. Coluche ne joue pas, il est « nature » et son comique, fait de digressions absurdes grinçantes et méchantes, de balbutiements et de naïvetés, s'appuie sur un burlesque en « liberté ».

### BEN HUR

au nouvel hippodrome de Paris

Jeux du cirque, attaque d'une galère, course de chars ; Jean Richard — qui inaugure son nouveau chapiteau — n'a pas oublié le ton, la manière de conter de Cecil B. de Mille.

## Arts

### ARCHITECTURE « SAUVAGE » AMÉRICAINE

au Musée des arts décoratifs

(Lire notre article page 21.)

### POTIERS DE SAINTONGE

au Musée des arts et traditions populaires

L'exposition est en deux parties. L'une concerne l'approche, la méthode scientifique irréprochable : trois années de travail de terrain, d'enquêtes ethnographiques et de fouilles archéologiques terrestres et sous-marines, auxquelles s'ajoutent deux années de travail d'élaboration. L'autre, moins austère, montre par ordre chronologique la production de la céramique saintongaise depuis le

milieu du treizième siècle : pichets, jattes, coupes et charnières, plats et pots d'une efficace simplicité ou objets au décor très élaboré, au dix-septième siècle surtout. Une réussite de pur style A.T.F.

### TABLEAUX OVALES

à la galerie Cailleux

(Lire notre article page 19.)

### LE BATEAU-LAVOIR

au musée Jacquemart-André

Une évocation du Bateau-Lavoir de la rue Ravignan, avec plus de deux cents tableaux, dessins, aquarelles et gravures de Picasso, Van Dongen, Gris, le Douanier Rousseau, Marie Laurencin, Modigliani, Herbin, Marcoussis, tous rattachés à l'histoire de cette glorieuse maison, aujourd'hui disparue, que Max Jacob appelait l'Acropole du cubisme.

### MAIAKOVSKI

au CNAC

(Lire notre article page 19.)

### SAN LAZZARO ET SES AMIS

au Musée d'art moderne de la Ville de Paris

Le souvenir du fondateur de la revue d'art « XX<sup>e</sup> siècle », avec cent cinquante peintures, dessins, sculptures et collages (dont un ensemble inédit de soixante-

quinze dessins de Dubuffet) d'artistes, que l'écrivain d'art avait défendus, toujours avec passion, dans sa revue.

— ET AUSSI : Willem de Kooning à la galerie des Arts ; Tapisseries et peintures de Jean Bazaine au Musée d'art moderne de la Ville de Paris ; Milet, POR des Scythes, Jacques Villon et la Colombe au Grand Palais ; Brauner, les collections contemporaines et Marquet au Musée national d'art moderne ; Le Petit Bronze au musée Rodin ; Le Caribster au Musée des arts décoratifs et à la Fondation Le Corbusier ; Kandinsky, galerie Dina Vierny ; Tobby, galerie Darthea Speyer ; Tom Phillips et l'expérience de Neuenkirchen, à l'ARC.

**HITCHCOCK TRUFFAUT**  
LE CINÉMA SELON HITCHCOCK. Le meilleur ouvrage jamais écrit sur le cinéaste par un grand cinéaste.  
**SEGHERS**

MJC THÉÂTRE DES 2 PORTES  
**LES MAUVAIS BERGERS**  
d'Octave MIRBEAU  
CRÉATION LES ATHEVAINS

Au Théâtre du Dix-Heures à 20 h. 15  
**PATRICK FONT**  
« Insolence, agressivité dans la satire. Humour sans aucune retenue. »  
« OL. Fédérateur (LE MONDE). »  
« Le rire est colossal. » (NOUVEL OBSERVATEUR).  
« Il amuse beaucoup nos clients crûs. » J. O.  
MON 08-35 — Places 15 F

**LAUREL ET HARDY**  
LAUREL ET HARDY. Par Roland Lacroix. Leur vie, tous leurs films. 272 pages. 200 photos étonnantes.  
**SEGHERS**

JACQUES BREIL  
JACQUES BREIL. Sa vie, ses chansons. Par Jean Clouzet. 200.000 exemplaires déjà vendus.  
**SEGHERS**

BALZAC ÉLYSÉES - UGC MARBEUF - OMNIA BOULEVARDS - UGC DDÉON - LA CLEF - STUDIO MÉDICIS - STUDIO RASPAIL - PLAZA - CLICHY PATHÉ - LES 3 MURAT - LIBERTÉ - CYRANO Versailles - VAL COURCELLE Gif-sur-Yvette

l'arbre de **GUERNICA**  
un film de **ARRABAL**

« Il est beau comme un chant venu du fond des âges. »  
Collette GODARD (le Monde).  
« Allez voir le film d'Arrabal. »  
Michel PEREZ (Charité Hebdo).

**KITSCH**  
PEINTURE KITSCH OU RÉALISME BOURGEOIS. Par Aleksa Celovnic. Album illustré. 200 pages.  
**SEGHERS**

A PARTIR DE VENDREDI 12  
THÉÂTRE DE LA GAÏTÉ-MONTPARNASSE  
**LE ROI DES CONS**  
DE WOLINSKI  
MISE EN SCÈNE ET ADAPTATION SCÉNIQUE CLAUDE CONFORTÉS  
AVEC JULIEN GUIOMAR, BERNARD MENEZ, CAROLE JACQUINOT, MICHEL MULLER.  
28, rue de la Gaîté. MED. 15-18

Le Parti Socialiste chilien et le mouvement de la Gauche Révolutionnaire (MGR) organisent un

**GALA DE SOLIDARITÉ AVEC LA RÉSISTANCE AU CHILI**  
Le Jeudi 4 décembre à 20 h. 23 Palais des Sports avec  
Jean-Louis Trintignant  
Serge Reggiani  
Colette Magny  
José Alphonse  
Maxime Le Forestier  
Paco Ibáñez  
Raimon  
Daniel Viglietti  
et d'autres vedettes...  
Vente de billets aux  
Palais des Sports, Palais de Versailles, FNAC Montparnasse, 134, r. de Rennes, FNAC Châtelet, 8, bd de Sébastopol, FNAC Etalle, 28, avenue de Wagram.

THEATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES

**SHIRLEY BASSEY**  
à 21 heures  
2-4-5-6 Décembre  
Location: Théâtre et Agences et par téléphone 225 44 36

**BOB DYLAN**  
ÉCRITS ET DESSINS. Par Bob Dylan. Édition bilingue. 448 pages.  
**SEGHERS**

مكتبة الأمل















# ÉDUCATION

## UN VILLAGE DE VAUCLUSE REFUSE LA FERMETURE D'UNE CLASSE

### Les insurgés du café Chanet

Rasteau (Vaucluse). — Il était une fois un village qui ne voulait pas disparaître. Ce n'était pas encore l'agonie, mais, insidieusement, un sang mort commençait à couler dans ses veines. Malgré le soleil de Provence et un petit air de ciel dont il était si riche, le froid l'engourdissait peu à peu. Un jour, de son bureau du chef-lieu de département, un inspecteur d'académie voulait supprimer une classe. Une seule, mais une sur trois. Ce fut la révolte. La résistance s'organisa, une idée germa. Elle avait pu tout soulever, mais la machine administrative était en route. Aujourd'hui, les habitants ramènent leur rancœur et préparent leur revanche.

#### De notre envoyé spécial

Juste en face du café Chanet, de l'autre côté de la place où rôtie le mistral, l'école. Blanche, pimpante, refaite à neuf il y a cinq ans. C'est en décembre 1974 que les menaces se sont précipitées d'un coup. Le nombre de cinquante-cinq élèves baissait, se rapprochait inexorablement du seuil fatidique de cinquante-cinq, au-dessous duquel une des trois classes risquait d'être supprimée. Sentant venir le danger, la directrice de l'école, Mme Andrée Leyraud, a-t-elle « gonflé » artificiellement les listes, comme le suggère, à demi-mot, l'inspecteur d'académie ?

#### Des petits laminés par des gros

A la tête de son école depuis trente ans, petite, grisonnante, animée d'une ferveur retenue, elle s'en défend passionnément. Cependant, l'épisode va peser lourdement sur son état de bien-être. Persuadé qu'on a cherché à le flouer, l'inspecteur passe en avril une journée entière à Rasteau éprouvant — fait rarissime — un à un les dossiers d'inscription. Le verdict tombe sans appel : cinquante-cinq élèves. Vue d'Avignon, le chef-lieu de département, l'affaire paraît bien mince. Des classes fermées, il doit y en avoir près de quinze dans le Vaucluse. Mais les grands de Rasteau vont opposer, au rouleau compresseur des circulaires officielles une résistance étonnante, menée par la directrice et une poignée de parents d'élèves, la révolte gagne le café Chanet, puis, sans distinction d'échiquiers, le village tout entier. Sur le bureau de l'inspecteur d'académie, le dossier Rasteau commence à s'épaissir : pétitions, lettre au président de la République, à son épouse, au ministre de l'Éducation, question écrite d'un député de l'opposition, articles dans la presse locale. Tout l'arsenal des « petits » laminés par les « gros » est déployé pour faire déchanter le verdict.

(1) Chasseurs.  
(2) Ecole au grand air, Rasteau, 84110 Vaison-la-Romaine.

### M. Poniatowski à Gergy - Pontoise

#### < MORT AU TYRAN ! >

A Gergy-Pontoise, entre la préfecture de Val-d'Oise et les bâtiments de l'ESSEC (École supérieure des sciences économiques et commerciales), est installée une plate-forme d'atterrissage pour hélicoptères. Il y a quelques jours, le vendredi 28 novembre, vers 10 heures du matin, l'arrivée peu discrète de M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur, élu du département de la Seine, à la présidence de l'école de nombreux élèves. A peine le ministre avait-il quitté l'hélicoptère qu'un inspecteur des Enseignements généraux apostrophait le directeur général de l'ESSEC, M. Gilbert Olivier : « Vos étudiants ont été tués par un tyran ! »

Une certaine effervescence règne en ce moment à l'école, où une campagne électorale est en cours pour le renouvellement du bureau des élèves ; l'une des listes en présence est baptisée « l'antityrannie ». Mais, tout de même, de là à s'en prendre sur ce ton à M. Poniatowski...

Enquête faite, il est apparu que les tenants de la liste en cause, saisissant l'occasion de se faire un peu de publicité, écartaient « l'antityrannie ». Ce qui est entendu par le représentant des Enseignements généraux, évidemment sans idée préconçue, était devenu bizarrement « mort au tyran ».

#### (PUBLICITE)

### DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'INSTITUT DES RELATIONS PUBLIQUES (I.R.P.C.S.)

Admission à partir du 12 janvier 1976 une section nouvelle réservée aux étudiants des universités se destinant aux carrières commerciales, administratives, d'ingénieur ou professions libérales. Une telle initiative se justifie car : — une connaissance adéquate des fondements d'information et de communication humaine est de nature à rendre ces étudiants plus compétitifs dans les différents secteurs professionnels auxquels ils se préparent ; — ces futurs professionnels seront des partenaires plus ouverts à l'apport des relations publiques face aux jeunes qui rejoignent à l'I.R.P.C.S. une formation spécifiquement relationnelle. Les étudiants intéressés par cette formule peuvent choisir parmi les cours des après-midi : — lundi : l'entreprise et les techniques d'expression ; — mardi : journalisme imprimé, parlé et filmé ; — mercredi : psychologie et gestion du personnel ; — vendredi : promotion des collectivités et marketing touristique. Documentation à l'I.R.P.C.S. Etablissement libre d'enseignement supérieur depuis 1954. Adresse : 2, imp. du Mont-Tonnerre, 92000 PARIS 16. Tél. 97-41-81. PRÉCISER : SECTION ENSEIGNEMENT DE COMPLÉMENT.

#### Acharnement

Qui a eu l'idée de l'école au grand air ? Ce jour-là, en tout cas, les gens de Rasteau croient que rien n'est tout à fait perdu. Leur calcul est simple : puisqu'il n'y a plus assez de jeunes au pays pour maintenir la troisième classe, allons les chercher ailleurs. Réunies en association (2), une quinzaine de familles de vigneronnes offrent d'accueillir, durant l'année scolaire, des enfants de la ville. L'école sera repeuplée, la classe rouvrira. Alertés par l'école au grand air, M. et Mme Marie-Claire lance, au mois de septembre, un appel sur les ondes. Quelques jours plus tard, cinq petits citadins débarquent avec leur baluchon et leur cartable. Une famille entière envisage de s'installer à Rasteau et campe, un moment sur la place du village. Un couple franco-hollandais un peu bohème, suivi

#### SCIENCES

Le quatrième satellite chinois, qui a été lancé le 26 novembre, est revenu sur terre, annonce l'agence Chine nouvelle. Le communiqué officiel laisse à penser qu'une partie du satellite, celle qui contient les documents photographiques de reconnaissance, a été récupérée. Jusqu'ici, seuls les États-Unis et l'Union soviétique procédaient à des récupérations de films.

# RELIGION

## LES TRAVAUX DU CONSEIL ŒCUMÉNIQUE DES ÉGLISES

### Se recentrer sur l'essentiel

Nairobi. — L'assemblée mondiale du Conseil œcuménique des Églises (C.O.E.) n'en est pas encore arrivée au stade de la prise de décision. Mais, au travers du travail des comités et des sous-comités, des sections et des sous-sections, les questions furent, multiples, contradictoires, opportunes et inopportunes. Cependant, certains thèmes commencent à se dessiner que l'évolution qui s'est accomplie depuis cinq ans laissait prévoir.

#### Correspondance

Il est évident que l'on demande au C.O.E. un recentrement sur les questions essentielles, les questions de foi et de doctrine. Cette exigence ne vient pas des seuls orthodoxes. L'évêque méthodiste sud-américain, Mgr Morimer Aras (Bolivie), a prononcé une conférence bien charpentée sur le thème « Afin que le monde croie ». Il a rappelé certaines prises de position de son Église, notamment celle-ci : « Nous refusons... de réduire l'évangélisation à un simple programme de services, ou de développement, social, ou d'un fait uniquement instrumentaire socio-politique. » Lui-même est bien convaincu que la prédication de l'Église doit s'accompagner de signes concrets de renouveau, voire de révolution, dans le domaine politique et social, mais il ajoute : « La proclamation néotestamentaire unit le signe à la parole, certains annoncent la parole et oublient le signe, peut-être notre péché d'omission est-il d'avoir multiplié les signes dans le monde, et oublié d'annoncer la parole. » Venant d'un homme aussi fortement engagé dans les luttes sociales du continent sud-américain, cette déclaration prend un poids considérable.

Le C.O.E. donne assurément une preuve de sa maturité et de sa solidité en acceptant de se laisser publiquement mettre en question. Beaucoup d'exposés sont suivis d'interventions plus courtes, préparées à l'avance, distribuées comme documents officiels à l'assemblée et qui constituent des critiques souvent très vives de la politique du Conseil. C'est ainsi que l'exposé de l'évêque Aras a été suivi d'interventions allant dans un sens très critique, contenant un christianisme purement intérieur (John Scott) ou, au contraire, dans un sens politico-révolutionnaire (Mme Andrianianto, ingénieur, épouse du pasteur, maire de Tananarive). Cette méthode a, en tout cas, l'avantage de permettre aux délégués de se situer eux-mêmes et de voir plus clairement les diverses options possibles et les enjeux qu'elle comporte. Grâce à quel on peut espérer qu'une politique pourra se dégager démocratiquement avant la fin de l'assemblée et que, du chaos actuel, jaillira une vision claire.

Le recentrement doctrinal n'estompe

en aucune façon, — et c'est heureux — les préoccupations d'éthique sociale. Elles ont été au premier plan des discussions qui ont suivi l'exposé de M. Michail Menley, premier ministre de Jamaïque. Malgré certaines expériences réussies de coopératives d'inspiration socialiste, ce pays n'est pas précisément le type d'un État non capitaliste. Le témoignage éducatif du chef de son gouvernement n'en avait que plus de prix. Qu'on en juge par ces déclarations : « Ce sont tous les ouvriers d'une usine qui doivent se mettre d'accord pour décider que le salaire du directeur sera plus élevé que celui de l'importeur lequel d'entre eux, ce n'est pas une décision qui doit être prise en secret par une petite élite, par exemple par le conseil d'administration d'une firme traditionnelle. »

M. Manley préconise la suppression du patron, mais non point celle de l'autorité hiérarchique à l'intérieur de l'entreprise. Christian convaincu, il n'hésite pas à aborder les problèmes théologiques : « Que dire du rôle des Églises ? Permettez-moi une confession personnelle : tout en reconnaissant que le témoignage chrétien recherche toujours le salut de l'individu, le salut de ces chrétiens qui pensent que le salut sans les œuvres est une dérision par rapport à la parole de Dieu. » Une telle formule, qui demanderait, bien sûr, des précisions, nous semble bien caractéristique l'un des courants dominants de l'assemblée.

#### Ecologie et politique

On sait que le C.O.E. a entrepris des recherches sur les problèmes de l'environnement, de la qualité de la vie, de l'équilibre écologique. Ces recherches ont abouti, en 1974, à une conférence qui s'est réunie à Bucarest et qui a groupé un grand nombre de biologistes, d'économistes et de théologiens. Il est normal que ces questions aient figuré à l'ordre du jour de Nairobi. La conférence donnée par M. Charles Birch, professeur de biologie à l'université de Sydney, a permis aux délégués de mesurer l'ampleur de ce nouveau défi. Mais elle leur a permis aussi de dissiper une équivoque : à gauche et surtout à l'extrême gauche, on reproche déjà au C.O.E. de vouloir masquer les problèmes politico-sociaux par ces questions d'environnement, de vouloir chercher présentement une réconciliation des classes sociales par un combat commun — et alléguant — contre un péril qui menace riches et pauvres, oppresseurs et opprimés.

La valeur de l'exposé de M. Charles Birch réside précisément dans le fait qu'il ne dissocie pas le problème écologique du problème socio-politique ; les menaces que le développement technologique fait peser sur l'humanité sont aussi en relation avec le pouvoir qui manipule cette technologie. On sentait très nettement l'influence exercée par le club de Rome sur l'orateur. Certaines de ses affirmations ou peuvent être acceptées avec réserve : est-il vraiment possible et souhaitable que, dans la conjoncture économique actuelle, les pays riches acceptent de tendre vers un croissance zéro ?

Il serait fâcheux que le C.O.E., toujours sensible aux nouveautés, accepte, sans plus, de cautionner pareille orientation. On lui serait, en revanche, reconnaissant de développer et de populariser, conformément aux indications de son comité central, une éthique de plus grande austérité dans les pays riches. Entreprises civiles actives, les Églises n'ont pas non plus à se solidariser avec une politique, toujours injuste, de la rapacité. « User de toute chose, comme n'en usant pas », disait déjà prophétiquement l'apôtre Paul.

Autre problème d'éthique ecclésiale qui réveille et passionne l'assemblée : le sextisme, si sensible dans les sociétés avancées comme dans les sociétés sous-développées, ce qui prouve bien, au surplus, que le sextisme relève beaucoup plus de la « nature » que de l'opposition des classes sociales. Une table ronde — purement féminine, comme il se doit, s'est efforcée de mettre en pleine lumière le problème irresolu de la libération de la femme. Les participants ont peut-être cherché à trop prouver et n'ont sans doute pas atteint leur objectif, malgré les applaudissements nourris et courtois — factuels ! — écrits scintillants — qui ont salué leur contribution.

Présentement, toutes les sections et tous les comités sont au travail. Mais, pour éviter tout cloisonnement, des open-airings sont organisés. Il en résulte dans les conversations, dans les propos de couloirs, un mélange ahurissant des thèmes ; tel archevêque déclare gravement que tous les problèmes sociaux relèvent d'une forme doctrine de la Trinité, tandis que son interlocuteur lui répond en discutant les thèses de Galbraith. Il se pourrait que tous deux puissent avoir raison. Pendant ce temps, d'autres se préoccupent de tactique et d'élections au comité central et au présidium. Les choses sont loin d'être jouées. On ne saurait empêcher que certains noms aient une valeur symbolique et que telle élection effective, dans un sens ou dans un autre, l'image de marque du C.O.E.

ROGER MEHL.

# MÉDECINE

## L'ACADÉMIE DEMANDE LE MAINTIEN DU MONOPOLE DES CENTRES DE TRANSFUSION SANGUINE.

Le commerce du sang et de ses constituants atteint, dans certains pays, notamment les pays en voie de développement, un degré tel qu'on peut parfois parler de véritable « trafic », où les impératifs commerciaux prennent parfois le pas sur l'intérêt même des populations concernées. Le Monde du 19 novembre, en publiant la décision du mardi 2 décembre, l'Académie nationale de médecine a émis le vœu que « toutes les mesures soient prises pour que les règles énoncées dans la loi du 21 juillet 1952 soient strictement appliquées et que le rôle essentiel dévolu aux centres agréés de transfusion sanguine soit respecté ».

An cours de la même séance, l'Académie a élu M. Jean Chay-mol vice-président pour l'année 1976 et le professeur André Dufour secrétaire annuel.

Il est inexact de dire que les médecins salariés ne sont pas représentés dans les ordres, estime la Fédération nationale des médecins salariés, contractuels et fonctionnaires (C.C.C.). An cours d'une conférence de presse réunie le 1<sup>er</sup> décembre à Paris, les dirigeants de cette fédération sont opposés à la création, au sein du conseil de l'ordre, de « collèges » par type d'exercice, proposée par l'Union confédérale des médecins salariés (le Monde du 30 novembre). Ils ont cependant demandé que le conseil de l'ordre adapte les modalités de contrats de médecins salariés, et qu'il intervienne « énergiquement, et au besoin sur le plan pénal », pour faire respecter, en ce domaine, le code de la santé.

# PRIX CHOIX STOCK

## MONDIAL MOQUETTE

— Pose assurée par nos spécialistes —  
— Livraisons dans toute la France —  
OUVERT : Lun. Mar. Mer. Jeu. Ven. 9 h-21 h. Sam. Dim. Fêtes 9 h-20 h

### SUPER VELOURS

disponibles en six magnifiques coloris

# 32,50

le M<sup>2</sup>

### APPORTEZ VOS DIMENSIONS

# 15

le M<sup>2</sup>

### TAPIS AIGUILLETE

STOCK LIMITE

# 5,95

le M<sup>2</sup>

PLUS DE 500 ROULEAUX DE MOQUETTE

SAINT-DENIS : 73, rue de la République - 820.92.93

FOSSÉS-SUR-VILLIERS : Zone Industrielle de Fossés, Près Gare SNCF - 471.03.44

AGNOLET : 191-193, av. Pasteur 5 m Pts des Lias - 858.16.48

BOULOGNE : 82 bis, rue Guillemin - 895.45.12

COIGNIERES (NIJ) : prbe Trappes route du Pont d'Aulneau - 5170.12

OUVERT DIMANCHE et LUNDI TOUTE LA JOURNÉE

PARIS 14<sup>e</sup> : 80, bd Jourdan 50 m Porte d'Orléans - 539.38.62

PARIS 19<sup>e</sup> : 144, bd de la Vilette M<sup>o</sup> Cl. Fabien et J. Jaures - 203.00.79

MAISON-ALFORT : 129, rue Jean Jaurès. RN 5 - 368.44.70

SARCELLES : 28, av. Division Lédere. RN 16 - 950.00.77

PARIS 13<sup>e</sup> : 40, quai d'Austerlitz face gare d'Austerlitz - 331.72.38

مكتبة النور



# L'inauguration des premiers bureaux "Ordinal multi-space" a eu lieu le 27 novembre 1975 à Cergy-Pontoise.

**Le desserrement du tertiaire**  
Pour implanter de nouveaux bureaux ou s'agrandir, il est nécessaire aujourd'hui, au-dessus de 1000 m<sup>2</sup>, d'obtenir un agrément des Pouvoirs Publics. Ces mesures ont été prises pour freiner l'asphyxie de Paris, et favoriser la décentralisation, notamment vers la province.

L'évasion vers des régions moins surchauffées que Paris est un désir croissant pour beaucoup. Cette solution n'est pas toujours possible - ni pour l'entreprise, ni pour son personnel -.

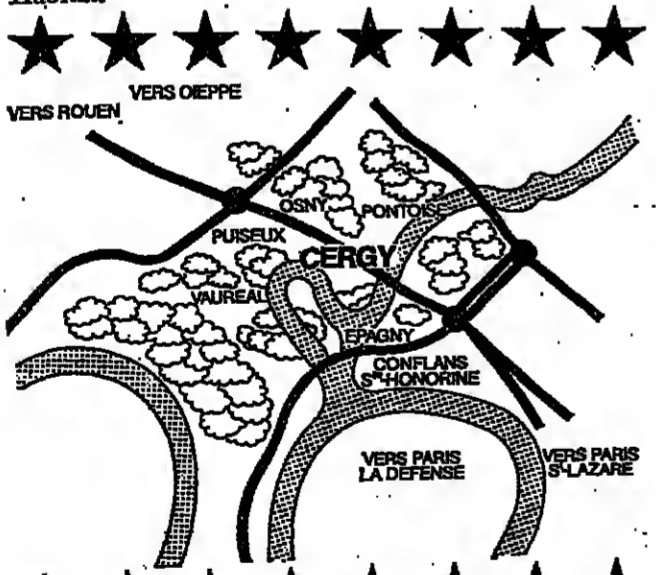
Le desserrement du tertiaire en région parisienne constitue la réponse qui permet de se "décentraliser sans couper ses racines".

De nouveaux pôles d'affaires se sont ainsi développés, complétés par des programmes résidentiels; l'ensemble offrant aux entreprises des conditions nouvelles de vie où le travail trouve son contrepoint habitat/loisirs.

Ainsi se trouvent supprimées, si on le veut, les migrations quotidiennes entre le Paris des affaires et des banlieues dortoirs. Pour peu que le site soit beau, les services complets, les loisirs variés, la formule peut devenir séduisante à bien des égards.

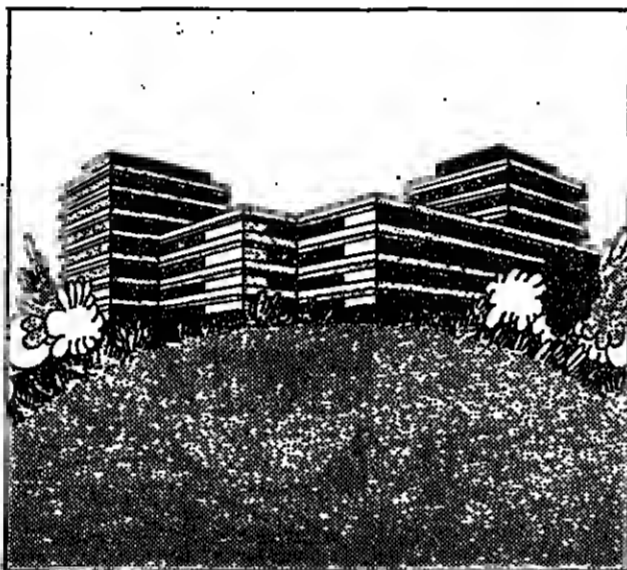
## L'exemple de Cergy-Pontoise

L'exemple de Cergy-Pontoise est à ce titre très intéressant. Pour tous ceux qui connaissent Pontoise et ses environs, Cergy se développe dans l'un des plus beaux sites de l'Île-de-France et ne compte pas moins de 160 ha de plans d'eau, ainsi que de nombreuses forêts. Jouxant Pontoise, à 30 km du port fluvial de Conflans Ste-Honorine, et à 25 km de Paris, Cergy-Pontoise est un exemple d'un nouveau style de travail et de vie. Bien qu'il rencontre encore des freins dus aux habitudes, ce style doit se développer si l'on se réfère aux études détectant des attitudes nettement positives chez les Cergy-Pontins. Ceci semble prouver la naissance d'une communauté ayant le sens et le goût d'un nouveau type de relations Travail-Loisirs-Habitat.



A Cergy-Pontoise, tous les services publics sont déjà implantés, et plus qu'une ville, c'est une Préfecture. Les équipements de formation sont importants: 40 classes maternelles, P.E.S.S.E.C., sans oublier C.E.S., I.U.T. et une antenne d'architecture. Les sports tiennent également une place de choix avec: stade, piscine, patinoire, clubs de tennis et de voile, ainsi que sport hippique.

Le Centre Commercial des Trois Fontaines offre, aux résidents, divers magasins de grande surface et 120 boutiques pour le shopping. Cergy est donc une ville parfaitement autonome, conçue pour que ses habitants puissent y travailler, faire du sport, avoir de nombreux loisirs et redécouvrir le temps de vivre.



Cergy est située dans un amphithéâtre naturel, verdoyant, qui domine une large boucle de l'Oise.

## "Ordinal multi-space", un programme de bureaux-pilotes.

Au cœur de Cergy, proche de la Préfecture entourée d'espaces verts, Ordinal est un ensemble de bureaux d'une conception nouvelle. De vastes patios intérieurs assurent à chacun le maximum de luminosité.

Conçu pour assurer la plus grande flexibilité, ce programme peut répondre à tous les besoins des entreprises.

### Respecter l'environnement

Avec Ordinal, l'architecte Claude Balic nous donne une idée de ce que peut être l'entreprise européenne de demain: efficace, structurée, mais chaleureuse et humaine. On ne peut qu'apprécier le parti pris de bureaux développés à l'horizontale, avec quatre étages seulement, en un rythme harmonieusement rompu par sept "mini-tours" de sept étages seulement. Les matériaux les plus modernes ont été utilisés, bandeaux d'aluminium et glaces teintées, mais partout la nature est là vivante, accessible.

Tout a été pensé pour que les bureaux soient intégrés non seulement à l'environnement et à la ville, mais aussi à la vie de tous les jours. On y trouve: banques, restaurants d'entreprise, cafétérias, tabacs, journaux, boutiques, etc. Une voie pour piétons traverse le complexe, resserrant ainsi les liens de ceux qui travaillent à Ordinal avec la vie de Cergy.

### Prévoir la croissance

A Ordinal, chaque entreprise choisit son installation "à la carte", en fonction de ses besoins actuels et futurs. L'aménagement intérieur peut être de type traditionnel, "paysagé" ou "semi-paysagé", et il peut ensuite être modifié pour s'adapter aux impératifs de croissance de l'entreprise. Il est possible de s'installer sur un ou plusieurs étages, en prévoyant de continuer à se développer ensuite à la verticale ou à l'horizontale. La première tranche comporte 14.000 m<sup>2</sup>, et la deuxième tranche prévoit 32.000 m<sup>2</sup>, ce qui veut dire que les entreprises qui auront choisi Ordinal pourront planifier leur croissance sans avoir à envisager de déménagement ultérieur. Un point important, il n'y a pas de problème de téléphone: l'ensemble dispose déjà de 600 lignes. D'autre part, un central téléphonique de 60.000 lignes indépendant de Paris a été mis en service à Cergy.

### Optimiser l'investissement

Et les coûts? A 2.950 F (H.T.) le m<sup>2</sup> et à 30 minutes de l'Etoile, on comprend que ce prix soit une motivation dans la décision des chefs d'entreprise.

### La qualité de la vie à Cergy

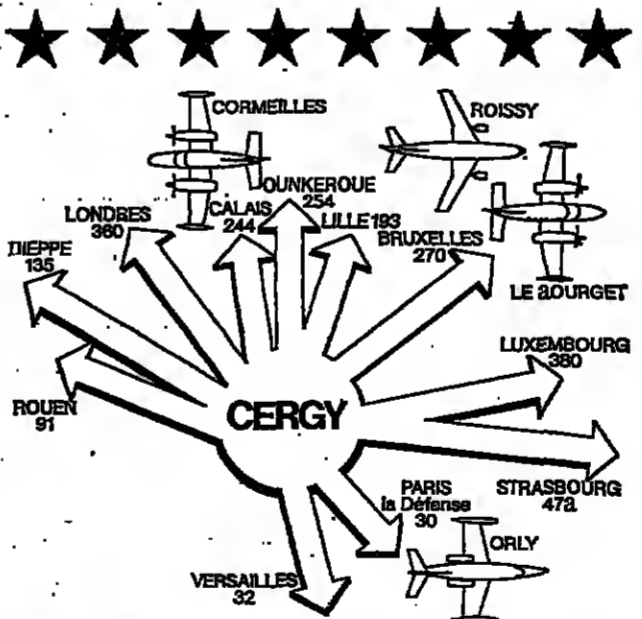
On a un peu l'impression d'une ville moyenne où les gens se connaissent. De nombreuses sociétés ont déjà choisi Cergy: Knoll International, Minnesota 3M, Johnson... A Ordinal même, on trouve la Caisse Nationale d'Assurances C.N.A.V.T.S., les Compagnies d'Assurances A.G.F. et C.R.A.M.A., ainsi que le Crédit Agricole.

## interview

Monsieur Bouquet, Directeur d'échelon régional à la Caisse de Crédit Agricole de l'Île-de-France a bien voulu nous donner ses impressions: "Cergy-Pontoise, c'est une Préfecture avec les services d'une grande ville, mais on se retrouve à l'échelle humaine. Cela est très important, car les relations sont beaucoup plus directes et personnalisées. L'environnement qui entoure nos bureaux est à la fois détendu et animé. On respire mieux au propre et au figuré. Bien sûr, il y a les problèmes de tous les débuts, mais sur le plan qualité de la vie je pense que c'est un succès".

### Un nouveau nom sur la carte de l'Europe.

Choisir Ordinal à Cergy-Pontoise, c'est miser sur le développement européen. Abritant le siège d'un nombre croissant de sociétés multinationales, Cergy est en passe de devenir l'un des centres décisionnaires de la Communauté. A 30 minutes de l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle, à quelques heures d'autoroute de Bruxelles ou de Bonn, Ordinal se place sur le nouvel axe Paris-Europe.



# Ordinal Multi-space

Groupe Conseil en Immobilier d'Entreprise  
3, rue des Pyramides  
75001 PARIS - Tél. 260.31.03



**PRESSE**

**AU TRIBUNAL DE COMMERCE Des membres du mouvement « Combat » déboutés dans leur action contre « Nice-Matin »**

Dans un jugement rendu le 1<sup>er</sup> décembre, le tribunal de commerce de Nice, présidé par M. Jean Paire, a débouté de leur demande et condamné aux dépens d'anciens résistants du

mouvement Combat de la région de Nice et du Sud-Est, qui avaient assigné, le 19 mars 1975, la société de presse « Nice-Matin » et les héritiers d'un ancien dirigeant de celle-ci, M. Paul

Draghi, afin de se voir restituer pour vole de fait le fonds de commerce qu'elle exploite depuis le 15 septembre 1945. Les responsables de la société Combat, dans laquelle sont groupées

une trentaine de personnes, ont décidé d'interjeter appel. Le journal « Nice-Matin » a actuellement un tirage de 250 000 exemplaires. Son P.-D.G. est M. Michel Bavastro.

Nice. — Entamée depuis près de cinq ans, la bataille juridique et judiciaire relative à la propriété du quotidien nippois reste des faits complexes qui ne se sont pas décaïnés avec le temps.

Un certain nombre de résistants de la région de Nice et du Sud-Est, membres du mouvement Combat — fondé sur le plan national par M. Henri Frenay — avaient diffusé sous l'occupation un journal clandestin, Combat. A la libération, en application du droit d'exception sur la presse, ils obtinrent, en date des 7 et 8 septembre 1944, l'autorisation de faire paraître au grand jour un quotidien et l'attribution des locaux, du mobilier et du matériel d'un journal local, le *Petit Nippo*, dont les biens avaient été placés sous séquestre. Deux titres sont déposés au parquet : celui de *Combat*, qui sera le seul utilisé, et celui de *Nice-Matin*. Parallèlement, M. Paul Draghi, représentant du parti S.F.I.O. et membre d'un groupe de résistance de la région marseillaise, est autorisé à faire paraître un quotidien du soir, *l'Espoir* dans les mêmes installations de l'ex-*Petit Nippo*, qui lui sont en partie attribuées.

*Combat* atteindra en quelques mois un tirage de soixante-dix mille exemplaires et prendra une première place parmi les journaux de la région. Pour en assurer l'exploitation, a été constituée la société anonyme *Combat de*

Nice et du Sud-Est, dans laquelle, comme le veut la loi, sont solidairement tous les membres du mouvement qui ont participé à la réalisation et à la diffusion du journal clandestin. En fait, au printemps 1945, des divergences sérieuses surgissent entre les huit membres fondateurs de cette société ; elles se transforment vite en lutte pour le pouvoir. En juin, deux des principaux administrateurs, qui exercent dans le quotidien, des fonctions prépondérantes, M. Antoine Lamontes, président du conseil d'administration, et M. Charles Bouqueret, directeur de la publication, auxquels se joignent quelques membres du personnel, dont M. Pierre Rocher, rédacteur en chef, créent une nouvelle société d'exploitation du journal *Combat* décalquée de la précédente. Les autres administrateurs prononcent alors la révocation de MM. Lamontes,

Bouqueret et Rocher, qui entraîne elle-même une grève du personnel avec occupation des locaux.

Le conflit, dans cette période encore trouble qui suit la Libération, prend un tour passionnel et met surtout en relief les rivalités d'ordre politique qui opposent la majorité des membres du mouvement local *Combat* au Mouvement de libération nationale (M.L.N.), coordonnateur depuis le milieu de l'année 1943 de tous les mouvements de résistance des zones Sud et Nord.

Au terme de trois semaines de conversations entre *Combat*, le M.L.N. et les représentants du ministère de l'Information — le ministre est à l'époque M. Jacques Soustelle — une solution se dégage : elle consiste à former une nouvelle société dans laquelle les actionnaires de la société *Combat*, qui apportent leur fonds de commerce et l'ensemble des éléments propres à la publication d'un journal, ne doivent détenir que 40 % des parts, les 60 % restants étant remis sans

contrepartie à des représentants locaux et nationaux du M.L.N.

Un point d'achoppement persiste : la réintégration des deux administrateurs révoqués, ou plus exactement le délai dans lequel doit se faire cette réintégration. Divers protocoles d'accord provisoires sont élaborés, détaillant des modalités de la reprise. Le dernier, revêtu de la signature des représentants des trois parties, intervient le 14 septembre 1945. Le lendemain, la grève cesse, et à l'initiative du M.L.N., qui a fait garder « méticuleusement » l'imprimerie durant toute la crise, paraît le premier numéro de *Nice-Matin*.

**Deux thèses opposées**

A cette phase de l'affaire, les thèses de *Combat* et de *Nice-Matin* diffèrent totalement. Pour *Combat* la parution de *Nice-Matin* était destinée à créer une situation irréversible, et à en le caractère d'un coup de force. Conformément à la loi les protocoles prévoyaient, en

effet, que la solution envisagée n'aurait de valeur légale et ne deviendrait définitive qu'une fois approuvée par les organes légaux de la société *Combat*. Or le conseil d'administration, puis l'assemblée des actionnaires réunie le 28 novembre l'a repoussée. Selon la même thèse les dirigeants de *Nice-Matin* auraient ainsi commis une voie de fait en se déclarant, à l'égard des tiers, successeurs de *Combat*, et en utilisant illégalement le titre *Nice-Matin* qui appartient à *Combat*, son autorisation de paraître, ainsi que ses locaux, son matériel et sa clientèle.

Pour la société *Nice-Matin* au contraire, *Combat* a rompu unilatéralement les accords qui avaient été passés, et s'il est vrai qu'une certaine ambiguïté a pu régner sur la filiation du journal, elle n'a pas duré. Toute une série d'actes commerciaux ou administratifs sont venus ensuite régulariser la situation.


Au sujet du titre *Nice-Matin*, le tribunal s'est référé au principe de droit constant selon lequel « le droit de propriété sur le titre d'un journal naît avec l'usage

fait de ce titre ». Or si *Combat* l'a effectivement déposé dès le 22 septembre 1944, il ne s'en est jamais servi. En revanche, la société *Nice-Matin* qui ne l'a fait déposer, par l'intermédiaire de M. Michel Bavastro, que le 21 juillet 1961, n'a cessé de l'utiliser.

Reste le droit de paraître, point le plus obscur de l'affaire. La société *Combat* avait bénéficié de ce droit en vertu des ordonnances d'Alger ; la société *Nice-Matin*, pour sa part, dit le détenteur d'un acte du ministère de l'Information en date du 26 novembre 1945 avec effet rétroactif au 15 septembre 1945. Elle n'a cependant produit aux débats que la lettre du directeur régional de l'Information annonçant effectivement qu'elle jouirait du droit en question. Le tribunal n'a pas relevé ce problème, mais il a noté que « s'il est établi que la société *Nice-Matin* a fait paraître pendant une certaine période un journal sans avoir obtenu de l'administration les autorisations réglementaires, la sanction d'un tel acte ne pouvait émaner que de l'autorité administrative ».

GUY PORTE.

**Haute-Fidélité:**  
**dans le grave comme dans l'aigu,**  
**les prix sont toujours les plus bas.**



**Chez Darty.**

Darty vous garantit les prix les plus bas de France sur toutes les plus grandes marques de Hi-Fi. Et si vous trouvez moins cher ailleurs, Darty vous rembourse la différence.

Les prix les plus bas ? C'est l'article 1 du Contrat de Confiance Darty. Un engagement formel.

Chez Darty, vous pouvez choisir votre chaîne Hi-Fi en toute confiance.

**Quelques exemples de chaînes Hi Fi aux prix Darty\***

	Ampli	Platine	2 Enceintes	Prix Darty
Chaîne 1	PIONEER SA 5300 2 x 14 watts	ERA 1000 Cellule Jelco	GOODMANS Havant 3 voies 20 watts	2.150 F
Chaîne 3	MARANTZ 1030 2 x 15 watts	THORENS TD 166 SHURE M75/6	KEF Chorale 2 voies 25 watts	2.900 F
Chaîne 5	Ampli-tuner PIONEER SX 636 GO 2 x 27 watts FM/GO	AKAI AP 003 Cellule AT 11	CABASSE Dinghy II 30 watts	4.995 F

\* (jusqu'à épuisement des stocks).

**Darty, le seul spécialiste électroménager, Hi-Fi, TV qui ose vous signer le Contrat de Confiance.**

Home-Centers Darty et Réal regroupant :  
Darty, spécialiste de l'électroménager, Hi-Fi, TV,  
et Réal, spécialiste en ameublement, décoration et cuisines.

75 - PARIS 11<sup>e</sup> : 25 à 35, bd de Belleville - M<sup>o</sup> Couronnes..... ②④

75 - PARIS 14<sup>e</sup> : Centre Commercial Goûte-Montparnasse,  
80, av. du Maine - Entrée directe par le M<sup>o</sup> Goûte..... ②④

93 - BAGNOLET : Pie de Bognolet. M<sup>o</sup> Gollien..... ②④

Au pied du Noiset..... ②④

93 - BONDY : 123 à 155, av. Gollien. RN 3..... ②④⑤⑥

95 - CERGY-PONTOISE : Centre Régional "3 fontaines"..... ②④

92 - CHATILLON : 151, av. Marcel Cachin. RN 306..... ①②③④⑤⑥⑦⑧⑨⑩

93 - PIERREFITTE : 102-114, av. Léna. RN 1..... ②④⑤⑥

76 - ROUEN : 47, av. de Caen..... ②④

Magasins Darty spécialiste de l'électroménager, Hi-Fi, TV.

75 - PARIS 8<sup>e</sup> : Darty-sous-la-Madeleine. Parking place de la Madeleine... ②

75 - PARIS 13<sup>e</sup> : 168, av. de Choisy. M<sup>o</sup> Pl. d'Italie..... ②④⑤⑥⑦⑧⑨⑩

75 - PARIS 18<sup>e</sup> : 128, av. de St-Ouen. M<sup>o</sup> Pie de St-Ouen..... ②④⑤⑥⑦⑧⑨⑩

75 - PARIS 20<sup>e</sup> : 3-5-7, av. de la Pie de Montreuil,  
M<sup>o</sup> Pie de Montreuil..... ①②③④⑤⑥⑦⑧⑨⑩

78 - ORGEVAL : Centre Commercial "Art de Vivre"..... ②④

91 - THIAIS-RUNGIS : Centre Régional de la "Belle Epine". RN 7..... ②④


92 - ASNIERES : Carrefour des 4 Routes. RN 309/RN 186..... ②④⑤⑥⑦⑧⑨⑩

94 - CHAMPIGNY : 12, av. R.-Solengro. La Fourchette. RN 4..... ②④⑤⑥⑦⑧⑨⑩

94 - CRETEIL : Centre Régional "Créteil-Soleil"..... ②④

69 - LYON : Centre Commercial de la Part-Dieu. 3<sup>e</sup> niveau,  
4.300 places de parking..... ②④

69 - LIMONEST : Route Nationale 6..... ②④



① Nocturne le Mardi jusqu'à 21 h 30 - ② Nocturne le Mercredi jusqu'à 21 h 30 - ③ Nocturne le Jeudi jusqu'à 21 h 30 - ④ Nocturne le Vendredi jusqu'à 22 h 00 - ⑤ Nocturne le Samedi jusqu'à 22 h 00 - ⑥ Ouvert le Dimanche matin - ⑦ Ouvert le Dimanche toute la journée - ⑧ Fermé le Dimanche - ⑨ Fermé le Lundi - ⑩ Fermé le Lundi matin - ⑪ Fermé le Mardi - ⑫ Fermé le Mercredi.

مكتبة الأصيل



ALORS QUE M. PONIATOWSKI MET EN CAUSE LES « PERMISSIONS DE SORTIE »

Jean-Charles Willoquet devrait être transféré à la prison de Fresnes

Arrêté le 1<sup>er</sup> décembre, Jean-Charles Willoquet a été écroué, dans la soirée du 2 décembre, à la prison de la Santé. Apparaissant, après avoir été gardé à vue dans les locaux de la brigade criminelle, il avait été conduit dans le cabinet de M. Jean Cornaunt, juge d'instruction au Palais de Justice de Paris, qui lui a notifié une longue série d'inculpations. Déjà poursuivi pour onze hold-up, huit vols qualifiés, un certain nombre de racketts et plusieurs tentatives d'homicide volontaire (à propos de trois fusillades en 1974 contre des policiers qui tentaient de l'arrêter), Jean-Charles Willoquet est aujourd'hui impliqué dans trois dossiers différents.

Il s'agit d'abord de son évasion spectaculaire du Palais de Justice de Paris, le 4 juillet dernier, où il avait, en compagnie de sa femme Martine, pris en

otages deux magistrats et blessé deux gardes du Palais. Pour cette affaire, il est inculpé d'évasion avec violence, d'arrestations illégales et de séquestration de personnes avec prises d'otages. Tentatives d'homicide volontaire sur agents de la force publique et infraction à la législation sur les armes. Pour la fusillade qui a eu lieu le 27 octobre avenue Kleber, à Paris-16<sup>e</sup>, au cours de laquelle Martine Willoquet avait été blessée et arrêtée par les policiers de la brigade antigang, il a été également inculpé de tentatives d'homicide volontaire sur des agents de la force publique. Enfin, Jean-Charles Willoquet a été inculpé de détention d'armes pour la découverte de deux pistolets chargés dans l'appartement de la rue d'Oslo où il a été arrêté le 1<sup>er</sup> décembre.

Jean-Charles Willoquet devrait prochainement être transféré à la prison de Fresnes. Il y ferait l'objet d'un régime de détention particulier, proche de celui de Jacques Mesrine, bien qu'il n'y ait pas, à Fresnes, de quartier de sécurité comme à la prison de la Santé. Jacques Mesrine, qui était en relation avec Willoquet et avait fait un projet d'évasion avec ce dernier, avait été placé « au secret » le mois dernier, après avoir adressé une lettre de menaces à un journaliste de « l'Express » et « le Monde » des 18-17 et 19 novembre.

Les policiers ayant retrouvé la trace de Willoquet en surveillant les déplacements d'un détenu de la prison de Poitiers, Jean Moscone, qui bénéficiait de permissions de sortie irrégulières, M. Michel Poniatowski, ministre de l'Intérieur, constatant certains éléments de la détention, a vivement attaqué sur ce point le ministre de la Justice.

L'Union syndicale des magistrats a toujours défendu une conception du syndicalisme judiciaire déclarent MM. Braunschweig et Malibert

Sous le titre « Réponse à une déclaration de guerre », MM. André Braunschweig, président de l'Union syndicale des magistrats, et Paul Malibert, secrétaire général, écrivent, notamment dans le Quotidien de Paris, du mercredi 3 décembre :

« C'est avec une profonde indignation que les magistrats ont appris l'intention de M. Cerbet de déposer sur le bureau de l'Assemblée nationale une proposition de loi organique tendant à leur interdire le droit syndical. Nous nous réjouissons tout d'abord que les deux syndicats qui existent actuellement au sein de la magistrature aient été constitués dans une légalité parfaite, que cette légalité a été reconnue par le Conseil d'Etat, et qu'aucun garde des Sceaux n'a jamais eu l'idée de contester leur représentativité. Une interdiction légale introduite dans le statut de la magistrature signifierait donc la condamnation de ces deux organisations et leur dissolution ! Ce résultat serait tellement ahurissant, pour ne pas dire scandaleux, que notre premier mouvement a été de douter de la réalité d'une telle proposition. (...) Nous nous contenterons aujourd'hui de reprendre la dénonciation des attitudes du Syndicat de la magistrature qui, selon lui, seraient de nature à justifier sa proposition de loi. L'Union syndicale des magistrats a toujours défendu une conception du syndicalisme judiciaire qu'elle a exprimée dans un manifeste publié lors de sa constitution et qui précise notamment : « Si la notion de fonction publique des magistrats a toujours été défendue, comme tout membre de la fonction publique, ils ont le droit en tant que tels de se syndiquer, mais l'originalité de leur rôle leur impose un syndicalisme spécifique. Cette spécificité exclut notamment tout engagement politique et tout rattachement à une centaine syndicale. »

Le ministre de l'intérieur reconnaît que l'arrestation a été réussie grâce à la surveillance d'un détenu en liberté

Dans une lettre adressée, mardi 2 décembre, à M. Jean Lecanuet, ministre de la Justice, M. Michel Poniatowski, ministre de l'Intérieur, a exprimé le souhait que Jean-Charles Willoquet, arrêté lundi 1<sup>er</sup> décembre à Paris, soit jugé rapidement et fasse l'objet d'une surveillance particulièrement rigoureuse. Cette lettre, dont le texte n'a pas été rendu public, a provoqué une protestation de l'Association française des juristes démocrates (A.F.J.D.), qui estime que cette intervention dans la procédure constitue un grave précédent. Elle porte atteinte au principe de la séparation des pouvoirs, et est un empêchement sur les attributions du ministre de la Justice, qui est chargé d'appliquer la réforme pénitentiaire. Enfin, elle met en cause l'indépendance des magistrats, qui doivent rester maîtres des informations qu'ils conduisent. Les attaques répétées contre l'autorité judiciaire et les tentatives de restreindre ses attributions ne constituent en aucune manière le moyen d'assurer la sécurité des citoyens. Cette protestation de l'A.F.J.D. faisait sans doute référence autant à la lettre adressée au garde des Sceaux qu'aux propos tenus par M. Michel Poniatowski, lors d'un conférence de presse tenue au ministère de l'Intérieur

mardi 2 décembre. Après avoir félicité les policiers qui avaient participé à l'arrestation de Jean-Charles Willoquet, le ministre de l'Intérieur a précisé « qu'il espérait que celui-ci ne bénéficierait pas d'une détention trois étages comme Jacques Mesrine ». D'autre part, M. Michel Poniatowski a qualifié de « surprenantes les permissions hebdomadaires dont bénéficie de la part du juge d'application des peines Jean Moscone », purgant une peine de vingt ans de réclusion à la maison d'arrêt de Poitiers. Toutefois, il a précisé que « la surveillance de ce détenu, se rendant à Paris du vendredi au lundi, avait permis à la police de retrouver la trace de Willoquet », que Moscone hébergeait dans un appartement de la rue d'Oslo (18<sup>e</sup> arrondissement) loué par une de ses amies. Sur ce dernier point, le ministre de la Justice a publié, mardi 2 décembre, un communiqué pour préciser que « si effectivement Jean Moscone bénéficiait de permissions de sortie, par décision du juge d'application des peines, la dernière sortie, qui avait été maintenue à la demande de la police, a permis d'aboutir à l'arrestation de Willoquet ».

« Si y a lieu de se féliciter de ce résultat espéré, précise le communiqué, il n'en reste pas moins que ces autorisations de sortie n'étaient pas conformes à la réglementation en vigueur. En présence de cette situation, le garde des Sceaux a immédiatement ordonné l'ouverture d'une enquête. »

CONFUSION DE L'ESPRIT

M. Poniatowski, jusqu'ici, ne s'empêche guère plus la justice que ses prédécesseurs place Beauvau. Avec la même mauvaise foi, mais sans plus d'originalité.

Il innove aujourd'hui en y ajoutant la guzetta, l'impudence et l'illégalité. La gouaille, c'est le ton avec lequel il reprend à son compte l'expression « prisons trois étoiles », dont on sait trop dans quelles bouches et sous quelles plumes on la trouve.

La contre-vérité, c'est d'innover que les permissions de sortie accordées à Jean Moscone, ami de Jean-Charles Willoquet, étaient irrégulières, alors qu'un jeune magistrat n'est pas averti qu'il y a plusieurs semaines, qu'il avait voulu y mettre un terme, que c'est la police elle-même qui l'en a empêché. Avec raison, puisque c'est la signature de Moscone qui l'a conduit jusqu'à Willoquet. Et le ministre de l'Intérieur, qui se flatte de l'arrestation, fait reproche de la permission à la justice ! Contradiction ou confusion de l'esprit ?

La contre-vérité, c'est aussi, tout ce accessoirement, d'affirmer qu'il existe des « prisons trois étoiles », comme si l'expression n'était pas, elle-même, absurde, comme si la réalité pénitentiaire ne mentait pas plutôt, et trop souvent, des établissements vétustes, insalubres et, par mauvaise répartition géographique, surpeuplés.

L'illégalité, c'est moins de porter atteinte à la séparation des pouvoirs (M. Poniatowski n'adresse pas, à proprement parler, d'injonctions directes aux magistrats) que de violer impunément — la répartition des pouvoirs au sein de l'exécutif. Certes, dans ce domaine, le ministre de l'Intérieur n'en est pas à son coup d'essai. Nombre de ses collègues en ont fait l'expérience. Mais la récidive, tout ce pour un ministre, ne saurait constituer une circonstance atténuante. — Ph. B.

LE RÉGIME DE DÉTENTION DE JACQUES MESRINE

Sa mise au secret terminée, après les menaces adressées à un journaliste, Jacques Mesrine a retrouvé le régime de détention qui était le sien, fondé sur la nécessité de le faire vivre « en vase clos », de manière qu'il ne puisse avoir de contact avec le reste de la maison d'arrêt de la Santé.

Pour ce qui concerne les loisirs, il bénéficie de deux séances de télévision, par semaine, et il dispose d'un transistor et d'un lecteur de cassettes. Il est, d'autre part, en possession d'une machine à écrire. La possession de tous ces objets est conforme à la réglementation en vigueur.

Jacques Mesrine fait, dans une cour isolée et grillagée, deux heures de promenade quotidienne. Enfin, toujours pour éviter le moindre contact avec les autres détenus, une cellule proche de la sienne a été aménagée en salle de douche.

Pour diffamation envers M. Patrice Bourges, aspirant de marine, M. Roger Ressac, directeur du Curat enchaîné, a été condamné ce mardi 3 décembre par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris à 3 000 francs d'amende et 5 000 francs de dommages et intérêts, ainsi qu'à l'insertion du jugement dans son hebdomadaire, et à ses frais, dans deux autres publications, au choix du requérant. Dans un article du 26 mars dernier, le Curat enchaîné laissait entendre que M. Patrice Bourges, défendu par M. Gal-

Les permissions de Jean Moscone

Jean Moscone, dans l'appartement ducal à été appréhendé, le 1<sup>er</sup> décembre, par les policiers Willoquet, bénéficiait effectivement de permissions de sorties irrégulières, mais leur maintien, pour ce qui concerne les deux dernières, était dû à l'insistance de la police.

Arrêté le 14 décembre 1963 après plusieurs hold-up, Jean Moscone avait été condamné le 21 janvier 1966 à la réclusion criminelle à perpétuité peine ramenée à vingt ans en 1974. Il était libérable en 1985. Incarcéré jusqu'au début de 1974 à la maison centrale de Muret, il avait été transféré à la maison d'arrêt de Poitiers, après une rixe avec d'autres détenus.

Dans ce dernier établissement, son comportement est très vite jugé excellent par le juge de l'application des peines, M. André Maurel ; celui-ci observe qu'il a évité que des troubles ne se produisent à la prison lors des émeutes de juillet-août 1974.

Le 17 août 1974, il bénéficie de sa première permission, pour une journée, faveur qui, bientôt, deviendra hebdomadaire du vendredi au lundi. Or, Jean Moscone ne remplit absolument pas les conditions légales pour jouir d'un tel régime que l'on ne trouve, en fait, nulle part ailleurs. Ces conditions — cumulatives — sont d'être à l'illégalité absolue de ses décisions (aux tiers si l'oo est récidiviste) et de n'avoir plus que trois années de détention à subir.

Pourtant, M. André Maurel estimera que des permissions peuvent être accordées car Jean Moscone ne trouverait en droit d'obtenir une libération conditionnelle. Ce qui est faux.

Atteint d'une angine de poitrine, le magistrat est remplacé, voit quelques semaines, par un de ses jeunes collègues, M. Yves Jacob, juge d'instruction. Agé de trente et un ans, qui a subi de nombreuses décisions de ses collègues. C'est alors qu'il tentera, sans brusquer les choses, de ramener à la normale le régime de ce détenu. Mais l'intervention de la police pour l'avant-dernière sortie, sa pression insistante pour

lot, pouvait avoir une responsabilité indirecte dans la mort d'un assureur, M. Robert Le Breton, sur un trottoir de Lorient au cours de la nuit du 18 au 19 février. Ce dernier avait reçu un coup de poing assené par le quartier-maître Damman (le Monde du 5 novembre). Le tiers ne peut établir le fait que la décision d'infirmer une correction à M. Le Breton ait été prise collectivement et par les magistrats accompagnant M. Damman, entre autres M. Patrice Bourges.

POINT DE VUE

La Cour de cassation au gré du vent

par PHILIPPE LEMAIRE (\*)

La Cour de cassation vient de casser l'arrêt de la cour d'assises de Paris condamnant Pierre Goldman à la réclusion criminelle à perpétuité. C'est une nouvelle chance qui lui est ainsi offerte de faire reconnaître son innocence et c'est tant mieux. Mais peut-on s'empêcher de penser à tous ceux auxquels a été refusée cette possibilité de se faire juger de nouveau ?

Aujourd'hui, il manquait une date au procès-verbal des débats de la cour d'assises de Paris. C'est grave, dit-on. Pensez donc, une formalité substantielle ainsi absente et pourtant, hier ou avant-hier, cela n'avait aucune importance ; il ne s'agissait pas alors d'une formalité substantielle.

C'est ce qu'on appelle, en termes techniques, un défaut d'hygiène, un revirement de jurisprudence. Selon que vous serez soutenu par un courant d'opinion auquel il est difficile de déplaire ou rejetés par une opinion publique qui voudra votre perte, cette erreur matérielle deviendra tout à

tour substantielle ou inopérante. Mais, derrière ces arguments juridiques admis ou rejetés par les plus hauts magistrats de France, il y a, pour ceux qui en bénéficient ou en sont les victimes, de longues années de prison, la liberté, mais parfois aussi la mort.

Peut-on donc jouer au gré du vent qui souffle la vie ou la mort, comme à pile ou face ?

Ce qui était bien et conforme au droit hier ou le sera plus demain, mais, entre-temps, certains auront payé de leur vie ce qu'il est convenu de nommer l'évolution de la jurisprudence.

Bravo pour Pierre Goldman ! Tant pis pour André Vignauduz, condamné à mort en 1969, puis gracié, et qui a vu son pouvoir rejeté par la même Cour de cassation ; lui aussi avait invoqué le procès-verbal des débats, mais dété. Il n'a pas eu de chance, c'est tout. Il est vrai que c'était un homme seul.

Gageons que, du fond de sa prison, Vignauduz, s'il l'apprend, méditera — il en a le loisir — sur les « hasards » de la justice.

Et si le procès-verbal des débats du procès de Roger Bontems n'avait pas été daté ? C'est une question que la Cour de cassation ne s'est sans doute pas posée en son temps. Il est vrai qu'on l'espère le respect des formes ne l'intéressait guère, tant il est vrai qu'abandonné de tous, sans appui, Roger Bontems devait mourir gillotiné.

La nécessité de laisser mourir Roger Bontems l'avait emporté sur l'étude hasardeuse des écritures formelles de la justice.

Il reste à espérer que la Cour de cassation, forte de la décision qu'elle vient de prendre, se montrera désormais plus juste dans l'appréciation des moyens de cassation qui lui sont soumis.

Cela, nous le devons à Pierre Goldman. (\*) Avocat avec M<sup>rs</sup> Robert Badinter, et Roger Bontems, gillotiné, et que Claude Buffet, après le double meurtre de la prison de Clairvaux.

AVIS AUX PREVOYANTS
Le bus, c'est simple : il y a toujours un moyen d'information qui répond simplement à la question que vous vous posez. Plans de poche Paris et banlieue (demandez-les 53 bis quai des Grands-Augustins ou dans tous nos terminus, ils sont gratuits). Plan général sur les abris, plans de ligne, tableaux horaires et tableaux de fréquence aux arrêts, numéro de ligne et principaux points desservis sur le bus, plan itinéraire à l'intérieur. On s'y retrouve toujours. Et si cela ne suffisait pas, il y a encore un autre moyen : ALG RATP 3461414, pour tout renseignement, tous les jours, même le dimanche.
RATP Des hommes qui ont à cœur de faciliter vos déplacements

# CARNET

**Naissances**

— Marianne, Etienne Champetier de Ribes, ont la joie d'annoncer la naissance de leurs fils, Sébastien. Avignon, le 20 novembre. 84750 Villars.

— M. et Mme Dionys Feuilhade de Chazvria sont heureux d'annoncer la naissance de leur petite-fille Renaud. chez Patrick et Martine Feuilhade de Chazvria. Le 27 novembre 1975. 210, rue de la Convention, 75015 Paris.

**Mariages**

— M. Jacques Belmont et Mme, née Caroline Pasteur, sont heureux de faire part de leur mariage. 42 bis, rue Bournauld.

**Décès**

**GASTON GEVAUDAN**

Nous apprenons le décès de M. Gaston GEVAUDAN, ancien président du Conseil général de la Seine.

[Né le 27 septembre 1899 à Vohou-la-Romaine (Vaucluse), président-fondateur du groupe de résistance Libération-Nord, M. Gaston Gévaudan avait été élu conseiller municipal de Paris et conseiller général de la Seine le 29 avril 1943. Constatamment réélu, il avait été de 1959 à 1967, président du groupe socialiste à l'Hôtel de Ville. Elu président du Conseil général de la Seine en juin 1967, il fut donc le dernier président de cette assemblée. Il fut à nouveau conseiller de Paris de 1967 à 1971. M. Gaston Gévaudan s'était présenté sans succès (sous l'étiquette S.F.I.O.) aux élections législatives de 1958, 1962 et 1967 dans la Seine.]

— Mme Bernard Bugniet, M. et Mme François Bugniet et leurs enfants, M. Etienne Bugniet, M. Jacques Bugniet, Mme Paul Babbe, Mme Louis Babbe, Mlle Anne-Marie Babbe, Mlle Marie-Françoise Babbe, M. et Mme Paul Babbe et leurs enfants.

— Les familles Berthon, De Reganhar, Tharin, Bardon, Rochet, Schirmann, Davy, Druban, Legardeur, Schenk, ont la douleur de faire part du décès de M. Bernard BUGNIET, leur époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin et ami, survenu à Paris, le 30 novembre, dans sa soixante-septième année.

— Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Vaux, dans la Haute-Saône, le 3 décembre.

— Une messe de requiem sera célébrée ultérieurement à Paris. La date en sera communiquée.

— Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le Syndicat national des dépositaires de presse

— Le profond regret de faire part du décès de M. Maurice DESCOMBES, délégué général.

— Les obsèques auront lieu le jeudi 4 décembre, à 11 heures, en la cathédrale d'Amiens.

— On nous prie d'annoncer le décès de Mme Nan FERRAN, née Montégat.

— L'inhumation aura lieu le vendredi 5 décembre, à 9 h. 45, au cimetière du Père-Lachaise.

— Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Mme Christian Jaeger, M. et Mme Jacques Jaeger et leurs enfants, M. et Mme Claude Jaeger, ont la douleur de faire part du décès de M. Christian JAEGER, décédé à son domicile de Castelnaud-d'Auzan (33) le 28 novembre 1975.

— L'inhumation aura lieu le vendredi 5 décembre dans l'intimité. Cet avis tient lieu de faire-part.

— Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— M. et Mme Jean Deltan, M. Philippe et Bertrand Deltan, le docteur et Mme Michel Baynal, ont la grande tristesse d'annoncer la mort de M. Marcel DELTAU, née Elisabeth Staliberg.

— La messe d'enterrement a été dite, dans l'intimité, en l'église Saint-André de Saint-Maurice, le 2 décembre.

— Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Maurice Descombes, son épouse, Mme Claude Descombes, sa mère, le docteur et Mme Philippe Descombes, M. et Mme Patrick Descombes, Mlle Florence Descombes, ses enfants, Christophe, Stéphane et Eléonore, ses petits-enfants, ses parents, alliés et amis, ont la douleur de faire part du décès de M. Maurice DESCOMBES, délégué général du Syndicat national des dépositaires de presse, survenu le 1<sup>er</sup> décembre à l'âge de cinquante-cinq ans, muni des sacrements de l'Eglise.

— Les obsèques religieuses seront célébrées en la cathédrale d'Amiens le jeudi 4 décembre, à 11 heures, suivies de l'inhumation au cimetière de Bevoise, 4, rue des Trois-Caillois, 80000 Amiens.

— Commune de Souppes-sur-Loire

Mme Camille Picard, M. Alexis Cassoux.

Toute la famille et ses nombreux amis, ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de M. Camille PICARD, décédé accidentellement, le 28 novembre 1975, dans sa soixante-huitième année.

— Ses obsèques auront lieu le jeudi 4 décembre 1975, à 15 heures, en l'église Saint-Eclair de Souppes-sur-Loire, sa paroisse.

— Nous apprenons le décès, le 30 novembre, du général de SEGUN de REYNIES, dont les obsèques religieuses ont lieu mercredi 3 décembre, à 15 heures, en l'église de Marillac (Gironde).

— [Né le 8 août 1903 à Reynies (Ardennes), le général de division (cadre de réserve) Régis de Segun de Reynies est sorti de Saint-Cyr dans l'infanterie. Il a appartenu aux Forces françaises de l'intérieur avant de rejoindre, en 1944, l'état-major de la 1<sup>re</sup> armée. Il a commandé, en 1951, la subdivision militaire de la Savoie avant d'être affecté au groupe des études techniques de l'Armée de terre, au Centre-Europe. En 1959, il devient chef du service de l'action sociale des forces armées.]

— On nous prie d'annoncer le décès de Mlle Jacqueline TAXIL, chirurgien-dentiste, rattachée à Dieu le 2 décembre, dans sa cinquante-huitième année.

— Les obsèques seront célébrées en l'église indécise de la Trinité, 174, boulevard de la Gare, Paris (13<sup>e</sup>), le vendredi 5 décembre, à 8 h. 30 précises.

— De la part de tous ses amis, 27, avenue du Piccini, 92250 Châtigny-Monabry.

**Avais de messe**

— Pour le premier anniversaire du décès de M. Roger LADAGE, directeur commercial de la Compagnie générale des eaux, une messe sera célébrée le vendredi 12 décembre 1975, à 10 heures, en l'église Saint-Augustin, 46, boulevard Malesherbes, Paris-8<sup>e</sup>.

— Pour le quatrième anniversaire du décès de Mlle GILLES LAZEAU, agrégée des lettres, une messe sera célébrée le vendredi 5 décembre 1975, à 10 heures, en l'église Saint-Pierre de Montrouge, 21, avenue du Général-Leclerc, Paris (14<sup>e</sup>) (métro Adès).

— A la mémoire de M. Maurice MARC LAYER, né le 24 novembre 1902, décédé le 24 novembre, une messe sera célébrée par le Père Lecerrier, supérieur national des artistes, le vendredi 5 décembre, à 11 heures, en l'église Saint-Roch, 206, rue Saint-Hippolyte, à Paris.

— Pour le premier anniversaire du décès de M. Maurice VERNET, une messe sera célébrée le vendredi 12 décembre, à 10 heures, en l'église Saint-François-de-Sales, 6, rue Brochant, Paris-17<sup>e</sup>.

Bibliothèque nationale — 15 h. Musée des monuments français, palais de Chaillot, Mme Bouquet des Chaux : « La peinture murale française des civilisations et siècles anciens ». — 18 h. entrée de la basilique, Mme Dérens : « Les basiliques de Saint-Denis ». — 20 h. 30, salle 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Thibault : « Naissance d'une nouvelle civilisation occidentale : les royaumes barbares ». Musée national, 10 h. 30 et 15 h. : « Visite des chefs-d'œuvre du Louvre ». — 14 h. 30, 42, avenue des Gobelins : « Manufacture des Gobelins » (Mme Ferrand).

**CONFÉRENCES** — 21 h. 54, rue des Saint-Pères, M. Roger Seydoux : « Souvenirs d'un récent voyage en Chine » (Société de l'histoire du protestantisme français). — 20 h. 30, 8, rue de la Ville-Vieille, M. Laugier : « La Chine, pour quand l'après ? » (S. T. 80). — 20 h. 20, rue Bergère, M. Arnold : « Le bouddhisme et l'Occident » (Bouddhisme et le Comtemporain). — 21 h. 15, rue Kappeler : « Les pouvoirs latents dans l'homme » (L'Œuvre unie des théosophes).

**SCHWEPPE'S Bitter Lemon.** Enfin le véritable Bitter Lemon.

**VOYAGES KUONI L'OPOSITE DU TOURISME ORDINAIRE.**

Si vous aimez participer à des voyages très élaborés, où l'organisation des circuits rivalise avec le confort des hôtels, alors, seul ou en petit groupe, vous pourrez en 22 jours « faire » la route des civilisations pré-colombiennes : Mexico, Yucal, Chichen Itza, Guatemala, Chichicastenango, Panama, Bogota, Quito, La Paz, le lac Titicaca, Machu-Pichu, Lima. Que vous alliez en Inde, en Amérique, ou ailleurs, Kuoni vous propose "l'autre" façon de voyager, la seule pour bien réussir vos vacances.

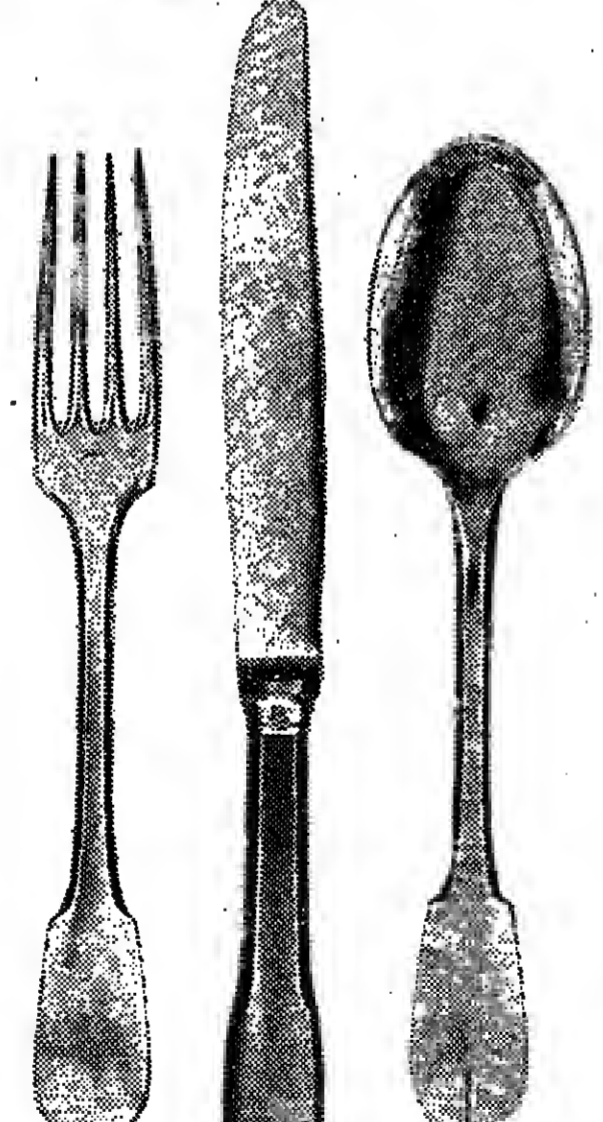
**PANAMERICANA**

**KUONI**

CATALOGUE KUONI CHEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES, ou Kuoni: 33, bd Malesherbes-12, bd des Capucines à Paris et Grenoble, Lyon, Mulhouse, Nice, Strasbourg.

**Les Galeries Lafayette**

seul grand magasin concessionnaire Christoffle



**Galerias Lafayette**

HAUSSMANN-MONTPARNASSE-BELLE EPINE

— Mme Albert Chouhan, M. et Mme Patrick Chouhan et leurs enfants, M. et Mme Jean-Claude Chouhan et leurs enfants, M. et Mme Gérard Chouhan et leurs enfants, ont la douleur de faire part du décès de M. Albert CHOUHAN, survenu le 28 novembre 1975.

— Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— M. et Mme Jean Deltan, M. Philippe et Bertrand Deltan, le docteur et Mme Michel Baynal, ont la grande tristesse d'annoncer la mort de M. Marcel DELTAU, née Elisabeth Staliberg.

— La messe d'enterrement a été dite, dans l'intimité, en l'église Saint-André de Saint-Maurice, le 2 décembre.

— Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Maurice Descombes, son épouse, Mme Claude Descombes, sa mère, le docteur et Mme Philippe Descombes, M. et Mme Patrick Descombes, Mlle Florence Descombes, ses enfants, Christophe, Stéphane et Eléonore, ses petits-enfants, ses parents, alliés et amis, ont la douleur de faire part du décès de M. Maurice DESCOMBES, délégué général du Syndicat national des dépositaires de presse, survenu le 1<sup>er</sup> décembre à l'âge de cinquante-cinq ans, muni des sacrements de l'Eglise.

— Les obsèques religieuses seront célébrées en la cathédrale d'Amiens le jeudi 4 décembre, à 11 heures, suivies de l'inhumation au cimetière de Bevoise, 4, rue des Trois-Caillois, 80000 Amiens.

— M. et Mme Paul Farodi, M. E. Castrinani, M. et Mme Marcel Farodi et leurs enfants, M. Lucien et ses enfants, Les familles Farodi, Lucien et Loré, ont la douleur de faire-part du décès accidentel, le 30 novembre 1975, de leur fille, arrière-petite-fille, petite-fille, nièce et petite-nièce, Laure FARODI, âgée de trois ans.

— La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 4 décembre, à 9 heures, en l'église Saint-Antoine, 1, place Saint-Antoine, Le Chesnay.

— Le présent avis tient lieu de faire-part.

— 50, avenue de Villeneuve-l'Étang, 78000 Versailles.

**Cartier** présente

**L'art du Bagage**

Exposition

du mercredi 3 Décembre 1975 au samedi 3 Janvier 1976

tous les jours, sauf le dimanche, de 10 h à 18 h 30

"Les Boutiques de Paris" 30, rue Haute - Niveau O Centre International de Paris Palais des Congrès - Porte Maillot

**Carrés de soie**

Hermès, à la demande du Metropolitan Museum de New York, a créé un carré pour l'exposition "Or des Scythes" présentée actuellement au Grand Palais. (180 F.)

**Agendas**

1931-1976. Hermès, résolument fidèle à sa tradition, édite toujours le même agenda, de poche et de bureau (de 175 F à 435 F.)

**HERMÈS**

FAUBOURG SAINT-HONORE 285.21.80

PARIS - CANNES - DEUILLE-LELLE - MONTE-CARLO - ST-TROPEZ - HILTON PARIS NEW YORK - BEVERLY HILLS - LONDRES

**VENTES**

A Londres

**2 350 000 FRANCS POUR UN PICASSO**

**1,7 MILLION DE FRANCS POUR UN MODIGLIANI**

L'autoportrait de Picasso, peint en 1901, a été vendu 235 000 livres (2 350 000 francs) mardi au cours d'une vente aux enchères chez Christie's à Londres.

L'acheteur est un Français dont le nom n'a pas été révélé. Le tableau, qui avait été vendu 147 000 livres dans la même salle de ventes cinq ans plus tôt, faisait partie de la collection Fletcher Jones, un Américain de Los Angeles mort dans un accident d'avion en novembre 1972. Les vingt-neuf pièces de cette collection, qui comprenait des toiles de Bonnard, Degas, Pissarro et Renoir, ont atteint ensemble plus de 800 000 livres (72 millions de francs). Au cours de cette vente, un Modigliani, le *Garçon en culottes*, a battu un record mondial pour une œuvre de ce peintre : 180 000 livres (1 million 700 000 francs), payés par le marchand de tableaux new-yorkais Stephen Hahn.

**A L'HOTEL DROUOT**

Jeu.

**EXPOSITIONS**

de 11 heures à 18 heures

S. J. - Argenteuil. Céramig, Manilles, M. Boligard.

S. J. - Bel ensemble de céramique, M. Lacroix, M. Ader, Picard, Tajan.

S. J. - Timbres, M. Pasquet, M. Pinault-Monetaire, Marie.

S. J. - 18 livres ans. et modernes, Manuscrits et enluminures du XV<sup>e</sup> s. M. Delorme.

S. 14 - Bronzes égyptiens. Très bx objets d'art nègre. Tapis d'Orient, M. Rouillon, Bourdely, S.C.P. Laurin, Guilleux, Bultman, Tallieu.

S. 14 - Text mod. Bionz. Bon mob. Extrême-Orient. M. Le Blanc.

**VENTES**

S. 7 - Bibliothèque Mme D., 2<sup>e</sup> partie. Edit. orig. XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> s. M. Guérin, M. Ader, Picard, Tajan.

S. 14 - Mobilis, M. Thullier.

**EXPOSITION**

Palais Galliera, 11/18 h.-21/23 h. COLLECTIF FELIX FANHARD

Préface de M. Ader, Picard, Tajan.

Très importante ensemble de MINATURES des XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles MM. E. et J.-P. Dilla.

M. Ader, Picard, Tajan.

Une nouvelle suggestion cadeau chez Lanvin

**"Autour d'Arpège"**

Un coffret exceptionnel en tirage limité et numéroté

Autour de la célèbre Boule Noire créée pour Arpège en 1927, Lanvin réunit aujourd'hui dans un somptueux coffret cadeau l'eau de toilette, le talc, l'antimoineur de sac et le savon Arpège.

Un coffret laqué noir et or dans la plus pure tradition d'une folle époque où l'on ne savait quel luxe inventer pour faire briller les yeux des femmes.

Édité en tirage très limité, le coffret "Autour d'Arpège" (542 F) est disponible chez tous les Parfumeurs agréés par Lanvin.

كشمان النحل



OFFRES D'EMPLOI	La ligne	La ligne T.E.
Offres d'emploi "Piscards encadrés"	34,00	39,70
minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

# ANNONCES CLASSEES

L'IMMOBILIER	La ligne	La ligne T.E.
Achat-Vente-Location	25,00	28,19
EXCLUSIVITES	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	28,00	28,85

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

**SPECIALIZED CONSORTIUM BANK**  
with very strong backing,  
LOCATED IN PARIS  
is looking for

**YOUNG INTERNATIONAL BANKER**

- with experience in financial analysis, and in structuring, analyzing with legal counsel, and syndicating both European and European transactions. Work in energy would be a plus.
- Applicants must be fluent in English and French. Other languages will be appreciated.

Compensation will be negotiable according to experience and qualifications.

Please, write with full details to...  
No 31.897 CONTEXTE Publ. 20, av. Opéra  
75004 PARIS CEDEX 01, who will forward.  
- Applications will be held in strictest confidence.

**Regional Sales Manager Designate**

We are a well established and internationally renowned Company who now require a Regional Sales Manager Designate to launch our wide range of waterproof sports footwear throughout France and Benelux.

The successful applicant, who will be required to set up a team of distributors from our Brussels office, will be fully conversant with modern selling techniques, have a good commercial knowledge combined with a command of English, and be familiar with the applications of safety and protection standards. Experience of shoe-making and of the footwear industry would be helpful but is not essential.

His main sales effort will be to industrial users and sports trade wholesalers and while previous involvement in selling to this type of outlet would be an advantage, we are primarily looking for a man with enthusiasm and a pleasant, confident personality.

We offer an attractive salary together with the fringe benefits expected of a company of our standing.

For an application form please write, in English, to Mr D. Vickers, Personnel Manager, Uniroyal Limited, Heathhall, Dumfries, Scotland.



AUSTRALIA - SYDNEY  
UNIVERSITY  
OF NEW SOUTH WALES  
SCHOOL OF FRENCH

**LECTURER (REF. 886)**

High academic quality, require. Prof. given to applicants with a special interest and aptitude in applied linguistics. (audio-lingual and audio-visual) methods. In one or more of the following an advantage: French spoken, cult. out-look, French, French cinema, classic, and pre-classic literat. Exact command of French. In-charge assist. Salary 14,192. Current salary according to qual. and exp. For details of app. and applic. forms see Bulletin ref. 1975/1, application office, PO Box 1, Kensington NSW Australia 2025. Applications close 19 Dec. 1975.

STE FRANCAISE ENGINEERING ET INSTALLATIONS, siège social Paris, 12, rue de Valenciennes, 75013 PARIS. Déplacements étrangers langue courante.

**INGENIEUR TELECOMMUNICATIONS ET TELECOMMANDES**  
Grande Ecole ou équivalent. Dix ans expérience minimum.

Envoy. C.V. détaillé, photo et présentations HAVAS CONTACT, 154 boulevard Haussmann, 75008 PARIS, sous n° 44.441.

Centre National Transfert Sans-fil, rech. pour Etudi. Orsay LABORANTINES  
post. 87 ou 87S. Ecr. av. CV à rue A. Cabanel, PARIS 119.

**LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE**  
Pour son Usine située à Cosne-d'Or - Maroix recherche :

**UN DIRECTEUR D'USINE**

Membre du Comité de Direction, responsable des activités de production, il dirigera 150 personnes. Il aura pour mission de définir les objectifs de fabrication, inspecter les programmes, superviser les achats, les stocks, les expéditions et la maintenance, suivre les prix de revient et améliorer les méthodes.

Le candidat sera un spécialiste de la production, de l'ordonnement et des méthodes et aura une formation de gestionnaire et une expérience d'au moins 5 ans dans la direction d'une unité de fabrication au sein d'un groupe pharmaceutique. Pour candidater, il devra se montrer compétent en gestion et dans la direction des hommes.

**SON ADJOINT GESTIONNAIRE**

Rattaché au Directeur d'Usine, il assurera environ 30 personnes. Responsable du planning de la production, il assurera la coordination des achats, l'importation, la réception et le stockage des matières premières, le contrôle de la rotation des stocks, les relations avec les transporteurs et les expéditeurs.

Le candidat doit joindre à une formation supérieure une pratique d'au moins 5 ans des achats et de la gestion des stocks dans le domaine des produits pharmaceutiques ou de la grande distribution et de solides qualités d'organisation et de méthodes.

**SON ADJOINT INGENIEUR**

En position fonctionnelle, il aura un rôle de conseil sur la rentabilité de la production. Il sera chargé de développer et de gérer un programme de réduction des coûts, d'établir et de maintenir des standards de fabrication, de conduire des projets sur de nouveaux équipements.

Ce poste conviendrait à un ingénieur (Arts et Métiers ou équivalent) ayant 3 à 5 ans d'expérience industrielle dans un groupe pharmaceutique ou chimique.

Les candidats doivent être désireux de contribuer au développement d'une société performante au sein d'une équipe jeune.

Envoyer C.V., photo, rémunération actuelle et prétentions, en précisant le poste désiré, à : S.I.P.A., B.P. 3028-Cosne-d'Or.

Le secret des candidatures est garanti.

## emplois régionaux

L'A.R.P.A. Association Nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes qui a pour mission d'assurer aux Adultes une formation ou un perfectionnement qui leur permettent une adaptation rapide à la vie professionnelle recherche des

**ingénieurs électrotechniciens**

Ayant acquis : une expérience de plus de 5 ans dans le secteur des automatismes (Etude, réalisation, modification, maintenance) une bonne maîtrise des problèmes techniques et intéressés : a. par les problèmes pédagogiques et les relations humaines b. le travail en équipe.

Elle propose des fonctions de FORMATEUR, dans son Centre de GRENOBLE (38).

La formation pédagogique sera assurée.

Adresser C.V. détaillé et prétentions à :  
A.R.P.A.  
15, Place de Villiers  
93108 Montreuil  
sous réf. P. FERRIERE.



Recherchons pour notre filiale française

**un DIRECTEUR**

jeune et dynamique, diplômé H.E.C. ou équivalent, possédant parfaitement l'anglais, écrit et parlé.

La filiale française, qui occupe une dizaine de personnes, a une activité exclusivement commerciale.

Le candidat doit être d'un caractère ouvert et travailler avec l'habitude d'établir et de suivre le budget et posséder des qualités de meneur d'hommes.

Adresser curriculum vitae, photo et présentations à M. GUY, 16, avenue de Friedland, PARIS (8<sup>e</sup>), sous référence 7.511.

IMPORTANT GROUPE DE SOCIÉTÉS DE SERVICES recherche

**SON JURISTE**

Sous la responsabilité du DIRECTEUR ADJUNCT-TRAITÉ ET FINANCIER, il prendra en charge les problèmes juridiques du groupe :

- Droits des sociétés, assurances, propriété industrielle, contentieux, fiscalité.
- Formation des cadres et des affaires.
- Anglais souhaitable.

LIEU DE TRAVAIL : PARIS (9<sup>e</sup>)

Adr. lettre manuscrite, C.V., photo et présent. à : 48, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS, qui transmet.

## SNECMA

CENTRE D'ETUDES ET D'ESSAIS DE VILLAROCHE près MELUN, recherche :

**INGENIEUR**  
OU  
diplômé grande école de commerce  
POUR  
ANALYSE de la VALEUR ADMINISTRATIVE  
directement rattaché au directeur du centre

RESPONSABLE DE :

- l'analyse et la simplification des méthodes et procédures administratives actuelles.
- l'optimisation de la gestion, notamment par une informatisation plus complète des procédures comptables.

LE CANDIDAT RETENU :

- sera :
  - soit ingénieur avec formation administrative complémentaire.
  - soit diplômé d'une grande école commerciale (HEC - ESSEC - ESCP).
- disposera d'une première expérience industrielle réussie de quelques années.
- sera âgé de 25 ans minimum.

Adresser lettre, C.V. avec photo et présentations à : M.G. MARYNCAK-SNECMA - Dept Encadrement 150, bd Haussmann - 75361 PARIS CEDEX 08.

**Miele**  
APPAREILS ELECTROMENAGERS et INDUSTRIELS engage

**UN DÉLÉGUÉ COMMERCIAL**  
pour régions économiques CHAMPAGNE, BOURGOGNE

Dispositions et expériences affirmées pour la vente aux revendeurs et délégués dynamiques de progresser, 25 ans minimum. Libéré des obligations militaires. La rémunération faite de fixe et de primes dans la proportion d'environ 3/4 et 1/4 ne devrait pas être inférieure à 36.000 F brut la première année. Frais de déplacements payés. Voiture fournie. La résidence du candidat devra se trouver dans la région visitée.

Envoyer lettre de candidature manuscrite et C.V. avec photo (retournée), réponse et discrétion assurées à

MIELE FRANCE  
B.P. 1.000 - 93151 LE BLANC-MESNIL.

Import. 54 recr. pour poste cadre outre-mer prêt à pourvoir

**COMPTABLE (H/F)**

Bonnes réf. Se présenter à : M. GUILLEMET le matin de 9 h. à 12 h. ou adresser lettre manuscrite avec C.V., photo, prêt, et date disponible à C.F.D.T., 13, rue de Montcau, 75008 PARIS.

Recherchons URGENT

**15 INGENIEURS INFORMATIENS**

Clos à dix ans expérience, ayant participé à la réalisation de systèmes d'automatisme, BONNES CONNAISSANCES TELE-INFORMATIQUES.

**TRES HAUT SALAIRE**

Adresser C.V. à A.T.S., 26, rue de Valenciennes, Paris-11.

**LES MAISONS BRUNO PETIT**  
troisième constructeur français de maisons individuelles recherche :

**ANIMATEUR DE FORMATION**

- Il définira les besoins et les objectifs de formation technique.
- Il transmettra les connaissances et savoir-faire (analyse des modes opératoires, définition des processus d'enseignement...).
- Il mettra au point les aides pédagogiques.

Cet animateur est un technicien expérimenté et un praticien de l'animation.

Ecrire 41, rue des Sorbiers - 92100 NEUILLY.

**CENTRE DE RECHERCHES FILIALE FRANCAISE GROUPE PETROLIER INTERNATIONAL** recherche

**INGENIEUR Grande Ecole.**

Formation Chimie. E.N.S.P.M. Option raffinage appréciée. Anglois parlé et écrit exigé.

Envoyer C.V. et photo N° 32.315 Contesse Publété, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1<sup>er</sup>, qui transmettra.

Important Groupe Français à vocation Méditerranéenne dans le domaine de

**L'AIR CONDITIONNÉ CHAUFFAGE** recherche

**JEUNES INGENIEURS**

pour son Bureau d'Etudes, capables, sérieux, de prendre la responsabilité de chantiers à l'exportation. Angl. cour. indispens.

Ecrire avec C.V. n° 37.208 P.A. S.V.P., 37, rue Général-Foy - 75008 PARIS.

## Société d'Etudes et Conseils AERO

(Automation - Electronique Recherche Opérationnelle) recherche

**1) INGENIEURS GRANDES ECOLES**  
ou équivalent

ayant plusieurs années d'expérience dans les domaines suivants :

- Analyse, conception et développement de systèmes techniques complexes (radar, sonar, véhicules, véhicules ou pièces-formes de conceptions avancées, systèmes propulsifs).
- Modélisation et simulation numérique.
- Techniques de la recherche opérationnelle et analyse générale des systèmes (aspects coût - efficacité).
- Traitement statistique des informations, relations hommes-machines.

On attache un intérêt particulier aux facultés d'imagination et à une juste appréciation des contraintes industrielles.

**2) INGENIEURS INFORMATIENS**

ayant de préférence quelques années d'expérience en :

- Applications scientifiques.
- Modèles et simulations numériques de grande taille.
- Systèmes temps réel.
- Création d'outils logiciels d'applications.

Ecrire avec D.V., 3, avenue Opéra, 75001 Paris.

**RECHERCHONS DIRECTEUR**  
exploitation générale, commerciale, sociale pour HYPERMARCHÉ

Envoyer curriculum vitae chez :  
M. Paul BENOIGUIOL  
2, rue Cordier,  
35000 NIMES.

Organisme de format. utilisant s'immat. Provenç.-Côte d'Azur recherche

**CADRES COMMERCIAUX**  
Ecr. av. C.V., photo, rém. souh. I.R.A.P. - 46, rue de Lancy - 93100 MONTEUIL.

IMP. GPE INTERNATIONAL RECHER. POUR SA FILIALE INSTALLEE COTE D'AZUR. CHIMISTE EXPERIENCE COSMETIQUES PRODUITS MAQUILLAGE 5 A 10 A. Peul. cadre. Ecr. av. C.V. Détail. Havas Monte-Carlo 3592.

**SOCIETE DU METRO DE MARSEILLE**

à pourvoir début de janvier 1976

- Une maîtrise Faculté, ou STL ou OUI Electronique socialiste informaticien.
- S.O.T. deux à trois ans d'expérience ; bonne connaissance MATRA 15 appréciée.

Envoyer C.V. manuscrit, + ph. + présentations à la Société du Métro de Marseille, 44, avenue Alcazar-Cornis 13000 Marseille.

Recherchons **CADRE**  
Administratif grande expérience. Exportation, branche bâtiment. T.P. Résident Cannes. Ecrire : 47 cité, 99 - LICHOU S.A. - 36, allée Jean-Jaurès - 31000 TOULOUSE, qui trans.

Société Equipement Pétrolier PAYS de la LOIRE recherche

**INGENIEUR**  
pour poste responsabilité. Amélior. indispensable. Age minimum : 35 ans. Ecrire av. C.V. OEUROMONT 9, villa Pierre-Glinter 72018 PARIS.

**OREAM NORO**  
4, rue de Bruxelles 92044 LILLE CEDEX Recherche pour ses études de Schéma Régional de Transport des Personnes INGENIEUR chargé études. Adresser candidature avec C.V. et présentations.

**...pour la première fois en France!**  
**une étude comparative sur le RENDEMENT DES ANNONCES "OFFRE D'EMPLOI"**

UNE DOCUMENTATION PRECISE ET COMPLETE  
- comparaison du rendement des quotidiens parisiens et régionaux, des hebdomadaires spécialisés et d'information.  
- le meilleur rendement pour 9 catégories d'emploi : cadres de haut niveau, ingénieurs, commerciaux, comptabilistes et gestion, informaticiens, agents techniques, secrétaires, dactylos, employés.

UNE DOCUMENTATION ACTUELLE : annonces parues entre le 1<sup>er</sup> septembre 74 et le 1<sup>er</sup> juillet 75.

UN OUTIL DE TRAVAIL, pour tous ceux qui concernent les problèmes de recrutement : du chef d'entreprise au responsable du recrutement.

Veillez m'adresser un exemplaire de l'Etude Comparative sur le Rendement des Annonces « Offre d'Emploi » - Bon à découper et à renvoyer à **ORGANISATION et PUBLICITE 2 rue Marano 75001 Paris / 260.37.17** Nom et Adresse de la Société.

Nom du destinataire

ci-joint chèques bancaires (ccp) de 360F + TVA 20% = 432F TTC ou bon de commande

cachet - signature :

REVUE D'ARCHITECTURE recherche

**JEUNE F. ARCHITECTE**

ou ayant connaissances d'architectures contemporaines, méthodique, cultivée, sachant rédiger et réviser.

Dactylo, langues (anglais) souhaitables. Participerait à documentation, rédaction, fabrication.

Adr. lettre manuscrite, C.V., photo, présentations : RENEEZ FRANCE, 62, rue Ampère, 75017 PARIS.

offres d'emploi

**IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'INSTALLATIONS** recherche pour le Moyen-Orient

## INGENIEUR TRAVAUX

T.P. ou formation équivalente.

Le candidat retenu se verra confier la responsabilité totale d'une unité d'exploitation de chantiers T.H.T. très importants.

Il devra justifier d'une expérience similaire dans le domaine des T.P., Génie Civil.

Pratique de la langue anglaise indispensable.

Adresser C.V. en précisant expériences et prétentions salariales sous n° 4802 à COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, qui transmettra.

**IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER** recherche pour son centre de TRAITEMENT DES ORDRES BANCAIRES (IRM 370/125 OS VS 1)

### ORGANISATEUR INFORMATIQUE ET ADMINISTRATIF

pour coordonner techniquement les modifications d'organisation, de procédures de traitement et de contrôle, la formation des agents et le lancement de toutes modifications des applications existantes ou de toute nouvelle application en relation permanente avec les services d'études et la hiérarchie de la production.

### INGENIEUR SYSTEME CONFIRMÉ

pour :

- optimiser et maintenir les systèmes d'exploitation;
- conseiller, informer et assister les services utilisateurs.

Diplôme d'études supérieures. Connaissance approfondie de matériel IBM et de SOPHIAE correspondant (OS/VS1 en particulier) exigés. Connaissance autres matériels appréciées.

Envoyer C.V., photo et prétentions à n° 4803, COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris, qui tr.

**FILIALE SOCIÉTÉ INTERNATIONALE** proche banlieue ouest recherche

## chef comptable

FORMATION D.E.C.S. ou équivalent

Rattaché au Directeur Administratif, ce Chef supervise les services de comptabilité générale, clients et analytiques.

Ce poste exige une expérience d'au moins trois années en qualité de Chef de service comptable ou Chef Comptable dans une Société membre liée à un Groupe International.

De bonnes connaissances fiscales et la pratique de comptabilité sur ordinateur seront appréciées.

Bonnes connaissances d'anglais indispensables.

Adresser lettres manuscrites, C.V. avec photo ret. sous la référence No 32-348 à CONTEXTE Publ., 20, avenue de l'Opéra PARIS 1er, qui transmettra.

U.S. International pharmaceutical group seeks

### INTERNATIONAL COUNSEL

Based in Paris, he will be responsible for the legal affairs of the French company and the other European affiliates including:

- corporate legal work,
- licenses and other contracts,
- industrial property,
- EEC legislation.

Legal training in U.S., France or U.K. and at least five years' experience in company or law firm required; experience in pharmaceutical industry an advantage; fluency in both English and French essential.

An excellent salary will be offered. Please write with resume of experience and salary history to:

Write to No 7823, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9.

un laboratoire pharmaceutique français recherche

## un cadre débutant immunologiste

avec un Niveau D.E.A. Immunologie thèse 3e cycle

Son travail consistera en Etudes immunologiques de produits naturels dans un laboratoire de recherche.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. à No 31.829 CONTEXTE PUBLICITE, 20, av. Opéra, 75002 Paris Cedex 01 qui tr.

offres d'emploi

**GROUPE PHARMACEUTIQUE FRANÇAIS** d'audience internationale développant et réorganisant ses activités recherche

### RESPONSABLE Méthodes industrielles

Il sera chargé :

- des études de postes et de la S.D.T. ;
- des études de conditionnement : certification et standardisation ;
- du choix du matériel de production ;
- de l'établissement des standards de fabrication ;
- des normalisations.

Le candidat idéal :

- aura 35 ans minimum ;
- sera diplômé des Arts et Métiers (ou équivalent) ;
- aura 5 ans d'expérience dans un poste similaire.

L'exercice de la fonction est dans la région parisienne. Le poste est évolutif, le niveau de rémunération est ouvert et fonction du candidat.

Adresser C.V. détaillé et prétentions à n° 32.518, CONTEXTE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1<sup>er</sup>), qui tr.

**LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE IMPORTANT** recherche

## délégués médicaux

- niveau Bac
- excellente présentation
- dynamisme,
- possession voiture

Pour : région Parisienne

- Somma, partie Pos-de-Calais
- voies, Haute-Savoie
- Oise, Aisne
- Marne et limitrophes

Offrons :

- stages formation payés
- fixe élevé + importante prime rendement + indemnité.

Adresser c.v. détaillé Hovos Contact, 166 Bd Houssmann 75008 Paris sous réf. 46647

**SOCIÉTÉ D'ÉTUDES PARIS** recherche

### Jeunes INGÉNIEURS INFORMATIENS

AVANT une expérience personnelle de la programmation et justifiant d'une réalisation complète dans l'un des domaines suivants :

- Conception et mise en œuvre sur ordinateur d'un système de gestion de stock, d'ordonnancement ou de contrôle de production.
- Gestion d'ateliers ou de chantiers importants.
- Contrôle de gestion d'entreprise.
- Logiciel de base de données.

Adresser C.V. sous n° 32.368 à CONTEXTE Publ., 20, avenue de l'Opéra, Paris (1<sup>er</sup>), qui transmettra, en précisant langages utilisés, objets, durée, résultats et contribution personnelle relative à la réalisation principale.

**NOUS SOMMES LA FILIALE FRANÇAISE D'UN CONSTRUCTEUR DE SYSTÈMES DE GESTION.**

Notre division informatique (Paris) est actuellement en pointe sur un marché fortement concurrentiel.

Notre directeur général cherche le **directeur commercial** à qui confier cette division.

Il a fait ses armes chez BURROUGHS, PHILIPS, LOGIBAX, pourquoi pas NIXDORF et, à la limite, peut venir d'un constructeur de "minis" ou bien être ITC sur le bas de gamme d'IBM ou HP.

C'est l'occasion pour lui de devenir, en titre, patron d'une division et de siéger à la DG.

Seul un "battant" peut réussir.

Ecrire à J. THILY sr réf. 2977 LM.

Carières de l'Informatique.

**ALEXANDRE TIC S.A.**  
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS  
LYON - LILLE - GENEVE - ZÜRICH - BRUXELLES

**pharmacien**

80.000 F+/-

Fils d'un groupe pharmaceutique multinationnel, nous recherchons pour notre Département Pharmaceutique un collaborateur pour lui confier les opérations de contrôle et le suivi des opérations visant à la construction des dossiers d'AMM (Analytiques et pharmaco-toxicologiques). Il aura en charge la surveillance de la qualité du contrôle de la production et des produits finis. Il assurera la réalisation et le suivi des opérations visant à la construction des dossiers d'AMM (Analytiques et pharmaco-toxicologiques). Ce poste offre à un pharmacien ayant au minimum deux années d'expérience en milieu industriel, des possibilités de développement professionnel.

La connaissance de l'Anglais lu et écrit est indispensable. Le poste est à pourvoir à Paris.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 100174 (à mentionner sur l'envoie). Le secret absolu des candidatures est garanti par :

**BERNARD KRIEF CONSULTANTS**  
1, RUE CANTON 75003 PARIS CEDEX 03

offres d'emploi

**SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION DE PRODUITS TEXTILES EN ALIMENTAIRE** (siège en province) recherche

### DIRECTEUR RÉGIONAL

- Paris,
- Région parisienne,
- Région Nord.

dépendant directement de la Direction Générale. Minimum 32 ans. Formation supérieure souhaitée.

Expériences : Connaissances parfaites de la distribution alimentaire traditionnelle et moderne (« homme de terrain »).

Mission : Développer le potentiel acquis. Assurer les contacts clients au niveau grossistes, centrales régionales, éventuellement centrales nationales. Diriger et assister 4 marchands.

Adresser curriculum vitae manuscrit, photo et prétentions à R. & D., 22, rue G.-Tull, Paris-17<sup>e</sup>.

**MÉTALRIE S.A.**  
SOCIÉTÉ DE PROMOTION IMMOBILIÈRE recherche

### CHEF DE PROGRAMME

Basé à Paris.

Nombreux déplacements en province. Formation supérieure. Expérience nécessaire de l'immobilier.

Adresser exposé de motivation d'intérêt pour le poste et curriculum vitae à :

MÉTALRIE S.A. - 33, av. de l'Opéra, 75002 PARIS.

**SOCIÉTÉ DE PROMOTION IMMOBILIÈRE** recherche

### RESPONSABLE DE PROGRAMMES

Etudes supérieures. Expérience immobilière indispensable. Spécialité pour les contacts techniques. Sans commercial développé.

Envoyer C.V. + photo + prétentions n° 27.334 F.A. S.V.P., 37, rue Général-Poy, 75008 PARIS.

**IMPORTANT SOCIÉTÉ D'IMPRESSION MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE** recherche

### INGENIEUR TECHNIQUE COMMERCIAL «SYSTEME»

Formation technique ou B.T.S. électronique. Expérience en vente de matériel électronique. Anglais parlé et écrit indispensables. Capacité de négociations à haut niveau technique et commercial. Disponible immédiatement.

Adresser C.V. manuscrit + photo et prétentions à n° 27.023, CONTEXTE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris-1<sup>er</sup>, qui tr.

Société recherche

### MENAGE DE GARDIENS

pour immeuble siège social à PARIS. Expérience requise. Éventuellement chauffeur. Écrire à n° 32.368 à CONTEXTE Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris (1<sup>er</sup>), qui tr.

Env. C.V. détaillé en précisant prétentions à MINET, Publicité n° 41.000, 10, rue de Valenciennes, 75015 Paris tel. 734.00.00.

**Clientèle**  
ADMINISTRATEUR DE BIENS, SOCIÉTÉS IMMOBILIÈRES, BANQUES, LES FASDI, RANGES et leurs filiales

**POUR LA SUIVRE, ET LA DÉVELOPPER**  
PUBL. C.A. 1/30 MF rattachée à Groupe IBO MF red. pr PARIS et Banl. Ouest

### ATTACHÉ COMMERCIAL EXPÉRIMENTÉ

35 ans minimum. Connaissance de cette clientèle spécialisée.

Importance de ce poste. CONTACT URGENT

Introduit par prédateur pendant quatre à six mois. SÉLECTION CONSCIEUSE

Lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à :

CONCESSIONNAIRE automobile marque étrangère (vente, après-vente, location longue durée) Ouest PARIS recherche URGENT

### RESPONSABLE ADMINISTRATIF

- Niveau expert comptable confirmé.
- Expérience automobile de préférence.
- Partielle connaissance technique française du travail.
- Excellent gestionnaire.
- Anglais parlé et écrit exigés.

**SALAIRE SUIVANT QUALIFICATION**

Ecr. av. C.V. et photo (N° 3747) - A.M.P. 40, rue Olivier-de-Serres, Paris-15<sup>e</sup>, qui transmettra.

Pour région parisienne recherche

### INSPECTEUR CGAL

procuration et vente de produits pétroliers dans la clientèle prod. blancs, revendeurs, transporteurs, consommateurs.

Secteur corse. à environ 2 départements. Création et gestion des revendeurs. Spécialité sur son secteur. Possibilité de promotion et de développement de carrière.

Formal. supérieures exigées. Expér. de la vente produits pétroliers souhaitée mais non indispensable.

Ecr. GAUTRON, 25, r. Rodier-Paris sous réf. 2730, qui transmet.

offres d'emploi

**IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS** recherche pour **AFRIQUE NOIRE ET FRANCE METROPOLITAINE**

### JEUNES DIPLOMES

E.S.C. Débuts, célibataires. Langue anglaise souhaitée.

Situations intéressantes. Perspectives d'avenir après formation.

Adresser C.V. et prétentions à n° 32.362, CONTEXTE PUBLICITE, 20, av. Opéra, Paris-1<sup>er</sup>, qui tr.

**Import. Constructeur recherche pour Assistance Clientèle**

### PROGRAMMEURS COBOL

107, 075 av. des Saussaies, Libération, Paris-8<sup>e</sup>

Envoyer C.V., photo et prétentions à :

**I.C.A. PETITES ANNONCES**  
2, rue d'Orléans, Paris 2<sup>e</sup>

**Importante Société Distribution Alimentaire Recherche**

### UN COMPTABLE

- Prévient et suivi de trésorerie.
- Constatation des comptes.

Ecrire en indiquant C.V. et photo à :

**VINPIREX**  
4, quai de Bercy 75140 Charanton.

**BROTHER FRANCE S.A.**  
MACHINES À COUDRE INDUSTRIELLES JAPONAISES recherche

### SECRÉTAIRE COMMERCIALE FRANÇAIS-ANGLAIS

ayant déjà connaissances sur machines à coudre industrielles. Brio rémunérée.

Envoyer candidature à E. Etienne-Marcel, Paris-1<sup>er</sup>, Tél. : 236-33-01 et 33-94.

**SECRETAIRES**

**STE MARITIME**  
Recherche pour ses services comptabilité et gestion

### SECRETAIRES-COMPTABLES QUALIFIÉES

Bonnes notions d'anglais nécessaires. Tél. pr Rendes-vous : 266-00-07.

**représent. offre**

**REVENDEURS OU 9<sup>e</sup> red. pr diffus. société soc. Commerce Abou Dhabi Alémanne 2 jours à Paris L. 873-70-13.**

**représent. demande**

**IMPORT - EXPORT en carte à EXPLIQUES ou CLIENTÈLE à SUIVRE A L'ÉTRANGER.**  
Ecr. Réponse-Press n° T 7972 M 85 bis, rue Réaumur, Paris-2<sup>e</sup>.

**proposit. com. capitaux**

Cédant cabinet à pédiatre souhait. travailler dans un groupe esthétique-kinéol. Rouen, détail, demandé. Tél. après 20 h. : 22-09-03.

**IMPORT SITE RECOUVREMENT ET GESTION** visant à promouvoir sur le territoire national red. pr les départements : 72 - 91 - 92

**DIRECTIONS DEPARTEMENTALES**  
aiment le contact humain. licence en droit ou équivalent souhaité. Gestion demandée. Ecrire avec C.V. et photo à : n° 7.970 M, REBIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2<sup>e</sup>.

Industriel cherche :

**PARTENAIRES-UTILISATEURS**  
OU INVESTISSEURS pour construction locaux et bureaux sur terrain lui appartenant dans l'île de la Jette. Levigny. Téléphone : 737-80-48 - 73-38.

**travail à domicile**

Cd. travail décafé à domicile sur 16M électro à 6000 F C. Tél. 269-75-70 à part. 14 h. 30.

**traductions**

**Demande**  
Traducteur expérimenté. Franc.-Angl.-Alle.-Esp.-Portug.-Ch. traductions techniques, médicales, judiciaires, pub. Tél. de 9 à 19h. 224-80-51. Ecrire SPRECHER, 10, rue Deless, Paris-14<sup>e</sup>.

**autos-vente**

AUTOBIANCHI-112, parfait état, 1972, 6.200 F. Tél. : 63-52-72.  
Vanda Citroën - Ami 8 - 1969. Prix 3.200 F. Tél. 968-34-09 (entre 19 h. 30 et 21 h.)

**animaux**

Particulier vend leurs chat Colibri, 2 mois. Prix : 1.500 F. Tél. : 64-97-74.

**Voir les demandes d'emplois et l'immobilier en page 35**

Chaque vendredi, nos lecteurs trouveront la rubrique **légenda du Monde**

Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par tél. au 233-44-21, p. 364 et 392.

مكتبة الأنجلو

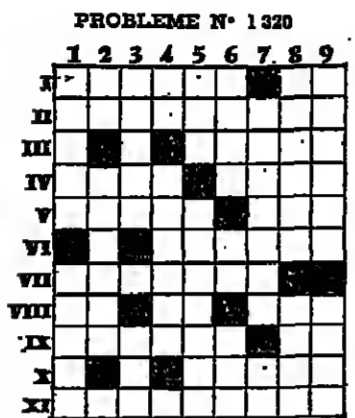






# AUJOURD'HUI

## MOTS CROISÉS



**PROBLEME N° 1320**

**HORIZONTALEMENT**

I. Copies conformes; Sigle d'une administration. — II. Comme une période redoutée des clochards. — III. Bonnes quand elles sont fortes. — IV. Abri; Elle ne saurait venir sans ajouter toujours aux misères humaines. — V. Ne laisse pas indifférent; Indice de malaise. — VI. Dupas. — VII. Ebranlé. — VIII. Est indéfini; Saint; Perdît tous ses enfants avant d'être mère. — IX. Mettre en marche un lent mécanisme; Pronom. — X. Le tiers de la moitié. — XI. Croque souvent fois la pomme.

**VERTICALEMENT**

1. Ne manque pas d'éclat; Se traduit par de petites perles. — 2. Interjection; Dans la Somme. — 3. Poste latin; Figure. — 4. Notre que des angles droits; La légende ne nous précise pas si elle souffrait de zoophobie. — 5. Feu reluisant; Remarqueras. — 6. Pauvre esclave des caprices de la mode; Accueillit très mal (épilé); On ne met, en général, aucun empressement à la rendre. — 7. Pour un prédicateur, ce serait une saluabilité; Chef d'échelle. — 8. Veste gauloise; A contrario bien des gens en restant couché ou en demeurant debout. — 9. Évaluées; Change un bouton de place.

**Solution du problème n° 1319**

**Horizontalement**

I. Fortune. — II. Enverval. — III. Rd; Afrém. — IV. Cie; De. — V. Ver; Tires (voir ce mot). — VI. Ce; Média. — VII. At; HE. — VIII. Pensions. — IX. Rume; RAIL. — X. As (cartes); Née; RIL. — XI. Sacerdoce.

**Verticalement**

1. Fer; Volera. — 2. Ondées; Usa. — 3. R4; Apl. — 4. Trac; Mième. — 5. Uvèle; Nier. — 6. Néréides; Ed. — 7. Sri; Rieur (metre les rieurs de son côté). — 8. Adèle; Marc. — 9. Mines; Usure.

**GUY BROUZY.**

## Documentation

### LA SÉCURITÉ DE L'EMPLOI ET DES SALAIRES

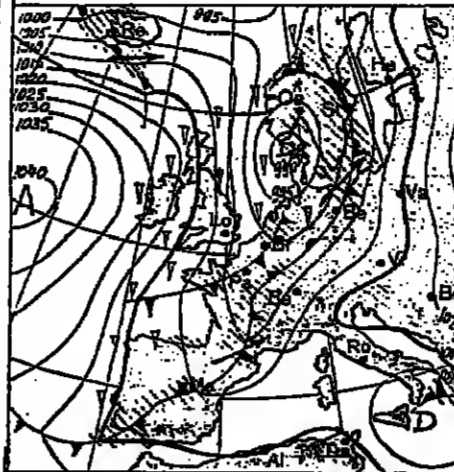
La revue *Droit social* vient de consacrer deux numéros spéciaux aux nouvelles législations et réglementations concernant la protection de l'emploi et les droits des chômeurs. Cet essai de « débroussaillage » est d'autant plus utile que la jurisprudence existante en la matière est radicalement contredite par le développement du droit administratif du travail. De nombreuses modifications sont en effet intervenues ces deux dernières années dans le contrôle des licenciements; peu à peu, la distinction traditionnelle entre licenciements individuels et licenciements collectifs s'efface devant celle qui est faite entre les suppressions d'emploi pour raison économique et les licenciements pour autres motifs. Ces différentes notions-clés du droit du travail restent cependant encore enrobées d'un halo de brouillard que les auteurs ont cherché avec plus ou moins de bonheur à dissiper.

Ces analyses sont utilement complétées par différents textes, décrets, arrêtés et circulaires de l'UNEDIC sur le droit du licenciement et l'aide aux chômeurs.

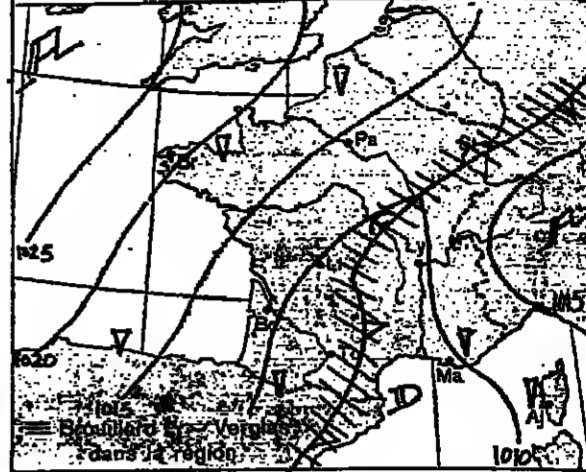
\* *Droit social*, n° 6 et 8-10. Librairie sociale et économique, 3, rue Soufflot, 75005 Paris.

## MÉTÉOROLOGIE

### SITUATION LE 03.12.75 A 0 h G.M.T.



### PRÉVISIONS POUR LE 4/12/75 DÉBUT DE MATINÉE



— Lignes d'égalité hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ 1/4 de mm)

Zone de pluie ou neige    ∇ averse    ☉ orage    → Sens de la marche des fronts

— Front chaud    ▲▲▲ Front froid    ▲▲▲▲ Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 3 décembre à 0 heure et le jeudi 4 décembre à 24 heures :

Les hautes pressions océaniques s'étendront un peu vers la France, mais la partie méridionale d'un front

chaud atteindra nos régions du Nord-Ouest et du Nord, tandis qu'un front froid évoluera que lentement sur nos régions de l'Est et du Midi.

Jeudi 4 décembre, sur la moitié nord-ouest du pays, après des éclaircies et de faibles gelées matinales (verglas loc), le ciel deviendra plus

nuageux, et de faibles pluies se produiront de la frontière belge à la Bretagne. Les vents, faibles à modérés, souffleront du nord-est puis du nord. Les températures seront en baisse.

Sur la moitié sud-est, des pluies ou des averse — assez nombreuses en début de journée — tendront à se localiser l'après-midi sur les Cévennes, le sud des Alpes et le Midi méditerranéen, où des orages éclateront localement. Des éclaircies apparaîtront sur les régions pyrénéennes et le sud-ouest du Massif Central. Les vents seront modérés et de direction variable, temporairement assez forts sur le littoral. Les températures subiront peu de changement.

Mercredi 3 décembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 014,5 millibars, soit 757,9 millimètres de mercure.

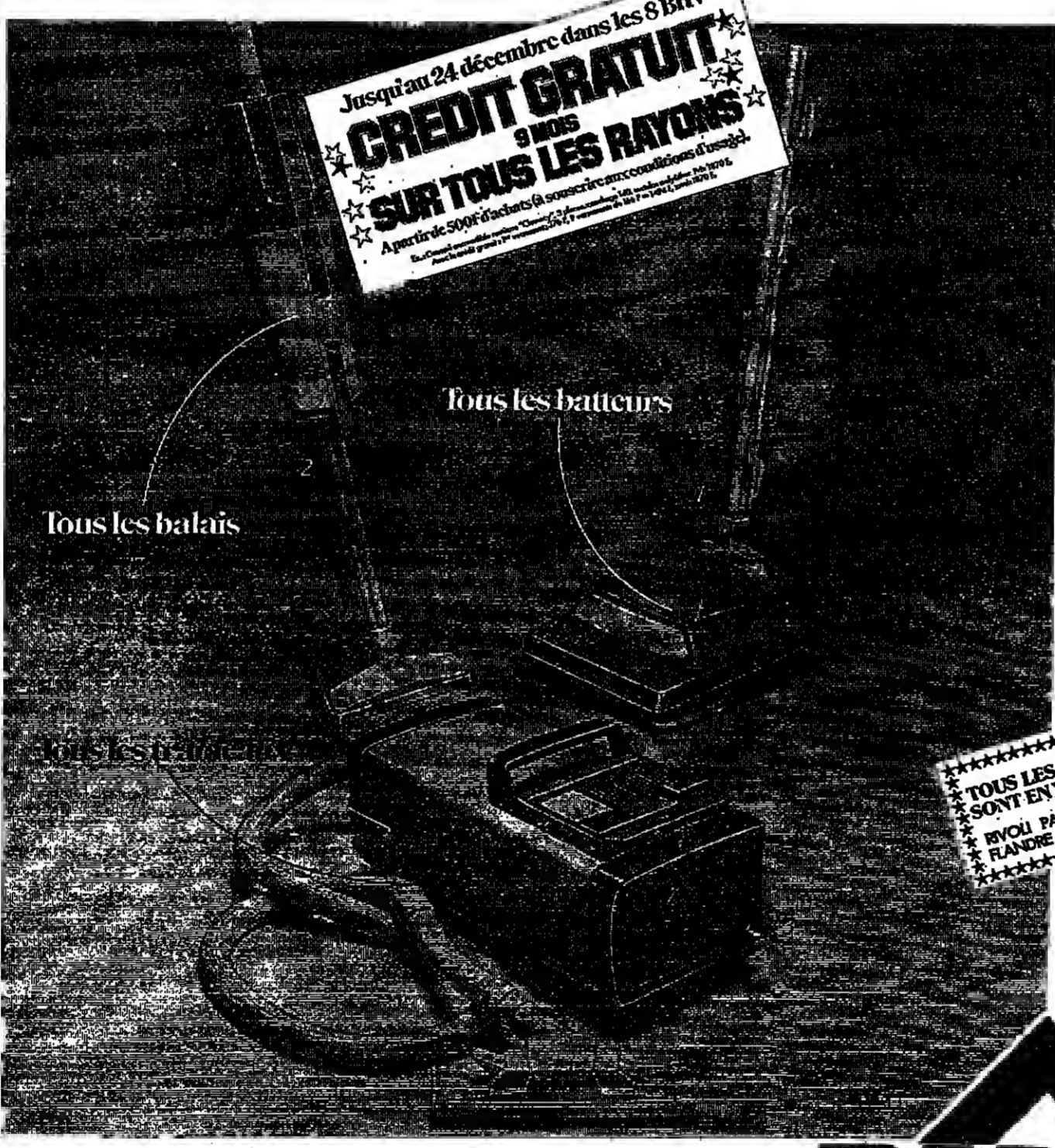
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 3 décembre; le second, le minimum de la nuit du 2 au 3) : Alacón, 15 et 4 degrés; Biarritz, 14 et 7; Bordeaux, 13 et 4; Brest, 10 et 5; Caen, 9 et 5; Cherbourg, 10 et 5; Clermont-Ferrand, 13 et 4; Dijon, 6 et 3; Grenoble, 8 et 4; Lille, 9 et 4; Lyon, 9 et 7; Marseille, 13 et 11; Nancy, 9 et 5; Nantes, 10 et 4; Nice, 11 et 7; Paris-Le Bourget, 9 et 6; Pau, 12 et 4; Perpignan, 18 et 6; Rennes, 10 et 4; Strasbourg, 13 et 8; Tours, 11 et 6; Toulouse, 14 et 7; Pointe-à-Pître, 25 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 10 et 3 degrés; Athènes, 15 et 12; Bonn, 9 et 6; Bruxelles, 9 et 4; Les Canaries, 22 et 16; Copenhague, 5 et 3; Genève, 10 et 6; Lisbonne, 15 et 7; Londres, 9 et 4; Madrid, 9 et 3; Moscou, 9 et 6; New-York, 5 et 1; Palma-de-Majorque, 16 et 8; Rome, 15 et 6; Stockholm, 6 et 3.

## Les bons conseils du BHV.

"Si l'on achète son premier aspirateur sans réfléchir il faut acheter le second sans se tromper".

**C'est le salon de l'Aspirateur dans les 8 BHV. Jusqu'au 13 décembre des prix spéciaux. Plus de 100 modèles au BHV Rivoli, dont un seul vous convient exactement. Suivez le guide.**



Aspirateur balai, trainé, convertible, aspiro-brosseur, aspiro-batteur L. Plus de 100 modèles de 20 grandes marques : comment s'y retrouver lorsqu'on n'a besoin que d'un seul aspirateur, le sien et le bon ?

En allant jusqu'au 13 décembre au salon de l'aspirateur du BHV Rivoli.

Vous avez tout à y gagner ! Des explications techniques et des démonstrations de spécialistes qualifiés.

Des prix "Spécial-salon". Enfin, la garantie d'un service après-vente sans défaillance assuré par 30 techniciens BHV.

- 1. Aspire-batteur HOVER 220 volts 590F
- 2. Aspirateur balai PHILIPS 400 Watts, 220 volts 159F
- 3. Aspirateur rouleaux MORIS Minger 800 Watts, 220 volts, coque métal 405F

Jusqu'à épuisement des stocks.

Les prix barrés sont ceux pratiqués antérieurement dans nos magasins.

\*\*\*\*\*  
TOUS LES ARTICLES PRESENTES  
SONT EN VENTE DANS LES 8 BHV :  
RIVOLI PARY2 MONTHERY GARGES  
FANDRE BELLE ERIE ROSNY2 CRETEL  
\*\*\*\*\*

## Journal officiel

Sont publiés au Journal officiel du 3 décembre 1975 :

- DES ARRÊTES
- Relatif à la rémunération des agents de l'ex-Office de radiodiffusion-télévision française placés en position spéciale en application de la loi n° 74-896 du 7 août 1974;
- Relatif à la liste des emplois et des activités offerts au titre de la mobilité.

## Le Monde

Service des Abonnements  
5, rue des Halles  
75421 PARIS - CEDEX 08  
C.C.P. 4207 - 23

ABONNEMENTS  
3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)  
98 F 160 F 232 F 308 F

TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE  
144 F 272 F 402 F 530 F

ETRANGER par messagerie  
I - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE  
115 F 218 F 307 F 400 F

II - TUNISIE  
125 F 231 F 337 F 448 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois virements) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitive ou provisoires (deux semaines ou plus). Nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance. Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Édité par la S.A.R.L. Le Monde.  
Gérants : Jacques Favret, directeur de la publication, Jacques Favret.

Imprimerie de « Le Monde » 5, r. des Halles PARIS-IX<sup>e</sup> 11924

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Pour être sûr de bien choisir.



BAZAR DE L'HÔTEL DE VILLE

مكتبة الأمل

est de lui est

les skis  
MEISSEL  
Bumell Sports



SPORTS

En Belgique

Le projet de loi du « sport rémunéré » est vivement critiqué

De notre correspondant

Bruxelles. — Le sport belge sera probablement soumis à des règles très strictes et les dirigeants du football et du cyclisme affirment déjà que le projet de la nouvelle réglementation équivaut à la condamnation des clubs et des fédérations.

Le Sénat étudie actuellement un projet de loi amendé par la Chambre « relatif aux contrats de travail du sport rémunéré ». C'est le résultat d'une action lancée en 1967 par un sénateur catholique Namand, M. De Clercq, qui réclama pour les sportifs — de moins en moins amateurs et de plus en plus professionnels — des avantages sociaux comme « les autres travailleurs et la fin de l'indépendance », c'est-à-dire du droit pour les clubs de vendre ou d'acheter des joueurs, parlés même sans les consulter.

Le projet de M. De Clercq a été combattu par la plupart des fédérations, qui affirment qu'il y a très peu de vrais sportifs professionnels dans le pays et que chaque joueur est pratiquement un cas particulier. Selon les fédérations, il y aurait sept cent cinquante mille sportifs en Belgique, mais le nombre des professionnels ne dépasserait pas les quatre cents : cent un joueurs de football, deux cent douze coureurs cyclistes, une cinquantaine de joueurs de basket-ball et quelques boxeurs, coureurs automobiles et de moto-cross. Ceux-ci, disent les dirigeants des fédérations, bénéficient de contrats importants et de tous les avantages de la sécurité sociale. Seules quelques autres sont des « professionnels mixtes » qui ont une profession supplémentaire ou ils sont placés sous le régime de la sécurité sociale.

A-t-on tenu compte de ces objections dans le projet soumis au Sénat ? En partie, sans doute, mais les dirigeants des fédérations sont loin d'être satisfaits.

Aux termes du projet de loi, le « sportif rémunéré » est « celui qui s'engage à se préparer et à participer à une compétition ou à une exhibition sportive sous l'autorité d'une autre personne moyennant une rémunération excédant un certain montant ». Ce montant est fixé chaque année par le roi après avis de la commission paritaire nationale des sports.

Dans tous les cas, quelle que soit sa nature, « le contrat conclu entre un employeur et un sportif rémunéré est réputé un contrat de travail d'employé ». Il ne peut excéder cinq ans, et il est soumis à la loi habituelle en cas de dénonciation par une des parties.

L'article 8 du projet stipule que « toute clause de non-concurrence est réputée non avenue ». Toutefois, lorsqu'il est mis fin à son contrat, le sportif ne pourra participer à aucune compétition rémunérée dans la même discipline sportive pendant la saison en cours. Le sportif et son employeur s'engagent d'avance à soumettre à des arbitres d'éventuels litiges.

Quant à la sécurité sociale, c'est la commission paritaire nationale des sports, à créer, qui en édictera les règles particulières. La discussion reste donc ouverte.

PIERRE DE VOS.

Football

DYNAMO DE KIEV SUR LE CHEMIN DES VACANCES

C'est sans trop forcer leur talent que les joueurs de Dynamo de Kiev ont fait match nul dans une rencontre amicale (1 à 1), le 2 décembre au Parc des Princes de Paris, avec Paris-Saint-Germain. Fatigués par une longue saison — le championnat d'Union soviétique vient de prendre fin — les joueurs de Kiev n'ont pas produit la forte impression que l'on pouvait attendre de l'une des meilleures équipes d'Europe.

Kiev a, en effet, remporté la dernière coupe des vainqueurs de coupe, s'est montré supérieur au Bayern de Munich, champion d'Europe, dans une officieuse « super-coupe d'Europe », et est, depuis peu, champion d'Union soviétique. Tous les joueurs sont internationaux et forment l'ossature de l'équipe nationale soviétique. Les quinze mille spectateurs du Parc des Princes n'ont pas eu l'occasion d'apprécier vraiment la qualité de l'équipe ukrainienne qui était, il est vrai, sur le chemin des vacances.

AUTOMOBILE

Peugeot 104 ZS : la « mini à la française »

Pour faire une petite voiture à succès, il faut proposer (très généralement) un maximum de qualités pour un prix minimum et (très particulièrement) que la voiture soit réellement petite. Certains l'avaient oublié. Avec le coupé 104 ZS, Peugeot vient de lancer une très grande « mini à la française ».

Le coupé 104 est connu (le Monde du 21 septembre 1973). Deux personnes et un chien y tiennent à l'aise, mais mieux vaut ne pas transporter d'animal lorsqu'on a plus d'une valise : la banquette arrière rabattable et la troisième porte sont alors remarquablement utilisables, et le volume du coffre passe de 170 cm<sup>3</sup> à 600 cm<sup>3</sup>. Les familles devront plutôt porter leur choix sur la 304, qui est au même tarif, sur la 304 S, qui a des performances sensiblement identiques, ou sur la 504 TL dont le rapport poids-puissance est exactement le même que celui de la ZS.

Ce dernier point est primordial : sur une très petite voiture, la sécurité passive est illusoire. Ce ne sont pas les rembourrages intérieurs qui protègent du moteur en cas de choc frontal. La sécurité active est donc essentielle et l'on ne doit compter que sur

le moteur, les freins et la tenue de route. A cet égard, la 104 ZS est bourrée de qualités, parmi lesquelles deux points forts : le groupe propulseur et la suspension.

Le moteur est un très moderne 6 CV, qui surpasse largement bien des 7 CV proposés actuellement. Il « respire » à partir de 1 900 tours-minute, c'est-à-dire son couple est maximal (8,5 kgm.) — et il lui reste encore 2 300 tours avant de donner toute sa puissance (66 ch. DIN). Il est donc particulièrement « pointu » et il ne faut pas hésiter à le faire rugir pour conduire en sécurité. C'est inhabituel chez Peugeot, et surprenant au moment où l'on prône les économies d'énergie. Notons en passant qu'il devrait équiper les berlines 104 au prochain Salon.

Quant à la suspension, elle pourrait bien être l'égalon-confort des « minis » à venir. Elle ménage aussi bien la tenue de route que celle des occupants, et grâce à elle les longs parcours ne peuvent plus être envisagés comme des épreuves sportives.

Pour le reste, l'équipement est complet et la finition sans grand reproche. Certains s'étonneront de l'absence de cadrans considérés comme essentiels pour la surveillance du moteur. Le compte-tours lui-même (sans zone rouge) est dissimulé par le volant. Mais la ZS n'est pas une « bombe » pour sportif en mal de rallye. Rien qu'une vraie voiture sans problème, petite, rapide et solide comme une Peugeot. Mais quel dommage que la boîte soit si peu discrète !

MICHEL BERNARD.  
\* Prix : 20 730 F.

LARABE

en cours du soir

EUROLINGUA

31, rue des Francs Bourgeois  
75004 Paris 272 17 09

les skis  
KNEISS  
chez  
Brummell Sports  
Prineros Haussmann  
Paris 2 - 182y2

les fixations  
SALOMON  
chez  
Brummell Sports  
Prineros Haussmann  
Paris 2 - 182y2

les chaussures  
Kastinger  
chez  
Brummell Sports  
Prineros Haussmann  
Paris 2 - 182y2

MSL

ADJOINT  
DIRECTEUR FINANCIER  
80/90.000 F. +  
PARIS

Un groupe international d'origine américaine spécialisé dans les fabrications mécaniques recherche un adjoint pour le directeur financier de sa filiale française (160 millions de francs). Cet adjoint secondera le directeur financier dans l'ensemble de ses fonctions, tout en étant plus particulièrement chargé, pour une des usines, du contrôle de gestion et de l'assistance auprès de la direction. Il assurera d'autre part le suivi du contentieux, participera à l'élaboration du budget et se verra confier des missions spécifiques. Agé d'au moins 28 ans, parlant anglais, de formation supérieure, il aura d'excellentes connaissances comptables et environ trois ans d'expérience acquise par exemple dans le domaine de l'audit ou dans des fonctions équivalentes à celles du poste proposé. Ecrire à Y. Blanchon, réf. B.9.197.

DIRECTEUR  
COMMERCIAL  
90.000 F.  
Mesure et Régulation  
PARIS

La filiale française d'une société allemande, spécialisée dans la fabrication et la diffusion de matériels de mesure, de régulation et d'instrumentation recherche un directeur commercial. Il sera l'adjoint du directeur général et en tant que tel il participera aux prises de décision orientant l'avenir de la société. Sa fonction essentielle sera de promouvoir la pénétration des matériels de la société sur le marché français. Pour ce faire il définira les objectifs de ventes et mettra en œuvre les moyens propres à les réaliser (publicité, contacts à niveau élevé...). Il transmettra à la production les desiderata de la clientèle, ce qui lui permettra de concourir à l'orientation des fabrications en fonction de l'évolution du marché. Ultérieurement il participera à l'implémentation d'usines en province. Le poste sera confié à un candidat âgé d'au moins 28 ans, de formation AM, ECAM, ICAM, I.D.N. ... et possédant de très bonnes notions d'allemand. Il devra justifier d'une expérience technico-commerciale de quelques années acquise au sein d'une société du secteur régulation, instrumentation. Le poste implique d'assez nombreux voyages. Ecrire à J. Gillo, réf. B.5.583.

ASSISTANT DU P.D.G.  
60/70.000 F.  
PARIS

Une entreprise française, filiale d'un groupe international, est spécialisée dans le courtage de certains produits métallurgiques. Elle recherche pour son président, fréquemment en voyage, un cadre commercial dont la mission sera de tenir son secrétariat, de prendre toutes les relations utiles en son absence en matière de politique, de gestion ou de commercialisation et de lui préparer les dossiers pour lesquels une décision s'impose qui ne peut être prise par un des cadres du Comité de Direction. Le poste conviendrait à un jeune cadre diplômé d'une école commerciale genre Sup. Co, province ou Sciences Eco, ou à un cadre confirmé d'une trentaine d'années qui souhaiterait prendre une orientation commerciale d'ici 2 ans environ. La connaissance de l'anglais est indispensable, celle de l'allemand et/ou de l'espagnol serait vivement appréciée. Ecrire à B. Guvain, réf. B.7.305.

Pour chacun de ces postes, adresser un bref curriculum vitae à Paris en spécifiant bien la référence. Aucune information ne sera transmise à quiconque sans autorisation expresse des candidats donnée au cours d'un entretien personnel avec le consultant.

AUSTRALIE - IRLANDE - AMERIQUE DU SUD - GRANDE-BRETAGNE - ALLEMAGNE - FRANCE  
ITALIE - SUISSE - BELGIQUE - AFRIQUE DU SUD - CANADA  
73, Bd HAUSSMANN 75008 PARIS. Tél. 265-37-00  
11, Pl. A. BRIAND 69003 LYON. Tél. (78) 62-08-33

Budgetmatic  
du CIC.

La banque qui paie vos impôts  
peut bien se charger  
d'étaler vos autres dépenses.

Depuis 1968, le CIC se charge de payer directement vos impôts à votre percepteur. Il vous suffit de nous adresser vos avertissements et le poids de vos impôts est réparti sur toute l'année.

Le CIC, qui a été capable de vous rendre ce service, veut aller plus loin car vous nous avez demandé davantage.

Maintenant, nous payons toujours vos impôts, mais nous

pouvons aussi mensualiser vos autres dépenses. Il vous suffit de prévoir vos dépenses importantes (impôts, loyer, charges, assurances...) et également vos dépenses de loisirs (vacances, week-end...)

Nous les payons directement (impôts, factures EDF/GDF, téléphone...) ou nous versons à votre compte, aux dates choisies par vous, les sommes qui vous sont nécessaires pour

vos dépenses prévues. Votre règlement est étalé sur votre compte en 12 prélèvements mensuels. Si le Budgetmatic s'est perfectionné, c'est un peu grâce à vous.



CIC

CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

# LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

## MONNAIES ET CHANGES

### M. René Larre exprime ses doutes sur la portée du compromis de Rambouillet

Hôte à déjeuner, mardi, de la chambre de commerce suisse en France, M. René Larre, directeur général de la Banque des règlements internationaux, a notamment déclaré : « Le compromis de Rambouillet est loin de constituer un retour aux taux de change fixes ».

« On peut avoir, a-t-il ajouté, des doutes sur la portée pratique des interventions limitées que les banques centrales devront faire pour contrebalancer les fluctuations erratiques », et cela parce que des deux côtés de l'Atlantique, on a dans ce domaine des conceptions différentes, les Européens se considérant comme « nerveux à des variations même modérées du dollar, ce qui n'est pas le cas des Américains ».

Selon M. René Larre, le compromis de Rambouillet devrait avoir pour conséquence pratique que les banques centrales des pays européens interviendront pour freiner une éventuelle baisse du dollar (en achetant la devise américaine sur le marché), tandis que les interventions de la Banque de réserve fédérale de New-York seront destinées à freiner les hausses du dollar. Pour parvenir à ce résultat, les autorités américaines devront accepter d'accumuler des avoirs en devises étrangères, ce qu'elles ont toujours refusé de faire jusqu'à maintenant. Il est probable qu'elles limiteront leurs interventions à un très petit nombre de monnaies, ce que les règles de fonctionnement du « serpent » européen leur permettraient de faire puisqu'il leur suffirait par exemple de se porter acquéreur de détenteurs de monnaies de la hausse du dollar vis-à-vis de toutes les monnaies du « serpent ». Cette solution paraît plus acceptable aux autorités américaines

que celle qui consistait à intervenir dans l'autre sens, c'est-à-dire pour empêcher le dollar de baisser. Cela les obligerait en effet à emprunter les devises dont elles auraient besoin pour racheter les dollars sur le marché. Or leur répugnance à s'endetter de la sorte est encore plus grande que leur répugnance à accumuler des réserves sous formes de devises étrangères.

### Tendance à la baisse sur le marché de l'or

Les droits de tirage spéciaux, a encore dit M. René Larre, n'ont pas été plus utilisés qu'auparavant. Les « stabilisés » du dollar n'offrent guère de garantie sérieuse contre une dépréciation de celui-ci (les variations de cours entre le D.T.S. et le dollar n'ont jamais dépassé 5 %) et sont difficiles à manier. Cela laisse la voie ouverte aux monnaies de réserve et singulièrement du dollar, qui, après avoir fait l'objet de nombreuses critiques « émérées comme la plus importante réserve », ainsi qu'à l'or, « dont la rôle sera diminué en tout cas pour les prochaines années ».

« Le compromis de Rambouillet, qui reprend les termes de l'accord déjà conclu à Washington à la fin du mois d'août, ne prépare ni un retour de l'or au centre du système, ni sa démonétisation, a encore dit M. Larre. Il propose que les ventes sur le marché de l'or soient limitées à 150 tonnes (ce qui correspond environ à une année de production) en provenance du Fonds monétaire, auxquelles pourront s'ajouter la vente d'une partie de l'or restitué aux membres du Fonds monétaire, auront pour conséquence de provoquer sur le marché une tendance à la baisse.

## CONJONCTURE

### Plusieurs enquêtes confirment la réalité de la reprise

DES LICENCIEMENTS SONT ENCORE PRÉVISIBLES

estime M. Ceyrac

A Nancy, M. Ceyrac, président du C.N.P.F. (Conseil national du patronat français), a déclaré, mardi 2 décembre, que des licenciements allaient encore se produire. Cependant, M. Ceyrac a reconnu que la reprise était visible.

Cette reprise est confirmée par l'INSEE (qui vient de publier deux enquêtes menées auprès des industriels et des commerçants), par l'Assemblée permanente des chambres de métiers et enfin par la Chambre syndicale des agents immobiliers parisiens.

A Nancy, M. Ceyrac, président du C.N.P.F., a déclaré, mardi 2 décembre, qu'il fallait encore s'attendre à des licenciements. Le président du C.N.P.F., qui était l'hôte de l'union des chambres syndicales de l'est, a déclaré : « Dans la situation actuelle de l'économie française, les effectifs présents dans les entreprises sont supérieurs, globalement, aux besoins réels. (...) Aujourd'hui, les charges de maintenance ont dépassé le tolérable. C'est, à court terme, de la survie des entreprises qu'il s'agit ».

« Cependant », M. Ceyrac a reconnu qu'un mouvement de reprise indiscutable s'amorçait, quoique de façon non homogène. Le mouvement est confirmé par plusieurs enquêtes qui, toutes, convergent.

« L'enquête quadri-semestrielle de l'INSEE auprès des industriels montre que — par rapport à juin — les capacités de production sont mieux (ou moins mal) utilisées. En septembre, elles étaient à 84 % en novembre. D'autre part, la demande s'est assez nettement améliorée, y compris, ce qui est une heureuse surprise, la demande étrangère ».

La question posée concernant les investissements suggère que la déduction fiscale instituée par le gouvernement au début de l'été (10 % de valeur sur la quinquennale) a incité un tiers des industriels à réviser en hausse leurs dépenses d'équipement cette année. L'augmentation serait comprise entre 5 et 15 % en moyenne. On ne peut-on penser que, sans l'encouragement fiscal donné à l'investissement, les chefs d'entreprise auraient peut-être annoncé en novembre des dépenses d'investissement réduites par rapport à juin. C'est donc probablement une augmentation de plus de 2,5 % qu'ont provoquée les incitations fiscales.

« L'enquête de l'INSEE auprès des commerçants montre que les ventes de produits alimentaires ont été en septembre-octobre, pour les commerçants spécialisés, largement supérieures à la moyenne du premier semestre 1975 (celui pour la quincaillerie et la droguerie) ».

Pour faire face à la demande et reconstruire en partie leurs stocks, les commerçants ont passé commande de plus de produits. Cette reprise sensible a amélioré le climat dans la profession, dont les intentions de commandes pour les mois prochains se sont nettement redressées. Dans le textile-habillement et la chaussure, le pourcentage des détaillants jugeant le volume des commandes inférieur à la normale est tombé de 33 % en juillet à 23 % en septembre et à 20 % en novembre).

Dans le commerce intégré en produits alimentaires (hypermarchés, grands magasins, magasins à succursales multiples et coopératives de consommation), les ventes, après une reprise en juillet-août, se sont stabilisées à un niveau moyen en septembre-octobre. Les stocks demeurent cependant peu élevés, et les détaillants ont l'intention de passer de fortes commandes en novembre et décembre.

« Reprise dans l'artisanat — De son côté, l'assemblée permanente des chambres de métiers (1) estime que « les premiers symptômes de reprise économique se constatent dans l'artisanat ». De juin à octobre, la plupart des artisans interrogés ont constaté une nette progression de leur charge de travail à l'exception du bâtiment, où l'amélioration est restée très limitée ».

Les prévisions à court terme sont plus optimistes ; tous les artisans, sauf les coiffeurs, prévoient une hausse de la demande au cours des quatre prochains mois.

« Les agents immobiliers parisiens — du moins ceux de la Chambre syndicale de Paris et de l'Île-de-France — sont eux aussi plus optimistes. En septembre 1975, leur chiffre d'affaires a dépassé de 50 % celui de septembre 1974. Dans la mesure où les ventes d'appartements étaient en très forte baisse il y a un an, cette amélioration renforce le signe de reprise non de l'euphorie. Cet intérêt renouvelé pour l'immobilier est le fait d'une clientèle moyenne pour des appartements classés dans la location une fois terminée pour des appartements de catégorie exceptionnelle, ont précisé, mardi 2 décembre, les responsables de la Chambre syndicale au cours d'une conférence de presse. Les acheteurs font moins appel au crédit que par le passé, n'empruntant que de 30 à 50 % du prix total, au lieu de 80 % auparavant. Le taux d'écoulement des appartements, dans Paris, se situe à 5 % des stocks, qui restent actuellement de vingt mille appartements dans Paris et d'environ soixante-quatre mille dans l'ensemble de la région parisienne. Les prix des appartements neufs déjà commandés (les trois quarts des stocks) n'ont pas varié depuis juin, tandis que ceux des opérations nouvelles augmentent de 20 % à 30 %. Enfin, en septembre et octobre, on observe dans la location une activité « jamais atteinte depuis vingt-cinq ans ».

(1) Bâtiment, couture, réparation automobile, blanchisserie, teinturerie-astoyage.

### Ce sont les entreprises qui ont supporté la charge de la hausse des prix du pétrole

estime M. Fourcade

Commentant avec M. Jacques Ferry, vice-président du C.N.P.F. et M. Raymond Barre, les résultats de l'enquête de l'Association française des économistes d'entreprises (A.F.D.E.E.) vient de mener auprès de ses adhérents (le Monde en 3 décembre) sur les perspectives de 1976, M. Jean-Pierre Fourcade a déclaré : « Il n'est pas souhaitable d'augmenter la consommation des ménages ; ce qu'il faut, c'est rétablir les comptes des entreprises ».

« Tout s'est passé, a ajouté le ministre, comme si la hausse des prix du pétrole, qui a dominé la scène économique depuis deux ans, avait été en France entièrement prise en charge par les entreprises. Au cours des deux années 1974 et 1975, la production intérieure brute n'a augmenté que de 1,7 %, environ, mais le volume des salaires en francs constants a progressé de 6,3 %, tandis que les revenus bruts des entreprises baissent de 4,7 % ».

« Aussi convient-il, selon M. Fourcade, d'entreprendre une action dans trois directions : 1) Permettre aux entreprises de continuer à leurs activités à valeur plus conforme à la réalité d'un tel réajustement des bilans ; 2) Mieux canaliser les ressources productives vers les investissements productifs ; 3) Encourager l'épargne à long terme ».

### Le taux ou le contenu de la croissance ?

Le budget économique pour 1976 prévoit un reste une croissance modérée de la consommation des ménages : 2,5 %, pourcentage inférieur à celui qui résulte de

l'enquête de l'A.F.D.E.E. (205). Pour être, comme la fait remarquer le président de l'A.F.D.E.E., M. Albert Merlin, le chiffre du gouvernement est-il plus normal que prévu, traduisant le soulagement certain résultant en faveur des entreprises ?

Pour M. Raymond Barre, qui estime inévitable de toute façon une longue cure d'assainissement pour corriger les excès de la période précédente d'expansion inflationniste, la seule façon d'éviter que la France ne tombe dans le « stop and go » (succession rapide de phases d'expansion et de phases de récession) est de modifier la progression des revenus. Mais vite on prendra les mesures de correction nécessaires contre l'inflation, plus longue sans la convalescence. M. Ferry, au contraire, a déploré l'insuffisance des moyens de relance prévus dans le budget de 1976.

Jean-Pierre Fourcade a contesté les prévisions, à ses yeux trop pessimistes, faites par l'A.F.D.E.E. sur les investissements. Il escompte une stabilisation des investissements privés et un effort considérable du secteur public. Bien qu'il estime nécessaire que l'administration continue à prendre des précautions contre la hausse des prix, le ministre a déclaré qu'à long terme le régime souhaitable dans ce domaine est celui de la liberté. Le propos de la croissance du produit intérieur brut, qui sera en 1976 de 3,5 % selon l'A.F.D.E.E. et de 4,7 % selon le gouvernement, M. Fourcade a dit : « L'important n'est pas le taux mais le contenu de la croissance ». Il y a quelques années, la discussion se serait sans doute engagée sur ces chiffres. Constatons le progrès.

### En cinq ans

### L'INDUSTRIE N'A PAS CRÉÉ D'EMPLOIS

Au cours du VI<sup>e</sup> Plan (1970-1975) le rythme de création d'emplois n'aurait été que de 0,9 % par an en France, alors que l'objectif fixé était de 1,9 %. Encore est-ce un territoire que l'on doit entreprendre une progression globale : les transports, le commerce et les services ont, en effet, créé des emplois au rythme de 2,6 % par an, ce qui est tout de même inférieur à l'objectif visé, qui était de 3,3 %.

L'industrie, qui devait créer trois cent mille emplois en cinq ans, n'aura apporté aucune contribution. Le rythme annuel prévu pour le VI<sup>e</sup> Plan était celui d'une progression des effectifs industriels de 1,1 %. Le rapport d'exécution du VI<sup>e</sup> Plan indique qu'en moyenne la régression aura été de 0,3 % par an.

En 1975, les effectifs totaux employés en France s'élevaient à 20,9 millions de personnes contre 21,5 en 1974 et en 1973, 21 millions en 1972, 20 millions en 1971 et 20,6 millions en 1970.

### Reçues par M. Bonnet

### LES ORGANISATIONS PAYSANNES DEMANDENT UNE HAUSSE D'AU MOINS 10 % DES PRIX EUROPÉENS

Les dirigeants des quatre principales organisations agricoles, qui ont été reçus par M. Bonnet, ministre de l'Agriculture, mardi 2 décembre, ont demandé que les prix agricoles européens augmentent au moins de 10 % pour la campagne 1976-1977. Les professionnels souhaitent, en outre, que cette hausse soit uniforme pour tous les produits, car les charges d'exploitation ont progressé plus vite pour les productions végétales que les productions animales.

De son côté, M. Bonnet a présenté aux responsables paysans un projet tendant à limiter les aides agricoles d'urgence à la ferme, qui excéderaient les besoins de la consommation familiale depuis l'introduction des congélateurs dans les campagnes.

## LA JOURNÉE D'ACTION C.G.T.-C.F.D.T.

### Les débrayages ont été limités dans le secteur privé

La journée nationale d'action interprofessionnelle, organisée mardi 2 décembre par la C.G.T. et la C.F.D.T., pour protester notamment contre le chômage et la vie chère, a été marquée par de nombreux arrêts de travail, essentiellement dans le secteur public. Le trafic S.N.C.F. a été réduit jusqu'à 17 % et les normales des lignes de la banlieue parisienne, Marseille, 70 % des employés S.N.C.F. ont observé les consignes de grève. Sur les grandes lignes, la circulation des trains a été assurée normalement, sauf dans la région du Sud-Ouest, où le trafic a été réduit de 25 %. La situation devait redevenir normale ce mercredi après-midi.

Les autres débrayages les plus importants ont été enregistrés chez les dockers, à l'E.D.F.-G.D.F., sans que l'on ait constaté de coupure de courant, dans le tri postal (29 % de grévistes dans la région parisienne, 13 % en province), dans les services de nettoyage et chez les agents de la radiodiffusion, où le programme minimum a été appliqué sur les trois chaînes.

Dans le secteur privé, les arrêts de travail, d'une durée moyenne de deux heures, ont été plus limités. Selon le C.N.P.F. les mots d'ordre syndicaux n'ont été que « très modérément » suivis. Dans la métallurgie parisienne, le taux de participation aux débrayages a été, d'après les responsables patronaux, de 4,2 %. Chez Renault, c'est à l'usine du Mans que les consignes de grève ont été le plus observées, par 56 % des ouvriers contre 7 % à Billancourt. Dans les Charbonnages de France, des retards d'une heure à la descente ont été enregistrés. Selon les syndicats, des débrayages ont été « bien suivis » dans les mines de fer en Lorraine, la sidérurgie, le caoutchouc et la chimie, les cimenteries, l'alimentation et l'imprimerie.

D'autre part, des manifestations ont été organisées un peu partout en France : à Marseille, Lyon, Bordeaux, Nantes, Le Havre, etc. A Orléans, l'union interprofessionnelle C.F.D.T. n'a pas participé au défilé pour manifester son désaccord avec la C.G.T. à propos des récents conflits sociaux intervenus dans cette ville.

A Paris, plusieurs dizaines de milliers de personnes — quinze mille, selon la préfecture de police ; cent mille, selon les organisateurs — ont répondu à l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T. De la place de la République à l'Opéra, la manifestation a duré environ deux heures. En tête du cortège, conduit par MM. Georges Séguin et Edmond Maire, une très large banderole communique affirmait : « Pour la retraite à soixante ans, le retour immédiat aux quarante heures, l'augmentation du pouvoir d'achat, la garantie de l'emploi, la défense de la sécurité sociale ».

### A PARIS : emploi, retraite et... service militaire

« Du travail pour les jeunes, la retraite à soixante ans ! » est le slogan de circonstance, qui revient souvent lors de la manifestation parisienne, aura été concurrencé, à maintes reprises, par des revendications plus politiques. La référence aux grands thèmes de la gauche (« Union, action, programme commun ! ») s'est accompagnée de mots d'ordre moins orthodoxes, mais d'actualité. Le cri : « Libérez les soldats emprisonnés ! », poussé par des jeunes gens qui faisaient partie des délégations des banques ou des P.T.T., a montré que si les jeunes acceptent de venir en grand nombre, désormais aux démonstrations rituelles des syndicats, ils entendent exprimer des revendications qui leur sont spécifiques. Le problème du service militaire s'ajoutait ainsi aux préoccupations des travailleurs en matière d'emploi et de retraite.

Derrière MM. Georges Séguin et Edmond Maire, accompagnés de dirigeants de leurs confédérations, on remarquait des drapeaux rouges encadrant un drapeau portugalais et l'étendard de la République espagnole porté par un vétéran de la guerre civile. En tête venait des centaines de banderoles. D'abord celles des travailleurs du bâtiment : « Un mort par jour sur chaque chantier. Nous voulons sortir vivants du travail. Les patrons assassinés en prison ! » Puis le personnel des aéroports parisiens : « A Air France, on ne voit pas le bout du tunnel ! » La fédération de la police C.G.T. : « Fédérateurs, travailleurs, même combat ! » Les grandes imprimeries : « Chacun doit vivre, Chacun vit ! », « Chacun, neuvième mois de lutte ! » Les agents des P.T.T. entendent la même consigne, revue et corrigée : « C'est la faute à Fouad, Fouad, Fouad, il n'a qu'à nous augmenter... » Des chemises scandent : « La retraite, c'est de l'argent, Giscard, Chirac n'ont rien fait, c'est nous ensemble qu'il faut lutter ! »

« Licenciements ». Le char de Triton ferme la marche ; à son bord, un mannequin effondré représente le chef de l'Etat : « 303 jours d'occupation, Triton dit toujours non au brutage de la technique française ».

Alors que la tête du cortège parvenait place de l'Opéra, où déjà l'on repêchait les banderoles, les derniers rangs plénifèrent encore place de la République. A mi-parcours, sur le boulevard Poissonnière, la présence d'un homme-sandwich — réel, celui-là — déchaîna les rires des manifestants. Sur sa pancarte publicitaire, on pouvait lire : « Hélicoptère, livraison totale ! »

(Publicité)

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR**

**DIRECTION NATIONALE DE LA PROTECTION CIVILE**

**BUREAU DE L'INSPECTION GÉNÉRALE**

**AVIS**

**APPEL D'OFFRES OUVERT N° 1 BGT/75**

Un avis d'appel d'offres ouvert est lancé pour la fourniture des appareils radio émetteurs-récepteurs suivants :

- 40 stations fixes puissance 100 watts moyen du type B.L.U.
- 60 stations mobiles puissance de 40 à 60 watts moyen du type B.L.U.

Les fournisseurs intéressés peuvent retirer le dossier d'appel d'offres auprès du Ministère de l'Intérieur, Direction Nationale de la Protection Civile sis au Palais du Gouvernement à Alger.

Les soumissionnaires ainsi que les pièces fiscales et sociales exigées par la réglementation en vigueur devront parvenir à l'adresse sus-indiquée sous double enveloppe cachetée, avec la mention « Appel d'offres ouvert n° 6 BCM/75 A NE PAS OUVRIR ». La date limite de remise des offres est fixée au 31 décembre 1975, délai de rigueur.

Toute offre parvenue après cette date ne sera pas prise en considération.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 (quatre-vingt-dix) jours.

**A la Règle à Calcul, découvrez les plus récents calculateurs scientifiques de poche Hewlett-Packard.**

**HP-25**  
programmable, 13 registres de mémoire, 8 tests, branchements-fonctions trig, log, deg, rad, grd, conversions rect/polaire, fourni avec 56 programmes d'applications.  
1.236 ttc

**HP-21**  
5 registres de mémoire - 20 fonctions scientifiques préprogrammées, notation scientifique, deg, rad.  
630 ttc

**HP-22**  
calculateur universel - scientifique, statisticien, économiste - y, E, A, %, droite de tendance - amortissements, annuités.  
1.056 ttc

**la Règle à Calcul**

65-67, bd Saint-Germain, 75009 Paris  
Tél. : 033 02.63/033.34.61

1<sup>er</sup> distributeur agréé en France des calculateurs de poche électroniques HP

**HEWLETT PACKARD**

مكتبة الأنجلو



# LA VIE ÉCONOMIQUE

## AFFAIRES

### LE TEMPS DES AMBITIONS

(Suite de la première page.)  
 Pourtant, des critiques sont adressées au gouvernement : les efforts engagés tendraient moins à l'indépendance nationale qu'à la conquête de marchés extérieurs. Voilà venu le temps des marchandages, disent certains, qui s'émeuvent des accords passés avec des entreprises étrangères. Ces critiques se réfèrent à une situation ancienne et ne prennent pas l'exacte mesure des capacités industrielles de la France d'aujourd'hui : ce qu'ils considèrent comme une faiblesse est en réalité l'expression d'une force nouvelle et la preuve d'une confiance plus grande dans notre potentiel industriel.

Lorsque, en effet, par la volonté des dirigeants politiques d'alors, la France a commencé ses efforts dans le domaine spatial, océanographique, nucléaire, informatique, son expérience était limitée, ses capacités industrielles inexistantes, son potentiel humain souvent insuffisant. Un effort considérable était nécessaire, qui a le plus souvent conduit à la création d'établissements publics, d'entreprises nationales ou de sociétés entièrement financées sur fonds publics. Par la qualité d'hommes résolus, par la continuité de l'action politique, par l'efficacité des organisations mises en place, ce choix a été fructueux, et la France a disposé dans la période 1960-1970 des moyens dont elle avait besoin pour aborder dans d'excellentes conditions les inévitables négociations internationales.

Car l'environnement avait changé : dans un monde ouvert à la compétition, l'autonomie et l'indépendance ne résultent plus aujourd'hui de la seule disposition sur le territoire national d'arsenaux publics, fût-ce dans des secteurs de pointe. L'indé-

pendance nationale suppose à la fois la maîtrise de certaines techniques et l'aptitude à conquérir les marchés mondiaux. L'une ne va pas sans l'autre.

Disposer d'une technique de pointe sans être capable d'affronter les marchés internationaux n'est de nos jours qu'une illusion garantie d'autonomie.

Or, précisément, la capacité que la France a atteinte dans une phase précédente lui permet d'aborder cette nouvelle étape dans des conditions favorables. Nos industriels sont capables de concevoir, de construire et de vendre aussi bien que n'importe lequel de leurs concurrents. Ils sont capables d'établir sur des bases égalitaires des accords de coopération avec des entreprises étrangères.

Ne plus avoir peur de la coopération internationale

Garantir la maîtrise française de notre dispositif industriel, prendre, lorsque cela est nécessaire, les moyens de retrouver cette maîtrise, puis passer des accords avec Westinghouse ou avec Honeywell, ce n'est, en aucun cas, aujourd'hui, accepter de créer des sociétés vassales ou filiales ; c'est établir une coopération qui permet à chacune des parties, tout en sauvegardant ses intérêts, d'entreprendre dans de meilleures conditions la conquête des marchés mondiaux.

Parce que l'industrie française est puissante et majeure, elle ne doit plus avoir peur de la coopération internationale. Parce qu'elle est en mesure de fournir un apport industriel et technologique à la hauteur de celui de ses interlocuteurs, elle n'a pas à craindre un état de dépendance.

Tel est l'élément fondamental, nouveau et décisif qui a guidé

les pouvoirs publics dans leurs initiatives récentes. Il faut nous en convaincre : nous ne sommes plus une puissance industrielle mineure, et nous ne devons pas redouter les terreurs de l'enfance ou les erreurs de l'adolescence.

Mais certains, qui nous suivent jusqu'à ce point du raisonnement, et qui reconnaissent la sincérité de nos intentions, méritent en doute les moyens adoptés. Vous faites trop confiance, nous disent-ils, à des entreprises privées qui, sous couvert de ces accords internationaux, cherchent, non pas à sauvegarder l'indépendance nationale mais à augmenter leurs profits. Fût-ce au prix d'une dépendance technologique et industrielle. Il n'y aurait — disent ces censeurs — qu'une seule solution pour éviter ce risque de détournement au profit d'intérêts privés : la nationalisation ou, à tout le moins, l'intervention majoritaire de la puissance publique.

Ce procès d'intention est d'abord injuste. Il est tout à fait inexact de croire que les industriels français seront moins que leurs concurrents soucieux de préserver leur liberté d'action et de décision.

Pas de politique d'arsenal

Par ailleurs, la réussite d'une opération industrielle suppose des décisions d'adaptation aux marchés pour lesquels l'entreprise est souvent mieux placée que la puissance publique. La puissance publique doit intervenir pour préserver l'essentiel : s'assurer de l'importance de l'effort de recherche, veiller au développement des investissements et de la productivité, agréer les accords industriels avec les partenaires étrangers. Le reste est affaire de gestion et appartient donc aux dirigeants de l'entreprise.

La politique industrielle, même dans le domaine des industries de pointe, ne doit pas être une politique d'arsenal. Ce doit être une politique fondée sur l'initiative décentralisée et sur des relations contractuelles entre l'entreprise et les pouvoirs publics. C'est le rôle du gouvernement et notamment du ministre de l'Industrie que ces contrats sont solidement établis, qu'ils conviennent bien les différentes éventualités envisageables et qu'ils comportent les sanctions nécessaires en cas de non-respect des objectifs.

La politique des pouvoirs publics est donc à la fois ambitieuse et réaliste. Elle implique une grande rigueur dans l'analyse, une grande fermeté dans l'action. Je suis, pour ma part, confiant dans ses résultats.

MICHEL D'ORNANO.

### SOLVAY SUR LES RANGS POUR RACHETER LES LABORATOIRES SARBACH

Le groupe chimique belge Solvay (8 milliards de francs de chiffre d'affaires) aurait engagé des pourparlers avec les laboratoires pharmaceutiques Sarbach de Lyon, en vue de les racheter par le biais d'une de ses filiales pharmaceutiques allemandes. Solvay ne serait pas seul en lice. Un autre groupe, dont le nom n'a pas été révélé, aurait en quelques semaines, acquis un gros paquet d'actions de la société à la Bourse de Lyon, ce qui expliquerait la hausse de 97,2 % du titre, passé de 235 à 393 F. Avertis d'une opération imminente, la chambre syndicale a décidé de suspendre, à compter du 1<sup>er</sup> décembre, la cotation du titre. Les laboratoires Sarbach (120 millions de francs de chiffre d'affaires) appartiennent à la famille Sarbach, la majorité étant détenue par M.M. Raymond et Georges Sarbach, âgés respectivement de soixante-deux et soixante et un ans, sans successeurs.

### M. MAUROY : il faut nationaliser la sidérurgie.

Évoquant la situation difficile de la sidérurgie, notamment celle d'Usinor à Dunkerque, M. Pierre Mauroy, secrétaire national du parti socialiste, a affirmé le lundi 1<sup>er</sup> décembre à Lille qu'il ferait une proposition au conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, qu'il préside, pour que soit votée une motion demandant la nationalisation de la sidérurgie.

M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C., propose depuis 1974 d'inscrire la nationalisation de la sidérurgie dans le programme commun. Pour M. Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche, cette nationalisation n'est pas la seule formule possible, et son inscription au programme commun suppose une étude globale de ce dernier. M. François Deterand, premier secrétaire du P.S., a suggéré à ses amis de la gauche d'inscrire la nationalisation de la sidérurgie — « comme éventuelle — dans d'autres secteurs clés de l'économie, tels ceux de l'automobile, de l'informatique ou du pétrole » — dans le programme commun ; mais cette inscription de cette plate-forme, la députée de Nièvre jugeant « souhaitable d'approfondir la question de la dénationalisation de la sidérurgie (des entreprises nationales), de façon à toute forme d'activation et tout risque de bureaucratisme ».

M. PINAY CHEZ M. FOURCADE. — « Le plus grand défi que nous avons devant nous, a déclaré M. Antoine Pinay, ancien président du conseil et ancien ministre des finances, à M. Fourcade, au cours d'un déjeuner en tête à tête, mardi 2 décembre. M. Pinay a ajouté qu'il avait vu M. Fourcade en garde « contre les abus du crédit ».

### M. Giscard demande à M. Giscard d'Estaing que soit dissipée « l'atmosphère de suspicion » dont est victime le patronat

M. Léon Giscard, président de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (C.G.P.M.E.), a annoncé, mardi 2 décembre, la création d'une Union des chefs et responsables d'entreprises.

Cet organisme, distinct de la C.G.P.M.E., se fera pas, a-t-il déclaré, un mouvement politique et n'ira pas à l'encontre des organisations professionnelles existantes. Il rassemblera les responsables de la gestion des entreprises quelle que soit leur taille, et aura pour but, d'une part d'organiser un « référendum » auprès de ses adhérents, d'autre part de répondre auprès de l'opinion publique aux critiques qui leur sont adressées, et enfin d'émettre des propositions économiques et sociales « face aux grandes interrogations de notre temps (réforme de l'entreprise, problème de l'emploi, des inégalités, des plus-values, nouvelle croissance, finalité de l'entreprise et de l'économie, relations sociales...) ».

M. Giscard, après avoir précisé qu'il agissait en son nom propre et non en celui de la C.G.P.M.E., a également rendu public le contenu de la lettre ouverte qu'il a adressée au président de la République et pour laquelle il entend recueillir de nombreuses signatures de chefs d'entreprises. Il souligne dans cette lettre « le degré dangereux de l'instabilité et d'excitation atteint par une majorité de chefs d'entreprises » face aux attaques

« occupations, séquestrations, arrestations arbitraires, diffamations, violences » — dont ils sont l'objet et que l'attitude des pouvoirs publics semble sinon encourager du moins tolérer. Parlant au nom de la « majorité silencieuse » des dirigeants qui « n'osent plus s'exprimer librement », le président de la C.G.P.M.E. adjure le président de la République de « s'efforcer une bonne fois et au grand jour » sur les finalités de sa politique et les réformes qu'il veut entreprendre, soulignant que son silence et les « faux semblants » entretiennent « une atmosphère de suspicion et de diffamation perpétuelle ».

Avant d'imposer aux entreprises des « classes administratives » visant à améliorer les relations en son sein, il convient, selon lui, de privilégier le maintien de leur vitalité et de leur prospérité. M. Giscard veut enfin le pouvoir en garde contre des réformes qui, « méconnaissant la nature réelle de l'entreprise », se révéleraient « arythmiques, conservatrices et maladroites ». « C'est sacrifier à une vision post-réformiste de l'entreprise », affirme-t-il, « que de la ramener à un tête-à-tête entre ses partenaires qui s'efforcent, et c'est la crise, la bloquer davantage le contre-pouvoir syndical, par des accords économiques et sociaux et étranger à son projet, même s'il est élevé au rang d'opposition de Sa Majesté siégeant dans les conseils du Prince ».

« M. Michel d'Ornano, ministre de l'Industrie et de la Recherche, a effectué une visite de deux jours en Iran, au cours du dernier week-end. Ce voyage était destiné à faire le point sur les relations franco-iraniennes. Les exportations françaises à destination de l'Iran sont passées de 800 millions de francs pendant les neuf premiers mois de 1974 à 1,9 milliard pendant la même période de 1975, et elles dépasseront 2,5 milliards pour l'ensemble de l'année en cours. Les prises de commandes pourraient atteindre 5 milliards de francs en 1976 (contre 2,9 milliards de francs en 1974). La signature du contrat pour la construction du métro de Téhéran par la SOFRETU et la R.A.T.P. (6 à 7 milliards de francs) devrait intervenir dans quelques semaines.

(PUBLICITE)  
**S.T.E.G.**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL**

La Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz (S.T.E.G.) est sur le point de lancer un appel d'offres international en vue de passer commande pour la fourniture, le transport, le montage et la mise en service de deux centrales électriques d'une puissance totale de l'ordre de 90 MW équipées en turbines à gaz et implantées l'une à Menzel Bourguiba et l'autre à Sfax.

Pour le financement de ce projet, un prêt a été demandé à la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (B.I.R.D.).

Les constructeurs désireux de soumissionner peuvent retirer les dossiers d'appel d'offres au siège social de la S.T.E.G. (Département de l'Équipement, 38, rue Kemal-Ataturk, TUNIS, TUNISIE) ou se les faire adresser moyennant le versement de 100 (cent) dinars tunisiens ou leur contre-valeur en monnaie étrangère, à partir du 5 janvier 1976.

L'ouverture des plis est prévue pour le 10 mars 1976.

**LE MERIMEE**

Une adresse prestigieuse pour un pied-à-terre parisien de grand luxe entre l'avenue Foch et l'avenue Victor-Hugo 7 bis, rue Mérimée, Paris 16<sup>e</sup>

Studios et 2 pièces appartement décoré sur place

**CICA**

Renseignements : CICA 45, rue de Courcelles 75008 Paris. Tél. : 227.04.30. Brochure sur demande.

(PUBLICITE)  
**S.T.E.G.**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL**

La Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz (S.T.E.G.) est sur le point de lancer un appel d'offres international en vue de passer commande pour la fourniture, le transport, le montage et la mise en service d'une centrale thermo-électrique d'une puissance totale de l'ordre de 300 MW équipée de deux groupes identiques et implantée à Sousse.

Les constructeurs désireux de soumissionner peuvent retirer les dossiers d'appel d'offres au siège social de la S.T.E.G. (Département de l'Équipement, 38, rue Kemal-Ataturk, TUNIS, TUNISIE) ou se les faire adresser moyennant le versement de 200 (deux cents) dinars tunisiens ou leur contre-valeur en monnaie étrangère, à partir du 12 janvier 1976.

L'ouverture des plis est prévue pour le 12 avril 1976.

(PUBLICITE)  
**TURKISH ELECTRICITY AUTHORITY**  
**ANKARA - TURKEY**

Control and Monitoring Equipment shall be purchased covering the following installations for the 4 x 300 MW Atsin-Elsin-Elibistan Thermal Power Plant, TURKEY.

- Complete remote measuring and monitoring system.
- Closed-loop and open-loop control systems.
- Monitoring equipment for own power consumption system and synchronisation devices.
- Complete alarm annunciation and fault sequence printing system.
- Control room and relay room equipment and installations, together with power distribution system.

1. Firms who wish to bid must have supplied and provided the engineering, manufacture, erection and/or erection supervision services of at least three installations in the similar characteristic and put them into operation successfully.

2. Bidders are required to submit the documents with their bid which certifies that they have enough experience to perform this work.

3. Bids will be received until 15.00 hours on February 28, 1976 at the below address of the Turkish Electricity Authority. Delays in mail will not be taken into consideration.

4. Bidders can obtain the Bidding Documents against payment of TL 2.500,- per set to.

**TURKIYE ELEKTRIK KURUMU**  
 Santralilar Dairesi Başkanligi  
 Necatibey Cad. No. 3 Maro Han Kat 5  
 Sıhhiye-Ankara/TURKEY

5. The Turkish Electricity Authority is not subject to Turkish Law No. 2480.

**TURKIYE ELEKTRIK KURUMU**

**La décentralisation et la vie en province: carrières, accueil**

Dans le cadre de la Semaine de l'Implantation Industrielle et Tertiaire sous le patronage de la DATAR et du Ministère de la Qualité de la Vie (Parc des Expositions, Porte de Versailles, du 2 au 6 décembre 1975)

Samedi 6 décembre 1975  
 Deux débats pour répondre à vos questions

10 h à 12 h  
 « Les cadres et la décentralisation »  
 avec l'Association Bureaux-Provinces  
 et l'Association des Anciens Elèves des Grandes Ecoles

14 h 30 à 17 h  
 « Les femmes et la décentralisation »  
 sous la présidence de Madame Françoise Giroud.  
 Séminaire d'Etat à la Cour de la Ville.

riens qui ont été  
 mise des prix du p

le social

# LA VIE ÉCONOMIQUE

## EUROPE

### UN LORD QUI NE DOUTE DE RIEN ... ET QUI COUTE CHER

Cinq cent mille unités de compte, soit environ 2,7 millions de francs, voilà ce que la Commission européenne, dûment autorisée par le conseil des ministres des Neuf, a payé un rapport établi par un petit groupe d'experts, dirigé par lord Kennet, et destiné à justifier l'éventuelle création d'un organisme permanent de prévision à plus de cinq ans pour la Communauté européenne : « Europe plus forte ».

Pour appuyer son projet, lord Kennet a notamment déclaré au cours d'une conférence donnée à Paris : « En mars 1975, la Communauté européenne a accepté de payer 20 millions d'unités de compte comme compensation aux viticulteurs, car il fallait distiller leur vin à cause de la surproduction ; en janvier 1975, la Communauté européenne a accepté de financer une campagne publicitaire pour 3 millions d'unités de compte, afin de promouvoir la consommation de viande de bœuf à cause de la surproduction. Or le coût d'un institut d'Europe plus forte » en pleine activité, après les cinq années prévues pour la mise en route et doté d'un personnel de soixante-quinze membres, ne serait que de 5 millions d'unités de compte. Si « Europe plus forte » pouvait éliminer les quelques-uns de ces incidents et proposer des mesures qui permettent de les éviter, cela rembourserait déjà plusieurs fois son propre budget. »

Cette façon de raisonner équilibrée, à elle seule, les « experts » du groupe de lord Kennet pour la mission que la Commission envisage de leur confier. Pourquoi limiter d'ailleurs leurs ambitions à de pareilles velléités ? On pourrait tout aussi bien, ou tout aussi mal, soutenir que si le département d'Etat avait entrepris soixante-quinze chercheurs à plein temps sous la direction éclairée de ce même groupe et les avait chargés de supporter le coût et les conséquences d'un engagement militaire au Vietnam, les États-Unis auraient pu éviter un des drames de leur histoire.

Ne doutant décidément de rien, lord Kennet a pareillement déclaré que son groupe pourrait aider à éviter l'inflation et les crises, en émettant à temps les autorisations. L'Europe n'est-elle pas la capitale d'élaborer le changement plutôt que de le subir, « elle qui » — compense par la matière grise ce qui lui manque en ressources naturelles — ? Fallait-il payer aussi cher de telles banalités ?

Le chancelier allemand réclame, comme il vient encore de le faire devant le Conseil européen réuni à Rome, la nomination d'un commissaire aux finances chargé de contrôler les dépenses de la C.E.E. et les initiatives de la Commission européenne. Au vu du rapport de lord Kennet, n'a-t-il pas raison ?

P. F.

## A L'ÉTRANGER

### La grève qui paralyse le Japon devrait cesser le vendredi 5 décembre

Le Japon est pratiquement paralyté, depuis mardi 25 novembre, par une grève devenue la plus importante de son histoire. A l'appel de la Fédération syndicale des travailleurs du secteur public (Korokyo), les employés des chemins de fer nationaux ont décidé de cesser le travail jusqu'au vendredi 5 décembre. Les syndicats des postes et des télécommunications ont aussi demandé à leurs adhérents de se mettre en grève. D'autres secteurs — eaux et forêts, imprimerie nationale, corporation des alcools et des tabacs — sont touchés.

En prenant cette initiative, les employés du secteur nationalisé se sont placés dans l'illégalité. Ils entendent appuyer leurs revendications concernant un droit qui leur est refusé : le Korokyo réclame, en effet, depuis huit ans la modification d'une loi de 1948 qui interdit aux employés du secteur public de faire grève. Alors que ce droit fondamental fut à l'origine reconnu par les Américains en 1945, le général MacArthur, qui commandait les forces d'occupation, décida par voie d'ordonnance la plus basse (en termes réels) de ces dernières années. En 1976 ils ne pourront faire mieux. Frustrés, ils ont d'autres solutions, pour ne pas perdre la face, que d'adopter une attitude dure sur la question du droit de grève dans le secteur public.

mois plus tard par les forces d'occupation pour juguler ce « péril ».

Ce n'est assurément plus la crainte du P.C., ou d'un autre plus légaliste que jamais et sans influence déterminante sur les syndicats, qui conduit le gouvernement japonais à refuser aujourd'hui le droit de grève aux fonctionnaires. L'ancien premier ministre, M. Tanaka, s'était d'ailleurs engagé en 1973 lors de la traditionnelle offensive de printemps des syndicats, à trouver une solution à ce problème avant le fin de 1975. Et jusqu'à ces dernières semaines, M. Miki pensait parvenir à un compromis. Or aujourd'hui l'épreuve de force est engagée.

### L'intransigeance soudaine des syndicats

L'intransigeance soudaine des syndicats sur cette question s'explique en partie par la volonté de faire oublier leurs échecs de la dernière offensive syndicale du printemps. Les augmentations de salaires qu'ils avaient alors obtenues étaient les plus basses (en termes réels) de ces dernières années. En 1976 ils ne pourront faire mieux. Frustrés, ils ont d'autres solutions, pour ne pas perdre la face, que d'adopter une attitude dure sur la question du droit de grève dans le secteur public.

L'intransigeance du gouvernement reflète essentiellement les dissensions du parti libéral démocrate. Accorder le droit de grève au secteur public, dans l'état financier actuel de l'administration japonaise, provoquerait une série de conflits particulièrement graves. Il n'en reste pas moins que si le droit du P.L.D. s'accroche à ses arguments légalistes et demande au premier ministre de ne pas céder au « chantage » des syndicats, c'est avant tout pour placer M. Miki dans une situation difficile. L'opération a d'autant plus de chances de réussir que le premier ministre a vu ces derniers mois sa popularité baisser considérablement.

La faction la plus importante du P.L.D., dirigée par M. Tanaka, ancien premier ministre, veut profiter de cette situation. M. Kanemaru, qui vient de demander au premier ministre, M. Miki, de dissoudre le Comité des représentants, appartient au groupe de M. Tanaka. Jusqu'à présent, l'ancien premier ministre était opposé à une dissolution anticipée (des élections sont prévues pour le printemps). Le revirement du groupe de M. Tanaka pourrait être décisif.

PHILIPPE PONS.

**F. PERROUX**  
Pouvoir et économie  
Coll. "Études économiques"  
DUNOD 42 F

**Justice Fiscale**  
La justice fiscale est à l'ordre du jour. Mais quelle justice ? La vraie justice passe par la défense des contribuables soumis à un accroissement intolérable de la pression fiscale. C'est pour lutter contre l'injustice fiscale que s'est constituée JUSTICE FISCALE, l'Association pour la défense des contribuables. Cette association, loi de 1901, regroupe les contribuables décidés à se défendre simultanément au plan individuel et collectif. Écrivez-nous pour recevoir (sans aucun engagement financier) votre invitation à la très prochaine Assemblée Générale de l'Association. Ordre du jour : structure, stratégie et politique de l'Association.

**JUSTICE FISCALE :**  
Association pour la défense des contribuables  
63, rue de Courcelles  
75008 PARIS - Tél. 227.70.64

**J.H. DAVID**  
La politique monétaire  
Coll. "Finance"  
DUNOD 39 F

## AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

**RORENTO**  
Société d'investissement spécialisée dans les valeurs à revenu fixe et à rendement élevé.  
Rorento bénéficie de l'expérience de ROBECO  
La première et la plus ancienne société d'investissement des Pays-Bas.  
Rorento à la Bourse de Paris depuis le 1<sup>er</sup> décembre 1975.  
BALN du 21 novembre 1975  
Ves CIRE et 13100  
en date du 3 novembre 1975.

**SPIE - BATIGNOLLES**  
SPIE-Batignolles, qui est installée depuis plus de vingt ans en Indonésie, vient de signer un important contrat pour la construction de quatre d'unités de raffinage de pétrole de 500 000 tonnes par an de superphosphate et des câbles complexes. Ce contrat, d'un montant de 200 millions de francs, sera réalisé en trente-quatre mois.  
Par ailleurs, SPIE-Batignolles est actuellement avec sa filiale CITRA-Indonésienne des travaux de terrassement et de pipe-lines pour le terminal de Serubb, dans le champ pétrolier d'Batumi (Bornéo), pour un montant de 4 millions de dollars et des ouvrages maritimes pour la pétrochimie dans l'île de Batam, en face de Singapour.  
Des activités liées au développement de l'exploitation du pétrole et du gaz s'ajoutent à une participation active aux travaux d'infrastructure industrielle de l'Indonésie.

**PUBLI-LETRES**  
Publi-Letres annonce la nomination de M. Marcel Spaulding au poste de président-directeur général le 1<sup>er</sup> décembre 1975.  
Publi-Letres est reconnue comme filiale du groupe Danone International Marketing pour l'Europe.  
Publi-Letres est reconnue comme l'une des principales sociétés de France, et a été plus de trente millions de messages par an. La Société qui a son siège social à Paris : 12, avenue d'Italie (15<sup>e</sup>), a été reconnue comme l'une des principales sociétés de France, et a été plus de trente millions de messages par an. La Société qui a son siège social à Paris : 12, avenue d'Italie (15<sup>e</sup>), a été reconnue comme l'une des principales sociétés de France, et a été plus de trente millions de messages par an.

**SUI NORTHERN GAS PIPELINES LTD.**  
Amendment to Tender Notice  
With reference to the Tender Notice which appeared in this paper during November, 1975, please note the following REVISED details:  
Tender No. Closing Date & Time Opening Date & Time  
SN-3453/75 5-1-76 : 1100 hours 5-1-76 : 1105 hours  
SN-3454/75 6-1-76 : 1100 hours 6-1-76 : 1105 hours

**TOGO - COTE-D'IVOIRE - GHANA**  
CIMENTES DE L'AFRIQUE DE L'OUEST  
**CIMAO**  
Projet régional de production de clinker  
APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL  
AVIS DE PRÉSELECTION

1) La société des CIMENTES DE L'AFRIQUE DE L'OUEST (CIMAO), société internationale basée à LOMÉ au TOGO, avec participation au capital des gouvernements du TOGO, de la COTE-D'IVOIRE et du GHANA, projette de construire une usine de clinker d'une capacité de production de 1.200.000 tonnes par an. CIMAO a passé un contrat d'assistance technique avec ORIGNY-DESVOISIE (FRANCE) et un contrat d'ingénierie comprenant l'assistance pour la passation des marchés avec ASSOCIATED PORTLAND MANUFACTURERS Ltd. (ROYAUME-UNI).

2) CIMAO sollicite des propositions individuelles auprès d'un groupe d'institutions financières internationales et bilatérales, comprenant la BANQUE INTERNATIONALE POUR RECONSTRUCTION et le DEVELOPPEMENT (BIIRD).

Ces appels d'offres et passation des marchés pour les équipements au financement desquels la BIIRD sera impliquée, seront effectués conformément aux règles de la BIIRD. De même, les appels d'offres et passation des marchés pour les équipements financés par les autres institutions financières auxquelles CIMAO a passé un contrat d'assistance technique avec ORIGNY-DESVOISIE (FRANCE) et un contrat d'ingénierie comprenant l'assistance pour la passation des marchés avec ASSOCIATED PORTLAND MANUFACTURERS Ltd. (ROYAUME-UNI) seront effectués conformément aux règles de ces institutions.

3) Le projet utilisant le procédé par voie sèche comprendra : deux lignes de production chacune d'une capacité de 2.000 tonnes de clinker par jour, des installations auxiliaires, des installations de stockage des installations de chargement au site de l'usine (à environ 20 km au nord-est de LOMÉ), ainsi que des installations de stockage pour permettre l'expédition, par voie maritime, de la majeure partie de la production. Il est envisagé, d'une manière préliminaire, de diviser l'ensemble en lots comme suit :

- équipement de carrière ;
- concasseur mobile ou semi-mobile ;
- transport, stockage et manutention des matières premières ;
- installations de séchage, broyage et d'homogénéisation, fours avec préchauffants et refroidisseurs ;
- installations de transport, stockage et chargement (déchargement) du clinker, au site de l'usine et au terminal portuaire ;
- équipements électriques ;
- équipements de laboratoire ;
- équipements d'ateliers (mécanique / électrique).

Les cahiers des charges seront progressivement communiqués aux fournisseurs préselectionnés au commencement en février 1976, par les lots les plus urgents.

4) Les fournisseurs intéressés sont priés de prendre contact avec CIMAO (adresse ci-dessous), avant le 15 janvier 1976, en indiquant clairement le ou les lots ou majeure partie de l'équipement inclus dans ces lots auxquels ils sont intéressés et en demandant les conditions de qualifications et listes des équipements. Copie de tous les renseignements concernant le projet sera envoyée aux fournisseurs intéressés par voie postale, par retour de courrier, à l'adresse ci-dessous.

**CIMAO**  
R.P. n° 1285, LOMÉ  
Télé : CIMAO LOMÉ 5234  
Télétype : LOMÉ 6083  
(TOGO)

**A.F.C.M.**  
Rue Circle House - New Road - GRAVESEND, KENT (ENGLAND)  
Télé : 565 173  
Téléphone : 64306 - Gravesend.

**ORIGNY - DESVOISIE**  
21, boulevard Malesherbes, 75008 PARIS (FRANCE).  
Télé : 29321 F ORIGNY - Téléphone : 387-53-52.

**LIBYAN ARAB REPUBLIC**

**MINISTÈRE DES FINANCES**  
OFFICE CENTRAL DES OFFRES  
TRIPOLI

Soumission internationale n° 42/75  
**CONSTRUCTION de la ROUTE JALO-KOUFRA (625 Km)**

- L'Office Central des Offres appelle les sociétés spécialisées à soumettre leurs offres pour la construction de la route Jalo-Koufra, d'une longueur de 625 km.
- Les sociétés internationales participant à cet appel d'offres doivent être enregistrées au Ministère du Logement et des Services Publics, dans la catégorie 1 d'entrepreneurs. Les soumissions doivent comporter la preuve de l'enregistrement et de la catégorie dans laquelle elles sont enregistrées.
- Les documents de soumission peuvent être obtenus auprès du Service des Routes sur présentation d'un reçu du paiement au Trésor du Gouvernement Libyen de la somme de 300 DL (trois cents Dinars Libyens). Cette somme n'est pas remboursable. Aucun document de soumission ne sera obtenu du service des routes sans la présentation d'une copie de l'enregistrement de l'entrepreneur auprès du Ministère du Logement.
- Les offres doivent être soumises sur les formulaires correspondants portant le cachet officiel et la signature du soumissionnaire sur chacune des pages et sur chaque plan, toutes corrections ou notes annexées à la soumission devant également porter ce cachet officiel et cette signature.
- Les offres doivent être soumises sous enveloppe scellée adressée à :  
M. le Président de l'Office Central des Offres  
Construction de la route JALO-KOUFRA  
MINISTÈRE DES FINANCES, TRIPOLI  
République Arabe de Libye.
- Les soumissions doivent être déléguées au Secrétaire de l'Office Central des Offres, Ministère des Finances, à TRIPOLI au plus tard le 23 janvier 1976 à 12 heures, ou si cette date est un jour de congé officiel, le prochain jour ouvrable suivant avant 12 heures. Les soumissions peuvent également être envoyées, marquées et adressées comme mentionné ci-dessus, par lettre recommandée aux risques et périls du soumissionnaire, de sorte à être arrivées à la date spécifiée.
- Chaque soumission sera accompagnée d'un dépôt préliminaire de 200.000 DL (deux cent mille Dinars Libyens).  
Un tel dépôt ne sera accepté que s'il est fait sous une des formes suivantes :  
— En un chèque confirmé émis sur une banque de la République Arabe de Libye.  
— En une lettre de garantie émise par une banque commerciale de la République Arabe de Libye, et ne comportant aucune condition ou limite.  
Les offres non accompagnées du dépôt et/ou des documents ci-dessus seront refusées. Un tel dépôt préliminaire devra être valable pour une période non inférieure à 4 (quatre) mois depuis la date prescrite pour l'ouverture des soumissions.
- Les soumissionnaires ou leurs représentants pourront suivre l'ouverture des offres qui aura lieu 30 (trente) minutes après la délimitation prescrite.
- L'offre sera irrévocable pour le soumissionnaire et elle ne pourra pas être retirée ni altérée pendant 6 (six) mois depuis la date de l'ouverture des soumissions, à moins que l'Office Central des Offres ne prolonge cette période et que le soumissionnaire accepte une telle prolongation. Dans ce cas, le soumissionnaire devra prolonger, pour la même période, la validité de son dépôt préliminaire.
- Le soumissionnaire effectuera un dépôt final se montant à 10 % (dix pour cent) de la valeur du contrat, et cela dans les 15 (quinze) jours après qu'il lui aura été notifié que le contrat lui a été accordé. Si le dépôt définitif n'est pas effectué dans les 15 (quinze) jours, le Service des Routes sera habilité à confisquer le dépôt préliminaire sans qu'il y ait matière à remboursement, ni à recourir en litige, ni à toute autre action.
- Les soumissionnaires devront se conformer strictement aux conditions établies dans les documents de soumission. Ils devront fournir la preuve écrite de leur capacité pratique et de leur longue expérience dans l'exécution de projets similaires et montrant qu'ils disposent du personnel technique qualifié nécessaire à l'exécution des travaux. Ils devront également fournir un bilan exposant le fonds de roulement et les avoirs de la société, de manière telle qu'elle permette qu'une estimation soit faite de la situation financière des soumissionnaires. Les soumissionnaires qui n'ont pas la situation financière, la capacité technique et l'expérience de constructions précédentes, qui sont requises, ne seront pas pris en considération.
- L'Office Central des Offres n'est tenu à l'acceptation d'aucune soumission, même pouvant être la plus basse, et aucune raison ne doit être donnée pour son refus.

مكاتب النجف



RS DES SOCIÉTÉS

كشور العالم

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS 2 DÉCEMBRE

Ventes bénéficiaires Vif recul du napoléon

De nouvelles ventes bénéficiaires ont été enregistrées mardi à la Bourse de Paris. Le marché, qui les avait bien adigués à la veille, n'est pas parvenu cette fois à les absorber tout à fait, et un repli des cours s'est opéré. Une bonne sous-tendance de valeurs ont ainsi été observées, dont surtout l'ensemble des valeurs de la zone industrielle et de la zone commerciale. Les secteurs de l'énergie et de l'armement ont été particulièrement touchés. Le secteur bancaire est également alourdi. Les magasins, en revanche, ont été assez irréguliers et les métaux précieux n'ont pas connu de mouvement. Ce repli n'a pas vraiment surpris les professionnels. Pour eux, il s'agit d'un mouvement conjoncturel dû à la forte hausse de la semaine passée, le ralentissement de l'activité et la tenue très médiocre de Wall Street contribuant à en accentuer un peu l'effet. De façon générale, la consolidation se poursuit donc. Les prochaines séances seront néanmoins très sensibles à suivre dans la mesure où elles évalueront la poussée récente n'étant qu'un jeu de poche.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS ROBERTO. — Les actions de cette société d'investissement néerlandaise ont été cotées à 445 francs le 1er décembre sur le marché de Paris à 155,30 F.

LOUISAUX-REMOISELLE. — Les actions de cette société de groupe Compagnie bancaire ont été cotées à 155 F. Les ordres libérés à un cours limité, égal ou supérieur à 155 F. ont été servis à concurrence d'un titre pour deux demandés.

ROBICET A.G. — Le bénéfice avant impôts du groupe a été évalué à 130 millions de francs pour le 9ème trimestre de l'exercice 1975. Le chiffre d'affaires de l'exercice est de 1,4 milliard de francs.

U.I.C.-SOFAL. — En raison de l'augmentation de leurs bénéfices, U.I.C. et SOFAL, les Financières S.A., envisagent de majorer leur dividende pour 1975. U.I.C. va distribuer 10 francs par titre pour cote, jouissance 1er janvier 1976.

SEKERIME. — Le bénéfice de l'exercice 1975 est de 20 millions de francs. Le chiffre d'affaires est de 1,2 milliard de francs. Dividende global de 11,25 F contre 8,45 F.

INDICES QUOTIDIENS (BASE 100 : 31 déc. 1974.) Valeurs françaises : 1351, 134 Valeurs étrangères : 1225, 1215 C. DES AGENTS DE CHANGE (Base 1900 : 29 déc. 1974.) Indice général : 77,6 77,3

LONDRES

Soutenu Le marché pourvu son avance mercredi matin. Le marché, qui les avait bien adigués à la veille, n'est pas parvenu cette fois à les absorber tout à fait, et un repli des cours s'est opéré.

Table with columns: VALEURS, CLOTURE, COURS. Lists various financial instruments and their prices.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS ROBERTO. — Les actions de cette société d'investissement néerlandaise ont été cotées à 445 francs le 1er décembre sur le marché de Paris à 155,30 F.

LOUISAUX-REMOISELLE. — Les actions de cette société de groupe Compagnie bancaire ont été cotées à 155 F. Les ordres libérés à un cours limité, égal ou supérieur à 155 F. ont été servis à concurrence d'un titre pour deux demandés.

ROBICET A.G. — Le bénéfice avant impôts du groupe a été évalué à 130 millions de francs pour le 9ème trimestre de l'exercice 1975. Le chiffre d'affaires de l'exercice est de 1,4 milliard de francs.

U.I.C.-SOFAL. — En raison de l'augmentation de leurs bénéfices, U.I.C. et SOFAL, les Financières S.A., envisagent de majorer leur dividende pour 1975. U.I.C. va distribuer 10 francs par titre pour cote, jouissance 1er janvier 1976.

SEKERIME. — Le bénéfice de l'exercice 1975 est de 20 millions de francs. Le chiffre d'affaires est de 1,2 milliard de francs. Dividende global de 11,25 F contre 8,45 F.

NEW-YORK

Wall Street a enregistré mardi son plus vif recul depuis plus d'un mois. Le mouvement de baisse a été initié par le secteur des valeurs industrielles et s'est étendu à l'ensemble du marché.

Table with columns: VALEURS, COURS, DERNIER COURS. Lists various financial instruments and their prices.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS ROBERTO. — Les actions de cette société d'investissement néerlandaise ont été cotées à 445 francs le 1er décembre sur le marché de Paris à 155,30 F.

LOUISAUX-REMOISELLE. — Les actions de cette société de groupe Compagnie bancaire ont été cotées à 155 F. Les ordres libérés à un cours limité, égal ou supérieur à 155 F. ont été servis à concurrence d'un titre pour deux demandés.

ROBICET A.G. — Le bénéfice avant impôts du groupe a été évalué à 130 millions de francs pour le 9ème trimestre de l'exercice 1975. Le chiffre d'affaires de l'exercice est de 1,4 milliard de francs.

U.I.C.-SOFAL. — En raison de l'augmentation de leurs bénéfices, U.I.C. et SOFAL, les Financières S.A., envisagent de majorer leur dividende pour 1975. U.I.C. va distribuer 10 francs par titre pour cote, jouissance 1er janvier 1976.

SEKERIME. — Le bénéfice de l'exercice 1975 est de 20 millions de francs. Le chiffre d'affaires est de 1,2 milliard de francs. Dividende global de 11,25 F contre 8,45 F.

Large table with multiple columns: VALEURS, Cours, DERNIER COURS. Lists various international financial instruments and their prices.

BOURSE DE PARIS - 2 DÉCEMBRE - COMPTANT

Table with columns: VALEURS, Cours, DERNIER COURS. Lists various French financial instruments and their prices.

MARCHÉ A TERME

Table with columns: VALEURS, Cours, DERNIER COURS. Lists various international financial instruments and their prices.

COTE DES CHANGES

Table with columns: VALEURS, Cours, DERNIER COURS. Lists various exchange rates and their prices.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table with columns: VALEURS, Cours, DERNIER COURS. Lists various gold market prices and their prices.

MAO



# Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE

### 23.5. EUROPE

- La coopération pour la standardisation des armements : la France accepte de participer à une « instance indépendante » de l'OTAN et de l'Europe.
- UNION SOVIÉTIQUE : le Soviet suprême se préoccupe des difficultés de l'agriculture.
- ESPAGNE : une défaite des ultras.
- PORTUGAL : le gouvernement nationalise les stations de radio ; « Le rêve éveillé de l'économie » (II), par Danièle Liger.

### 6. AFRIQUE

- 8-7. PROCHE-ORIENT
  - Arabes et Israéliens, deux ans après la guerre d'octobre (III), par Michel Tatu.

### 8 à 11. DIPLOMATIE

- La visite officielle en France de M. Ould Daddah.
- Le voyage de M. Furd à Pékin.

### 11. HISTOIRE

- Mémoires, 1940 et la « divine surprise ».

### 12 à 14. POLITIQUE

- Au Sénat, critiques contre la politique de l'information.
- A l'Assemblée, le débat sur le statut de Paris.

### 15-16. EQUIPEMENT ET REGIONS

- L'offre des vins corsés.
- Les intentions du président de la République pour accroître les responsabilités des collectivités locales.

### 17. ARMÉE

- LIBRES OPINIONS : « Soutien au mouvement démocratique des soldats », par A. Gonnard.

**LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES**  
PAGES 19 A 27

- EXPOSITIONS : « Elie de Tivoli » ; « Bonocore et Lilli Brak à propos de « Mata-Rovak » (vingt ans de travail) ».
- AMERIQUES MARITIMES : Architecture archaïque de Nôé ; Le tonnerre Dylan.
- JAZZ : Le premier Festival de Berlin.

### 28. EDUCATION

- La suppression d'une classe dans un village de la Vaucluse ; les révoltés du café Chanut.

### 28. RELIGION

- Les travaux de l'assemblée mondiale du Conseil oecuménique des Eglises.

### 31. JUSTICE

- Alors que M. Panintowski met en cause les « permis de sortie », Jean-Charles Wilquet doit être transféré à la prison de Fresnes.

### 38 à 40. LA VIE ECONOMIQUE ET SOCIALE

- LA JOURNÉE D'ACTION C.G.T.-C.F.D.T. : les débrayages ont été limités dans le secteur privé.
- CONJONCTURE : plusieurs enquêtes confirment la réalité de la reprise.

**LIRE EGALEMENT**  
RADIO-TELEVISION (27)  
Annonces classées (32 à 35) ; Aujourd'hui (36) ; Carné (37) ; « Journal officiel » (38) ; Météorologie (39) ; Météo croisés (39) ; Finances (41).

Pour vos vacances d'hiver louez une voiture chez Europcar : 645.21.25.

**Imprimerie Minute**  
Devis sans engagement de votre part  
**Photogravure LITHOTEX**  
PREZ ET LIVRE A DOMICILE  
331-15-83  
3, rue Laodécime - Paris (5<sup>e</sup>)

Le numéro du « Monde » daté 3 décembre 1975 a été tiré à 557 350 exemplaires.

A B C D F G H

## A Paris

### PRISE D'OTAGES DANS UNE BANQUE

Deux hommes armés et masqués ont fait irruption, ce mercredi matin 3 décembre, à 11 h. 15, dans une succursale du Crédit lyonnais située 2 bis, avenue Bosquet, à Paris (7<sup>e</sup>).

Peu avant midi, l'un des deux bandits a pris la fuite ; l'autre a retenu une dizaine de personnes à l'intérieur de la banque. Le quartier est cerné par les forces de police.

Un moment de l'irruption des malfaiteurs, un passant aurait été légèrement blessé par le ricochet d'une balle.

### Au conseil des ministres LIMITATION DES INDEMNITES VERSEES AUX SALARIES D'ENTREPRISES EN LIQUIDATION

Le conseil des ministres devait approuver, ce mercredi 3 décembre, un projet de loi présenté par M. Duranton, tendant à assurer, en cas de règlement judiciaire ou de liquidation des biens d'une entreprise, le paiement des créances résultant des contrats de travail. Le texte prévoit une autonomie financière plus grande de l'Association pour la gestion du régime d'assurances de créances des salariés, gérée par les ASSEDIC (assurance-chômage complémentaire), qui négocierait celle-ci à faire des avances aux salariés, ce qui réduisait d'autant sa trésorerie.

Le même projet limitera à un plafond le versement des indemnités aux salariés. Les rémunérations versées aux travailleurs d'entreprises en règlement judiciaire ou en liquidation avaient, en effet, atteint parfois, au profit de cadres supérieurs, des montants jugés suspects.

Le conseil des ministres devait également ratifier un projet de loi relatif aux pénalités sanctionnant diverses infractions à la réglementation des assurances. Ce texte consistait, en outre, à modifier les règles relatives aux infractions à la réglementation des assurances, notamment en matière de contrôle. Ces règles sont fixées jusqu'ici par des textes administratifs.

## En Moselle

### TROIS OUVRIERS SONT TUÉS LORS DE L'EFFONDREMENT D'UNE CHEMINÉE D'USINE

Une cheminée haute de trente mètres s'est effondrée, ce mercredi 3 décembre, dans la matinée, à Rombas (Moselle), dans l'enceinte de la Société des aciéries et laminiers de Lorraine (SACILO). Provoquant la mort de trois ouvriers, dont l'identité n'a pas été révélée, en en blessant une dizaine d'autres. Il semblerait qu'une explosion de gaz se soit produite dans la cheminée.

Un mineur de fond, M. Mohamed Carra, a été mortellement blessé mardi 2 décembre à la fosse n° 9 des houillères du bassin du Nord-Pas-de-Calais, à Ostricourt (Nord). Pour une raison encore inconnue, M. Carra avait été entraîné dans le répartiteur de charbon.

Deux enfants brûlés vifs dans une caravane. — Yann Sarrago, âgé de trois ans, et sa cousine, Florence Mannequin, âgée de sept ans, ont péri, mercredi 3 décembre, dans l'incendie d'une caravane sur le terrain de camping de l'île aux Corbeaux, à Saint-Maurice (Val-de-Marne), terrain occupé par une dizaine de caravanes appartenant à des familles de travailleurs itinérants. La mauvaise utilisation d'un réchauffeur à gaz serait à l'origine du sinistre.

**DECORATION TISSUS D'AMEUBLEMENT IMPRIMES**

Toiles de lin, de coton. Satins et chinés imprimés. Motifs de style, floraux, cachemires, géométriques, contemporains, etc. Importations directes de tissus américains, anglais, suédois et italiens, une multitude de dessins et de coloris originaux.

les prix : de 12 F à 87 F le mètre (lous nos tissus sont en stock)

**RODIN**  
36, CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS

## Aux Pays-Bas

### Soixante-quinze passagers d'un train restent détenus en otages par cinq Molouquois du Sud

De notre envoyé spécial

Beilen. — Beilen, petite ville de six mille habitants de la province de Drenthe, au nord des Pays-Bas, connaît, depuis le 3 décembre, l'atmosphère du Far-West américain du dix-neuvième siècle. Le train omnibus parti le 2 décembre de Groningue en direction de Zwolle, à environ 100 kilomètres, s'est immobilisé vers 10 h. 30 près de la gare de Beilen, lorsque cinq Néerlandais, originaires de l'archipel indonésien des Moluques du Sud, ont tenté de le conduire. Un passager, qui n'a pu être encore identifié, a également été tué peu après. Une heure après plus tard, les cinq agresseurs ont jeté les deux corps sur la voie.

Soixante-quinze passagers sont gardés en otages par les cinq hommes, armés de mitraillettes et de pistolets. Une femme a été relâchée pour transmettre les exigences du commando. Ces exigences sont peu claires : le commando demande qu'un avion se tienne prêt à décoller de l'aéroport d'Amsterdam, d'où les hommes auraient l'intention de partir, avec des otages, pour une destination encore inconnue. Le ministre néerlandais de la justice, M. Van Agt, a fermement refusé de laisser partir le commando avec des otages.

### Une utopie

Ce sont sans doute des motifs politiques qui ont poussé les cinq hommes à cet acte désespéré. Depuis l'indépendance de l'Indonésie, en 1949, les Moluques du Sud refusent l'autorité de l'Etat fondé par Sukarno. Comme les barbares de l'armée française en Algérie, ces Moluques s'étaient vu remettre par l'autorité coloniale néerlandaise une indépendance relative dans un Etat indonésien fédéral. Mais Sukarno a vite déçu leurs espérances.

A la centaine de milliers d'habitants des Moluques du Sud, issus en grande partie des rangs de l'armée coloniale des Indes néerlandaises, l'Etat indonésien n'a offert aucune forme d'autonomie. Les Moluques se sont dès lors tournés vers les Pays-Bas qui n'ont pu que leur proposer d'émigrer.

Mais les quinze mille Moluques partis aux Pays-Bas, en 1949, n'ont jamais renoncé à l'idée de retourner vers leur archipel. En comptant leurs enfants nés aux Pays-Bas, ils sont maintenant trente. Ce sont les « enfants de croix » à une « République indépendante des Moluques du Sud » (1).

M. Mandasama, professeur de mathématiques à Rotterdam, a pris le titre de « président en exil des Moluques du Sud aux Pays-Bas ».

Un autre groupe, dirigé par M. Tamsela, entraîne une armée sans armes pour « le jour de la

libération ». Sans doute inspirés par cette utopie, de jeunes Moluques ont déjà eu recours au terrorisme pour exiger du gouvernement néerlandais le retour à des Moluques indépendantes (2).

En avril 1975, une tentative d'enlèvement de la reine Juliana avait été déjouée. Une vingtaine de Moluques avaient été arrêtés. Après que deux Syriens eurent essayé de détourner, en septembre, l'express de Vanzowij, l'idée de détourner un train était dans l'air dans certains milieux moluques. Quelques desperados étaient résolus à « faire n'importe quoi, même des morts » pour faire avancer leur cause.

Ce mercredi matin 3 décembre aucun contact direct n'avait encore été établi avec le commando. Un emissaire moluquois avait entamé des négociations par téléphone. Mais le commando a tiré sur lui. Les soixante-quinze otages du train encerclés par la police, l'armée et des blindés, n'ont reçu aucun ravitaillement depuis vingt-quatre heures. Leur nombre rend une attaque du train par des forces importantes presque impossible.

Après les vaines tentatives du commando, mercredi matin, le commando a cependant relâché deux otages à 11 h. 30. Un de ces otages a transmis à la police de nouvelles exigences : le commando demande d'abord un mégaphone, des médicaments et de la nourriture ainsi que des boissons. Il exige aussi un nouveau mécanicien pour le train.

Les trois premières exigences seront satisfaites. Quant au nouveau mécanicien, un porte-parole officiel a précisé que seul un volontaire pourrait remplir cette tâche. D'ailleurs le gouvernement pourrait difficilement faire venir un cheminot sans savoir dans quelles conditions de sécurité il pourrait travailler.

Dans une telle atmosphère, les rumeurs se multiplient dans la petite ville. Le travail normal de la municipalité est complètement arrêté. L'hôtel de ville est devenu un centre de presse. En face, une petite banque agricole sert de centre d'accueil pour les familles des otages. Ce mercredi matin, tout le monde attendait dans une agitation qui masquait l'incertitude des autorités comme des spectateurs devant cet événement hier encore inimaginable dans cette province paisible.

MARTIN VAN TRAA.

(1) Le 25 mai 1950, les Moluques du Sud, en majorité chrétiens, proclamaient à Ambon, la capitale, une république indépendante. Mais, en novembre, le gouvernement indonésien brisait l'insurrection.

(2) En août 1970, l'ambassade indonésienne de La Haye avait été brûlée par des Moluques du Sud. Un policier néerlandais avait été tué.

## La monarchie est abolie au Laos

Radio-Vientiane a annoncé mercredi 3 décembre l'abolition du roi Savang Vatthana et l'abolition de la monarchie au Laos. Cette mesure était réclamée depuis quelques jours par des manifestations favorables au Pathet-Lao. Les dirigeants de gauche ont, d'autre part, confirmé la dissolution du gouvernement d'union nationale présidé par le prince Savanna Phouma et du Conseil politique national (« Le Monde » du 3 décembre). Le Laos devient une République populaire et démocratique et sera dirigé par un président.

### 1353-1975

Le roi Savang Vatthana est né en 1907 et a fait une partie de ses études à Paris. Il est devenu roi le 1<sup>er</sup> novembre 1959. A la mort de son père Sisavang Vong, si l'on se réfère à ses titres, il était l'« incarnation de la puissance de l'illumination religieuse, de la prospérité et de la clarté ». Le Laos étant, depuis la fin de la seconde guerre mondiale, une monarchie constitutionnelle, Savang Vatthana n'a jamais gouverné. Il a soigneusement veillé à se cantonner dans son rôle de souverain sans pouvoir politique, mais, aux pires moments de la « crise laotienne », il est demeuré en contact avec toutes les parties : les féodaux du Sud, le « centre » de Savanna Phouma, et la gauche. Depuis sa capitale de guerre de Sam-Neua, le prince Souphanouvong ne lui écrivait-il pas régulièrement ? Savang Vatthana a fait plusieurs voyages officiels à l'étranger : au Cambodge, en U.R.S.S., en France (juillet 1966).

L'histoire du Laos s'est largement confondue — jusqu'à ce mois de décembre 1975 — avec celle de ses voisins. La fondation de l'Etat laotien remonte à 1353, c'est-à-dire au sacre du prince lao Fa Ngum, qui profita de la déconfiture de l'Etat siamois de Sukhothai étonné son peuple et l'initia au bouddhisme khmer, auquel le jeune prince s'était converti à la cour d'Angkor. Suit, pour le royaume, une longue période marquée par des phases brillantes, mais aussi par des phases d'anarchie et de lutte contre les voisins envahisseurs, les Birmans notamment.

Cette période se clôt à la fin du dix-septième siècle, à la mort du roi Sulya Vongsa : une sévère lutte pour la succession s'engage alors, disent les chroniques, sans pour autant réconcilier les historiens. Il est cependant certain que le Lan-Xang (nom du royaume) se divise en 1711 : trois royaumes apparaissent, ceux de Vientiane, de Louang-Prabang et de Champassak (au sud). Mais une civilisation commune continue d'être profondément le peuple laotien. A la suite d'une guerre avec le Siam le royaume de Vientiane disparaît en 1828.

Le Laos entre ensuite, comme l'ensemble de l'Asie, dans l'ère

### DES PROSTITUEES MARSEILLAISES SE METTENT « EN GREVE »

De nombreuses prostituées de la région marseillaise ont commencé, mardi 2 décembre, une « grève » destinée à protester contre ce qu'elles estiment être « une répression accrue » de la part de la brigade des mœurs. Elles réclament notamment « un assouplissement de la loi sur le proxénétisme hôtelier » et ont demandé une audience à M. Gaston Defferre.

Un tract distribué mardi et signé par Carole et Sandra, déléguées des « marseillaises », annonce pour le 11 décembre des « assises régionales de la prostitution du Sud-Est ».

(Publitést)  
DIMANCHE 7 DÉCEMBRE, 17 h. 30  
QU'EST-CE QUE LA THÉOSOPHIE ?  
Loge Unie des Théosophes (entrées libres)  
11 bis, rue Koppley, 75116 PARIS

**HAMELLE**  
ENTRE LA MADELÈNE 24, bd Malesherbes ET ST-AUGUSTIN  
Spécialiste des Encointes Asservies adaptables sur toutes Chaines Hi-Fi  
DEMONSTRATION EN AUDITORIUM PAR M. SERFER DE TOUTE LA GAMME SERVO SOUND-K.M.  
DE 13 H A 19 H, SAMEDI INCLUS, ET SUR RENDEZ-VOUS  
**265.36.39**

De la collection homme.

Bracelet-montre homme, or sur cuir 3.300 francs

Boutons de manchettes or et corde de chanvre 1.100 francs

Un jour... a-t-il dit. Aujourd'hui, dit-elle.

Bracelet-montre homme, or sur cuir 6.650 francs

Bracelet-montre homme, or sur cuir 5.250 francs

**BOUCHERON**  
26, Place Vendôme, 75001 Paris, Tél. 261.58.16, Biarritz, Genève, Londres, Tokyo.

مكتبة الأنجلو